

Le Monde



QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE N° 13635 - 4,50 F Fondateur : Hubert Bouve-Méry Directeur : André Fontaine MARDI 29 NOVEMBRE 1988

Le refus de visa à M. Yasser Arafat

Washington donne un coup d'arrêt à l'offensive diplomatique de l'OLP

Le testament de M. Shultz

Mais que veut donc les Américains au Proche-Orient ? La question vaut d'être posée alors qu'ils viennent de refuser d'accorder un visa à Yasser Arafat. Déclaré indésirable à New York, le chef de l'OLP est du même coup privé de parole à la tribune des Nations unies. Préparée de longue date, son allocution devait marquer, au début de décembre, dans l'esprit des dirigeants palestiniens, le point d'orgue d'une offensive de charme placée, depuis le CNR d'Alger il y a deux semaines, sous le double signe du réalisme et de la modération. Quarante ans après sa première apparition, étalé de pistolet à la ceinture, à Manhattan, Yasser Arafat voulait convaincre les Américains que l'OLP tenait désormais le langage de la raison. La fin de non-recevoir de M. Shultz torpille ce qui se proposait d'être un « joli coup » diplomatique.

Prise au nom de la « sécurité » des Etats-Unis, la décision de Washington est indéfectible. Elle viole sinon le lettre, du moins l'esprit de l'accord de siège signé en 1947 avec le secrétaire général des Nations unies et devenu une loi américaine après son approbation par les deux Chambres du Congrès. Ce fut déjà le cas en mars dernier lorsque Washington avait décidé de fermer le bureau de l'OLP auprès de l'ONU, quitte à devoir faire machine en arrière cinq mois plus tard.

Politiquement, la mesure américaine est encore plus troublante. Que M. Shultz ait, en l'occurrence, fait cavalier seul, en offrant à Israël un dernier « cadeau » avant de quitter le pouvoir, ou a d'autant plus de mal à le comprendre qu'il avait été le premier à qualifier de « stupide », en mars, le projet de fermeture de la mission de l'OLP. Certes, le secrétaire d'Etat avait jugé, à juste titre, « régnants » les récents propos d'Abou Abbas, le « cheveu » du dévouement de l'Achille Lauro et d'un citoyen américain avait été assassiné. Mais telle n'est pas la raison de la décision, de la réunion d'Alger, que ce sinistre épisode ?

La décision du département d'Etat sera durement ressentie par tous ceux qui, chez les Palestiniens comme dans le monde arabe, prônent la sagesse et le pragmatisme. Toute la stratégie menée, ces derniers mois, par Yasser Arafat et les « modérés » de l'OLP ne visait qu'un seul objectif : désarmer la violence et profonde prévention que l'Amérique nourrit envers la centrale palestinienne.

La réaction mitigée de Washington à la reconnaissance implicite d'Israël par l'OLP jugée « ambiguë » quoique « encourageante » — avait déjà vivement déçu les dirigeants palestiniens, apparemment très surpris, de surcroît, par les éditoriaux négatifs de la presse américaine. Cette fois, les Etats-Unis risquent surtout de faire le jeu de tous les « radicaux » qui, après n'avoir accepté qu'à contrecœur la victoire de Yasser Arafat, attendent que celui-ci trébuche pour reprendre le haut du pavé.

En Israël, où l'on a accueilli le geste américain comme une divine surprise, la droite sera ravivée par l'intransigence de son grand allié. En revanche, l'Union soviétique devrait dénoncer le « durcissement » américain. Après avoir été au-devant des désirs de Washington, en conseillant pendant des mois la modération à Yasser Arafat, M. Gorbatchev a de bonnes raisons d'estimer aujourd'hui qu'il n'a pas été payé de retour.

M 0147 - 1128 0 - 4,50 F



3790147004500 11290

Epreuve de force dans les transports parisiens

La CGT cherche à étendre le conflit du RER au métro et aux autobus

Tandis que le trafic était arrêté sur les lignes A et B du RER, à Paris plusieurs ateliers du métro et plusieurs dépôts d'autobus ont été bloqués, lundi 28 novembre, à l'appel de la CGT qui a provoqué la paralysie de plusieurs lignes. La plupart des assemblées générales réunies lundi matin dans les ateliers du métro et du RER avaient décidé de continuer le mouvement malgré les dernières propositions salariales faites dimanche par la RATP. Une épreuve de force est désormais engagée entre M. Rocard et la CGT (pages 43 et 48).

Quatre stratégies pour la droite

par Jean-Marie Colombani

Sept mois après sa défaite, la droite refait surface. De façon inespérée, car elle ne le doit en rien à ses propres forces : malgré les velléités d'un Alain Madelin, elle n'a pas encore procédé à l'analyse de ses échecs, alors même que paraît une remarquable réflexion en profondeur qui l'y invite (1). La tentation est grande, cependant, d'écarter tout effort de remise en ordre des partis et de remise en cause des idées, tant le gouvernement s'emploie à reconforter la droite : « une grève par jour », résume le RPR ; « gouvernement incapable », ajoute Charles Pasqua ;

« premier ministre fanfaron », renchérit Alain Madelin, tandis que chacun relève que la « paix sociale » figurait au premier rang des (rares) engagements du candidat Mitterrand, au printemps dernier. Cet engagement sera d'autant plus difficile à tenir, si l'on suit Charles Pasqua, que le PCF, via la CGT, est engagé dans une stratégie de « combat permanent » contre les socialistes, dans la perspective des municipales.

(Lire la suite page 8.)

(1) Le Monde publiera prochainement la critique de l'ouvrage de Jean-Louis Bourlanges, *Deuxième année* (Flammarion éditeur).

Après avoir longuement louché, ce qui avait semé la plus grande confusion — M. Arafat avait été lui-même jusqu'à se dire assuré qu'il obtiendrait un visa américain, — Washington a finalement refusé l'entrée du chef de l'OLP aux Etats-Unis, l'empêchant ainsi de s'adresser à l'Assemblée générale de l'ONU. La France a demandé aux Américains de reconsidérer leur décision, qui donne un coup d'arrêt à l'offensive diplomatique de l'OLP et a soulevé une vague de protestations dans le monde arabe.



Lire l'article de notre correspondant à Washington page 4

Face à la montée des nationalismes dans les Républiques baltes et au Caucase

Le plaidoyer pour l'union de Mikhaïl Gorbatchev

Le comité central du PCUS a ouvert, lundi 28 novembre, sa réunion plénière consacrée à l'examen des amendements à la Constitution de l'URSS. Parallèlement, les responsables estoniens ont réaffirmé leur volonté de souveraineté, qualifiée d'« inacceptable », samedi, par M. Gorbatchev et par le président du Soviet suprême. En Azerbaïdjan, cent mille personnes ont manifesté, lundi, dans les rues de Bakou, la capitale.

MOSCOU de notre correspondant

C'est fait. Dix jours seulement après que le Soviet suprême de l'Estonie ait proclamé la primauté de ses lois sur celles de l'Union soviétique, le président du Soviet suprême de l'URSS a annulé, samedi 26 novembre, cette décision en la déclarant contraire à la Constitution fédérale.

Au moment où le Caucase danse au bord du chaos, le pouvoir central a ainsi marqué sa volonté de ne pas laisser l'Union se défaire en une explosion de particularismes nationaux et de revendications locales.

Outre qu'elle était en ne peut plus prévisible, cette fermeté est cependant toute relative, car, beaucoup plus encore qu'à un réquisitoire contre les idées d'économie de subsistance, d'isolationnisme et de confédération, c'est à

un plaidoyer pour l'Union et la réforme de l'Union que s'est livré, samedi, M. Gorbatchev.

Prisant la parole à l'issue de la réunion du présidium et s'adressant en réalité au pays entier, puisque son discours a été intégralement diffusé dimanche soir par la télévision, le secrétaire général n'a en effet pas caché que l'URSS faisait face à une « crise », car ce qui s'est passé en Estonie n'est pas « seulement », a-t-il dit, un phénomène estonien.

BERNARD GUETTA

(Lire la suite page 3.)

L'offensive pour le contrôle de la Société générale

Les assureurs publics dans la bataille

La bataille autour de la Société générale entre dans une nouvelle phase, ouvertement politique.

Dans une déclaration à la Tribune de l'Expansion (28 novembre), M. Bérengovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, affirme qu'« il n'est pas question de substituer un parti [le PS] à un autre [le RPR] » dans le capital des privatisées, mais il prône néanmoins dans ce domaine « un véritable pluralisme ». « Il faut aujourd'hui que les participants aux noyaux durs [des blocs d'actionnaires stables mis en place par M. Balle-

dur lors des privatisations] retrouvent leur liberté. »

Afin de renforcer le poids des actionnaires publics dans le capital de la Société générale et de maintenir ainsi l'équilibre entre public et privé, le Rue de Rivoli révisé à un montage avec le GAN et le groupe bancaire du Crédit industriel et commercial (CIC). Lundi matin, l'action Société générale, très demandée à la Bourse de Paris était en hausse de 2,5 %, à 552 F.

(Lire page 27 l'article d'ERIK ISRAELWICZ.)

Un entretien avec M. Jacques Lafleur

« Un acte majeur a été accompli pour la paix en Nouvelle-Calédonie »

Poursuivant sa visite en Nouvelle-Calédonie, M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, a été reçu, dimanche 27 novembre, à Hienghène, par M. Jean-Marie Tjibaou, maire de la commune, avant de rencontrer les enseignants locaux.

A Nouméa, le président du RPR, M. Jacques Lafleur, député RPR, qui ne s'était plus exprimé depuis le référendum du 6 novembre, a répondu à nos questions sur l'avenir du territoire.

NOUMÉA de nos envoyés spéciaux

« N'êtes-vous pas inquiet pour l'avenir des accords de Matignon que le « non » fait emporter dans la communauté calédoise au référendum du 6 novembre ?

« C'est une mauvaise analyse. Le vote ne s'est pas fait contre les accords de Matignon, mais contre le référendum lui-même. Il y a eu des interventions qui ont fait beaucoup de mal. La polémique autour des événements d'Ouvéa a été exploitée ici. Les gens ont oublié le sens des accords et ont

fait un contresens sur le référendum, dont ils ont pensé qu'il remettait en cause le référendum précédent de 1987. Ils croyaient que c'était un référendum pour ou contre l'indépendance.

« Selon vous, une majorité de calédois soutiendrait les accords ?

« Ils ont de nouveau un doute. J'ai été déçu par l'oubli — que j'espère momentané — de ce qui s'est passé à Matignon.

Propos recueillis par FRÉDÉRIC SOBIN et DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 11.)

PRIX MEDICIS

CHRISTIANE ROCHEFORT

La porte du fond ROMAN

GRASSI

Le Monde

ÉCONOMIE

L'industrie française de la mécanique en panne de compétitivité

L'électronique mondiale

La chronique de Paul Fabra : la « liquidité » de la Caisse des dépôts

Pages 23 à 26

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,80 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$; Espagne, 160 pes. ; Grèce, 80 p. ; Italie, 1,700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 fr. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Singapour, 336 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,50 S. ; USA, 1,50 \$; USA (West Coast), 2 S.

Débats

Pour de véritables services publics

Si vous fabriquez des automobiles ou des détergents, vous êtes un agent économique et votre rémunération dépend de votre productivité et de votre capacité de vendre. Si vous êtes médecin ou infirmière dans les hôpitaux, enseignant ou chercheur, vous n'êtes pas un agent économique, vous êtes une charge pour l'Etat et vos conditions de travail et de rémunération dépendent de la manière dont ce père de famille équilibre ses recettes et ses dépenses.

Il est vrai qu'on parle volontiers en France de service public. L'expression pourrait signifier que certaines fonctions commandent si directement l'avenir économique, la sécurité des personnes et la justice sociale qu'elles sont considérées comme prioritaires, comme d'intérêt général. Mais ce qui se passe est le contraire : les tâches de service public sont gérées comme une partie de l'économie domestique de l'Etat.

Celui-ci, comme tout particulier, peut décider une année de dépenser plus pour les vacances et, l'année suivante, davantage pour l'éducation des enfants, mais ces variations doivent toujours se placer à l'intérieur de l'équilibre de ses ressources et de ses dépenses. Comme l'ensemble des catégories sociales exercent des demandes sur l'Etat, il en ressort que le secteur public se demande à lui-même - en tant que « budgetaire » - une partie des efforts, tandis que le secteur privé le demande à l'Etat et à l'ensemble de la collectivité. Ce caractère « domestique » du secteur public est rendu manifeste par la grille, générale des fonctionnaires qui vise à mettre de l'ordre dans les dépenses du ménage.

Ajoutons enfin, qu'une légitime attention est portée, dans le secteur public, aux rémunérations les plus faibles, ce qui conduit à faire financer ce type d'augmentations par les catégories classées le plus haut. Nous arrivons ainsi à la conclusion

par ALAIN TOURAINE

que les catégories les plus hautement qualifiées employées dans les services publics - enseignement et santé, en particulier - qui commandent le plus directement l'avenir sont aussi celles qui reçoivent la rémunération relative la plus faible et dont la situation s'est le plus dégradée depuis le début de ce qu'on nomme la crise.

Ce qui est la traduction sociale de la chute générale des investissements dans une société qui a répondu aux difficultés économiques non par des restrictions de la consommation marchande mais par un certain renoncement à l'avenir. Ce qui s'est traduit aussi bien par le succès des idéologies de la post-modernité que par la forte dégradation de l'enseignement et des hôpitaux publics ou par l'enrichissement de la vie collective par la consommation privée.

Diversifier

Il est évident qu'il faut diversifier cet immense ensemble hétéroclite qu'on appelle le secteur public, c'est-à-dire modifier constamment la position des diverses catégories professionnelles sur une échelle générale qui se doit pas avoir d'autre unité que d'être libérale en France. Mais cette diversification peut avoir des conséquences négatives si elle favorise seulement les groupes capables d'exercer sur l'Etat central les pressions les plus fortes, comme les enfants qui obtiennent davantage de leurs parents à force de leur rendre la vie impossible. Ce qui se passe en partie déjà, car l'économie domestique de l'Etat n'est modulée que par le clientélisme et par le chantage.

Faut-il donc que toutes les catégories, et surtout celles qui portent le plus évidemment par leur travail l'avenir du pays, se mobilisent en

permanence pour obtenir des améliorations de leur situation ? L'expérience montre que cette méthode est parfois la bonne : les infirmières ont obtenu des avantages, encore insuffisants, mais déjà importants, et l'opinion publique les a chaleureusement soutenues, car rien n'est plus important pour elle que la santé et la qualité des soins aux malades. Mais, d'une part, les professions de l'enseignement et de la santé ont, peut-être en partie à cause de leur profession même, une assez faible capacité d'action collective et, d'autre part et surtout, admettre une telle méthode de détermination des salaires revient à passer du secteur public dans le secteur privé.

Pourquoi pas ? dira-t-on, et on peut parfaitement imaginer que les hôpitaux de demain soient gérés par des mutuelles, des compagnies d'assurances ou des sociétés de services de santé, comme c'est en partie le cas aux Etats-Unis. Mais il existe des arguments très forts en faveur de l'autre solution, c'est-à-dire de la création de véritables services publics. L'enseignement, la santé, la sécurité, sont des secteurs d'activité considérés par la population comme prioritaires. Ils doivent donc sortir de l'économie domestique de l'Etat pour devenir des services publics plutôt que des services privés. Ajoutons cependant que l'existence d'un secteur privé à généralement des effets positifs pour le secteur public lui-même, qui ne doit pas être confondu avec un monopole.

La mode est aujourd'hui à dire que la crise est finie et que tout va mieux que l'on ne pensait. Les universités, disait-on, allaient mal ; tout d'un coup, leur situation est peinte en couleurs plus claires, et on nous dira demain que tout va pour le mieux dans les hôpitaux ; il ne nous manque que quelques prix Nobel. Ce qui permet à la société française de continuer à continuer à considé-

rer comme activités de pointe celles qui répandent, à coups de spots publicitaires, les progrès les plus dérisoires mais qui ont l'expression marchande la plus directe.

Il ne s'agit pas ici d'un débat entre la droite et la gauche, mais entre le passé et l'avenir. Si nous voulons entrer dans une société post-industrielle moderne, il faut que nous posions les investissements dans les secteurs tertiaires de haute technologie, dans les services aux entreprises certes, mais surtout dans les services aux personnes.

Pays flottant

Le redressement et la réorganisation de nos hôpitaux, de nos universités, de nos centres de recherche et de nos écoles sont une priorité, d'autant que le sauvetage et l'amélioration de notre système de sécurité sociale dépendent en grande partie des progrès qui seront faits dans l'enseignement - pour diminuer le chômage - et dans les soins médicaux pour prévenir et guérir les maladies les plus cruelles.

Notre pays flotte ; il s'est détaché des anciennes images de l'avenir qui s'étaient perverties ou qui avaient déjà. Doit-il vivre sans souci de l'avenir ? En réalité, il est trop tard pour discuter de cette question ; les pressions de l'extérieur sont trop fortes, et déjà, reconnaissons-le, nous avons opéré un redressement partiel dans le domaine de la recherche. Mais on ne pourra pas différer très longtemps l'indispensable transformation des statuts professionnels, des rémunérations ou des conditions de travail des personnes et de la gestion des établissements dans les domaines qui doivent être reconnus comme prioritaires, parce qu'ils commandent le plus directement la modernisation économique et la participation sociale.

HUMEUR

La honte

par YVES TYL (*)

J'ai honte. Honte d'être fonctionnaire, M. Barre - l'a-t-il oublié ? - nous a suffisamment traité de nantis. Honte d'avoir atterri une semaine malade dont M. Rocard me plaint mais qu'il ne peut soigner. A côté des malades du SIDA et des accidents de la route, il y a les fonctionnaires, nantis, mal aimés et mal payés.

J'ai honte de ne contribuer qu'à 1,05 % de mon salaire à l'allocation chômage - dont je ne relève pas. Et je m'avise à conserver depuis toujours mon indemnité forfaitaire de 13,33 F par mois, qui correspond à 0,08 % de mon traitement brut.

J'ai honte d'être enseignant et d'avoir trop de vacances alors que les infirmières en ont si peu.

Honte d'être un professeur car le niveau scolaire baisse. Les examinateurs des concours l'ont toujours dit et redit depuis sans doute que les concours existent. Honte d'être un professeur de collège car l'échec scolaire y est patent, ne diminue jamais, s'aggrave même probablement - tous les journalistes l'affirment - et que cela empêche mes ministres successifs de réussir leurs 80 % au bac.

Honte d'avoir des diplômes qui ne servent à rien. A quoi bon être docteur de l'Université pour enseigner les sixièmes et les classes préparatoires à l'apprentissage ? Et certains de mes camarades docteurs sont instituteurs à 6 400 F. Honte d'avoir perdu du temps à préparer une thèse alors que mon directeur me faisait comprendre que je n'en avais pas le droit, en collège.

J'ai honte d'avoir de si modestes revenus, car mes frères et amis me regardent de haut, moi le minable, avec leurs salaires d'ingénieurs.

Honte de voter à gauche alors que cela ne sert à rien et que la gauche est pour les ringards d'un siècle dépassé.

Honte d'être citoyen car je dois enseigner la morale civique, que le vote est un devoir civique et qu'un premier ministre prêche l'abstention.

Et quoi encore ? Je regarde mes hontes personnelles pour moi : chrétien qui se moque de Scarses, pratiquant qui ne rêve pas charismatique, membre d'une Eglise qui n'obéit pas à mon évêque comme à un adjutant... Et je ne parle pas de l'art car j'ai honte de ne pas courir après le mot, de la littérature car j'ai honte d'être un académicien véreux et d'écrire sans japper après toutes les soupes me mortifiées, de la télé dont la bêtise affichée qui se vend si bien auprès de mes compatriotes français m'humilie...

Devant tant de hontes accumulées, puis-je encore vivre ? Et je devrais encore, moi l'enseignant, bénéficier d'une si longue ligne de vie alors que les PDG auront depuis longtemps leur infarctus...

Il est vrai que j'étudie, en ce moment, l'histoire de la France en 1940. N'y aurait-il personne qui me dise : l'espoir existe quand même ?

(*) Docteur en histoire, professeur de collège.

UNION SOVIÉTIQUE

Questions sur un emprunt

QUATRE européens, dont la France, vont donc consentir à l'Union soviétique des ouvertures de crédit de 9 milliards de dollars. Il s'agit d'aider au succès du développement économique de son pays voulu par M. Gorbatchev. C'est un acte de haute politique conduit d'un commun accord qui n'exclut pas les rivalités et les compétitions par les principaux pays de la Communauté.

Il faut souhaiter qu'il en résulte une amélioration du niveau de vie du citoyen soviétique à défaut d'une démocratisation du régime, puisque M. Gorbatchev a pris soin de nous assurer, dans un entretien avec le journal communiste italien *l'Unità*, que « la démocratisation en Union soviétique est tout le contraire d'un rapprochement avec la démocratie occidentale ».

Est-ce faire preuve de mauvais goût d'évoquer à cette occasion les milliards de francs-or octroyés, il y a quatre-vingts ou quatre-vingt-dix ans, à une première modernisation de la Russie et qui sont devenus perte sèche ? La biennas diplomatique étant de rigueur, il est peu probable qu'on évoque devant les

par FRANÇOIS DE ROSE (*)
Soviétiques ce fâcheux précédent. Mais si l'on ne parle plus du passé, il serait intéressant de connaître les dispositions prises par nos ministres pour que ces facilités accordées à M. Gorbatchev soient également à notre avantage.

Payer deux fois ?

La première de ces préoccupations est dictée par le souci que les sommes, ainsi avancées, n'aient pas pour effet de libérer, en contrepartie, des crédits pour l'effort d'armement de l'URSS dont tous les ministères de la défense occidentaux, y compris M. Chevènement, nous assurent qu'il ne montre aucun ralentissement. C'est là une garantie difficile à obtenir. Mais ne serait-il pas possible de subordonner la mise à la disposition effective des crédits à un accord à intervenir à la conférence sur le désarmement classique en Europe par lequel la réduction

des supériorités du pacte de Varsovie aurait fait l'objet d'une programmation satisfaisante et d'engagements formels ? Il y aurait là une précaution minimum à prendre, sauf à admettre que M. Genscher est déjà devenu le ministre des affaires étrangères d'un gouvernement européen qui n'existe pas.

La seconde préoccupation touche aux conditions des prêts à intervenir qui, par l'intermédiaire des banques, retomberont sur l'épargnant. Aussi aimerait-on poser deux questions qui peuvent intéresser nombre de Français en cas où les banques auxquelles ils confient leurs économies seraient incluses dans le groupe qui va prêter ces milliards.

Quelles dispositions sont prévues pour que les entreprises qui vont participer à ces « joint ventures » en URSS puissent rapatrier des bénéfices éventuels ?

Le taux de change applicable à ces transferts sera-t-il bonifié en retour à la fibre ? La question est importante car si c'est notre gouvernement qui garantit l'honnêteté du change, cela revient à dire que c'est le contribuable qui viendra au secours du prêteur. C'est-à-dire que nous paierons deux fois.

(*) Ambassadeur de France.

Au courrier du Monde

RÉFUGIÉS

Iles sans nom à Hongkong

Hongkong recouvre deux cent trente-six îles : certaines n'ont pas de nom, pas de moyen de transport. « Il n'y a rien à voir là-bas ! », vous dit-on. Il faut une autorisation gouvernementale pour s'y rendre. Là-bas... il y a les autres : le caractère pour prisonniers et aussi pour réfugiés du Vietnam du Nord, dans les camps : ces camps « fermés » depuis 1952...

Sur le débarcadère, un camion du gouvernement m'emmena. Surprise : barbelés en trois exemplaires, gardes militaires, miradors. Tout est béton. Sans les baraquements, on croirait à une piste d'atterrissage. C'est un carré d'herbe, par un arbre. Camp déshumanisé. J'y entre, laissez-moi passer au garde militaire. Sur votre gauche : c'est « la prison de la prison ».

Tous les bâtiments, tels que les cuisines, l'infirmerie, le terrain de sport, sont isolés de barbelés. Superficie totale : un kilomètre carré. Nombre de réfugiés : trois mille. Chemin libre : une allée principale (surveillée) et dix baraquements de part et d'autre. Chaque baraque-

ment comprend trois cents personnes. Je les trouve si petits qu'un réfugié m'explique qu'il y a trois étages à l'intérieur. En fait ces « étages » ne sont qu'une superposition de planches (ou lits) sur trois niveaux. Les sanitaires : un seul carré de béton faisant office de toilettes ou W.C. est situé au fond de chaque baraque, valable pour hommes, femmes et enfants. Un pour trois cents. Chacun a arrangé son petit nid sur les planches ; niveau inférieur réservé aux familles, niveau moyen réservé aux couples, niveau supérieur réservé aux célibataires.

Puis je visite l'école, pièce de trente mètres carrés pour quarante-cinq adultes apprenant le français. Cours exclusivement réservés aux réfugiés ayant un petit espoir de partir dans des pays francophones. Rude sélection. Certains ont leur famille au Vietnam. Le courrier qui part du camp est tamponné, au dos de l'enveloppe : « Ne venez pas ici, c'est une prison ! »

GÉRALDINE BRUN, infirmière suisse.

PHARMACIENS

Investissement et revenu

Vous avez publié dans votre journal, daté 19 novembre, un article intéressant, signé Anne Chemin, concernant la rémunération des pharmaciens. Elle rappelle qu'avec un chiffre d'affaires moyen de 3,4 millions de francs par an, une bonne partie des pharmaciens est à l'abri de la faillite, même si leur salaire ne représente que 5 % du chiffre d'affaires. Mais l'objet de mon courrier concerne surtout le cas le plus défavorable : celui d'un couple gérant une pharmacie avec un chiffre d'affaires annuel de 1,8 million de francs et qui rembourse 276 000 francs de prêt par an, n'obtenant ainsi qu'un salaire annuel de 90 000 francs. On oublie alors, que le remboursement de la dette est une forme de revenu qui n'apparaît, bien sûr, que lors de la cession d'activité. Cela pour signaler qu'un cadre supérieur, même s'il gagne 350 000 francs par an, pourra difficilement acquérir un bien de 2 millions de francs en deux ans.

Ah, si tous les pharmaciens n'ont pas le même pouvoir d'achat (il a néanmoins, semble-t-il, augmenté de 14 % à 22 % entre 1984 et 1987), ce ne sont pas les salaires qui pourront s'apitoyer sur leur sort.

Georges CHAMBA.

La rencontre des talents

Adapter ses illusions à ses ambitions en vivant, étudiant et travaillant ensemble : telle est la philosophie de l'ISG. En France, aux Etats-Unis mais aussi en Asie, les professeurs de l'Institut conjuguent théorie et pratique pour former des professionnels confirmés et reconnus, comme les 5 000 anciens élèves partout dans le monde et à tous les postes.



Institut Supérieur de Gestion

BOULEVARD DE LA DÉFENSE 92000 NANTERRE
4, rue Lemaître - 75116 Paris - Tél. : 45 55 91 71

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 08

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 60572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL Le Monde
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Foccart (1969-1982), André Lacroix (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.
Administrateur général : Bernard Wouis.
Rédacteur en chef : Daniel Vermet.
Correspondant en chef : Claude Salas.
ABONNEMENTS PAR MINITEL 36-15 - Tapes LEMONDE code d'accès ABO

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Republié par les microfilms et Index du Monde au (1) 42-47-99-81.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composés 36-15 - Tapes LEMONDE

Le Monde
PUBLICITE
5, rue de Valenciennes, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	MORILLE	SURSE	AUTRES PAYS
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1337 F
9 mois	954 F	1089 F	1404 F	1952 F
1 an	1200 F	1380 F	1800 F	2500 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner RENVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus.
Changements d'adresse : émettez un avis de changement de domicile avant leur départ, deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois

6 mois

9 mois

1 an

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Localité : _____

Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Etranger

La visite à Paris du chef de la diplomatie yougoslave

« Nous avons définitivement rompu avec le dogmatisme » nous déclare M. Budimir Loncar

Le chef de la diplomatie yougoslave, M. Budimir Loncar, fait, lundi 28 et mardi 29 novembre, une visite officielle à Paris. Il aura des entretiens avec son homologue français, M. Roland Dumas, ainsi qu'avec MM. Mitterrand, Rocard et Fabius. M. Loncar a accepté de répondre à nos questions.

La Yougoslavie est confrontée à de graves problèmes économiques. Comment voyez-vous l'avenir de votre pays ?

Je pense que notre situation est difficile, mais on essaie de la résoudre d'une façon beaucoup plus dramatique qu'elle ne l'est. Ces difficultés économiques constituent actuellement notre préoccupation majeure, et la situation comprend à la fois des éléments positifs et négatifs. Le positif est lié aux échanges commerciaux avec l'étranger. Nous avons réparti cette année à accroître nos exportations de 11,5 % tandis que les importations n'ont progressé que de 5,5 %. L'augmentation des exportations n'est faite vers les pays du monde développé, les pays auprès desquels nous sommes le plus endettés. Le déficit commercial persiste, mais il est relativement faible. Nous constatons cependant une amélioration des recettes des services et du tourisme, et notre balance des paiements devrait afficher un excédent d'environ dix milliards de dollars. Nos réserves de devises ont augmenté de 50 % et tous les remboursements liés à notre dette extérieure, qui a été restructurée, ont été cette année honorés.

C'est négatif, trois choses : un taux de croissance très faible, qui a même diminué de 1 % entre 1986 et 1987, l'inflation qui approche 200 %, et les salaires réels qui ont diminué de 8 à 10 % au cours de l'année passée. Cela n'est pas sans influence sur la motivation des travailleurs, sauf dans les branches économiques tournées vers l'exportation. Mais le fait important est que nous soyons parvenus cette année à un consensus idéologique et politique sur de nouveaux principes éco-

nomiques reposant sur les critères de l'économie de marché. Ils ont été adoptés la semaine dernière, dans le cadre de changements constitutionnels. Néanmoins nous sommes toujours aujourd'hui dans un système contractuel, avec des entreprises qui ne marchent pas bien, ce qui est nuisible à la vitalité de l'économie.

Nous venons d'entrer dans une période d'inquiétude, de mécontentement, de non-paix. L'inquiétude souligne la nécessité des changements, même si elle engendre parfois des réactions excessives qui se manifestent sous la forme d'activités partisans des républiques et des régions. Ce mécontentement, disons négatif, s'exprime en dehors des institutions existantes et c'est regrettable. Mais cela montre que les structures existantes sont dépassées.

L'inquiétude dont je parle nous a fait prendre conscience du besoin de réformer le système économique et constitutionnel. Evidemment, il existe certaines divergences, mais ce qui est essentiel, c'est qu'on ait décidé de régler définitivement les comptes avec le dogmatisme. Souvent ce dogmatisme apparaissait sous des formes pseudo-révolutionnaires, mais qui étaient en fond contre-révolutionnaires et régressives.

Trois réformes ont été adoptées : économique, constitutionnelle et celle du parti. Il fallait d'abord gagner la bataille pour l'économie de marché à laquelle certaines forces étaient opposées. Au nom d'une justice sociale, elles défendaient des positions dépassées. De cette bataille est sortie la nécessité de réformes de la Constitution et du parti.

Quarante-neuf amendements ont été votés, soit six tiers de la Constitution. Ils visent à réduire les prérogatives de l'Etat dans l'économie, à libérer, disons, les entreprises, à une plus forte intégration au niveau de la Yougoslavie, et à redéfinir, dans le cadre d'un nouvel espace pour l'initiative privée, la notion de propriété et notamment à l'avenir, celle-ci sera pluraliste : sociale, coopérative ou privée, étran-

gère ou mixte. Nous entendons libéraliser aussi nos rapports avec l'étranger, de façon à nous ouvrir au marché et à l'économie internationale, à créer des conditions particulières.

Les réformes adoptées la semaine dernière en Yougoslavie visent à créer une économie de marché et des conditions favorables aux investissements étrangers. Selon M. Loncar, l'idéologie a peut-être freiné le développement économique...

Régler le problème de la Serbie

On observe depuis plus d'un an en Yougoslavie une vague de tensions interethniques, une réurgence des nationalismes, serbe et albanois en Kosovo par exemple. Cette situation est-elle dangereuse pour l'avenir de la fédération ? Son unité est-elle compromise ?

Je n'ai pas peur. Nous sommes un pays multinationnel où le degré de développement varie fortement d'une région à l'autre. Le niveau de développement de la Serbie est à peu près égal à celui de l'Europe centrale, tandis que le Kosovo est à un niveau proche de celui de l'Albanie, donc de la partie la moins développée de l'Europe. Par ailleurs, notre système fédéral est très avancé. Nous sommes allés si loin que nous avons anticipé l'Europe du futur ! Mais la faiblesse principale du système que nous avons choisi est sa conception très démocratique de

l'autogestion et des décisions consensuelles. Elle engendre des éléments négatifs comme la bureaucratie dans les républiques et les régions, ce qui a généré des compor-

tements partisans. Car une économie décentralisée et bureaucratique à la fois est la source principale de toutes les erreurs. C'est pourquoi je pense que la bataille historique, essentielle, a été gagnée avec le passage vers une économie de marché. L'enthousiasme pour ces réformes varie d'une région à l'autre. La Serbie était pressée de voir ce pas franchi. Le Kosovo, lui, continue à demander une aide financière croissante supérieure à celles des autres républiques, de même que la Macédoine, autre région peu développée. C'est à travers ces contradictions économiques que sont apparues des difficultés ethniques.

Deux mots maintenant sur la question spécifique de la Serbie et du Kosovo. Le Kosovo était, au dixième au quinzième siècle, avant l'arrivée des Turcs dans les Balkans, le centre de la culture et de la conscience nationale serbe. Les Albanais, venus dans cette région principalement au siècle dernier, y sont aujourd'hui majoritaires en raison d'un taux démographique très élevé. Il faut dire également que ce peuple a eu, lui aussi, dans le passé des difficultés, des malheurs. Dans la nouvelle Yougoslavie, le principe de l'égalité en droit des peuples et des nationalités a été élevé à un niveau qui n'existe nulle part ailleurs dans le monde. Le Kosovo, de par la Constitution de 1974, fait partie de la Serbie avec certaines caractéristiques d'autonomie. Les Albe-

nais, majoritaires, sont naturellement au pouvoir. Ils ont oublié qu'ils sont partie constituante de la Serbie, et la Serbie a posé la question de l'égalité en droit en tant que république. Le processus d'émancipation a été très rapide au Kosovo. Dans le sillage de cette conscience nationale se sont développées aussi des idées séparatistes et d'union avec l'Albanie voisine. Les minorités serbe et monténégrine se sont senties discriminées. Une grande partie de leurs membres ont déménagé.

Il faut avant tout régler maintenant le problème de la Serbie, de façon qu'elle ait les mêmes caractéristiques que les autres républiques. Les régions autonomes - le Kosovo et la Voïvodine - doivent avoir les mêmes systèmes judiciaires et législatifs, une défense commune, les mêmes votes sur les relations internationales. Cela dit, elles seront représentées dans les mêmes proportions qu'aujourd'hui au Parlement fédéral et dans d'autres instances.

La Yougoslavie a vécu ces dernières semaines de grandes manifestations publiques, mais il n'y a pas eu de morts, il n'y a pas eu d'excès. Elles se sont déroulées toutes dans un calme civique. Ce qui ne veut pas dire que j'approuve tous les slogans qui ont été entendus lors de ces meetings.

Le plus près possible de la CEE

Comment envisagez-vous les relations de votre pays avec l'Europe de 1993 et la France - économiquement et politiquement ?

Ce sera l'un des thèmes les plus importants des conversations que j'aurai avec MM. Dumas, Rocard, Mitterrand et les autres personnalités que je vais rencontrer. L'Europe et le monde sont à un carrefour. Les perspectives positives ne sont pas sans défis ni difficultés. Surtout pour les petits pays éloignés du centre développé. L'avenir de l'Europe dépendra plus que jamais des Européens eux-mêmes. Mais l'Europe ne peut négliger le monde

dans lequel elle vit, avec son interdépendance croissante. Ce qui se passe dans toutes les parties de l'Europe est important en URSS et dans les autres pays socialistes. Le plus important actuellement est le cours des réformes en URSS, car cela change aussi les approches de la politique de sécurité et la poursuite de la détente.

La CEE sera, à partir de 1993, la plus grande puissance mondiale du point de vue économique, ce qui lui donne une voix plus importante. L'Europe peut évoluer de différentes manières : elle peut apparaître comme la force du rapprochement, qui va déterminer et intégrer l'Europe dans sa totalité, sans oublier les différences historiques, idéologiques et politiques. Une telle communauté européenne ouvrirait de grandes perspectives pour tous, la Yougoslavie incluse. Etant hors des blocs, la Yougoslavie aurait des avantages et a déjà avec la Communauté des liens établis. C'est pourquoi nous sommes déterminés à accroître le renforcement des relations avec la Communauté. Les conditions sont bonnes.

Si, malheureusement, la CEE prenait une autre direction, si, comme partie la plus développée de l'Europe, elle se donnait un droit d'exclusivité sur le système socio-politique, les possibilités seraient moindres mais existeraient toujours.

Pour conclure : notre orientation est d'entrer dans le processus européen d'intégration, de nous porter le plus grande participation possible dans la division internationale du travail, surtout dans les productions spécialisées, surtout aussi dans le domaine d'Europe, encore plus aussi dans le domaine de l'utilisation des moyens financiers - banque européenne incluse - et de régler mentent tout cela d'une manière politique en tant que pays non alignés européen et méditerranéen. Nous voulons être le plus près possible de la CEE, mais nous voulons aussi rester nous-mêmes.

Propos recueillis par ALAIN DEBOVE.

Face à la montée des nationalismes dans les Républiques baltes et au Caucase

Le plaidoyer pour l'union de Mikhaïl Gorbatchev

(Suite de la première page.)

A un niveau ou à un autre, et à cet égard, cela s'est également manifesté dans d'autres républiques, et la rapidité avec laquelle se répandit et s'intensifia le mouvement contestataire explique sans doute que M. Gorbatchev ait consacré l'essentiel de ses longs discours à réfuter les thèses estoniennes.

Son ton était plus passionné que polémique. Il argumentait plus qu'il ne condamnait ; prenait constamment soin de souligner qu'une réforme des liens entre les Républiques était indispensable et en préparation - bref, c'était l'appel à la raison, presque au second pas puisque c'est l'occasion, a-t-il dit, d'appeler toute la population du pays à une extrême responsabilité.

Premier point discuté par M. Gorbatchev : les (ex)-amendements à la Constitution estonienne stipulant qu'étaient désormais « propriété exclusive » de la République la terre d'Estonie, ses ressources naturelles, ses eaux ainsi que ses équipements collectifs, ses entreprises, ses immeubles et ses banques. « Il s'agit là, s'exclame le secrétaire général, d'une déviation de fond vis-à-vis de la Constitution (fédérale) car la terre et les ressources naturelles « appartiennent à la nation soviétique dans son entier et sont la propriété exclusive de l'Etat (fédéral) ».

Ces dispositions constitutionnelles, poursuit-il, sont le fondement du « fonctionnement de l'économie du pays comme un ensemble unique », et, à s'éloigner de ce principe fondamental, on supprimerait toute « possibilité de conduire une politique socio-économique générale ».

Est-il sage, demande M. Gorbatchev, de parler sur la sécession quand l'intégration, la division du travail, la coopération, sont devenues les tendances dominantes dans le monde et quand c'est précisément sur la base de l'addition des moyens et ressources que de nombreux pays font une percée vers de nouveaux niveaux de qualité ?

Si nous prenons la route de la division, dit-il encore, en soulignant par là même à quel point le débat est ouvert, cela ralentirait notre développement, aboutirait à d'énormes pertes et se répercuterait sur tout le bien-être matériel au développement spirituel. Cette approche va à l'encontre de tout le processus de la « perestroïka », de la réforme économique et de la démocratisation (...).

En doute-t-on ? Il ne pourrait y avoir, rétorque à l'avance le secré-

taire général, d'autonomie comptable des républiques sans autonomie comptable des entreprises. Or, si ces entreprises, dit-il, deviennent propriété des républiques au lieu d'être une propriété publique gérée par les collectifs de travailleurs, il n'y aura pas de développement de l'autogestion.

Raisonnement imparable, mais l'ennui est que M. Gorbatchev ignore la réalité de plus en plus nette : les peuples de l'Union soviétique se soucient beaucoup plus d'affirmer leurs républiques que de promouvoir l'autogestion. C'est là une radicale différence d'approche, et le problème est qu'on pense dans l'entourage de M. Gorbatchev que les peuples « savent faire leurs comptes ».

On y compte, en d'autres termes, que le sentiment national, les « émotions », comme on dit, ne l'emportent, en définitive, pas sur les froids calculs d'intérêt et ce raisonnement sous-tend tout le discours de M. Gorbatchev.

Et encore autre chose, en est-il maintenant à dire : comment peut-on envisager de diviser les chemins de fer, les services aériens, la distribution électrique, le système de répartition du gaz et du pétrole, les grandes unités de productions métallurgiques et de machines-outils ?

Contre-proposition

Cela est virtuellement infaisable », répond-il, en expliquant qu'en revanche c'est « non seulement les républiques, mais même les régions, les villes et les quartiers qui devraient avoir la charge des industries légères et d'alimentation, des transports locaux, des établissements médicaux et scolaires et de la restauration publique ».

On sent, très clairement, la contre-proposition d'annoncer. Des le début de son discours, M. Gorbatchev a longuement expliqué qu'il fallait « partir de l'idée de base qu'on ne peut pas tabler sur un succès si l'entreprise de transformation de la société ne prend pas en considération les intérêts de toutes les nations vivants dans notre vaste pays ». « C'est un postulat politique, a-t-il dit d'emblée, qu'il est d'une nécessité vitale d'assurer le soutien à la « perestroïka » de toutes les nations et nationalités [car] les leçons de l'histoire, y compris de l'histoire récente, le demandent ».

Plus loin, il a rappelé qu'un plan du comité central devrait défi-

ner, l'année prochaine, une nouvelle politique de nationalisme. La résolution énonçant les décisions estoniennes stipule enfin dans le même temps que « la prochaine étape de la réforme politique » devra mettre au point « des mesures visant à assurer les intérêts politiques, sociaux et économiques des républiques constituantes, et à élargir et affirmer leurs droits souverains au sein de l'Union des républiques socialistes soviétiques ».

Antidote des apparences, le débat continue et M. Gorbatchev va, par exemple, jusqu'à dire qu'il « partage l'indignation des camarades estoniens devant la manière cavalière dont certaines agences centrales se sont comportées en matière d'environnement ». Ces camarades, dit-il, expliquent que c'est cela qui les a poussés à prendre leurs décisions, mais « cela ne s'est pas passé seulement en Estonie, et, puisque nous avons une préoccupation commune pour les problèmes écologiques, nous devons agir ensemble ».

Et comme pour mieux faire saisir la perche, le secrétaire général déclare qu'il serait partisan d'un « lien économique » entre les républiques et les entreprises, que les recherches continuent à ce sujet, mais que les camarades estoniens sont allés trop vite en besogne. Suit une très longue démonstration économique, chiffres à l'appui, des avantages que l'appartenance à l'Union apporte à l'Estonie, de l'impossibilité dans laquelle elle se trouverait de maintenir son niveau de développement en faisant face seule au marché international, et M. Gorbatchev dénonce maintenant « l'idéalisation de la période bourgeoise des républiques baltes ou du passé d'autres régions ».

Avertissement

Le présidium applaudit à tout rompre, car ce qu'il dit là, c'est que les républiques et régions qui se souviennent de leur indépendance avec nostalgie auraient tort de le faire. Là, il ne convaincra ni les Baltes ni les Géorgiens, mais c'est la partie avertissement du discours. A plusieurs reprises, M. Gorbatchev explique en effet que « glasnost » et « perestroïka » ne doivent pas servir « l'extrémisme, la démagogie et l'irresponsabilité » auxquelles il faut au contraire s'opposer clairement. « Mais certains de nos camarades, reconnaît-il dans le même souffle, à la fois dans le parti et dans les soviets, ont pour ainsi dire jeté le galet devant l'idéologie populiste et ont craint de perdre leur autorité. Je

vais vous le dire : celui qui perd son autorité est celui qui renonce à ses positions de principe [sic] il est par conséquent nécessaire d'aller contre le vent ».

C'était dire dans quelle direction il souffle, et le présidium du Soviet suprême a apporté, samedi, un nombre important de modifications aux projets d'amendements à la Constitution du Soviet suprême doit adopter mardi - après une réunion, ce lundi, du comité central. Encore non détaillées, ces modifications tendent, dit-on, à apaiser les craintes sur la limitation de la souveraineté des républiques.

Ce sont ces craintes qui avaient donné le signal, il y a trois semaines, de la mobilisation des pays baltes et de la Géorgie où de nouvelles manifestations ont eu lieu durant le week-end. Dans le Caucase, deux diri-

geants azerbaïdjanais ont été limogés à Nakhitchevan et Kirovabad, les villes où ont eu lieu les plus graves violences antiarméniennes la semaine dernière.

Parallèlement, Moscou a ordonné l'arrêt de la construction par l'Arménie d'une mine d'aluminium dans le Haut-Karabakh, ce qui ne pourra que satisfaire l'Azerbaïdjan. Dans la Pravda de dimanche, enfin, le poète Evtouchenko a appelé les intellectuels d'Arménie et d'Azerbaïdjan à rechercher ensemble une solution de compromis au différend entre leurs peuples.

C'est le seul moyen d'éviter au Caucase de devenir l'Ukraine de l'URSS, et il ne fait guère de doute que c'est là un point de vue partagé par M. Gorbatchev.

BERNARD GUETTA.

POLOGNE

Le général Jaruzelski adresse une mise en garde aux Occidentaux

Les Etats socialistes ont « fait des progrès significatifs dans le domaine des droits de l'homme », qu'il est grand temps d'abandonner les critiques à leur encontre », a estimé, dimanche 27 novembre, le général Wojciech Jaruzelski.

Le dirigeant polonais s'exprimait devant la première conférence des présidents de Parlements européens, réunie du 26 au 28 novembre à Varsovie. Plusieurs députés occidentaux venaient d'y réaffirmer que, à leurs yeux, le rapprochement des deux Europes était intimement lié à l'instauration de « véritables démocraties » dans les pays communistes. Le général Jaruzelski a, par ailleurs, accusé l'Europe occidentale d'avoir « dressé un nouveau rideau de fer pour empêcher « la libre circulation des marchandises et des technologies ».

(A.F.)

UN CRI, UNE RÉVOLTE, DES MORTS.

Radio-Beur
Préface de Pierre Vidal-Naquet

OCTOBRE A ALGER

Seuil

Des témoignages.
Des informations.
Des prises de position.
Pour prendre date.

Avec la contribution de Pierre Vidal-Naquet et de Kateb Yacine.

79 F

Editions du Seuil

HUMOUR

La honte

J...

ourrier du Monde

DOSES

de l'Empire

BALE

O.A.B.C.

Proche-Orient

En refusant un visa à M. Arafat

M. Shultz tente de freiner toute évolution de la politique américaine au Proche-Orient

WASHINGTON
de notre correspondant

Redre son dernier service à Israël, et tenter de freiner, sinon de bloquer, toute évolution ultérieure de la politique américaine au Proche-Orient : moins de deux mois avant de quitter ses fonctions, le secrétaire d'Etat George Shultz a livré une manière de testament.

Sans se préoccuper outre mesure des réactions prévisibles des alliés des Etats-Unis, de l'Amérique ou de la colère du monde arabe, ni même de l'avenir des relations entre Washington et l'ONU, M. Shultz et à travers lui l'administration Reagan ont estimé nécessaire de traiter le chef de l'OLP en « terroriste » qui n'a pas droit à la parole. C'est, à court terme, une manière d'atténuer les pressions qui s'exercent sur Israël, de consolider le camp pour lequel les Etats-Unis protègent la politique de l'Etat juif, avec, vraisemblablement, de la part de M. Shultz, l'espoir que cette consolidation engagera l'avenir.

Officiellement, l'interdiction faite à M. Arafat de passer 24 heures à New-York pour y prononcer un discours devant l'Assemblée générale de l'ONU se fonde sur un argument « juridique ». La présence du chef de l'OLP sur le territoire américain, où se trouve le siège des Nations unies, constituerait « une menace pour la sécurité des Etats-Unis ». L'accord de siège conclu entre Washington et l'ONU ne prévoit d'ailleurs pas d'autres motifs au nom desquels le gouvernement américain pourrait s'opposer à la venue à New-York de représentants de pays membres ou d'observateurs auprès de l'organisation.

Cette considération de sécurité se trouve donc au cœur du long commu-

iqué publié par le département d'Etat pour justifier sa décision, et qui rappelle que M. Arafat dirige un mouvement dont certains membres ont commis des actes attentats à la vie de citoyens américains (voir l'article de Laurent Greilsamer). Mais c'est de toute évidence pour des raisons politiques que le visa demandé par M. Arafat a été refusé. Le conseiller juridique du département d'Etat, M. Abraham Sofaer, aurait lui-même estimé que, « juridiquement », il était tout aussi possible d'accorder que de refuser l'autorisation, et que la décision devait être politique.

Gestes « préparatoires »

Depuis plusieurs semaines, M. Shultz avait fait savoir qu'il n'avait « aucune espèce d'intention » de voir M. Arafat, tandis que ses porte-parole répétaient qu'une « éventuelle » demande de visa serait très soigneusement examinée. Plus récemment, Washington avait délibérément ignoré la demande, pourtant habituelle en des circonstances comparables, faite par l'ONU elle-même en lieu de demande de visa pour M. Arafat. Il avait donc fallu qu'un représentant de l'OLP dépose au consulat américain à Tunis le passeport de M. Arafat pour que le département d'Etat reconnaisse enfin qu'il avait été saisi d'une demande.

Mais, en dépit de ces déclarations dérobées et de ces gestes de mauvaise volonté, il semblait admis à Washington que la demande finirait par être acceptée. Faire la grimace, placer M. Arafat dans une situation un peu humiliante, et par la même occasion montrer aux organisations juives américaines qu'on n'ignorait pas leurs préoccupations, tout cela semblait

faire partie des mesures « préparatoires » à une décision positive, qui paraissait la seule possible. Les obligations américaines à l'égard de l'ONU, le souci de ne pas heurter de front les pays arabes modérés, et même les conseils amicaux dispensés par Mme Thatcher, qui, à Washington, avait mis en garde contre le danger de « déconvoquer » les Palestiniens, tout cela semblait rendre hautement improbable un refus.

M. Shultz en a pourtant décidé autrement, contre l'avis du conseiller pour les affaires de sécurité, le général Colin Powell, qu'il avait rencontré à ce sujet vendredi 25 novembre, et contre l'avis également de certains responsables de son propre ministère, comme M. Armacost. La décision a été annoncée un samedi après-midi — au creux du plus long week-end de l'année aux Etats-Unis, (en raison de la fête du Thanksgiving Day), alors que M. Reagan se trouvait en Californie.

Le président a certes déclaré — en rentrant à Washington, dimanche — qu'il approuvait pleinement la décision de son secrétaire d'Etat. Mais la Maison Blanche avait fait savoir auparavant que M. Reagan n'avait pas été consulté, ce qui en dit long sur la latitude d'action laissée en la matière — et sans doute depuis des années — à M. Shultz, du moins pour ce qui concerne le Proche-Orient. L'attitude de M. Shultz en cette circonstance éclairait peut-être d'un jour un peu nouveau les épaulettes novatrices qu'il s'est évertués à multiplier, au printemps et en été, entre Israël et plusieurs pays arabes, alors même que ses objectifs affirmés semblaient parfaitement contradictoires avec ceux de M. Shamir : certains d'entre eux se voyaient confortés dans leur idée que le secrétaire d'Etat cherchait essentiellement à occuper le terrain et à gagner du temps.

Mais l'essentiel est ailleurs : quel que soit son rôle personnel, le secrétaire d'Etat engage bien évidemment une administration qui, avant de céder la place, remet, à se manifester, les pendules à l'heure : pour elle, rien d'essentiel n'a eu lieu à Alger. Le communiqué publié samedi par le département d'Etat relève sans doute, dans les résultats de la session du Conseil palestinien, « certains signes » qui montrent qu'il y a « des Palestiniens qui essaient de faire évoluer l'OLP d'une manière constructive ». Mais parmi ces « Palestiniens » non identifiés, M. Arafat ne figure de toute évidence pas. Et Washington n'entend pas bouger d'un pouce tant que l'OLP n'aura pas fait, seule, la totalité du chemin qu'on tracé pour elle les Etats-Unis.

M. Bush en retrait

On pourrait croire que cette attitude, à peu près totalement négative, et ce, notamment au sein de la communauté internationale sont intenablement pour les responsables américains, présents ou futurs. Mais, en dépit de l'effet de surprise causé par la décision de samedi, les réactions enregistrées aux Etats-Unis, ou plutôt la quasi-absence de réactions, prouvent plutôt le contraire.

Au cours des traditionnels débats télévisés du dimanche, l'affaire n'a été évoquée que fort brièvement, comme s'il n'y avait rien à en dire, et un journal comme le *Washington Post* n'a pas publié le moindre commentaire à ce sujet dans ses pages éditoriales, ni dimanche ni lundi. Pas la moindre critique n'a été émise au sein de la classe politique — sinon de la part de certains membres de la communauté arabo-

américaine, dont le poids reste négligeable. Cinquante et un sénateurs sur cent (dont les deux candidats à la vice-présidence) avaient d'ailleurs signé une pétition demandant que M. Arafat se voie interdire l'accès des Etats-Unis. Et dimanche, les trois candidats au poste de leader de la majorité démocrate au Sénat ont déclaré approuver la décision de M. Shultz.

M. Bush est, lui, resté très en retrait, se contentant de faire savoir qu'il n'avait pas été consulté, mais rappelant, comme il le fait toujours, sa loyauté à l'égard des décisions d'une administration à laquelle il appartient. A-t-il, et avec lui son futur secrétaire d'Etat Jim Baker, d'autres objectifs et d'autres ambitions que ceux de M. Shultz ? Il s'est en tout cas bien gardé de les révéler tout au long de sa campagne électorale, et son choix, pour

occuper le poste de secrétaire général de la Maison Blanche, d'un homme dont le père est libanais ne doit pas inciter à tirer des conclusions trop rapides. La première démarche de M. John Sununu, au lendemain de sa nomination controversée, a été de se rendre à New-York pour y rencontrer les représentants de diverses organisations juives et les assurer de son soutien à Israël.

Même au cas où M. Bush et son équipe auraient l'intention de tenter quelque chose et de reconsidérer l'attitude américaine à l'égard du conflit israélo-palestinien, il leur faudrait surmonter de formidables obstacles, le moindre n'étant pas celui du Congrès. La décision prise — en partant — par M. Shultz ne pourra que rendre cette tâche plus difficile.

JAN KRAUZE.

« Une menace pour la sécurité » des Etats-Unis

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a avancé des raisons de sécurité pour justifier sa décision de refuser un visa à M. Yasser Arafat. Voici les principaux extraits de son communiqué : « Le gouvernement américain défend des principes selon lesquels des éléments de l'OLP ont participé à des actions terroristes contre des Américains et d'autres personnes. Parmi ces preuves figure une série d'opérations entreprises par la Force 17 (services de sécurité de M. Arafat) et les organisations Hawari alors que l'OLP a prétendu avoir renoncé au terrorisme. » « En tant que président de l'OLP,

M. Arafat est responsable des actions de ces organisations (...). Le dernier signe des liens de M. Arafat avec le terrorisme était la présence à Alger, lors de la réunion du Conseil national palestinien ce mois-ci, de M. Abou Abbas, membre du comité exécutif de l'OLP, inculqué par la justice italienne du meurtre d'un citoyen américain, Leon Klinghoffer. »

En vertu des accords du siège des Nations unies, les Etats-Unis se réservent le droit d'interdire l'entrée à ceux qui représentent une menace pour leur sécurité. » — (AFP.)

Israël se félicite du « dernier geste d'amitié » du secrétaire d'Etat américain

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Les Israéliens ont bien évidemment accueilli avec satisfaction et soulagement la décision américaine d'empêcher M. Yasser Arafat de parler à l'ONU en lui refusant un visa d'entrée aux Etats-Unis. Le gouvernement israélien — qui était abondamment intervenu auprès de Washington — y voit le premier coup d'arrêt enfin donné à la série de succès diplomatiques remportés par l'OLP depuis la réunion d'Alger.

Il craignait que M. Arafat, à la tribune de l'Assemblée de l'ONU, aille encore plus loin et plus avant dans son acceptation des résolutions des Nations unies qui valent reconnaissance implicite à Israël. Il redoutait que s'accroisse ainsi, un peu plus vite, le nombre de pays reconnaissant « la déclaration d'indépendance palestinienne » autoproclamée à Alger et que soit encore renforcée l'appréciation positive portée par les Européens sur l'évolution de l'OLP.

Car, depuis Alger, Israël n'a cessé d'être sur la défensive, enregistrant douloureusement l'acquiescement de l'Egypte à la « déclaration d'indépendance palestinienne », puis celui de l'Union soviétique au

moment d'un incontestable dégel entre Jérusalem et Moscou (où vient de se rendre le directeur général du ministère israélien des affaires étrangères).

En privant M. Arafat de tribune, les Etats-Unis vont « enrayer la campagne de relations publiques de l'OLP », a déclaré M. Avi Pazner, le porte-parole du premier ministre sortant, M. Itzhak Shamir. « La décision américaine est très importante et très positive, a-t-il dit, car elle prouve que les Etats-Unis ont bien compris que rien n'avait vraiment changé à l'OLP qui continue d'être une organisation terroriste. »

Israël sait bien qu'il n'obtient qu'un répit et qu'il lui faudra, à moyen terme, trouver une autre réponse, d'autant que la situation dans les territoires occupés ne s'améliore guère (une trentaine de Palestiniens blessés par balles ce week-end). Mais, pour l'heure, on apprécie à Jérusalem ce qui aura peut-être été « le dernier geste d'amitié » de M. George Shultz avant l'entrée en fonctions d'un nouveau secrétaire d'Etat, M. James Baker, qui pourrait ne pas être spontanément aussi chaleureux à l'égard d'Israël.

ALAIN FRACHON.

Surprise et protestations dans le monde arabe

NICOSIE
de notre correspondant
au Proche-Orient

En visite officielle à Amman, samedi 26 et dimanche 27 novembre, le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, n'avait pas encore officiellement réagi lundi au refus des Etats-Unis de lui accorder un visa pour se rendre aux Nations unies les 1^{er} et 2^e décembre prochains. Ce refus, qui a été discuté dans un entretien téléphonique entre le roi Hussein de Jordanie et le président Mubarak d'Egypte, et entre le souverain et le chef de l'OLP, a été vivement dénoncé à Amman, où le roi Hussein a estimé que la décision américaine « a pour but d'étouffer la voix palestinienne positive et modérée qui prône la paix et la justice ».

Qualifiant d'« incompréhensible et injustifié » ce refus, M. Taher El Masri, ministre jordanien des affaires étrangères, a souligné : « Alors que les Etats-Unis demandent aux Palestiniens et aux Arabes d'adopter des positions modérées, Washington prend des positions extrémistes et négatives. » M. Masri a, d'autre part, entrepris dimanche des consultations avec ses homologues arabes, afin qu'ils décident d'une action commune qui pourrait consister à demander le transfert du débat de l'Assemblée générale de l'ONU sur la question palestinienne du siège des Nations unies, à New-York, celui de l'Organisation à Genève.

Cette possibilité avait déjà été évoquée vendredi à Tripoli par M. Arafat dans un entretien avec l'agence libyenne Jana. Les ministres égyptien et irakien des affaires étrangères, MM. Esmat Abdel Meguid et Tarek Aziz, ont, pour leur part, renoncé à leur voyage prévu à New-York.

Ce refus américain, en tout cas, surpris tout le monde, et sans aucun doute les dirigeants palestiniens. Ceux-ci se montraient très confiants au lendemain des décisions du Conseil national palestinien d'Alger — au cours duquel l'OLP a accepté les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui reconnaissent le droit de tous les Etats de la région, donc Israël, à vivre en paix dans des frontières sûres et reconnues, et renoncés au terrorisme et à la violence — sur la possibilité pour M. Arafat de se rendre à l'ONU, comme il l'avait déjà fait en 1974. A Tunis, le porte-parole de l'OLP a, pour sa part, déclaré : « Les Etats-Unis violent les règles et les conventions internationales et démontrent qu'en continuant de se ranger au côté d'Israël, ils ont déserté leur rôle de dos à la paix au Proche-Orient ».

Dans un article à paraître lundi 28 novembre dans le *Middle East mirror*, M. Bassam Abou Charif, proche conseiller de M. Arafat, dénonce l'attitude américaine qui, souligne-t-il, « justifie les objections de beaucoup au sein de l'OLP qui ont toujours dit que, quelque soit le

sérieux avec lequel on offre la paix à Israël, Israël ne nous offrira rien que la guerre et que nous avons beau manifester nos intentions pacifiques, l'administration Reagan ne manifesterait rien d'autre que le mépris pour les Palestiniens et leurs droits. » « Je confesse, poursuit M. Abou Charif, que cette vision me semble plus valable aujourd'hui qu'il y a quelques semaines, mais je m'accroche encore à un brin d'espoir : que M. Shultz et l'administration Reagan parlent pour eux-mêmes et non pour le peuple américain ou M. Baker (le futur secrétaire d'Etat) ou l'administration Bush. »

Déjà, au lendemain de la réaction négative du département d'Etat aux résolutions d'Alger, M. Abou Iyad, numéro deux de l'OLP, soulignait que les Palestiniens ne considéraient pas cette réaction comme définitive et l'expliquaient par la situation transitoire de l'administration américaine, se déclarant « optimiste » pour le futur, c'est-à-dire après l'arrivée au pouvoir effectif de M. Bush.

Quoi qu'il en soit, souligne-t-on de source palestinienne, le refus américain n'entraîne pas un durcissement des positions de l'OLP qui entend bien, malgré tout, poursuivre son offensive diplomatique pour expliquer les changements intervenus à Alger, dont le moindre n'est pas l'acceptation par la centrale palestinienne de la coexistence d'un Etat palestinien et de celui d'Israël.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Paris demande à Washington de reconsidérer sa position

PARIS
de notre correspondant

Le refus de Washington de délivrer un visa à M. Arafat pour qu'il puisse s'adresser, début décembre, à l'Assemblée générale de l'ONU, comme il en avait l'intention, a suscité, dans un premier temps, peu de réactions en Europe occidentale, mais les pays qui avaient réagi, lundi 28 novembre au matin, l'ont fait dans le même sens : pour regretter le geste de M. Shultz.

Paris a ainsi demandé aux Etats-Unis de « reconsidérer leur position ». « Il serait normal, conformément aux accords de siège entre l'ONU et les Etats-Unis (1), que le leader palestinien puisse se rendre à New-York, comme il l'a d'ailleurs déjà fait dans le passé », a souligné, dimanche soir, le ministère des affaires étrangères, ajoutant : « Ce serait particulièrement souhaitable à un moment où les positions exprimées par le Conseil national palestinien marquent une évolution qui mérite d'être encouragée par la communauté internationale. » « La France, qui a considéré comme très positives les décisions d'Alger, rappelle qu'elle est profondément attachée à l'ouverture du dialogue entre les parties intéressées au règlement du conflit du Proche-Orient et souhaite que tout soit fait pour hâter la convocation d'une conférence internationale », conclut le Quai d'Orsay.

La Suède a également demandé aux Etats-Unis de reconsidérer leur position, tandis que l'Italie marquait sa surprise devant l'attitude américaine. Ce désaccord a été communiqué au chargé d'affaires américain, auquel il a été demandé « des éclaircissements sur les motivations politiques et juridiques de la décision de Washington ».

Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a, pour sa part, « regretté » l'initiative américaine, « incompatible, a-t-il dit, avec les obligations des Etats-Unis en tant que pays hôte ».

(1) En vertu d'un accord passé en 1947 avec l'ONU, les Etats-Unis ne peuvent « imposer aucune entrave au transit » de personnes qui se rendent aux Nations unies pour des motifs officiels. Mais le Congrès avait adopté une loi permettant le refus de visa pour des raisons de sécurité.

● IRAK : le fils du président Saddam Hussein en liberté conditionnelle. — Le ministre irakien de la justice a annoncé, le dimanche 27 novembre, que le fils aîné du président Saddam Hussein serait mis en liberté conditionnelle jusqu'à son procès, où il devra répondre du meurtre d'un garde du corps du chef de l'Etat. Radio-Bagdad a cité une lettre envoyée au président par le ministre de la justice, Akram Abdou-Kader Ali, selon qui il n'existe aucune « base légale » pour le maintien d'Oudai Hussein en détention. — (Reuters.)

LIBAN La guerre entre chiïtes a fait en cinq jours 30 morts et 85 blessés

BEYROUTH
de notre correspondant

La guerre interchiïte opposant Amal au Hezbollah a diminué d'intensité sans pour autant cesser. Lundi à l'aube, deux brefs accrochages ont opposé les belligérants, l'un dans la banlieue sud et l'autre à Beyrouth-Ouest même, après un week-end émaillé de nombreux affrontements. Le bilan de ces affrontements qui durent depuis cinq jours est relativement lourd : au moins 30 morts et 85 blessés.

L'armée syrienne, déployée dans tous les secteurs où se produisent les affrontements, y a multiplié les patrouilles. Cependant, elle continue de n'intervenir que ponctuellement dans la ville même, mais pas en banlieue, prouvant ainsi des cessez-le-feu entre les belligérants. Elle cherche manifestement à rétablir l'ordre par le biais d'accords, plutôt que par une action en force de sa part.

Premier dignitaire religieux chiïte libanais, le cheikh Mohamed Mehdi Chamseddine s'est rendu à Téhéran via Damas pour essayer de trouver un règlement du conflit qui déchire sa communauté.

L. G.

L'ombre d'Aboul Abbas

Durant deux jours, l'*Achille-Lauro* navigua au large des côtes égyptiennes puis syriennes. Le temps pour les installations d'écoutes américaines de capter les conversations entre les quatre terroristes et deux responsables palestiniens arrivés précipitamment au Caire, dont Abou Abbas. Se présentant au commando sous un nom de guerre, Abou Khaled, ce dernier obtenait, au terme de longues discussions, la reddition des quatre terroristes. Mais les experts américains retenaient surtout le ton de commandement utilisé par Abbas et sa connaissance des noms véritablement parfaits de terroristes. Décidés à obtenir l'arrestation d'Abou Abbas et de « son » commando, les Etats-Unis s'engagèrent alors dans une course-poursuite finalement vaine.

Demandant à l'Egypte de placer en état d'arrestation les terroristes, Washington s'entendait répondre que le commando et Abou Abbas avaient déjà quitté son territoire. L'information était erronée, mais donnait à Washington le temps d'obtenir la fermeture de l'aéroport de Tunis où devait se

poser le Boeing transportant le commando ainsi que le chef du FLP et de monter une opération d'interception en plein ciel. Dans la nuit du 10 au 11 octobre, quatre F-14 américains décollèrent du porte-avions Saratoga, contraignant le Boeing à se poser sur une base de l'OTAN en Sicile.

Le pistolet mitrailleur de la rue des Rosiers

Les quatre terroristes étaient aussitôt arrêtés. L'Italie, en revanche, ne tenait pas compte du mandat d'arrêt lancé par la justice américaine contre Abou Abbas et diffusé par Interpol. Le chef du FLP était discrètement expulsé sous un nom d'emprunt vers la Yougoslavie, et Belgrade, après Le Caire et Rome, opposa à son tour une fin de non-recevoir à Washington.

Ce contentieux entre les Etats-Unis et l'OLP — piqué, aussi bien, le FLP fait partie de l'OLP — est à coup sûr le plus notable. Il est à nouveau largement évoqué et exploité, au moment où les enquêtes judiciaires concernant les attentats commis rue des Rosiers à

Paris (six morts le 9 août 1982) et à la grande synagogue de Rome (un mort le 10 octobre 1982), longtemps attribués au groupe palestinien d'Abou Nidal, dissident de l'OLP, évoluent et font apparaître que l'OLP, directement ou indirectement, a pu y avoir sa part.

De nombreux indices, et notamment les grenades et les pistolets-mitrailleurs utilisés au cours de ces attentats, ont en effet démontré depuis longtemps qu'une même organisation terroriste est l'auteur de ces crimes. Mais l'examen récent d'un pistolet mitrailleur WZ-63 découvert après l'attentat de la rue des Rosiers, — examen particulièrement attentif dans un laboratoire italien, semble bien montrer que cette arme, de fabrication polonaise, a été livrée après quelques transactions à la Syrie puis remis à l'un des mouvements de l'OLP.

L'analyse des poinçons gravés sur l'arme semble ne plus guère laisser de doutes aux enquêteurs. Le progrès d'une instruction judiciaire est une chose. Son utilisation politique et diplomatique en est évidemment une autre.

LAURENT GRELSAMER.

Diplomatie

La fin du voyage de M. Mitterrand en URSS

Rêve et cauchemar à Baïkonour

Après avoir assisté samedi 26 novembre à Baïkonour à la mise sur orbite d'un vaisseau spatial soviétique, M. Mitterrand a quitté la capitale kazakh le soir même. Le président de la République avait en un second été à tête avec M. Gorbatchev, et les deux chefs d'Etat étaient convenus d'une « plus grande régularité » des rencontres au sommet.

BAIKONOUR
de notre envoyé spécial

La « planète » a ses limites, surtout au cosmodrome de Baïkonour, le haut lieu de l'aventure spatiale soviétique, créé en 1955 au milieu des steppes du Kazakhstan, non loin de la mer d'Azov. Les journalistes accompagnant M. Mitterrand en ont fait l'expérience : alors qu'un centre de presse avait été prévu pour qu'ils assistent au lancement du vaisseau Soyouz-TM et qu'ils puissent transmettre images, photos et articles à Paris, ils ont été littéralement « promus » pendant près de deux heures en autobus sans jamais être conduits sur leur lieu de travail, qui avait pourtant été montré à la mission de l'Elysée chargée de préparer les aspects techniques du voyage.

Au bout de deux heures de « promenade », la centaine de journalistes et de techniciens présents ont été débarqués en plein champ — véritable troupeau égaré — à un peu plus d'un kilomètre du lieu de lancement. Heureusement, la température était relativement clémente pour la saison et le lieu — quelques degrés au-dessus de zéro seulement. On assista alors à un spectacle surréaliste : les photographes et les cameramen se ruant plusieurs centaines de mètres en avant, pour se rapprocher du site de lancement, au mépris des règles élémentaires de sécurité.

Quelques minutes plus tard, n'en déplaise aux services de sécurité de Baïkonour, les journalistes allaient être récompensés de leur infinie patience : le lancement de la fusée Zénit-2 est un spectacle de fin du monde qu'on ne peut pas oublier. A 1 kilomètre, là-bas, éclairée à giorno par d'immenses projecteurs secondaires par une Lune fatiguée, la fusée se dresse. A l'heure prévue, les deux bras métalliques qui la soutiennent se retirent. Moins d'une minute plus tard, un grondement se fait entendre ; il s'agit de la fusée elle-même à la base de la fusée, qui paraît hésiter un moment. Le terre tremble sous les pieds, l'air vibre, le bruit des tyres se fait encore plus rugueux et les 40 mètres de la fusée finissent par s'arracher du sol.

Trois vifs, les flammes ne sont plus des flammes mais un véritable soleil qui séchait comme au plein jour pendant quelques secondes la steppe désolée, avant de s'éteindre bien vite, là haut, dans les nuages. Comment oublier que trois hommes sont nichés à l'extrémité de cette bombe gigantesque, que dans neuf minutes ils vont être sur orbite ? Trois hommes à peine entraperçus tout à l'heure, après que le président est venu les saluer et échanger quelques mots avec Jean-Loup Chrétien, dont le fils de treize ans était l'invité personnel du président.

Tout rêve à une fin. Celui-là a duré moins d'une minute. Maintenant, il faut remonter à bord de ces fameux autobus. Quelques mots, pressés par l'heure, pensent que l'on va enfin nous conduire au centre de presse. Grave erreur : nos prisonniers se dirigent d'abord vers l'aéroport de Léninsk, à une heure et demie de mauvaise route, où se trouve l'avion qui nous a amenés de Moscou. Nouvel acte de sauvetage de la part de certains de nos collègues, qui croient pouvoir téléphoner à Paris d'un aéroport soviétique de province. L'un d'eux se con-

chère même sur la piste, refusant d'embarquer en signe de protestation. Rien n'y fera. Nous sommes bien des journalistes incommodes !

La première partie de notre bref séjour à Baïkonour aurait dû, il est vrai, nous préparer à un tel traitement. C'est à la seule force des coudes que nous avons pu nous infiltrer dans le hall d'assemblée où le président de la République devait donner sa conférence de presse finale. Nous sommes bien victorieux de cette lutte, mais elle se révèle vite inutile ; il était en effet impossible de saisir une phrase de M. Mitterrand dans sa totalité tant la sonorisation était mauvaise. Ayant eu toute la nuit pour reconstruire ce puzzle verbal, nous sommes cependant en mesure d'en livrer l'essentiel aux lecteurs du Monde :

« Se félicitant de ses deux tête-à-tête avec M. Gorbatchev, M. Mitterrand a fait le bilan des relations franco-soviétiques : un accord culturel, scientifique et technique est en voie de préparation et permettra l'ouverture « prochaine » d'un centre culturel français à Moscou (mais pas avant plusieurs années) ; quatre autres accords sont en gestation, l'un sur la protection et l'encouragement des investissements, l'autre sur les échanges de jeunes, un troisième sur l'accès réciproque aux archives, un dernier sur la prévention des accidents en haute mer.

La coopération bilatérale

M. Mitterrand a également rappelé le projet d'accord sur la coopération spatiale franco-soviétique en vertu duquel un cosmonaute français pourrait être envoyé dans l'espace dans les deux ans ; ce texte prévoit également une coopération pour l'exploration de la planète Mars. (Voir le Monde daté 27-28 novembre.)

L'accélération de la coopération franco-soviétique se traduira par la venue de M. Gorbatchev en France au cours du premier semestre, par la réunion de la grande commission franco-soviétique, les 16 et 17 juillet 1989 ; par les prochains voyages en URSS de plusieurs ministres français ; par la visite en France avant la fin de l'année de M. Rijkov, premier ministre soviétique. MM. Mitterrand et Gorbatchev ont également décidé que leurs ministères des affaires étrangères se rencontreraient au moins deux fois par an. Citant M. Gorbatchev — « moins de papiers et plus de décisions » — M. Mitterrand a estimé

« difficile de ne pas lui donner raison ».

Le président de la République a profité de l'occasion pour annoncer une nouvelle fois le concept de « Maison commune européenne » cher au chef de l'Etat soviétique. Il a notamment déclaré : « C'est une bonne idée, mais moi je veux meubler les étages parce que les mai-sous vides ne sont pas intéressantes. Dans la mesure où nous pouvons nous appuyer sur une certaine forme de coopération de l'Europe de part et d'autre de la division actuelle, recherches des thèmes qui échappent à l'impérialisme politique, diplomatique et, il faut bien le dire, militaire. » Quels meubles M. Mitterrand a-t-il en tête ? Essentiellement la lutte pour la protection de l'environnement et la coopération dans l'audiovisuel. « C'est un secteur, a déclaré le président, d'une insuffisance presque dramatique de productions européennes par rapport aux besoins d'écoute. N'est-ce pas l'occasion d'unir les ressources, les moyens de la culture européenne, plutôt que d'avoir à faire appel aux productions américaines et à la technologie japonaise ? »

« Il y a eu un déblocage Es-Ouessant qui devrait permettre d'engager la négociation sur le désarmement conventionnel en Europe », a enfin estimé M. Mitterrand, selon lequel « les partenaires sont bien décidés » à se lancer dans ce processus. Selon le président, « il est entendu avec M. Gorbatchev que le nucléaire ne peut pas être traité dans ce cadre ».

Peu après l'inoubliable conférence de presse, on expliquait, de source proche de l'Elysée, que M. Mitterrand avait son projet de connaître, mercredi prochain, M^{me} Thatcher, lorsqu'il la rencontrera au Mont-Saint-Michel, de ne plus faire obstacle au projet de conférence sur les droits de l'homme à Moscou en 1991. L'ouverture des négociations sur la réduction des armements conventionnels en Europe dépend, selon la volonté des Soviétiques, de l'acceptation d'une telle réunion par les Occidentaux.

On précisait aussi qu'une grande partie du dossier intime offert, vendredi dernier, par M. et M^{me} Gorbatchev à M. et M^{me} Mitterrand avait été consacrée à l'évocation du problème ethnique auquel fait face l'URSS. M. Gorbatchev aurait notamment convenu à cette occasion que ses prédécesseurs ont commis l'erreur de sous-estimer cette question.

JACQUES AMALRIC.

La visite officielle du premier ministre turc consacre le rapprochement entre Paris et Ankara amorcé il y a trois ans

Le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, est arrivé, lundi matin 28 novembre à Paris, pour une visite officielle de trois jours, la première d'un chef de gouvernement turc en France depuis treize ans. Venant d'Ankara, M. Ozal s'était arrêté en chemin, dimanche à Strasbourg, pour y rencontrer à titre informel le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl, qui participait le même jour à une réunion politique à Baden-Baden, non loin de la frontière. Les deux dirigeants ont notamment évoqué la demande d'adhésion de la Turquie à la CEE.

Le passage de M. Ozal à Strasbourg a donné lieu à une manifestation de trois cents à quatre cents personnes, organisée par des mouvements d'opposition turcs. De son côté, le comité français Turquie Liberté a lancé, dimanche, un appel, soutenu par une vingtaine d'organisations humanitaires, syndicales ou politiques, pour que la question des droits de l'homme en Turquie soit abordée au cours des entretiens officiels. Cet appel dénonce notamment la poursuite de la torture dans les prisons et celle des procès politiques devant les tribunaux militaires.

Trois ans après la dernière visite d'un premier ministre turc en France, l'arrivée de M. Ozal pour un séjour officiel de trois jours à Paris consacre le rapprochement amorcé, à l'initiative de M. Mitterrand, en 1985, et consolidé par le gouvernement de M. Chirac. La position de la France sur la question chypriote, sur toile de fond des excellentes relations personnelles de MM. Giscard d'Estaing et Caramanlis d'abord, de MM. Mitterrand et Papandréou ensuite, la tolérance dont a bénéficié l'Armée secrète de libération arabe (ASALA) sur le territoire français jusqu'à l'attentat d'Orly, enfin, les critiques de Paris sur les atteintes aux droits de l'homme, après le coup d'Etat militaire de 1980, avaient conduit la partie turque à un gel presque total des relations bilatérales dans tous les domaines.

Après l'envoi à Ankara, en 1985, par le président de la République de M. Manach comme ambassadeur, les relations d'amitié personnelles entre M. Chirac et M. Ozal ont accéléré une reprise ressentie comme nécessaire par les deux parties. A la visite à Paris, en 1987, de M. Halçoglu, ministre des affaires étrangères, répondait, en février 1988, celle de M. Jean-Bernard Raimond à Ankara, qui a permis de dépasser les divergences de vues sur les grandes questions internationales, sans que les contentieux chypriotes — l'occupation du nord de Chypre par les troupes turques et la fourniture d'armes à la partie grecque par la France — trouble ces retrouvailles. D'un commun accord, la tragédie arménienne de 1915 n'avait pas été évoquée. Il en sera de même cette fois-ci.

On avait pu craindre un refroidissement après le changement de majorité en 1988 : il n'en a rien été, et M. Ozal a très vite fait connaître, après juin, son intention de poursuivre avec le nouveau gouvernement le processus engagé. Du côté français, on a voulu souligner l'importance particulière accordée au plus haut niveau à cette visite : M. Ozal, qui a été accueilli lundi matin par M. Roland Dumas avec les honneurs militaires, puis devait être reçu à déjeuner, aussitôt après son installation à l'hôtel Crillon, par le président Mitterrand, avant un après-midi d'entretiens politiques avec le ministre des affaires étrangères. Le seul membre du gouvernement accompagnant M. Ozal est M. Ali Bozer, ministre des relations avec la Communauté européenne. Cela illustre le désir de la Turquie de voir la France, qui présidera le conseil des ministres de la Communauté européenne à partir de juillet 1989, adopter une approche positive à l'égard de la candidature déposée par Ankara en 1987.

M. Ozal s'entretiendra de contrats de grands travaux avec M. Maurice Faure, ministre de l'équipement et des grands travaux, tandis que devraient être définies les lignes de crédits nécessaires à leur réalisation avec M. Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances. Avec M. Delebarre, le ministre des transports, sera abordée la coopération dans le domaine des chemins de fer, du métro d'Ankara et du tunnel sous le Bosphore, projets également au cœur des entretiens privés que M. Ozal aura avec les PLG des entreprises Thomson et Bouygues.

Les transferts de technologie seront examinés avec M. Curian, ministre de la recherche. M. Ozal, qui sera l'invité mardi soir de M. Michel Rocard, abordera avec le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, la lutte contre le terrorisme, et avec M. Chevènement les problèmes de défense et de coopération dans le domaine de l'industrie d'armement.

MICHEL FARRÈRE.

Rendez-vous dans l'espace

A peine plus de quarante-huit heures après leur décollage à bord du vaisseau spatial Soyouz-TM-7, survenu samedi 26 novembre à 16 h 48 (heure française) depuis le cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan), le cosmonaute français Jean-Loup Chrétien et ses compatriotes soviétiques Alexandre Volkov et Sergueï Krikaliev devaient rejoindre la station orbitale Mir et s'y amarrer, lundi 28 novembre, aux alentours de 18 h 30 (heure française).

Un rendez-vous célébrant quatre mises à feu du moteur et une suite de manœuvres aussi minutées que délicates menées sur le vaisseau spatial, afin de rapprocher, par trois fois, l'altitude de son orbite.

Conformément à l'emploi du temps, la première manœuvre, au cours de laquelle le vaisseau passait en orbite haute, a eu lieu pendant la quatrième et la cinquième orbite. Les deux premiers allumages du moteur, survenus dans la soirée du samedi 26 novembre, ont duré respectivement soixante et vingt-six secondes et placés Soyouz-TM-7 sur une orbite de 321 kilomètres d'apogée et de 236 kilomètres de périhélie, parcourue en un peu plus de quatre-vingt-neuf minutes.

Système automatique

Après une deuxième manœuvre de rapprochement à distance effectuée pendant les dix-septième et dix-huitième orbites, intervient l'étape la plus délicate au cours de la trente-troisième orbite. Soyouz-TM-7 se rapproche alors de la station jusqu'à une distance de 400 mètres. A partir de cet instant, tout devient automatique. Une fois effectué le contrôle de l'état des systèmes de bord et de la station, l'accostage et la jonction du vaisseau, déclenchés par l'équipage sur les indications venant de la Terre, doivent se produire à la trente-quatrième orbite du vol, dans la zone de visibilité radio des stations de poursuite situées en territoire soviétique. Etape finale d'un rendez-vous spatial pour lequel les cosmonautes n'ont qu'une seule chance : l'autonomie du vaisseau Soyouz-TM-7, étant très limitée.

« M. Alain Decaux et M. Alain Decaux, ministre délégué chargé de la francophonie, effectués, depuis le samedi 26 novembre, une visite à Vientiane, avant de se rendre, le 30 novembre, à Ho-Chi-Minh-Ville (ancienne Saïgon) puis à Hanoï, où il séjournera jusqu'à 4 décembre. Sa visite au Vietnam, effectuée à la demande du président François Mitterrand, sera la première effectuée dans ce pays par un ministre français depuis celle du ministre des transports, M. Charles Fiterman, en juin 1984.

Amériques

COLOMBIE

Nouvelles mesures pour faire face à l'accroissement des violences

Les forces armées ont annoncé la mort de dix-neuf guérilleros lors d'une opération menée, samedi 26 novembre, contre une base des FARC (prosoviétiques) aux alentours de La Uribe, à 200 kilomètres au sud de Bogota. La 7^e brigade, fer de lance de cette action militaire, a déclaré avoir perdu « un seul » homme. Selon le général Rafael Padilla Vergara, commandant de la zone, les forces de l'ordre sont tombées sur une soixantaine de rebelles en train de surveiller les travaux d'agrandissement d'une piste d'atterrissage clandestine, qui aurait pu servir aux mouvements de trafiquants de drogue.

Cette opération est survenue au lendemain de l'annonce, par le président Virgilio Barco, d'une série de mesures visant à réprimer plus sévèrement les massacres et assassinats politiques. Les auteurs de telles violences pourraient désormais être condamnés à la prison à vie ; avant les décrets du 25 novembre, ils risquaient trente années de réclusion.

Suppression des « jurys de conscience »

Les commentateurs s'accordent à critiquer la faible efficacité de ces mesures. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre d'une « lutte pour la défense de la démocratie », adopté le 27 janvier, après l'assassinat par la mafia de la drogue du procureur de la République, Mauro Hoyos. Suppression des « jurys de conscience », trop vulnérables aux intimidations ; anonymat conservé aux juges d'instruction ; pardon accordé aux complices donnant des informations essentielles : telles sont quelques-unes des nouvelles mesures.

Le pays est, par ailleurs, dans l'attente d'une réforme constitutionnelle, déjà adoptée en première lecture par le Sénat, dont un élément essentiel sera un changement en profondeur du système judiciaire. L'intervention du président Barco est survenue deux semaines après le massacre de quarante-trois paysans à Segovia (Antioquia) par un groupe paramilitaire.

Le pays avait été stupéfait d'apprendre que les premiers enquêteurs avaient mis quatre jours pour arriver sur les lieux. La gravité de la situation de violence politique et le poids croissant pris par les trafiquants de drogue a récemment incité le président du Congrès, M. Ancizar Lopez, à évoquer une véritable « décomposition de la société ». — (AFP, AP)

« Cuba : rencontre entre Fidel Castro et le sénateur américain Claiborne Pell. — Le président de la commission des affaires étrangères du Sénat américain, M. Claiborne Pell, a eu un entretien vendredi 25 novembre à La Havane avec le président cubain, Fidel Castro. M. Pell, sénateur démocrate du Rhode-Island, a déclaré qu'il faisait profiter de l'élan créé par l'accord sur le retrait des troupes cubaines d'Angola pour améliorer les relations entre les deux pays. Le sénateur a en particulier évoqué la possibilité d'une initiative législative pour lever l'embargo des Etats-Unis dans le domaine de la médecine. De son côté, le numéro un cubain a vivement critiqué le projet de TV-Marti, une télévision financée en partie par le Congrès américain, qui doit être en espagnol à destination de Cuba. — (AFP.)

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

L'ex-président Jorge Blanco condamné par contumace à vingt ans d'emprisonnement

SAINT-DOMINGUE
correspondance

Accusé de corruption, l'ex-président dominicain Salvador Jorge Blanco a été condamné dimanche 27 novembre à vingt ans d'emprisonnement à l'issue d'un procès qualifié de « politique » par une partie de la presse et de l'opposition. Jugé par contumace, l'ancien président social-démocrate, qui s'est réfugié à Atlanta, aux Etats-Unis, il y a un an et demi, a également été condamné à une amende de 77 millions de pesos (environ 75 millions de francs) et au remboursement de 25 millions de pesos au Trésor dominicain.

Interrogé par téléphone dimanche peu après le verdict, M. Jorge Blanco a annoncé qu'il rentrerait à Saint-Domingue mercredi et était prêt à se présenter devant les tribunaux à condition qu'un procès « juste et impartial » lui soit garanti. Au cours des dernières semaines, ses avocats avaient demandé la récusation du président de la chambre criminelle de Saint-Domingue, qui l'a condamné. Le juge Severino l'avait reconnu coupable de détournement de fonds publics alors qu'il était à la tête de l'Etat, entre 1982 et 1986.

Agé de soixante-deux ans, M. Jorge Blanco avait été notamment accusé d'avoir ordonné aux forces armées et à la police d'acheter, au prix fort, des véhicules et de l'équipement au bénéfice d'entreprises appartenant à plusieurs de ses amis. Deux d'entre eux ont d'ailleurs été condamnés aux mêmes peines que l'ancien président à l'issue de ce procès, dit « du siècle » par la presse dominicaine.

Les avocats de la défense ont accueilli avec consternation le verdict. « C'est un jugement monstrueux. La politique l'a emporté sur le droit », s'est exclamé l'un d'entre eux. La politique a lourdement pesé sur le déroulement du procès, expliqué en dix jours et émaillé de nombreux incidents. Dès son retour au pouvoir, l'actuel président conservateur, Joaquín Balaguer, avait lancé une campagne de « moralisation publique », visant sélectivement la

gestion du Parti révolutionnaire dominicain (PRD-social-démocrate), formation de M. Jorge Blanco. « Le mandat de Jorge Blanco a sans nul doute été marqué par une démocratisation de la corruption, mais ce mal, endémique en République dominicaine, existait sous les précédentes administrations du président Balaguer et n'a pas disparu depuis 1986 », souligne un diplomate.

JEAN-MICHEL CAROIT.

Pocket Memo Philips Votre Bloc-Note Electronique



Vous parlez peut-être plus vite que vous écrivez. Alors, pourquoi ne pas enregistrer vos notes, vos idées et correspondances sur Pocket Memo Philips. Il enregistre instantanément et vous pouvez l'utiliser n'importe où. Pocket Memo Philips — votre bloc-note électronique. Philips — la Spécialiste de la Dictée.

Pour de plus amples informations, appelez votre revendeur électronique ou contactez le carte- réponse.

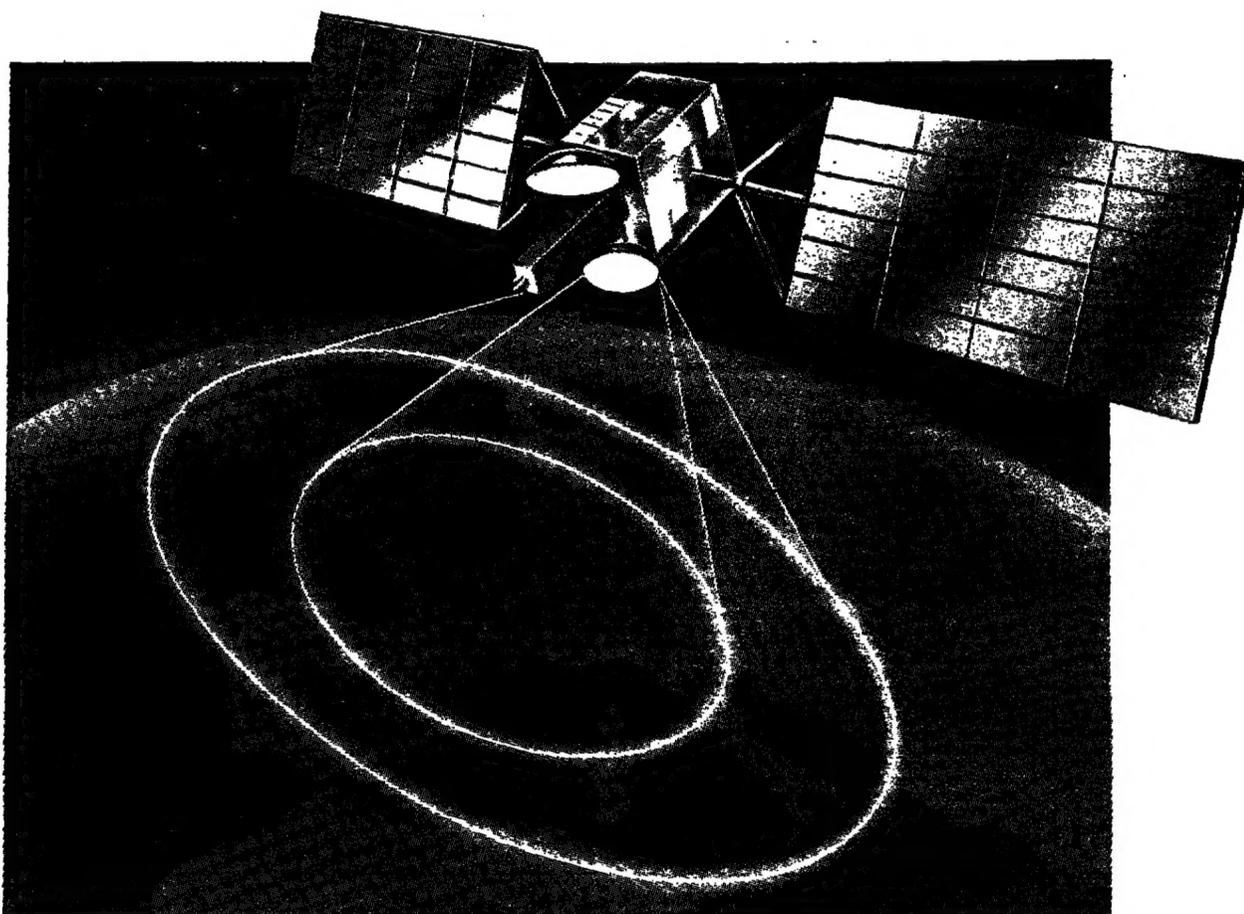
Nom	Fonction
Société	Adresse
Code postal	IN

TRT 11, Dep. Grande Vallée 5, Square Max Hysseux - 75741, Paris Cedex 15. LMS

PHILIPS

Bien reçus 5/5

Images et sons.



**Midi, lundi 28 novembre 1988,
les premières images du satellite TDF1 arrivent sur les écrans.**

Le satellite TDF1 retransmet aujourd'hui les premières images de télévision dans la nouvelle norme européenne D2 Mac Paquet associées à des sons stéréo numériques d'une qualité comparable à celle des disques compacts.

La France et l'Europe peuvent être fières de ce nouveau succès qui les place au premier rang des nations qui innovent.

Pour cette première européenne Télédiffusion de France réunit aujourd'hui 28 novembre 1988 les responsables des chaînes françaises et européennes qui pourront ainsi découvrir toute la dimension de ce très grand progrès de la technique télévisuelle.

Dans quelques semaines, vous pourrez vous aussi, voir et entendre la plus belle télévision du monde.

Midi, lundi 28 novembre, la Nouvelle Télévision arrive • TéléDiffusion de France



BOURSE

Afrique

ALGÉRIE : le congrès du FLN

Le président Chadli n'a pas pris clairement position sur le multipartisme

ALGER
de notre correspondant

Le sixième congrès ordinaire du Parti unique, le Front de libération nationale (FLN) s'est ouvert dimanche 27 novembre à Alger.

Il y a un moment déjà que les 5078 congressistes sont installés sous l'immense coupole du complexe sportif du 5-Juillet lorsque le président Chadli arrive. Il descend, seul, l'escalier qui le mène à la tribune, sous des applaudissements moins nourris que d'ordinaire. D'une voix grave, avec un léger tressaillement, le chef de l'Etat, qui est aussi secrétaire général du Parti, déclare le congrès ouvert. Puis il se lève, immédiatement imité par l'ensemble des militants, alors qu'un enfant recite d'une voix chantante et cristalline la *Fatima*, la première sourate du Coran. L'islam est religion d'Etat en Algérie.

La fanfare de la garde républicaine joue solennellement *Qassaman*, l'hymne national, précédé simultanément par un parterre au garde-à-vous. M. Mohamed Cherif Messadia, l'ancien responsable du secrétariat permanent du comité central, limogé il y a quelques semaines, se tient à côté du général Abdallah Belbouche, remplacé à la tête de l'état-major de l'armée nationale populaire, il y a dix jours, par le général Khalid Nezzar. A peine la dernière mesure jouée, une vingtaine de députés s'agitent dans un coin de la salle en criant : *Hez faransa, hez faransa* (parti de la France). En effet, la garde républicaine n'a pas joué le couplet, tombé en désuétude depuis quelques temps, tourné contre la France. *Qassaman* est aussi un chant patriotique composé par Moulfi Zakaria, le poète de la révolution algérienne.

Les teneurs du monde politique algérien sont au premier rang. Le président Chadli les rejoint et s'assoit entre MM. Rabah Bitat, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), n° 2 de l'Etat, et

Kasdi Merbah, le chef du gouvernement. Il a cédé sa place à la tribune aux membres du bureau du congrès qu'il vient de désigner et que les congressistes ont élu à main levée. Les assises sont présidées par le successeur de M. Messadia, M. Abdelhamid Mehri, auparavant ambassadeur d'Algérie à Rabat.

Au cours d'une conférence de presse, au Club des pins, à une quinzaine de kilomètres de l'endroit où se déroule le congrès, M. Mehri a souligné que les travaux se déroulent dans « une atmosphère empreinte de franchise, de sérénité et de responsabilité ». M. Mehri, également secrétaire du congrès, a déclaré que trois points ont été abordés au cours de cette première journée : le bilan économique et social depuis les cinq derniers congrès, les problèmes organiques du parti et des assemblées élues et les réformes politiques proposées dernièrement par le président Chadli.

Un Conseil constitutionnel ?

Juste après la cérémonie d'ouverture, le président de la République, dans son discours, a brossé « un tableau sans complaisance de la situation économique et sociale du pays », selon M. Mehri. « C'est à la lumière de l'expérience sur les réformes économiques acquises la priorité a été accordée, mais restée sans écho, que j'ai proposé les réformes politiques qui vous sont soumises », a déclaré le président Chadli avant d'ajouter : « Le congrès est libre de les accepter ou de les rejeter, mais nous devons évoluer dans nos idées et nos méthodes pour les adapter aux mutations de la société ».

« La séparation de direction du parti et de l'Etat ne signifie pas séparation des pouvoirs, a-t-il indiqué, mais séparation des fonctions, partage des responsabilités et répartition des tâches ». Selon lui, les réformes proposées « pour la révision des statuts du parti concernent

le système et non les hommes ». Sur le plan idéologique, le président considère que « la volonté du peuple est souveraine », comme elle l'est en ce qui concerne « le multipartisme ». A ce propos, il estime que « le multipartisme constitue un danger pour l'unité nationale », dans la mesure où plusieurs « groupuscules » qui émergent en ce moment avaient été « exclus par l'Histoire et le FLN, pour des raisons objectives ». Cependant, si « la nécessité du multipartisme s'impose à terme et après un dialogue et un débat constructif de toutes les forces de la nation, sous la bannière du FLN, la décision reviendra une fois de plus au peuple ».

Le chef de l'Etat a fait une série de propositions aux congressistes. « Les codes communal et de wilaya seront révisés », a-t-il dit, de même que « le code de l'information ». Un projet de loi sera soumis à l'APN pour « renforcer la justice, au plan constitutionnel. Ce texte doit donner tout son sens à la devise : la loi au-dessus de tous ». Mais surtout, il a évoqué la possibilité de mettre en place « un Conseil constitutionnel, sous l'égide du président de la République, composé d'hommes de loi et d'expérience, avec un rôle de contrôle et d'arbitrage ». Jusqu'à présent, les lois sont votées par l'APN sans qu'aucune conformité à la Constitution ne puisse être garantie. M. Chadli a également cité un autre projet de loi faisant obligation à tous les responsables politiques de déclarer l'état de leur fortune personnelle avant et après leur mandat. Cette loi s'appliquera du président de la République jusqu'aux responsables d'assemblées populaires communales. Après avoir entendu toute une série de rapports, dimanche après-midi, les congressistes devaient se prononcer, lundi, sur l'ensemble des propositions faites par le chef de l'Etat et les commissions. Mais ils devraient aussi élire leur candidat à l'élection présidentielle prévue pour le début de l'année prochaine.

FREDERIC FRITSCHER

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Première rencontre officielle entre Soviétiques et représentants de la résistance

Islamabad. — Pour la première fois depuis le début du conflit afghan, des diplomates soviétiques ont officiellement rencontré, dimanche 27 novembre, au Pakistan, des représentants de la résistance. L'objet de cette rencontre était le sort des prisonniers soviétiques détenus par la résistance (Moscou fait état de trois cent onze militaires portés disparus). Mais M. Abdoul Rahim, l'un des deux négociateurs de la résistance, a déclaré que les conversations avaient été dirigées « aux faits et réalités de l'Afghanistan ». « A propos de nos futures relations, nous avons assuré les Soviétiques que notre gouvernement sera non aligné et ne sera pas hostile à l'URSS », a-t-il ajouté.

Le principe même de ces rencontres demeure contesté au sein de la résistance, deux au moins sur les sept mouvements qui forment l'Alliance des moudjahidines et étant opposés. M. Rahim a également déclaré qu'aucune date n'avait été arrêtée pour une prochaine rencontre tout en s'avouant convaincu qu'une deuxième session de travail aurait lieu. — (Reuters.)

Afrique du Sud

Libération de deux chefs nationalistes

Deux jours après avoir annoncé que Nelson Mandela ne retournerait pas en prison, les autorités sud-africaines ont libéré, samedi

Guatemala

Vingt et un paysans torturés et massacrés

Les cadavres de vingt et un paysans pris en otage deux jours auparavant ont été découverts, samedi 26 novembre, enterrés dans une fosse commune, dans le département de Chimaltenango, à 50 kilomètres à l'ouest de la capitale Guatemala. Les victimes, membres de la même famille et habitant la même ville, ont été torturés avant d'être massacrés par leurs ravisseurs — des membres de l'Organisation révolutionnaire du peuple en armes (ORPA), assurent les chefs militaires de la région. L'ORPA, l'un des quatre groupes de guérilleros qui opèrent au

Guatemala

Vingt et un paysans torturés et massacrés

Les cadavres de vingt et un paysans pris en otage deux jours auparavant ont été découverts, samedi 26 novembre, enterrés dans une fosse commune, dans le département de Chimaltenango, à 50 kilomètres à l'ouest de la capitale Guatemala. Les victimes, membres de la même famille et habitant la même ville, ont été torturés avant d'être massacrés par leurs ravisseurs — des membres de l'Organisation révolutionnaire du peuple en armes (ORPA), assurent les chefs militaires de la région. L'ORPA, l'un des quatre groupes de guérilleros qui opèrent au

Guatemala

Vingt et un paysans torturés et massacrés

Les cadavres de vingt et un paysans pris en otage deux jours auparavant ont été découverts, samedi 26 novembre, enterrés dans une fosse commune, dans le département de Chimaltenango, à 50 kilomètres à l'ouest de la capitale Guatemala. Les victimes, membres de la même famille et habitant la même ville, ont été torturés avant d'être massacrés par leurs ravisseurs — des membres de l'Organisation révolutionnaire du peuple en armes (ORPA), assurent les chefs militaires de la région. L'ORPA, l'un des quatre groupes de guérilleros qui opèrent au

Guatemala

Vingt et un paysans torturés et massacrés

Les cadavres de vingt et un paysans pris en otage deux jours auparavant ont été découverts, samedi 26 novembre, enterrés dans une fosse commune, dans le département de Chimaltenango, à 50 kilomètres à l'ouest de la capitale Guatemala. Les victimes, membres de la même famille et habitant la même ville, ont été torturés avant d'être massacrés par leurs ravisseurs — des membres de l'Organisation révolutionnaire du peuple en armes (ORPA), assurent les chefs militaires de la région. L'ORPA, l'un des quatre groupes de guérilleros qui opèrent au

La visite de M. Pelletier à Brazzaville

La France va aider le Congo à surmonter sa crise financière

BRAZZAVILLE
de notre envoyé spécial

La France — qu'on se le dise ! — n'abandonne pas ses amis dans le besoin. Tel est le principal message que le ministre de la coopération et du développement a voulu faire « passer » pendant sa visite officielle au Congo, les 25 et 26 novembre. Paris se dispose donc à prêter main-forte à un pays qui se débat depuis trois ans dans une redoutable crise économique et financière. Le Congo est en effet, aujourd'hui, l'un des Etats les plus endettés d'Afrique noire (sa dette extérieure avoisine 20 milliards de francs pour deux millions d'habitants).

Mais l'aide française ne sera accordée au Congo que lorsque celui-ci aura pu conclure avec le Fonds monétaire international (FMI) un accord sur l'attribution de la deuxième tranche d'un crédit « stand by », une procédure en panne depuis deux ans. Cette signature, prévoit-on à Brazzaville, pourrait avoir lieu en janvier 1989. Très vite, la France épaulera alors à son tour le régime du colonel Denis Sassou-Nguesso en lui allouant un prêt d'ajustement structurel d'au moins 300 millions de francs. Depuis, la France a déjà accordé au Congo trois prêts du même type, plus modestes.

Constant que, dans l'épreuve, le gouvernement de Brazzaville ne « baisse pas les bras », M. Pelletier souhaite accroître l'aide publique française au Congo, laquelle — avec 750 millions de francs — représente plus de la moitié de l'assistance totale à ce pays. La France y contribue près de trois cents assistants techniques dont plus d'un sur deux est enseignant. La coopération française privilégie trois secteurs : développement rural, éducation formation, santé. Ainsi, M. Pelletier a visité Agri-Congo, un projet pilote visant à multiplier les cultures maraichères et vivrières dans un pays à faible tradition agricole. Dans le district de Mindouli, à 150 kilomètres de la capitale, le ministre s'est rendu dans un « village-école » où une dizaine de « volontaires » pour le progrès aident les Congolais à animer une coopération de développement intégré.

Au centre hospitalier universitaire de Brazzaville, où servent une vingtaine de médecins coopérants, la France participe notamment à la lutte contre le SIDA, une maladie qui fait des ravages au Congo, où l'on évalue à 7 % la population séropositive. Au cours de sa visite, M. Pelletier a inauguré l'Ecole supérieure africaine des cadres du chemin de fer, un établissement régional qui accueille des élèves venus de dix pays du continent. Dans le domaine militaire, enfin, la France dispose au Congo d'une dizaine d'assistants techniques et reçoit chaque année, dans ses écoles, cent cinquante stagiaires.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

Asie

CAMBODGE : une proposition « à l'étude » à Hanoï

Pékin offre de supprimer son aide aux Khmers rouges en échange d'un retrait rapide des Vietnamiens

La négociation du retrait militaire vietnamien du Cambodge est entrée dans une phase cruciale. En échange d'une interruption de son aide aux Khmers rouges, la Chine exige un rapatriement rapide du contingent militaire vietnamien, une offre que Hanoï est « en train d'étudier ». En revanche, rien n'indique que la négociation d'un règlement politique intérieur ait réellement progressé ces dernières semaines.

La Chine inflexible sur sa position. N'exigeant plus un retrait inconditionnel des troupes de Hanoï, elle se dit prête à mettre une fin à son aide à la résistance cambodgienne « si les Vietnamiens fournissent un calendrier de retrait de leurs troupes satisfaisant pour toutes les parties et soumettent ce retrait à la supervision internationale ». En Nouvelle-Zélande, où il s'est rendu après des séjours en Thaïlande et en Australie, le premier ministre chinois, M. Li Peng, a ajouté, le 21 novembre, qu'il était, de toute façon, « hors de question » que l'assistance chinoise aux Khmers rouges se poursuive après un retrait militaire vietnamien. Quelques jours plus tôt, à Bangkok, il avait réclaté, en outre, que le retrait vietnamien prenne fin en juin 1989.

Hanoï a réagi, dans la foulée, en estimant que « ces propositions, qui doivent être confirmées, pourraient constituer un fait nouveau intéressant pour le règlement de la question cambodgienne ». Les Vietnamiens ont fait savoir qu'ils « étudient » les déclarations de M. Li Peng, ce qui ne constitue d'ailleurs pas une surprise. Hanoï liant le retrait de ses troupes à l'arrêt de l'aide à la résistance.

On semble ainsi s'orienter vers un règlement des aspects régionaux du conflit. Ce qui ne constitue pas, non plus, une surprise. En effet, sans attendre l'arrivée dans la capitale soviétique, le 1^{er} décembre, de M. Qian Qichen — premier ministre chinois des affaires étrangères — se rendre en URSS depuis trente ans, — Pékin et Moscou semblent s'être entendus pour évaluer le problème du Cambodge.

Ce dernier ne constituerait plus un obstacle à l'aboutissement de la normalisation sino-soviétique. Les deux dossiers ne seraient plus liés, ce qui répond à l'inquiétude du Vietnam dont le vice-premier ministre, M. Nguyen Co Thach, a encore déclaré, le 19 novembre, qu'il « ne voulait pas que le problème de la présence vietnamiens au Cambodge devienne une carte de la Chine dans ses relations avec l'Union soviétique ». Moscou œuvre même pour obtenir, mais à plus long terme, une normalisation des relations sino-vietnamiennes.

Un accord international sur les aspects régionaux du conflit cambodgien semble donc à portée de main. Il pourrait même encourager l'annonce du règlement de plusieurs contentieux en Asie du Sud-Est ; celui concernant l'archipel des Sprat-

leys (entre le Vietnam, la Chine, les Philippines et la Malaisie) ; celui concernant les présences militaires étrangères (notamment soviétique au Vietnam et américaine aux Philippines) ; celui, plus général, enfin, qui a trait à la place dans la région de la Chine, qui n'entend strictement pas faire de concessions sur le Cambodge sans contreparties.

En tout cas, ces perspectives nourrissent, dans une bonne mesure, le ballet diplomatique dont la région est le théâtre. Pendant que M. Li Peng était à Bangkok, le ministre indonésien des affaires étrangères séjourne à Hanoï, y présidant de peu M. Igor Rogatchev, le diplomate soviétique chargé du dossier cambodgien. M. Raul Manglapus, ministre philippin des affaires étrangères, se trouve à son tour se rendre dans la capitale vietnamienne. Enfin, le premier ministre thaïlandais, qui vient de se rendre en visite au Laos, a annoncé son intention d'effectuer une visite officielle au Vietnam dès 1989.

Des positions très éloignées

En revanche, la négociation d'un règlement politique interne ne semble guère progresser. La semaine dernière, dans un discours à Radio Phnom-Penh, M. Hun Sen a eu des mots durs pour le prince Sihanouk, qu'il avait rencontré, dans une atmosphère qu'il a pourtant jugée « cordiale », deux semaines plus tôt à Fribourg-Tardis. Il a estimé que « les positions des parties en présence restaient fort éloignées les unes des autres ». Le 17 novembre, le prince Sihanouk avait déjà, de son côté, déclaré que sa troisième rencontre avec le jeune premier ministre de Phnom-Penh avait été « un échec ».

Même en faisant le part de la tactique dans les propos tenus par deux interlocuteurs qui semblent capables, quand il le faut, de faire preuve d'une certaine complexité, les éléments d'un règlement politique ne paraissent pas réunis. En outre, l'application d'un éventuel accord interne — passé sous la pression des grandes puissances — pourrait sans doute de plus graves problèmes encore. Rejetant toute participation militaire des Khmers rouges à un règlement, M. Hun Sen veut que son administration continue de gérer le Cambodge dans les cas de figure. Bénéficiant depuis trois mois de forts soutiens occidentaux — à commencer par celui, sans réserve, des Etats-Unis — le prince Sihanouk entend jouer, de son côté, un rôle central dans le futur Cambodge. Le malentendu entre Khmers semble tel que, au lendemain même des discussions à Fribourg-Tardis, M. Hun Sen nous avait déjà déclaré que l'issue « la plus plausible » à ses yeux était encore un « règlement de l'aspect international du conflit » sans qu'il ait réglé le politique.

JEAN-CLAUDE POMONTI

LA RETRAITE EST UN MOMENT DE CHOIX, MAIS IL EST BON D'Y PENSER AVANT...

GREE

LE COMPLEMENT RETRAITE N°1 DE LA FONCTION PUBLIQUE

LA BOURSE AUX STAGES

ÉTUDIANTS, GAGNEZ 100 STAGES EN EUROPE

Tout ce qu'il faut savoir pour participer au concours et gagner un stage sur minitel

36.15 LE MONDE
36.15 EUROPE 1

re 1988, rivent sur les écri

Télédiffusion de Fin

Politique

L'opposition et les prochaines échéances électorales

M. Létard dénonce les « comportements de classe » et propose un « libéralisme populaire »

Le conseil national du Parti républicain, samedi 26 novembre, ne fut pas d'une franche gaieté. Malgré une tribune joliment marquée aux couleurs de l'Europe, la grande musique, les jeux de lumière, les files de ballons peints au plâtre et, pour revenir sur terre, les friches bêtises transportées de Fréjus, dans cette grande salle des sports du stade Pierre-de-Coubertin, habitée d'autres transports, le plaisir des militants semblait être en profond décalage avec le petit plaisir des yeux gracieusement offert.

Il s'agissait pourtant d'introduire officiellement M. François Létard, de le faire passer de la marche de secrétaire général à celle de président, de promouvoir dans la foulée mais toujours dans le même ordre, MM. Alain Madelin, Gérard Longuet et Claude Malhuret, et enfin d'être pour deux ans en nouveau bureau politique. Mais, comme l'affaire était depuis longtemps entendue, que ce dit nouveau bureau politique ne caractérisait surtout comme un décalage grossier du président, tout cela ne pouvait plus bouleverger le militant.

La matinée fut quand même consacrée au vote. 1 483 votants au total, 1 429 mirent dans l'urne le bulletin « oui ». On fut seulement surpris d'y trouver 54 bulletins nuls. Ces opérations se passèrent donc dans la parfaite formalité quoique un groupe de femmes eut, au début des travaux, protester par voie de tracts contre la légitimité de la représentation de leur genre. Ce fut tout. Les barrières, MM. Millon, Clément, d'Aubert et de Villiers, pour des raisons diverses, s'étaient fait excuser. On cherchait les giscardiens. M. Michel d'Ornano vint faire son petit effet de manche à la tribune et puis s'en repartit. Président de l'UDF veillant à tout, M. Giscard d'Estaing se contenta d'expédier un télégramme de soutien des plus convenus à M. Létard, marquant sans même attendre les résultats de vote qu'il était « très heureux d'apprendre sa belle démission ».

Bref, l'ambiance de ce conseil national fut quelque peu délétrée. Impression renforcée encore par le défilé à la tribune de ces jeunes anciens ministres, par la courte apparition de M. André Giraud, l'ancien ministre de la défense aujourd'hui pantouflant dans le privé, ce qui évidemment suffisait à déconcerter, s'il ne faut croire, qu'en six mois des tonnes d'eau étaient passées sous le pont libéral. Si bien qu'il fallut se satisfaire de quelques petits lots de consolation : le soutien,

à l'appaludimètre, à M. Guy Tessier, le député RPR des Bouches-du-Rhône, invalidé par le Conseil constitutionnel, meilleur élu du renouvellement partiel de ce conseil national aussitôt transformé en homme symbole de la reconnaissance espérée, les visites de courtoisie des camarades RPR de la génération « Léo », MM. Alain Juppé, Jacques Toubon et les deux Marianne du mouvement, M^{me} Michèle Barzach et Michèle Alliot-Marie ; la présence aussi de M. Ladislas Poniatowski, ravi d'être présenté comme la première victime expiatoire du socialisme bête et méchant et celle pour finir de M. Jacques Soustelle, qui ne fut pas non plus oublié dans cette avalanche d'hélas...

Sommeil unitaire

Il faut dire aussi, pour expliquer cette baisse de tension libérale, que ces dévoués militants du PR avaient de quoi être déçus. Un coup à droite, un coup à gauche, ou plutôt au centre, de quel perdre la boulesole. Ils s'étaient, à vrai dire, moins émus lors du précédent conseil national, avant l'été. Certes, les pleurs de la défaite n'étaient pas encore bien séchés, mais tout de même ils avaient pu y aller de bon cœur contre ce « Saxon » de Sousson, ces traités de centristes, cet incapable de Barre et cette renégate de Simone Veil. Le défilement avait été assuré.

Cette fois, ils durent assumer leur reflux. Car, samedi, leurs dirigeants avaient de toute évidence opté pour un autre profil, plus souple, plus modeste, plus conciliant, en un mot plus unitaire. Avec force conignes, les cadres du PR avaient choisi de faire preuve vis-à-vis de l'UDF, et des centristes en particulier, de bonne volonté. Tout juste, comme le relève le président du groupe URÉI au Sénat, M. Marcel Lucotte, fut-il rappelé à ces centristes qu'il serait de mauvais goût « de se faire élire avec la droite pour gouverner avec la gauche ». Mais on n'insista point davantage. Les affilés résistèrent dans les bouches. Evoquant, à la fin de son discours, le rendez-vous européen, M. Létard s'employa même avec application à rassurer le CDS : « Vérifions avec nos amis du RPR, explique-t-il, si notre message européen est bien commun. Engageons courageusement le travail de fond que nous pourrions éviter l'erreur de 1984. Si nous sommes d'accord, allons-y ensemble ! Si nous parlons

un langage différent, faisons des élections françaises les arbitres de nos propositions. (...) Sur ce sujet-là comme sur d'autres, l'opposition peut et doit avoir le courage et l'intelligence de présenter au grand jour les discussions qui le traversent, les échanges dont elle se nourrit. Je ne suis pas pour une opposition vitrifiée. C'est de son mouvement, de ses débats, de sa démocratie interne que viendront les succès des prochains mois et des prochains ans. »

De même pas une fois le nom de M. Barre ne fut cité. M. Madelin se proposait de fustiger ce Raymond Barre favorable aujourd'hui « au compromis historique avec les socialistes qu'il dénonçait naguère ». Mais ce passage fut subitement dévié de son intervention. M. Létard se garda bien d'applaudir de cette l'ancien premier ministre quand il déclara : « cette idée reçue qui est d'affirmer qu'il serait positif pour le pays de voir apparaître un parti central ou centriste qui apporterait tout à tour son appui à la famille socialiste ou à la famille libérale ». « Un FDP français, c'est une usine à produire du Front national », condamna-t-il. Un ange barriste passa, mais on ne lui laissa même le temps de se poser. Ainsi qu'il s'avait annoncé, les dirigeants du PR, décidément touchés par la grâce d'une modeste tonte nouvelle, préférèrent consacrer leur temps de parole à une véritable radioscopie du libéralisme en France. M. Malhuret plaça ainsi pour un « libéralisme renouvelé », qui, selon lui, doit être moins « dogmatique » et plus préoccupé de répondre « à un besoin de moralité et de valeurs ».

Le droit, la justice, le social

Thème fondamental, que M. Létard a d'ailleurs repris à son compte en employant la formule de « libéralisme populaire ». « Nous ne pouvons pas nous exposer, a-t-il reconnu, de toute constation, reproche ou critique. Et d'expliquer que les libéraux pouvaient essentiellement se faire eux-mêmes trois reproches : « Il nous faut mettre en avant une véritable culture du droit. Notre société, aujourd'hui, souffre d'un déficit de justice. Reconnaissions ensemble que nous n'avons pas encore inversé ce cours fâcheux des choses. »

Deuxième reproche : le social. « Si nous voulons réussir demain, a

repris M. Létard, il nous faut réduire les déficits sociaux, c'est-à-dire des comportements de classe qui sont apparus au moment de l'élection présidentielle. Le libéralisme devra être d'autant plus populaire à l'avenir que le socialisme le sera moins. » Dernier reproche : la vie quotidienne. « Le libéralisme est un humanisme, a observé encore M. Létard, ce n'est pas un technicien de gestion. Je ne suis pas certain que nous ayons suffisamment pris en compte les cas nouveaux de solitude et de détresse qui sont engendrés par le développement de nos sociétés, par nos genres de vie, par les techniques d'aujourd'hui. »

« Aujourd'hui, dans notre pays, a conclu le nouveau président du PR, ce sont les solutions libérales qui rassemblent. Notre projet doit donc être un projet qui entraîne bien au-delà de nous-mêmes tous ceux qui veulent en conscience que notre pays réussisse, tous ceux qui peuvent se retrouver peu à peu dans cette union pour la démocratie libérale qui doit l'emporter sur les vieux clivages et les anciennes frontières. » Un langage de courage que les militants ont écouté sérieusement et, pour finir, un langage optimiste qui fut tout de même difficilement partagé.

Pour ne pas désespérer tout à fait Neully, les dirigeants du PR n'ont pas voulu se priver, oubliant pour un temps leur consigne de tolérance, de soulever une charge héroïque contre le gouvernement de M. Rocard, histoire de vérifier les bons vieux réflexes. M. Rocard, objet de tous les regards, a été l'objet de l'opposition. M. Madelin l'a fait en chausant de gros sabots avec un florilège de citations rocardiennes remontant au PSU... « A quoi sert M. Rocard ? s'est interrogé à son tour M. Létard. Nous comprenons bien qu'il a pour mission de protéger l'impériale ou plutôt la royale impuissance du chef de l'Etat. Le vrai reproche que nous pouvons faire au gouvernement de Michel Rocard, c'est d'être un gouvernement impuissant. L'ouverture est à la tolérance ce que l'impuissance est à la chasteté. » Sentant bien l'impérieuse nécessité de regonfler le petit militant libéral, M. Michel Poniatowski comme à l'habitude, n'est pas allé, lui, par quatre chemins : « Ce qui se marche par, c'est le système marxiste, a-t-il clamé. Ce n'est pas la grande vadrouille, c'est la vasouille et la pédalolette à reculons. » Dieu, qu'au temps de M. Poniatowski la politique était simple !

DANIEL CARTON

Les quatre stratégies de la droite

(Suite de la première page.)

L'objectif étant, pour les communistes, de réduire - coûts que coûte - l'audience électorale du PS (2).

Le même Charles Pasqua invite cependant l'opposition à profiter du délai légal dont elle dispose, soit quatre ans et demi, pour reprendre le pouvoir. Encore faudrait-il que la droite évite de persévérer dans son être et dans ses erreurs. Or elle se contente d'élaborer stratégie sur stratégie. Elle ne s'a, aujourd'hui, au moins quatre à sa disposition. Autant dire trois de trop !

1) Jacques Chirac, ou la reconquête.

La stratégie proposée par Jacques Chirac est, faut-il le souligner, très simple dans sa conception. Elle consiste à préserver le leadership du maire de Paris sur le RPR ; à s'attribuer les 46 % du 8 mai pour conserver la haute main sur toutes les droite ; enfin, à attendre que celle-ci retrouve les faveurs de l'opinion, grâce aux erreurs des socialistes, qui, comme chacun sait, ne peuvent que mal faire.

Ce projet a donc conduit le président du RPR à réduire les rénovateurs et à éviter un conflit au sein de son propre mouvement. Le droit à la fois frileux et solitaire d'un Philippe Séguin et la jeunesse d'un Alain Juppé ont été, de ce point de vue, d'un grand secours ; d'autant que le nouveau secrétaire général du parti a réussi à substituer la « modernisation » à la « rénovation » et à priver ainsi les adversaires de Jacques Chirac de leurs armes.

Vis-à-vis des autres composantes de l'opposition, le RPR s'emploie, y compris par des manœuvres tactiques, à préparer le terrain ; ainsi, le « sacrifice » consenti pour les européennes, au bénéfice de l'UDF, évitait aux chiraquiens de se compter et les créditaient d'une meilleure volonté unitaire auprès d'un électeur qui y est sensible. L'acte d'organisation primaires à droite, pour l'électeur modéré, un temps émise par le PR et spectaculairement reprise et développée par Charles Pasqua, participe de la même imagerie unitaire.

Enfin, attendre les erreurs du gouvernement : une équipe au pouvoir, quelle qu'elle soit, en comment. Celle-ci a, en plus, le privilège de voir chacune de ses actions (passé la réserve obligée à la Nouvelle-Calédonie) tournée en dérision de l'intérieur même du PS. Cette fois, c'est l'un des chevronnés de Laurent Fabius, Julien Dray, qui somme la charge en réclamant d'urgence l'ouverture d'une négociation sur la grille indiciaire de la fonction publique, avant de souligner que le gouvernement peut payer. On ne saurait mieux insister à la grève !

Sous la forme d'un pas trop de soucis à se faire sur les nombreux objectifs qui lui viennent et lui viendront du PS, il lui manque toujours une véritable analyse de son second échec présidentiel. Sa stratégie actuelle peut lui donner la première place à droite, certes. Mais pour quoi faire ? Le problème n'est pas de se faire le premier à droite, mais d'être majoritaire dans le pays, et d'être capable de réussir durablement au pouvoir. Or, sur cette question, silence radio ! Car la parole radio conduirait inévitablement à remettre en cause Jacques Chirac lui-même !

2) François Létard, ou le renouvellement.

Le discrédit qui pèse sur Jacques Chirac, l'échec de Raymond Barre et l'incapacité de Valéry Giscard d'Estaing a reconquis l'opinion nourrisse, évidemment, la stratégie de François Létard. Dans l'immédiat, d'ailleurs, la réduction des rénovateurs du RPR, car elle empêche l'émergence, au sein du mouvement chiraquien, d'un présidentiable rival de « Frère

Le CNI et les municipales. - Le CNI dont le secrétaire général est M. Yvon Briant, ancien député, souhaite développer sa représentation dans les conseils municipaux des villes de plus de 30 000 habitants. Le Centre national des Indépendants participe en tant qu'associé au RPR aux réunions de concertation de l'opposition, mais M. Briant estime que « si, sur le terrain les choses se passent bien, le CNI a encore du mal à s'imposer au plan national car M. Giscard d'Estaing et l'UDF sont encore réticents à l'égard de sa présence sur l'échiquier politique ».

ADHÉRENTS DIRECTS : ultimatum. - Inevitable de voir l'UDF dans une période de turbulences graves, les dirigeants des adhérents directs de l'UDF, qui ont réuni, samedi 26 novembre, à huis clos leur cinquième convention nationale, ont posé un véritable ultimatum au prési-

Léo », comme dit Jean-Claude Gaudin.

La référence à François Létard s'impose aujourd'hui, grâce notamment à l'opinion : mais une carte d'identité ou un titre de « président » ne suffisent pas à forger un candidat : le fait d'avoir dix ans de moins que le président du RPR ne saurait suffire ! François Létard a une ambition, mais il n'a pas de message. Sa principale difficulté est qu'il lui faut se doter d'une stature d'homme d'Etat, alors même qu'il n'a pas su l'acquiescer lors de son passage au gouvernement.

3) Valéry Giscard d'Estaing, ou l'union.

L'objectif de l'ancien président est, lui aussi, d'une grande simplicité : il s'agit d'abord d'empêcher l'éclatement de la droite non giscardienne, avant de lui rendre son leadership, et pour cela de réitérer le message de toute dérive... centriste. Le président de l'UDF n'a certes pas réussi à éviter la naissance de l'UDC, mais il n'a pas non plus échoué : l'UDC a voté contre le premier budget de Michel Rocard.

L'analyse de M. Giscard d'Estaing, qui cherche bien sûr à éviter que la France ne soit vouée à un face-à-face Mitterrand-Chirac, est que Raymond Barre se trompe, que François Létard ne fait pas le poids, et que Jacques Chirac est en bout de course. Il n'en reste donc qu'un, je serai celui-là ! Sa méthode repose tout entière sur l'union proclamée et sur une proposition d'alternance douce, entre une France social-démocrate ayant vocation à être remplacée par une France libérale-sociale, et réciproquement.

Les difficultés, pour lui, est que sa présidence n'a pas encore permis à l'UDF de sortir de ses querelles internes, alors même que le RPR aurait dû se diviser davantage. En outre, l'opinion reste rétive ; elle ne paraît guère sensible à la perspective du retour du vainqueur de 1974.

4) Raymond Barre, ou l'antimodernisme.

Reste, bien sûr, la stratégie de Raymond Barre et des centristes. C'est la seule qui, à dire vrai, tiennent compte de la situation nouvelle créée par la réélection de François Mitterrand, intègre le discrédit de la droite et l'absence d'une majorité absolue pour le pouvoir. Elle consiste donc à occuper, si possible, un espace autonome. Ses faibles bataillons actuels ne privent pas le centriste d'exercer une influence. Mais cette attitude fait l'impasse sur l'élection présidentielle et sur la concurrence latente qui existe entre Raymond Barre et Pierre Méhaignerie. Elle ne fait que repousser le moment du choc : un jour prochain, il faudra bien tenter, comme dans le passé, soit d'être l'aiguillon de la droite, soit d'être la force modératrice de la gauche. Dans l'un et l'autre cas, il s'agira de consacrer l'hégémonie des autres tout en leur refusant le monopole des pouvoirs.

Le simple énoncé de ces stratégies montre bien qu'elles sont largement guidées par des intérêts individuels, et que c'est essentiellement la question du leadership qui divise la droite. Elle souligne une difficulté d'arbitrage et de choix pour ses électeurs, alors même qu'aucune réflexion d'ensemble sur l'état de la société, et sur ce que peut être le libéralisme de demain, n'est proposée.

Les socialistes ont sans doute bien des difficultés, certes. Mais la droite n'est pas au bout de ses peines.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(2) La « use » de l'Humanité du 28 novembre est de ce point de vue parfaitement éloquent : elle traite, d'une part, de la grève du RER, et d'autre part, de très gros titres, de la préparation des municipales, en représentant le slogan du PC : « L'union, tout de suite ! »

Le secrétaire du Lot-et-Garonne, a souhaité développer sa représentation dans les conseils municipaux des villes de plus de 30 000 habitants. Le Centre national des Indépendants participe en tant qu'associé au RPR aux réunions de concertation de l'opposition, mais M. Briant estime que « si, sur le terrain les choses se passent bien, le CNI a encore du mal à s'imposer au plan national car M. Giscard d'Estaing et l'UDF sont encore réticents à l'égard de sa présence sur l'échiquier politique ».

M. FUCHS : l'aveu de faiblesse du RPR. - M. Gérard Fuchs, membre du secrétariat national du PS, chargé des questions européennes, estime que « la proposition du RPR de laisser à l'UDF la conduite d'une éventuelle liste commune pour les élections européennes est un double aveu de faiblesse : faiblesse sur le fond, car le RPR sait bien que sa trinité par rapport à l'Europe est très minoritaire dans le pays ; faiblesse sur les hommes, car (...) en dehors d'un Jacques Chirac dévoué, le RPR n'a personne à mettre en avant ».

Au « Grand Jury RTL-Le Monde »

M. Madelin (PR) juge possible l'union avec les centristes pour les européennes

Invité du « Grand Jury RTL-Le Monde », dimanche 27 novembre, M. Alain Madelin a souhaité que pour la préparation des élections européennes « le bon sens puisse l'emporter » à l'UDF. « Je souhaite, a-t-il expliqué, que les centristes restent ouverts à l'opposition, et je ferai tout pour que nous puissions aller avec eux - au moins - à l'élection européenne. L'UDF est faite pour cela, pour l'unité de candidature. S'agissant de l'Europe, j'ai vraiment le sentiment que s'il est un sujet à propos duquel on ne peut pas mettre une feuille de papier à cigarette entre les centristes, le Parti républicain et les autres formations de l'UDF, c'est bien celui-là. Je sais bien qu'il y a une sorte de plan Rocard pour essayer de déstabiliser l'opposition à l'occasion des élections européennes, mais j'espère que le bon sens l'emportera. »

M. ROSSIGNOT : l'Europe, d'échec. - Dans un entretien au Journal du Dimanche du 27 novembre, M. André Rossignot estime que, pour l'opposition, la priorité pour les élections européennes n'est pas la liste commune mais « avant tout un projet sur l'Europe ». Le président du Parti radical souhaite que l'UDF fasse en sorte que l'UDC de M. Pierre Méhaignerie ne mène pas sa propre liste. « Il faudra, observe-t-il, aller loin, ne pas laisser d'espace au projet du centre gauche sur le thème de l'Europe. C'est pour cela que la dualité de listes RPR et UDF peut être intéressante. Il ne faudrait pas donner un second souffle au Front national. »

Si liste UDF il y a, le secrétaire général du PR imagine très bien que M. Valéry Giscard d'Estaing, « qui a joué un rôle extrêmement utile au moment où il y avait des tendances à la division », puisse en prendre la tête. M. Madelin se réjouit par ailleurs « de la vocation unitaire du RPR », mais il s'agit selon lui aujourd'hui d'examiner s'il y a des divergences graves entre le RPR et l'UDF sur la conception de la construction européenne.

Revenant sur l'inculpation du juge Boulouque et sur les polémiques qu'a suscitées cette affaire dans le milieu politique, M. Madelin a lancé un appel au calme : « Je souhaite que l'on reste calme et qu'il y ait une sorte d'armistice politique entre la gauche et la droite à propos de la justice. (...) Aujourd'hui, laisse M. Arpaillange tranquille. Ce n'est pas une bonne image de la justice que la droite promette fait et cause pour des juges réputés de droite et que la gauche promette fait et cause pour des juges réputés de gauche. Le résultat en est un discrédit de la justice. Or, en tant que libéral, je suis profondément attaché à l'état de droit et au bon fonctionnement de la justice. »

Evoquant enfin sa situation personnelle, M. Madelin, qui est député d'Ille-et-Vilaine, a démenti les informations qui l'annonçaient candidat à la mairie de Nantes. « Pourquoi voulez-vous, a-t-il dit, que je sois candidat à Nantes. Je ne suis pas le Zorro qui va sauver Nantes. Il existe des candidats du RPR et de la mouvance UDF. Je souhaite qu'ils s'insèrent et que Nantes ait un maire qui appartienne à l'actuelle opposition. »

Au « Club de la Presse » d'Europe 1

M. Pasqua (RPR) propose « un tournoi de qualification » du candidat de droite à l'Elysée

M. Charles Pasqua, président du groupe RPR au Sénat, invité du « Club de la Presse » d'Europe 1, le dimanche 27 novembre, a proposé comme système de sélection du candidat unique de l'opposition à l'élection présidentielle « un tournoi de qualification ». Cette procédure devrait s'ouvrir un an avant la date officielle de l'élection présidentielle et se terminer six mois avant.

« La droite », a rappelé l'ancien ministre de l'Intérieur, « a perdu les élections présidentielles de 1981 et 1988 en raison de son incapacité à s'entendre sur le nom d'un seul candidat alors qu'elle était majoritaire dans l'électorat. »

M. Pasqua propose à ses partisans de l'opposition l'organisation d'un tournoi de qualification en deux phases à tous les électeurs de l'opposition de s'inscrire auprès des maires pour participer volontairement à la désignation d'un candidat unique à la prochaine élection présidentielle. Je m'adresse d'abord au RPR et à l'UDF. Mais je ne demanderai pas à quelqu'un s'il est électeur du RPR, de l'UDF ou du Front national, je lui demanderai s'il est un électeur de l'opposition. »

Il a indiqué que M. Chirac à qui il a posé de ce projet avait trouvé « l'idée intéressante ». M. Pasqua a ajouté : « L'avantage énorme de ce

RECTIFICATIF. - Deux erreurs typographiques ont été averties dans le commentaire consacré, dans nos éditions datées 27-28 novembre, au contenu des élections législatives. Il fallait lire : « Divine surprise. On prouve que les élections financières de l'élection présidentielle précédemment obligaient partis et candidats à une abstinance forcée. »

« système est qu'à partir du moment où nous en appelons aux électeurs de l'opposition eux-mêmes, nous n'avons plus d'inconvénient à ce qu'il y ait cinq, six, huit ou dix candidats puisqu'un seul sera sélectionné. »

Le sénateur des Hauts-de-Seine s'est prononcé en faveur d'une liste unique de l'opposition pour les élections européennes du 18 juin 1989.

Par ailleurs, l'ancien ministre de l'Intérieur a sévèrement critiqué certaines décisions de M. Arpaillange, garde des sceaux, en citant « l'ouverture d'une information pour homicide volontaire contre les militaires qui ont libéré les otages à Ouéba ; la banalisation des conditions de détention de détenus pour fait de terrorisme, avec la possibilité pour les gens d'Action directe de reconstruire leurs réseaux ; la libération d'une quarantaine de détenus impliqués dans des affaires de terrorisme. »

Il a également dénoncé la « demande initiale » de M. Arpaillange, qui, a-t-il affirmé, a consisté à utiliser la procédure du referendum, à intervenir directement dans l'instruction et à dessaisir les juges d'instruction d'une partie de leurs pouvoirs, en procédant à la libération provisoire, mais dont chacun sait qu'elle est définitive, des vingt-cinq Mélanésiens coupables de l'assassinat des gendarmes d'Ouvéa. »

M. Pasqua a estimé que l'inculpation du juge Gilles Boulouque « n'avait pas de faire sans que le garde des sceaux soit au courant ». Elle n'a pu intervenir, a-t-il ajouté, « qu'à partir du moment où un accordé l'aide judiciaire à Fouad Ali Saleh et c'est une décision qui ne pouvait ne pas prendre. »



Politique

Guerre interne au sein du Parti socialiste

M. Mauroy affronte ses propres amis au conseil régional Nord-Pas-de-Calais et à la communauté urbaine de Lille

M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du Parti socialiste, député, maire de Lille, a rencontré, samedi 26 novembre, M. Noël Joseph, député socialiste du Pas-de-Calais et président du conseil régional Nord-Pas-de-Calais, pour tenter de dénouer la crise qui vient d'éclater au grand jour au sein de l'Assemblée régionale.

A l'origine de cette crise : la question d'un changement de président à la tête de la région. Un accord passé en 1986 entre la fédération socialiste du Nord et celle du Pas-de-Calais prévoyait une alternance à mi-mandat entre les deux départements. Aux termes de cet accord, M. Noël Joseph devait céder la place à son premier vice-président, M. Michel Delebarre, ministre des transports, mais il manifeste aujourd'hui les plus vives réticences.

La crise était latente depuis quelques mois. Elle était en fait en germe dans l'accord que les deux fédérations départementales avaient conclu lors des élections régionales de 1986. Les socialistes du Nord auraient pu, à l'époque, souhaiter retrouver la présidence de l'Assemblée régionale que M. Mauroy avait dû abandonner lors de sa nomination à Matignon, en 1981. Mais ils se heurtèrent à la volonté du président sortant, M. Joseph, de conserver son poste et à celle des élus du Pas-de-Calais de maintenir l'un des leurs à la tête de la région. Puisque M. Mauroy avait présidé la région pendant sept ans, M. Joseph pouvait bien revendiquer la même durée. Après tout, il n'avait pas déceint, et l'argument en valait bien un autre. Mais celui-ci se retournait en même temps au désavantage de ceux qui l'utilisaient :

l'alternance devait jouer dès lors qu'il était écoulé une nouvelle période de sept ans. C'est ainsi qu'un accord fut conclu : M. Joseph conservait la présidence mais la céderait à mi-mandat. Le président du conseil régional n'avait jamais manifesté beaucoup d'enthousiasme à cette idée, il s'en séparait même agacé. Un accord qui s'est depuis rompu en réticences, sinon en refus clairement exprimés.

Le temps de s'assurer qu'il n'y avait pas (ou plus) d'objection, du côté de l'Élysée, à ce que M. Delebarre cumule les fonctions de ministre et de président du conseil régional, les socialistes du Nord ont estimé le temps venu de faire jouer les accords. Le 4 novembre dernier, ils provoquèrent une réunion du groupe socialiste du conseil régional et celui-ci admettait à l'unanimité le principe de l'« alternance », la transition devant se faire en janvier 1989. M. Joseph manifestait toutefois des réserves quant au délai.

« Pour longtemps parmi vous »

Ces réserves depuis se sont affirmées pour devenir refus, ou quasiment. La semaine dernière, devant un public de professionnels de l'agriculture et de l'agro-alimentaire, il assurait : « Partisans de l'alternance dans la dignité, je puis vous dire que je suis pour longtemps encore parmi vous. » Il confortait encore ces propos et se faisait même plus précis quelques jours plus tard sur les antennes de la télévision régionale : « Il y a une alternance qui est envisagée, et cela, personne ne l'a jamais contestée. Ce qui était prévu, c'est qu'après l'élection présidentielle nous évoquions ce problème. La promotion de responsables du

Nord soit comme ministre, soit comme premier secrétaire du PS a modifié le cours des événements. Considérant que des postes importants de président de région et de ministre de la France ne sont pas compatibles, j'ajoute que, moi, je suis en train de négocier le contrat de plan et de préparer le dixième plan, je me demande comment je pourrais faire si j'étais ministre... »

La tension montait d'un cran. A tel point que les socialistes du Nord décidèrent de boycotter la réunion du bureau du conseil régional où devait se tenir le conseil de la région. Le bureau a néanmoins pu délibérer le 25 novembre, mais avec une majorité de... droites. Cela a permis cependant au président de souligner que le travail continuait. Pour autant, celui-ci voit son autorité aujourd'hui fortement contestée. Une telle situation ne saurait s'éterniser au moment où la région doit se préparer à des échéances aussi importantes que la réalisation du tunnel sous la Manche, de l'arrivée du TGV Nord et de l'ouverture des frontières à l'intérieur de la CEE.

M. Michel Delebarre s'est montré très discret jusqu'à présent. Mais il a fait savoir qu'il souhaitait que la question soit réglée avant qu'il ne prenne une décision quant à une éventuelle candidature aux municipales. A Dunkerque, les socialistes ont manifesté le souhait qu'il conduise la liste pour disputer la mairie au tenant du titre, M. Pruvoyeur (CNI) ; mais le ministre des transports, qui aurait aussi pu souhaiter figurer à Lille sur la liste de M. Mauroy, ne s'est toujours pas déclaré candidat.

C'est donc cette partie de bras de fer que le maire de Lille va devoir s'efforcer de désamorcer avant qu'elle ne tourne à un blocage com-

plet de l'institution régionale. Ce n'est pas la seule. Car lui-même en joue une autre avec le président de la communauté urbaine de Lille, M. Arthur Notebart. Les choses sont sans doute, là, encore moins faciles, en raison de la personnalité du président et de la composition politique de l'assemblée communautaire.

La ligne 1 bis

Le précédent renouvellement municipal, en 1983, avec le passage à droite de Roubaix et Tourcoing, avait en effet privé l'assemblée communautaire d'une véritable majorité. Il accentuait en même temps les clivages. Les clivages politiques (gauche-droite) venaient souligner les traditionnelles oppositions géographiques (agglomération lilloise/Roubaix-Tourcoing). Dans cette situation, le président Notebart, choisi comme l'homme du compromis au lendemain de 1983, jouait trop souvent les uns contre les autres, au détriment de l'efficacité et de la solidarité intercommunale. L'exemple de la ligne 2 du métro devant relier Lille à Roubaix fournit de ce point de vue une illustration flagrante des décalages de la communauté : à défaut de pouvoir s'entendre sur un tracé, on a construit vers l'ouest de Lille, et vers Lomme, la ville de M. Notebart, une ligne 1 bis sans pour autant aboutir, au bout de six années de délai supplémentaire, à un accord réel sur le tracé de la ligne 2.

De même, on risquait d'aboutir à une situation de blocage dans la conduite du centre international d'affaires que projette M. Mauroy aux abords de la future gare TGV de Lille, le président Notebart souhaitant s'en assurer le contrôle. « Vous n'êtes pas le super-maire de Lille », lui avait lancé l'ancien premier ministre, voici quelques mois.

Face au bouillonnant président de la communauté urbaine, le maire de Lille a décidé de faire alliance avec les maires des autres grandes villes de la métropole, M. André Diligent (CDS), à Roubaix, M. Stéphane Dermaux (PR), à Tourcoing, M. Gérard Caudron (PS), à Villeneuve-d'Ascq. Les quatre maires ont signé solennellement une charte pour le développement de la métropole lilloise, reconnaissant pour chaque ville une priorité de développement et s'accordant sur un calendrier de réalisation de la ligne 2 du métro.

C'est ce document qu'il veut tenter d'imposer comme base de référence à la communauté urbaine et à son président. Celui-ci était en Australie quand les quatre maires ont passé leur accord - une sorte de « coup d'État » -, dont il n'est pas sûr qu'il soit très apprécié. Mais peut-être le président Notebart n'aura-t-il d'autre choix que de s'incliner, même si ce n'est pas dans sa nature, car, cette fois-ci, l'assemblée communautaire aura peut-être enfin trouvé sa majorité. A cinq mois des municipales, il serait plus que temps.

JEAN-RENÉ LORE.

M. Marchais et les municipales

« La force qui monte c'est le PC »

« De chance de l'union, la chance de la gauche, c'est le Parti communiste », a assuré M. Georges Marchais, dimanche 27 novembre à Romainville (Seine-Saint-Denis). Le secrétaire général du PCF qui clôturait une rencontre de l'Association nationale des élus communistes et républicains (ANECR) a consacré l'essentiel de son intervention aux rapports de désaccord avec le PS pour les prochaines élections municipales.

Regrettant la décision socialiste de suspendre « toute possibilité d'accord municipal avec nous jusqu'au 11 décembre », M. Marchais a affirmé : « Nous avons la volonté de surmonter tous les obstacles qui se présentent. Nous sommes persuadés que c'est possible. Sous réserve, bien sûr, que personne ne veuille en dresser d'insurmontables. »

Comme il l'avait fait lors de la récente conférence nationale du PCF, le dirigeant communiste s'est montré prêt à une rencontre nationale avec le PS. « À condition » qu'elle « ne donne pas lieu à un marchandage ville par ville ». « Les accords de 1983 existent, prenons-les pour acquis », a dit M. Marchais en affirmant que le rapport de forces entre les deux partis, aujourd'hui, n'était pas fondamentalement différent. « On ne constate pas de différence radicale avec ce qui s'était exprimé lors des élections cantonales de 1982, et qui avait été retenu en 1983, a-t-il indiqué. Le PS est en septembre 1988 exactement au même niveau qu'en 1982 ; le PC à 2 % de moins. On ne peut pas appeler cela un bouleversement (...). La force qui monte actuellement, c'est donc le PC, alors que le PS, lui, recule. »

« Non, nous ne redoutons pas les primaires : l'expérience nous enseigne qu'elles tournent à notre avantage », a souligné le secrétaire général qui, pour autant, n'en souhaite « mille part ».

Abordant la question du comportement de l'électorat communiste, M. Marchais a déclaré : « Les derniers scrutins ont montré qu'une évolution est en train de s'opérer. Certains de nos électeurs rejoignent plus que jamais le vote au second tour, comme nous le leur demandons, en faveur de candidats favorables à une politique qui les frappe et qu'ils combattent. » « Alors ne compliquons pas les choses », a conclu le député du Val-de-Marne qui a rappelé le soutien du PCF aux « salariés en lutte », n'y voyant aucune contradiction avec la constitution de listes municipales.

A l'Assemblée nationale

Le projet de loi sur la protection des consommateurs est adopté

Les députés ont adopté, vendredi 25 novembre, le projet de loi relatif à l'information et à la protection des consommateurs présenté par Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'État chargée de la consommation. Socialistes et communistes ont voté pour, l'UDC s'est abstenue, le RPR a voté contre tandis que l'UDF, faute de députés en séance, n'a pas participé au scrutin.

Lors de la discussion de la loi de finances pour 1989, Mme Neiertz avait présenté avec humour son budget comme « le plus petit par son montant mais le plus grand par le nombre de gens concernés ». La vie quotidienne des Français, si chère au premier ministre, ne mobilise guère en tout cas les parlementaires. C'est dans la plus stricte intimité - cinq députés - que s'est déroulée vendredi la discussion d'un projet de loi dont les enjeux sont pourtant d'importance. Le texte défendu par Mme Neiertz vise, en effet, à renforcer la protection juridique du consommateur « face à tous les petits contentieux du quotidien » en matière de démarchage et de vente à domicile, de crédit à la consommation et de petites annonces matrimoniales.

« Le démarchage à domicile. - Le projet complète la loi du 22 décembre 1972 relative à la protection des consommateurs en matière de démarchage et de vente à domicile et l'harmonise avec la directive européenne du 20 décembre 1985. La notion de démarchage est étendue aux voyages publicitaires, « aux cercles de vente » animés par un consommateur et aux offres de location avec option d'achat. Le projet veut également réglementer davantage le démarchage par téléphone qui touche aujourd'hui environ 50 % des habitants des grandes villes.

Cette technique de vente, a précisé Mme Neiertz, est souvent perçue comme « une intrusion insupportable dans la vie privée ». Les députés ont adopté un amendement selon lequel un appel téléphonique « ne peut donner lieu à un contrat pour éviter les acceptations irréflectibles ». Une confirmation écrite de l'offre devra être adressée à chaque fois au consommateur qui sera libre d'y répondre.

« Opérations de crédit. - Le projet complète la loi du 30 janvier 1978. Il prévoit que le montant des échéances de crédit et leur nombre devront être précisés dans toute publicité ainsi que le coût et le contenu de l'assurance (chômage, décès...) qui l'accompagne. Pour harmoniser la législation française avec la directive européenne du 22 décembre 1986, le projet donne la possibilité au consommateur de rembourser son prêt par anticipation partiellement ou sur la totalité du crédit.

« Conditions générales de vente. - Pour améliorer l'information du consommateur, le projet dispose que les professionnels vendeurs ou prestataires de services devront remettre à toute personne qui en fait la demande, un exemplaire des conditions de ventes habituellement consenties.

« Les ventes « en chaîne ». - Cette mesure vise à prohiber les « chaînes d'argent ». On promet des gains mirobolants aux personnes qui, moyennant une mise de fonds préalable, s'inscrivent sur une liste à laquelle viendront s'ajouter d'autres noms afin de recevoir le bénéfice de l'effet de la chaîne. Ces procédés, qui se sont développés ces derniers temps et portent également sur des mariages ou des services, ont abouti parfois à de véritables escroqueries.

« Réglementation des loteries avec préjudice. - Développées par les sociétés de vente par correspondance, ces loteries s'apparentent, selon Mme Neiertz, à de nouveaux moyens de publicité en faisant croire à des milliers de destinataires qu'ils ont gagné le gros lot. Si la participation à la loterie n'implique pas d'obligation d'achat, elle y incite fortement en mêlant souvent bon de participation et bon de commande. Le texte de loi oblige donc à distinguer nettement ces deux bons. Les députés ont, de surcroît, voté un amendement punissant d'une amende de 1 000 francs à 250 000 francs la violation de cette disposition.

« Réglementation des contrats de courtage matrimonial. - La croissance du « marché de la solitude », elle aussi, conduit à de nombreux abus. En 1987, quatre des plus grandes agences matrimoniales avaient créé une fédération française matrimoniale dont la charte avait pour objet de moraliser cette activité professionnelle. Le projet de Mme Neiertz vise à rééquilibrer les relations entre les agences et leurs clients et dispose que les contrats devront être rédigés « en caractères parfaitement lisibles » et que leur résiliation pourra être le fait du client et non plus de la seule agence.

Un autre amendement adopté par les députés prévoit que ces contrats devront mentionner « la nature et l'étendue des prestations fournies, le montant et les modalités de paiement du prix et la qualité de la personne recherchée ». Les propositions de rencontres « avec une personne dont l'existence est fictive ou qui n'a pas donné son accord à un mariage ou à une union stable » seront désormais sanctionnées. Les députés ne se sont toutefois pas risqués à définir ce que devrait être une union stable.

« Délais de réflexion, de retour et de rétractation. - Le projet de loi fixe uniformément ce délai à sept jours en précisant qu'il est prorogé jusqu'au premier jour ouvré suivant lorsque son échéance tombe un jour férié.

PASCALLE ROBERT-DIARD.

paese mensuel italien (bilingue) publié en France
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
112, avenue de Paris, 93000 VINCENNES - TEL. (1) 49 45 15 01

DECouvrez LE MEILLEUR MOYEN DE CONSOLIDER VOTRE RETRAITE...



LE COMPLEMENT RETRAITE N°1 DE LA FONCTION PUBLIQUE

L'HISTOIRE CHEZ FAYARD

TROTSKY



Le Trotsky de Pierre Broué représente non seulement le couronnement d'une vie de chercheur et de militant tout entière vouée, depuis plusieurs décennies, au parcours mouvementé du théoricien de la révolution permanente, mais aussi une somme inégalée sur l'histoire politique de l'Europe de l'entre-deux-guerres.

Themos Ferenczi, Le Monde

doctorales
Les quatre stratégies de la droite
Le projet de loi sur la protection des consommateurs est adopté
M. Marchais et les municipales
M. Mauroy affronte ses propres amis au conseil régional Nord-Pas-de-Calais et à la communauté urbaine de Lille
A l'Assemblée nationale
L'HISTOIRE CHEZ FAYARD
TROTSKY
Le Trotsky de Pierre Broué représente non seulement le couronnement d'une vie de chercheur et de militant tout entière vouée, depuis plusieurs décennies, au parcours mouvementé du théoricien de la révolution permanente, mais aussi une somme inégalée sur l'histoire politique de l'Europe de l'entre-deux-guerres.

Politique

Au palais du Luxembourg

Les sénateurs approuvent la loi de finances 1989 ...après l'avoir dénaturée

La première partie du projet de loi de finances pour 1989 a été adoptée, vendredi 25 novembre, au Sénat par 227 voix contre 91. La majorité sénatoriale favorable à l'opposition RPR-UDF a voté pour, en raison des profondes modifications qu'elle avait apportées précédemment au projet. La gauche a voté contre, estimant que ces mêmes modifications avaient dénaturé le texte.

D'autre part, le Sénat a commencé l'examen de la deuxième partie du budget consacrée aux dépenses. Il a ainsi débattu des crédits de l'outre-mer, des transports, de la mer et de l'environnement.

Diminuer une recette ou aggraver une charge nécessite du parlementaire qui le propose d'accompagner sa demande d'un gag. Si l'imagination est plutôt foisonnante pour le premier volet des amendements budgétaires, elle est plutôt stérile pour le second. Ainsi, la majorité sénatoriale s'est contentée, dans la plupart des amendements qu'elle

proposait, de recourir, pour les finances, à une augmentation des droits sur le tabac ou de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP).

M. Michel Charasse, ministre délégué chargé du budget, ne s'est pas privé de faire l'addition de ces choix qui, s'ils devenaient effectifs, augmenteraient, a-t-il calculé, de 75 % le prix du paquet de Gauloises et ferait passer le prix du super de 4,86 F à 5,50 F... : « Mieux vaudrait aller acheter du caviar en bicyclette que des cigarettes en voiture », en a-t-il conclu. Le gouvernement a, en tout cas, apporté la démonstration que le gisement des gages n'est pas épuisé : M. Charasse a fait approuver une augmentation du droit d'examen du permis de conduire (de 130 F à 180 F), soit un supplément de recettes escompté de 120 millions de francs.

Avant de se prononcer sur l'ensemble de la première partie, le Sénat a approuvé, en accord avec le gouvernement, la réduction possible de 100 millions de francs des cotisations sociales agricoles au BAPSA, compensée par un prélèvement équivalent sur le fonds de roulement.

La majorité sénatoriale avait auparavant trouvé un point d'accord

sur une réduction de 30 milliards des dépenses civiles de l'Etat. M. Maurice Blis (Un. centr., Ardennes), rapporteur général de la commission des finances, a justifié cette position par le fait que le budget proposé ne marque pas, selon lui, d'efforts suffisants en matière de réduction des charges pesant sur les entreprises et les ménages, de réforme de la fiscalité, d'harmonisation européenne ; sans compter l'arrêt des privatisations, qu'il regrette.

Le Sénat a adopté les budgets suivants :

● TRANSPORTS ET MER. — Le cinquième budget de l'Etat a été adopté dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 novembre, seuls les communistes s'y opposant. Les crédits réservés à l'aviation civile ont toutefois été réduits de 2 millions de francs, à la demande de M. Marcel Fortier (RPR, Indre-et-Loire), au nom de la commission des finances, pour protester contre la diminution de l'aide de l'Etat à l'aviation légère, qui devrait favoriser les aéroclubs et, ainsi, la formation des jeunes.

Se présentant comme le ministre des usagers, M. Michel Delabarre a ainsi résumé sa mission : « Faire en sorte que la qualité des transports réponde à l'attente de leurs utilisateurs. La qualité c'est, a-t-il expliqué, la sécurité, la régularité et la modernisation. Les propos du ministre des transports et de la mer sur le grève au RER (voir page 48) ont visiblement satisfait les socialistes mais aussi les centristes. Ainsi, M. Jacques Golliet (Un. cent., Haute-Savoie), approuvé par M. Charles Desours (RPR, Isère) l'a encouragé à « aller au bout de son action afin que le service public cesse d'être un moyen de chantage aux mains de quelques agitateurs ».

D'une façon générale, les rapporteurs et les orateurs se sont préoccupés de la situation des transports collectifs urbains, plaignant pour que l'effort de l'Etat ne soit pas limité à l'Ile-de-France : M^{me} Irma Rapuzzi (PS, Bouches-du-Rhône) a, au nom de la commission des finances, exhorté le ministre à « aider sans tarder la réalisation d'infrastructures » attendues par la population. M. Jean-Pierre Masseret (PS, Moselle), rapporteur de la commission des finances, et M. Emmanuel Hamel (RPR, Rhône) ont fait part de leur attachement à la réalisation de la liaison fluviale Rhin-Rhône, tandis que M. Georges Berchet (Gauche dém., Haute-Marne) insistait pour donner les possibilités à la SNCF de se comporter « en véritable entreprise commerciale ». De leur côté, MM. Jacques Braconnier (RPR, Aisne) et Paul Loridant (PS, Essonne) ont insisté sur l'importance des contrôles techniques des véhicules.

● ENVIRONNEMENT. — M. René Lalonde a quitté, dimanche soir 27 novembre, le palais du Luxembourg avec un souvenir : une affiche que lui a remise M. Henri Goetschy (Un. cent., Haut-Rhin) pour qu'il se préoccupe du « génocide » des éléphants d'Afrique, — et un budget voté. Le secrétaire d'Etat chargé de l'environnement a assuré qu'il partage le souci de M. Goetschy : « Moi aussi, je veux transmettre à mes enfants un monde qui ne soit pas privé d'éléphants. Babar ne doit pas devenir un personnage imaginaire. » Quant aux crédits de son secrétariat d'Etat, ils ont été approuvés par le PS, la Gauche démocratique et l'Union centriste (à l'Assemblée nationale, les centristes s'étaient abstenus).

Ce vote constituait aux yeux des intervenants, un encouragement à un secteur dont chacun a regretté qu'il ne soit pas prioritaire. Ainsi M. Gérard Larcher (Yvelines) a tenu à préciser que le vote hostile de ses collègues RPR visait la restriction de moyens consentis à l'environnement et non celui qui les présentait.

Deux élus des Alpes-Maritimes, M. José Balarello (RI) et M. Charles Ginezy (app. RPR) ont lancé un cri d'alarme sur le sort de la vallée de la Tinée, où plus de 50 millions de mètres cubes de roches menacent de s'ébouler, ce qui provoquerait une catastrophe de même ampleur que celle de Malpasset en 1959. M. Lalonde a observé que cette question relève du service de protection contre les risques naturels et que l'Etat a déjà dégagé plus de 200 millions de francs pour les travaux.

ANNE CHAUSSEBOURG.

DOM-TOM : une formalité pour M. Le Pensec

Au Sénat, l'adoption du budget des DOM-TOM pour 1989 n'a été, dans la nuit du vendredi 25 au samedi 26 novembre, qu'une formalité pour M. Louis Le Pensec, malgré les réticences du RPR et les réserves des communistes. Le ministre des DOM-TOM a, en effet, répondu à l'attente de la plupart des intervenants en affirmant sa volonté de donner la priorité au développement économique et social de l'outre-mer sans reprendre à son compte la proposition faite par certains parlementaires socialistes de relancer un débat institutionnel sur l'opportunité de maintenir dans chacune des quatre régions monodépartementales (Guyane, Guadeloupe, Martinique, la Réunion) à la fois un conseil général et un conseil régional. « Je ne suis pas convaincu que l'empilement institutionnel soit la meilleure chose mais je ne veux pas ouvrir ce dossier à un moment où les priorités économiques et sociales s'imposent à nous », a-t-il souligné.

M. Le Pensec a donné aux sénateurs un autre gage de sa bonne volonté en se déclarant favorable, à propos de la Nouvelle-Calédonie, à la constitution d'une structure de concertation entre le Parlement et le gouvernement sur l'application des accords de Matignon. Il a indiqué qu'il était prêt à soutenir cette demande auprès du premier ministre.

Deux rapporteurs ont particulièrement insisté sur l'avenir du Caillon. Le premier, M. Louis Virapoullé, sénateur centriste de la Réunion, au nom de la commission des lois, a souligné que « les fleurettes entre les communautés mélanésiennes et européennes », consacrées par les accords de Matignon, aboutissent dans dix ans « au mariage de ces deux communautés au milieu d'une Nouvelle-Calédonie pavée de drapeaux tricolores. Si vous permettez à tous les petits Mélanésiens d'accéder à tous les niveaux de l'enseignement, vous confortez l'accord intervenu, a ajouté M. Virapoullé à l'adresse de M. Le Pensec : mais si vous négligez de défendre les intérêts de la communauté européenne, vous feriez de la Nouvelle-Calédonie une sorte de Sodome et Gomorre ».

Le second rapporteur, M. Jean-Marie Girard, sénateur du Calvados, membre du groupe des républicains des indépendants, a souligné : « Le moment n'est plus d'amiser les passions alors

que les responsables ont su engager un processus de paix civile que personne ne saurait récuser aujourd'hui, d'autant que le précédent algérien est là pour rappeler que l'engrenage de la violence conduit inévitablement à l'indépendance. (...) En métropole, le moment est venu d'informer nos concitoyens sur l'enjeu que représente la Nouvelle-Calédonie : c'est à un acte de pédagogie politique que j'en appelle. »

Quant à l'orateur du RPR, M. Alain Flachat, sénateur de l'Eure, il s'est interrogé sur le rôle déterminant que tiendra désormais le délégué du gouvernement à Nouméa : « Il devra, a-t-il dit, montrer en toutes occasions son indépendance d'esprit. Il n'échappera pas aux tentatives de provocation venant d'une part ou d'une autre. Saura-t-il faire front avec sérénité ? Toute faiblesse de sa part marquerait la reprise d'une guerre civile, une guerre inacceptable cette fois-ci. »

Sur la queue d'un goéland

Cela ayant été dit, les sénateurs les plus concernés ont exprimé leurs préoccupations spécifiques.

Selon M. Rodolphe Désiré (app. PS, Martinique), l'échec européen de 1993 pourrait, si elle était bien préparée, donner une nouvelle chance aux DOM : « La Martinique, la Guadeloupe et la Réunion peuvent devenir l'Andalousie de la métropole, a-t-il déclaré. Encore faut-il tracer pour notre outre-mer une voie française de développement... »

M. Daniel Millard, sénateur centriste de la Polynésie française, a plaidé pour la création d'un « authentique marché commun du Pacifique », mais avec quelque scepticisme car il a constaté que, « pour un territoire plus grand que l'Europe, l'Etat français consacrait moins de crédits à la Polynésie que ceux attribués à la préfecture de la Corréze pour l'administration de ce département... »

M. Henri Bangou, maire de Pointe-à-Pitre, sénateur apparenté communiste de la Guadeloupe, s'est abstenu au moment du vote, parce qu'il attend du gouvernement « une rupture avec le passé » : « L'égalité sociale, le développement économique, restent des chimères insaisissables, a-t-il affirmé. Partout règne une économie de comp-

toir, celle qui concrétise la dépendance coloniale (...) Bénéficiaires-nous de l'imagination qui a inspiré les accords de Matignon ? Quand la Déclaration des droits de l'homme entrera-t-elle en application chez nous ? »

M. Marcel Henry, sénateur centriste de Mayotte a, une fois de plus, attiré l'attention sur les anomalies qui caractérisent la situation de la collectivité territoriale de l'Océan Indien, vouée au transitoire depuis des lustres. M. Le Pensec lui a annoncé le dépôt d'un projet de loi d'habilitation « qui permettra d'adapter les instruments juridiques de l'archipel ».

M. Raymond Tarcy (app. PS, Guyane) s'est plaint, en vrac, de RFO. « Qui n'est plus, a-t-il dit, qu'un instrument de propagande », de la « spéculation immobilière », en particulier à Kourou, des réfugiés du Suriname et... des caldoches : « Nous ne voulons pas devenir la Nouvelle-Calédonie de l'Amérique du Sud. Or déjà arrivent de nombreux caldoches sur des terrains attribués par les autorités de droite. Pouvez-vous nous assurer, a-t-il demandé au ministre des DOM-TOM, que vous débloquentes cette situation avant l'explosion ? »

Enfin, M. Albert Pen, sénateur apparenté socialiste de Saint-Pierre-et-Miquelon, fut le dernier à parler dans la discussion générale : « Le dernier, comme non archipel dans le budget », souligna-t-il. Désabusé, le maire de Saint-Pierre a une fois de plus chaleureusement plaidé pour cette poignée de Français d'Amérique du Nord aux prises avec un contentieux maritime franco-canadien qui n'en finit pas. « La pêche est notre seule ressource, son déclin serait notre arrêt de mort, dit M. Pen. A moins qu'on ne sache diversifier notre activité. Mais comment faire alors qu'il faut au moins vingt-six heures pour venir chez nous d'Europe ? Comment les matières premières seraient-elles transportées d'Europe ? Et pourquoi les touristes paieraient-ils plus cher pour aller d'Oranau à Saint-Pierre que d'Oranau à Paris ? Quand aurons-nous enfin une desserte aérienne ? » « On nous taxe d'utopistes, a lancé en conclusion M. Pen à M. Le Pensec, mais il y a trop d'illusionnistes dans vos services ! Les touristes viendront-ils chez nous sur la queue d'un goéland ? Bonnes questions... »

A. R.

Pour la revalorisation de leur métier

les enseignants du second degré manifesteront à PARIS le 30 novembre (14 h à la Bastille)

SNES Syndicat national des enseignants de second degré 3615 USTEL pour tous renseignements

AU SOMMAIRE DE DÉCEMBRE

Le Monde DES PHILATELISTES

l'Officiel de la philatélie

NOMBREUSES ILLUSTRATIONS EN COULEURS

- Cherche Marianne désespérément.
- Salon d'Hongrie.
- Cartes postales : des cartes révolutionnaires.

LE MONDE DES PHILATELISTES

POUR VALORISER VOTRE PASSION DES TIMBRES

En vente chez votre marchand de journaux

Les nouveaux 1000.

L'Expansion

SPECIAL POUR 1000

Le palmarès des 1000 premières entreprises françaises.

La Coupe de France de l'Expansion 88.

Les 100 premières entreprises il y a 10 ans.

Chiffres d'affaires, bénéfices, pertes, marges, investissements, effectifs : tous les chiffres clés.

L'EXPANSION. POUR ACTION.

EN VENTE AUJOURD'HUI

Bientôt Noël !

iseur II : eau original que.

EXCLUSIF

NRJ

PLUS HAUTE PLUS FORTE PLUS BELLE.

- **Plus haute** : NRJ, c'est 5 millions d'auditeurs chaque jour.
- **Plus forte** : NRJ, c'est la plus forte progression de toutes les grandes radios.
440.000 auditeurs gagnés en 1 an
- **Plus belle** : c'est la grande confirmation ! NRJ est bien la 2ème grande radio de France.

	Part d'audience	1/4 d'heure moyen
RTL	22.4	2.8
NRJ	11.8	1.5
FRANCE INTER	10.7	1.3
EUROPE 1	10.1	1.3

Sondage MEDIAMETRIE septembre/octobre 1988 - France entière
15 ans et plus - Part d'audience et 1/4 d'heure moyen.



Tél. : 47.20.06.06

M. Arpaill
à trans

JUSTICE

Au congrès du Syndicat de la magistrature

M. Arpaillange réaffirme sa détermination à « transformer l'institution judiciaire »

A peine retombés les éclats de l'affaire Boulogne...

Quand cessera « la politique expansionniste de la prison » ?

L'action et le rêve

Non sans humour, se sachant, malgré quelques réticences...

et qui s'estime elle-même en crise. M. Arpaillange, en citant Baudelaire...

« La dissociation au moins partielle du grade et de l'emploi ».

Mais, surtout, le garde des sceaux aimerait retrouver des eaux plus calmes et apaiser la justice.

AGATHE LOGEART.

* Le Revue politique et parlementaire...

A l'appel du Front national

Deux mille cinq cents à trois mille manifestants pour le rétablissement de la peine de mort

Le Front national (FN) a organisé, samedi 26 novembre à Paris, une manifestation pour le rétablissement de la peine de mort.

« Peine de mort pour les assassins ! », « Arpaillange, t'es foutu, les Français sont dans la rue ! ».

Les victimes de l'année

Au moment de la dispersion, peu après 17 heures, quelques incidents ont opposé de jeunes manifestants.

En l'absence de M. Le Pen, présent seulement place de l'Opéra, ce sont des députés européens du FN et des membres du bureau politique qui ont pris la tête du cortège.

Place de l'Opéra, M. Le Pen a évoqué les « pauvres victimes dont, à part vous, personne ne s'occupe ».

Si le secrétaire général du Syndicat de la magistrature, M. Georges Maman, s'en est pas sans nuance à l'héritage laissé en matière de justice et de libertés par le gouvernement Chirac...

Passé de toutes parts à réformer une institution abondamment critiquée

Le but, dans le cadre d'une loi organique, sera de rendre les magistrats « moins vulnérables » et d'aboutir à

L'affaire de la « Pizza Connection » à Marseille

Le suicide de l'un des juges composant le tribunal entraîne une suspension du procès

M. Robert Liberotti, juge au tribunal de grande instance de Marseille, où il siègeait à la septième chambre correctionnelle...

et dont le procès était prévu jusqu'à la fin de la semaine, aucun assesseur suppléant n'ayant été désigné avant l'ouverture des débats...

Condamnation d'un militant communiste

M. Joël Lefebvre, vingt-sept ans, responsable départemental des Jeunes communistes dans l'Allier, a été condamné, mercredi 23 novembre, par le tribunal correctionnel de Montluçon à deux amendes de 1500 F et 1000 F...

leurs affiches par deux militants socialistes. Il s'en suivit une brève altercation et des échanges de coups qui ont motivé également la comparution des deux militants socialistes.

EN BREF

Deux gardiens de la paix parisiens révoqués en conseil de discipline. - Un brigadier de police, Patrick Desarmen et une gardienne de la paix stagiaire, Marie-Laure Pétroni du commissariat central du vingtième arrondissement de Paris, ont été révoqués mercredi 16 novembre en conseil de discipline pour « diffusion de tracts à caractère raciste ».

de la circulaire récente de M. Pierre Verbrugghe, le préfet de police, qui avait mis en garde très fermement les policiers contre le racisme (Le Monde du 8 novembre).

Advertisement for CREF (Complément Retraite) featuring a large image of a door and text: 'LE CREF VOUS OUVRE LES PORTES D'UNE RETRAITE SOLIDE. Fonctionnaires, le CREF vous accueille et vous fait bénéficier de son complément-retraite mixte "Répartition-Capitalisation".' Includes a form for application.

TE
TE
TE
LE.

28
15
13
13

17 20 M

Société

RELIGIONS

A propos de Scoresse, de la pilule, des préservatifs

Une majorité de catholiques pensent que l'Eglise va trop loin

Selon un sondage réalisé, les 22 et 23 novembre par CSA (après d'un échantillon de 900 personnes) et publié dans *Libération* du lundi 28 novembre, une nette majorité de Français interrogés estime que l'Eglise est allée « trop loin » dans ses interventions sur le film de Scoresse, « La Dernière Tentation du Christ » (63 % contre 19 % qui estiment qu'elle est « restée dans son rôle »), dans sa condamnation de la pilule abortive (71 % contre 18 %) et surtout de l'usage des préservatifs (74 % contre 17 %).

Si ce constat du divorce entre l'Eglise catholique et la société sur les sujets de morale individuelle, tel qu'il apparaît dans cette enquête, est sans véritable surprise (*Le Monde* du 22 novembre), ce sondage montre qu'une proportion croissante de catholiques pratiquants réguliers s'opposent, estimant excessives les prises de position de leur hiérarchie : 51 % pensent qu'elle « va trop loin » à propos des préservatifs, contre 41 % qui pensent qu'elle est « dans son rôle ». A propos de Scoresse, les opinions sont partagées : 42 % de catholiques pensent qu'elle a eu raison de condamner le film, contre 41 %. A propos de l'avortement (la pilule RU 486), le pourcentage de catholiques pratiquants réguliers hostiles à l'intervention de leurs évêques est supérieur (46 %) à ceux qui estiment que l'Eglise est restée dans son rôle (43 %).

Question de langage

Interrogé par *Libération*, le Père Jean-Michel de Falco, porte-parole de l'épiscopat, déclare que la responsabilité de ces malentendus tient au « langage » utilisé par l'Eglise : « Des instances où elle intervient dans des domaines que les individus considèrent comme tout à fait privés, ça provoque des réactions tout à fait négatives ». Le Père de Falco ajoute cependant que « ce n'est pas parce que ces interventions sont mal perçues, mal entendues, mal reçues, qu'il faut se taire ».

Après les déclarations de Mgr Gaillot sur le célibat des prêtres et le SIDA

L'évêque trouble-fête

Les déclarations de Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux, favorables à l'ordination d'hommes mariés et à la réintégration, dans le ministère officiel de prêtres mariés (*le Monde* daté 13-14 et du 15 novembre) ainsi qu'à la campagne de publicité des préservatifs, suscitent des réactions dans l'Eglise catholique en France, alors qu'un sondage dans *Libération* montre le malentendu entre l'épiscopat et l'opinion sur certains faits de société (*lire ci-contre*). Dans un entretien, le 24 novembre, avec le nonce apostolique à Paris, Mgr Gaillot a exprimé le souhait de pouvoir se rendre à Rome pour s'expliquer.

EVREUX de notre envoyé spécial

« Pauvre petit évêque trop seul. Faites comme la chèvre de M. Seguin. Donnez encore des coups de corne, avant que vous ne soyez mangés ! » Des dizaines de témoignages de sympathie, lettres collectives ou personnelles de prêtres notamment, s'amoncellent sur le bureau de Mgr Jacques Gaillot, auteur d'une « bouffée d'air frais » par ses déclarations sur le célibat sacerdotal. Deux lettres d'évêques suavis, deux autres que douces : l'une lui reproche de « diviser et affaiblir l'Eglise » ; l'autre de « jouer son numéro et de faire naître des illusions ».

Les bruits qui courent sur sa prochaine convocation à Rome — qu'il dément — la laissent de marbre(1). Tout comme les affichettes du Meilleur qui s'étaient dans les rues d'Evreux : « Toute la ville veut chasser son évêque. Gaillot dehors ! ». Mgr Gaillot, 63 ans, n'a pas la tête d'un martyr. Il en fait plus pour lui faire perdre son éternel sourire d'adolescent non violent, la diction sobre et posée de sa voix faiblement timbrée. Petite taille, calvitie précoce et sages lunettes fines, son physique même est désarmant. « On me

prend pour le diable, mais voyez, je n'ai rien d'un gros dur. » Mgr Riobé, ancien évêque d'Orléans, à qui on le compare souvent, était ardent, hésitant, dérangé d'inquiétude. Mgr Gaillot, lui, semble flotter sur un nuage. Professeur Nimbus parmi les évêques. « Parler me libère, chuchote-t-il. Mais je ne roule pour aucun parti. Si on veut me démissionner, on l'aura sans difficulté ».

A sa dernière visite au Vatican, le cardinal africain Garin, préfet de la congrégation des évêques, lève les bras au ciel : « Comment, vous êtes encore vivant ? Mais Monseigneur, savez-vous que vous êtes surveillé, épié, médiané de tout ce que vous dites et faites ».

L'évêque d'Evreux le sait mieux que personne. Les lettres de dénonciation arrivent autrefois sur son bureau. Aujourd'hui, elles vont directement à la nonciature apostolique à Paris, et à Rome. Des intégristes font le déplacement jusqu'au Vatican.

Accusé à Yasser Arafat

Il n'en a cure et ose, tranquille, son allon. Son premier scandale, il l'avait provoqué en 1983 par ses déclarations au tribunal d'Evreux, où était jugé un objet de conscience. Quelques mois plus tard, il vota contre le texte épiscopal *Gagner la paix*, jugé trop indigent pour l'arme nucléaire. L'année suivante, il signe des pétitions favorables à l'école... laïque. Aujourd'hui encore, il est jugé indésirable dans certaines écoles catholiques de son propre diocèse.

En février 1987, il est à Athènes dans « Le bateau pour la Palestine », qui restera à quai. Quelques mois après, on le voit avec des militants communistes en Afrique du Sud, visitant la grotte de Pieter et André Albert. L'hiver dernier, il prend position pour le soulèvement palestinien des territoires occupés, avant de recevoir par deux fois à sa table Ibrahim Souso et à Tunis, en

juin dernier, de donner l'accueille à Yasser Arafat au cours de la cérémonie du quarantième jour suivant l'assassinat d'Abou Jihad, le numéro deux de l'O.L.P. Ce qui ne l'empêche pas, peu après, d'être invité par l'ONU à New-York pour une session extraordinaire sur le désarmement.

« Ma vie ne suit pas le scénario », constate Mgr Gaillot. On l'invite au Nicaragua, dans des universités, à Louvain ou à Bologne. Harlem Déair est son ami, et il est membre du bureau local de SOS-Racisme. Les francs-maçons le conviennent à une « tenue blanche », il se bat contre la peine de mort dans le département de la petite Delphine Boulay, assassinée, va à la préfecture défendre des expulsés et des immigrés, rend visite à des prisonniers, ouvre ses églises à des grévistes de la faim, descend à l'usine Renault de Clon (Seine-Saint-Denis) en plein conflit social, offre à Nessimand, prêtre de Bayonne, la Générale sucrière, à Port-Audemur le Crédit agricole.

Un miracle ? Un homme seul ? La malice de son regard en dit long sur la réponse. Mgr Gaillot croule sous les invitations dans les HLM de la ville, reçoit à sa table de l'évêché le président départemental des œuvres laïques ou des professeurs de lycée faisant profession d'athéisme. Il est en bons termes avec le maire communiste d'Evreux, comme avec le prêtre nommé par M. Pasqua. Les grands « héritiers » de la politique locale (Jean-Louis Debré, Bernard Tomasi, Ladislav Poniatowski, François-Victor de Broglie) lui font un brin de cour.

« Percuter l'indifférence »

Chez les catholiques bon teint, ceux de la cathédrale, des demeures bourgeoises et des résidences secondaires, on se divise à son sujet. Quand il visite ses parishes et confirme des adolescents, certains le boycottent ostensiblement. Mais à la vérité, Mgr Gaillot est moins « hanté » par les 10 % de fidèles qui vont à la

messe que par les 90 % de non-croyants qui restent à la porte et qu'il intrigue. « Il faut percuter l'indifférence, dit-il, habiter dans la maison des autres, pour mieux renouveler la sienne ».

Courageux ou inconscient ? Jacques Gaillot est sans doute un homme de coups de cœur et de coups de tête, prisonnier déjà de son personnage, écouté moins pour ce qu'il dit que pour le symbole de provocation et de liberté qu'il représente. « La nouvelle divergence sur le concept d'ambigu, affirme-t-il. Le discours officiel tenu par l'Eglise de réaffirmation et même de reconquête des valeurs chrétiennes ne fait que réveiller l'anticléricalisme. Dire que la liberté, l'égalité et la fraternité sont des valeurs chrétiennes, c'est faire de la récupération. La foi ne communique pas par des affirmations de pouvoir et de prestige, mais par un témoignage d'Évangile et une parole simple d'Eglise, une parole d'homme ».

Il a franchi le pas en ce qui concerne l'ordination d'hommes mariés et la réintégration, dans le ministère de sacrement, de prêtres mariés. Les besoins sont immenses, dit-il. Il a été incapable de trouver un prêtre pour l'affaffecter comme aumônier d'une équipe de... gendarmes catholiques. Réaction de l'un d'eux : « Nous sommes mal-aimés de la société ? »

Mgr Jacques Gaillot s'embarrasse peu de solidarités épiscopales, et on lui fait savoir. Il est invité par des militants d'autres diocèses, mais ne s'y rend pas pour ne pas gêner l'évêque local. « Ainsi, dit-il, je n'ai dans ma vie aucun problème de frontières. Sauf avec celles de mes voisins évêques ». Si on prend la peine de chercher, c'est bien le seul point où le « petit évêque » — comme on disait le « petit juge » — a une réaction d'homme binié.

HENRI TINCCO.

(1) Mgr Gaillot n'exclut toutefois pas de se rendre à Rome prochainement, à sa demande. Il a fait une déclaration en ce sens auprès du nonce à Paris le 24 novembre.

En janvier prochain

Des Assises internationales sur les nouvelles solidarités auront lieu à Paris

M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat chargé de l'action humanitaire, organise, en liaison avec M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, des Assises internationales sur les nouvelles solidarités, les 9, 10 et 11 janvier prochain dans les locaux de la Sorbonne à Paris.

Ces assises doivent être ouvertes par M. François Mitterrand et clôturées par M. Michel Rocard. Elles seront marquées par l'adoption d'une série de résolutions. Les personnalités suivantes devraient, en principe, présider les neuf « tables rondes » prévues : M. Pierre Bérégovoy (« Qui sont les exclus ? Comment les connaître ? »), M. François Bloch-Lainé (« La ville, l'habitat, comment restaurer les solidarités de voisinage ? »), M. Jean-Michel Belorgey (« Le RMI »), M. Raymond Barre (« L'économie, l'entreprise, principes d'insertion »), M. Guy Braibant (« L'exclusion commence à l'école »), M. Eric Méhaeghe (« Initiative, partenariat et dissidence »), M. Philippe Séguin (« Les expériences françaises et étrangères de revenu minimum »), M. Edmond Maire (« Un nouvel humanisme ») et M. Jean-Pierre Soisson (« L'insertion : assistance et solidarité »).

Secrétariat d'Etat chargé de l'action humanitaire, 25, avenue Charles-Floquet, 75700 Paris. Tél. : 47-83-63-72.

LETTRES

Mort du poète Erich Fried

L'Autrichien Erich Fried, un des plus grands poètes contemporains de langue allemande, vient de mourir des suites d'un cancer dans un hôpital de Baden-Baden en Allemagne fédérale. Il était âgé de soixante-sept ans. Le charactier Franz Werfel n'aurait pas dit que cette mort était une perte pour la vie culturelle de l'Autriche.

Né le 6 mai 1921 à Vienne, Erich Fried vivait depuis l'automne 1938 à Londres, ayant émigré en Angleterre dès l'annexion de son pays par l'Allemagne nazie. De 1952 à 1968, il avait été commentateur du programme allemand de la BBC ; mais, poète depuis l'enfance, il avait publié de nombreux recueils de poèmes (chez Fischer et Weyhach notamment) qui avaient fait de lui un des poètes les plus lus par la jeunesse allemande de gauche, presque unanime à admirer en lui le poète engagé. Car, bien que vivant en Angleterre, Erich Fried avait conservé sa langue et passait une partie de son temps dans les pays de langue allemande.

Quatre poésies, il avait également écrit un roman, un livre d'opéra, des textes pour la radio et la télévision et avait fait de nombreuses traductions, notamment de John Synge, Arnold Wesker, Dylan Thomas, T. S. Eliot et surtout Shakespeare.

Très engagé politiquement, il avait été très actif contre la guerre du Vietnam, contre la politique d'Israël face aux Palestiniens, contre la façon dont la RFA s'était opposée aux mouvements des terroristes des années 70 et ces positions politiques gauchistes, auxquelles il avait toujours renoncé, lui avaient valu de nombreux admirateurs dans la jeunesse.

Ces dernières années, Erich Fried avait joué un rôle de premier plan dans la campagne pour la démission du président Waldheim et pour faire que l'Autriche se penche sur son passé nazi, ne réclamant jamais de vaines excuses, mais une manifestation juste malgré la maladie qu'il avait incurable.

En français, les Editions Actes Sud avaient publié un de ses ouvrages : la *Démence des choses*. N. Z.

EDUCATION

M. Jacky Richard, directeur des personnels à l'éducation nationale. — M. Jacky Richard, administrateur civil, hors classe, a été nommé directeur des personnels administratifs, ouvriers, et de service en remplacement de M. Yves Medina, conseiller référendaire à la Cour des comptes.

[Né le 11 septembre 1951 à Montmorillon (Vienne), M. Jacky Richard est ancien élève de l'École normale supérieure de Saint-Clément, de l'Institut d'études politiques, de l'École nationale d'administration, et agrégé de géographie (1976). Il a été conseiller technique au cabinet du ministre de l'éducation nationale en 1984, puis secrétaire général de l'académie de Toulouse, en 1986.]

DÉFENSE

A Brest

M. François Mitterrand assiste au départ du porte-hélicoptères « Jeanne-d'Arc »

Le président de la République a prévu d'assister, mardi 29 novembre, au départ, de Brest, du porte-hélicoptères *Jeanne-d'Arc* pour la traditionnelle campagne d'application à la mer des officiers-élèves de Navale. Cent quinze enseignes de vaisseau (dont onze élèves étrangers), mais aussi des médecins de la marine, des ingénieurs de l'armement ou du service hydrographique et océanographique de la marine, des commissaires de la marine et des administrateurs des affaires maritimes sont à bord de la *Jeanne-d'Arc* et de l'avis-

escorteur *Commandant-Bourdais*, qui l'accompagne. Jusqu'à leur retour à Brest, le 2 mai 1989, les enseignes de vaisseau embarqués apprendront à faire le quart à la mer, et ils seront, ensuite, versés dans la marine nationale.

A l'occasion du séjour à Brest de M. François Mitterrand, les syndicats CGT et CFDT de l'arsenal ont appelé à un mouvement de grève pour attirer l'attention du chef de l'Etat sur la condition salariale des personnels civils de la défense nationale.

A l'école du grand large

LANVÉOC-POULMIC (Finistère) de notre envoyé spécial

Dans une échanture de la presqu'île de Crozon, en rade de Brest, l'École navale cherche à ouvrir. Sur le grand large. « Parce que la marine n'est pas une fin en soi, mais qu'on sert son pays dans la marine », répète à « ses petits », les élèves-officiers de marine, le contre-amiral Francis Orsini qui les commande, les forme pour, ensuite, au bout de trois ans — vingt-sept mois à l'école, à Lanvéoc-Poulmic, et six mois sur la « Jeanne » — les livrer à leurs sous-marins, à leurs frégates ou à leurs porte-avions. « Des chefs de quart », c'est-à-dire des marins authentiques, mais aussi « des ingénieurs et des militaires », qui devront s'être préparés à « vivre trente ans de leur existence dans une entreprise, la marine, qui va beaucoup évoluer ». Avec ou sans eux.

Ils sont, ainsi, soixante-quinze par promotion. La plupart ont présenté, en même temps, des Ecoles nationales supérieures d'ingénieurs (ENSI), les Travaux publics, les deux autres grandes écoles d'officiers (Saint-Cyr et Salon-de-Provence) ou Centrale. Sur cinq candidats, un a été admis. Les « Bordaches », comme ils se surnomment, viennent, pour la moitié d'entre-eux, du Prytané, du collège naval de Brest ou des lycées militaires d'Aix-en-Provence et de Saint-Cyr-l'Ecole, et, pour l'autre moitié, des

« tapes » d'établissements civils (30 % en région parisienne et 20 % au provinces).

Curieux élèves, au demeurant, que l'on imaginerait volontiers, au départ, comme des archétypes de « caste » des officiers de marine, telle qu'elle est souvent mise en scène ici ou là. Une « caste » associée de consanguinité. En réalité, Navale est de ces écoles militaires qui s'auto-recrutent le moins : à peine un élève sur trois appartient, directement ou indirectement, à une famille de militaires et moins d'un sur cinq est fils de cadre d'active. On est marié de père en fils, mais ni plus ni moins, en fin de compte, que le fils de médecin, de notaire ou de commerçant qui choisit de prendre la succession au cabinet, à l'étude ou au magasin.

« Il faut gagner »

Et, pourtant, lorsqu'on les interroge, la grande majorité (87 %) des « Bordaches » avoue sa motivation pour le métier d'officier : « le goût des responsabilités et du service du pays », disent-ils à leur manière, tout en sachant qu'on ne s'y enrichit pas à la satisfaction. Avant la motivation pour le métier de marin (« le goût des voyages et de la mer ») ou celle pour le diplôme d'ingénieur (« l'intérêt pour la technique »), ils recevront à la sortie de leur école.

« Leur apprendre à apprendre, explique le contre-amiral Orsini, l'aptitude à s'adapter, à se remettre

en cause grâce au français, aux langues, à la géographie, à l'histoire, aux sciences humaines ou à l'économie, et pourquoi pas, à douter aussi, hormis les certitudes professionnelles qui font appel à la rigueur, avec les disciplines en « ligne », comme la médecine, l'électronique, l'informatique, la physique, l'hydraulique, les mathématiques, l'acoustique, et avec les stages en université, en entreprise ou en laboratoire sanctionnés par un mémoire ou un projet soutenu devant un jury ».

Navale n'est pas peu fière de ses laboratoires en mécanique des fluides, en informatique et traitement du signal, fréquentés par des chercheurs contractuels, et de la possibilité, qui vient de lui être reconnue, de recevoir des subventions d'entreprises soumise à la taxe d'apprentissage.

Le contre-amiral Orsini, pour désenclaver son école, a choisi d'inviter comme conférenciers des « patrons » (M.M. Pineau-Valesteix, Gomez, Lagardère), des écrivains (Jean Guittou et Michel Serres), des ministres (M.M. Jean Faureux et Hubert Curien), des sportifs (Alain Prost) ou des comédiens. A tous, il demande d'expliquer les qualités pour réussir. « Il faut gagner », répète-t-il aux futurs officiers de marine. Tout un programme. Concrètement, « on est là, dit-il, pour couler le bateau des autres et pas pour sombrer avec le sien ».

JACQUES ISNARD.

REPÈRES

Inondations

Des centaines de morts en Thaïlande et en Malaisie

Les inondations qui submergent depuis plusieurs jours le sud de la Thaïlande et la Malaisie sont de plus en plus meurtrières. Jusqu'à présent, on a décompté 329 morts en Thaïlande et 31 en Malaisie. Mais les autorités de Bangkok craignent que le bilan atteigne les mille morts et les cent mille sans-abri. On estime que près de 300 000 hectares de vergers et de rizières sont inondés.

Des torrents de boue ont, en effet, dévalé les pentes des montagnes constituant l'ossature centrale de la presqu'île de Malacca qui se partagent le Birmanie, la Thaïlande et la Malaisie. Chariant des troncs d'arbres, cette boue a envahi et détruit une bonne partie des villages proches de Nakhon-Si-Thammarat (à quelque 600 kilomètres au sud de Bangkok). Les dégâts dépasseraient les 400 millions de dollars (2 400 millions de francs). Le gouvernement thaïlandais a fait appel à l'aide internationale. — (AFP, UPI).

Séismes

Un tremblement de terre au Canada...

Un tremblement de terre de magnitude 6 s'est produit au Canada dans le village de Saint-Laurent, à 140 km au nord-est de Québec. Il était 15 h 38, le 25 novembre (heure locale, soit 0 h 38 le 26 novembre heure de Paris). La secousse a coupé de nombreuses lignes électriques et téléphoniques ainsi que quelques conduites de gaz (sans provoquer d'incendie). Les dégâts subis pour les constructions sont minimes. Le séisme a été ressenti dans tout le nord-est de l'Amérique du Nord jusqu'à Washington.

La vallée du Saint-Laurent n'est pas très sismique, mais des tremblements de terre, le plus souvent de faible magnitude, s'y produisent de temps en temps. Parmi les rares séismes violents connus, on cite ceux de 1926 et de 1935 respectivement de magnitude 7 et 6,2. Les séismologues pensent que ces secousses sont dues au rejet de failles plus ou

moins anciennes... Après le tremblement de terre du 26 novembre, il faut s'attendre que de nombreuses « répliques » se fassent sentir pendant les mois à venir. — (AFP, UPI).

...et aux Açores

La terre a tremblé aux Açores une trentaine de fois dans la journée du 27 novembre. Cela fait maintenant deux mois que des secousses à répétition se font sentir dans l'île de Sao Miguel. La plupart ne font pas de dégâts. Cependant, les secousses du 21 novembre ont endommagé une trentaine de maisons à Ponta Delgada et à Povoação. — (AFP).

Espace

Mission européenne vers Titan

Le comité des programmes scientifique de l'Agence spatiale européenne (ESA) a décidé, vendredi 25 novembre, de financer une partie de la mission spatiale américaine européenne (Cassini) destinée notamment à l'étude de Titan, l'un des satellites de Saturne. Ce programme devrait, en 1996, donner lieu à l'envoi d'une sonde automatique européenne, qui, après un voyage d'un milliard et demi de kilomètres, se détachera de son vaisseau porteur américain et plongera dans l'atmosphère de Titan à l'aube du prochain millénaire.

Médecine

Les prix Lasker 1988

Le prix Albert Lasker 1988, qui est considéré comme l'équivalent américain du prix Nobel, a été attribué à deux biologistes moléculaires, Thomas Cech (Université du Colorado) et Philip Sharp (Massachusetts Institute of Technology), ainsi qu'à un chercheur réputé pour ses travaux sur la toxicomanie, Vincent Dole. On doit à Thomas Cech la découverte des enzymes à RNA (*le Monde* du 27 août) et à Philip Sharp l'explication du fractionnement des gènes par des séquences non codantes de DNA. Vincent Dole a, pour sa part, établi comment la méthadone pouvait, dans une certaine mesure, contrôler une intoxication par l'héroïne. Enfin, le sénateur Lowell Weicker (Connecticut) a reçu le prix Lasker au titre de la santé publique.



Société

Une île en proie au bonheur

A Guernesey, ballade inquiète de gens heureux

SAINT-PETER-PORT de notre envoyé spécial

Les gens de Guernesey ont appris, un jour de novembre, qu'ils étaient les plus heureux du monde (1). N'étant ni pauvres ni malades, ils n'ont pas démenti.

Les Guernesiais cohabitent à 55 000 dans une île de poupe qui s'est détachée de la France il y a mille deux cents ans sans jamais rejoindre l'Angleterre. Ils roulent à gauche mais ils entendent rien de la France, qui ne s'est pas déplacée pour les libérer de l'occupation allemande pendant la guerre. La CEE leur a consacré un protocole particulier. Le bonheur parfait est un bonheur offshore.

Leurs chiens ne sont jamais méchants et leurs portes jamais fermées puisque les voisins voient tout ce qui se passe sans avoir besoin de regarder. Les Rolls Royces vont chercher à l'église les mariés qui font un voyage de noces au Portugal, puis elles rentrent au garage. Les ordinateurs clignotent derrière les vitres des cinquante-quatre banques de la capitale, Saint-Peter-Port (Saint-Pierre-Port), et les golden boys déjeunent à dix-huit ans dans les restaurants italiens de Pollet Street. L'île est un paradis fiscal et le dernier cinéma s'est vendu à la banque des Bermudes.

Les Guernesiais sont des gens charitables. Les procureurs des pauvres paient la taxe pour ceux qui seraient, sinon, privés de télévision. La semaine dernière encore, quatorze employés du téléphone se sont entassés dans une cabine téléphonique pour recueillir des fonds destinés aux enfants pauvres d'Angleterre. Les Guernesiais ont aussi offert dix logements sociaux aux îles Malouines, avec la photo de chacune des dix parois qui composent leur si grand bonheur, tellement à l'étroit dans 65 kilomètres carrés (2).

Les Guernesiais n'avaient jamais été sondés. L'établissement de l'île a pris connaissance, le 8 novembre, des résultats lors d'une conférence à la salle Saint-James. Le directeur général de l'Institut Gallup était venu spécialement leur annoncer la nouvelle. 97 % des habitants sont heureux ou très heureux. Un plébiscite.

Question tabou

Mais à Guernesey, le bonheur n'est pas un événement, c'est le changement. Le lendemain, le quotidien du soir *Ouernesey Evening Press and Star* a fait sa « une » sur le fait que 69 % des gens souhaitent une modification du mode d'élection de leurs principaux dirigeants. Il signalait en passant que les Russes restent les plus malheureux des hommes, selon Gallup, à peine moins que les Allemands.

S'ils devaient voter en Grande-Bretagne, 64 % des habitants choisiraient Margaret Thatcher. Ils ont voté de Gaulle avec la même ferveur. Ils n'évoquent jamais la malison de l'indépendance qui a écrit les *Mémoires* sur cette île royale.

Une lettre anonyme a attaqué le sondage dans le courrier des lecteurs. Bill Cross a démontré que les sans-opinion avaient forcément masqué la leur. Les Guernesiais se sont aperçus que 49 % d'entre eux étaient opposés à la censure de sécurité, 48 % favorables et 3 % indécis alors que la loi sur le port obligatoire vient d'entrer en vigueur, ce qui a relancé la polémique. Marlene Freeman a répondu à la lettre anonyme.

Marlene Freeman comparait comme témoin. Elle read compte à ses concitoyens du « sérieux et de l'honnêteté » avec laquelle elle a répondu, en leur nom, aux questions du sondage. Elle confesse qu'il lui a été agréable « de sentir que

quelqu'un, quelque part, s'intéressait vraiment » à ses opinions, même si elle pense que l'enquêtrice qui l'a interrogée était l'un des cent trois chasseurs recrutés dans la société. Elle est convaincue que ses réponses ont été utilisées puisqu'elle s'est reconnue dans l'unique pour cent qui soutient que l'alcoolisme est l'un des problèmes principaux de Guernesey. Elle est très heureuse.

Le sondage avait été commandité par un consultant en relations publiques, Tony Carey, qui n'est pas fier du succès de sa question sur le bonheur. Une compagnie d'assurances, une agence de voyages ont acheté des questions commerciales. L'établissement a refusé tout sponsoring quand il a appris que sept députés allaient, pour 250 livres seulement, poser la question tabou du changement éventuel du mode d'élection des conseillers. Le bureau de l'administration cherche aujourd'hui à se procurer le tableau qui résume que 85 % des habitants sont prêts à payer « un peu plus » pour être débarrassés proprement de leurs déchets, et le bureau de la santé aimerait savoir ce qui est important dans leur vie.

Le bailli de Guernesey ne tient pas à commenter ce sondage trop politique, ni même l'air du temps, bien qu'il aime parler français. Sir Charles Frossard a suivi des études de droit normand à Caen, comme le veut son titre. Les Guernesiais ignorent qui dirige l'île, et ceux qui ont un avis attribuent moins de poids au bailli qu'aux banques, dont l'arrivée a fait monter les salaires et les loyers. Le bailli préside pourtant la Cour de justice et les Etats de délibération, c'est-à-dire le judiciaire et le législatif à la fois. Le pouvoir législatif est lui-même largement mélangé à l'exécutif, selon un système issu de la féodalité normande et que seuls les étrangers ne réussissent à expliquer. Sir Frossard a été nommé par la reine. A soixante-dix ans, il sera remplacé par son adjoint.

C'est un bonheur d'exception. Il n'y a pas de parti politique, pas d'opposition, et tout le monde participe au gouvernement. Il n'existe pas non plus de ministre des finances, mais un comité de conseil et de la finance, dirigé par l'entrepreneur Royden Falla. Le conseiller partage depuis cinq ans le bonheur de ses contribuables malgré quelques « notes de tête » provoquées par la décade de mai-d'œuvre. La croissance a été de 10 % l'an dernier, l'économie crée trop d'emplois pour le nombre de logements disponibles, le bonheur manque d'espace. On en fait le tour en une heure quand il n'y a pas d'embouteillage.

Royden Falla est béatifié. Il tire ses ressources de son entreprise et



non de son ministère. Il gère un excédent de 200 millions de francs sous la redistribution automatique. Il est conseiller depuis quinze ans, ce n'ayant été élu qu'une fois au suffrage universel. Il dénonce la « minorité vociférante » constituée par ceux qui prétendent parler de changement et même passer un jour à l'action, sans s'apitoyer sur le fait qu'ils sient dû aller jusqu'à acheter un morceau de sondage pour se faire entendre. Les vociférants demandent l'abolition d'un privilège. Ils veulent que le système hérité de l'Occupation disparaisse et que les conseillers soient élus comme les députés, et non désignés par un collège de notables, de « jurats » et de pères des Eglises, qui les reconduisent pratiquement à vie.

Cent quarante-sept agents

Il n'y a jamais eu de référendum à Guernesey. Lorsqu'il y a une réélection, l'électorat prend son téléphone et appelle son député. Le jour de l'élection, il vote pour autant de candidats que de postes à pourvoir. Peter Roffroy a été élu député pour la première fois à vingt-trois ans et il est dans son troisième mandat. Il a été chauffeur de bus en Inde, ne voyage pas de dimanche et n'a pas de permis. Il pense qu'il faut limiter le nombre de « yuppie » arrivés dans le sillage des banques et se préoccuper des conditions de logement des quatre mille Portugais qui viennent tous les ans faire la saison touristique.

Ivan Ribey a fait la couverture d'un magazine américain de tennis, et son premier sac de député a été la création d'un ministère de la circulation. Peter Bougourd a été le premier pêcheur élu mais il était

assuré le patron des secours en mer. Il siège au comité de la police, qui dirige les cent quarante-sept agents de l'île. Le dernier meurtre remonte à cinq ans et le dernier hold-up à vingt-cinq. On s'en souvient parce que le caissier de la banque a laissé les portes ouvertes en allant chez le barbier. Peter Bougourd se demande si Guernesey ne vas pas cesser d'être l'île du bonheur parfait à cause du sondage. « On ne s'attendait pas de ce qu'on ne connaît pas ».

Le député habite Saint-Samson, dans un quartier où possèdent des dizaines de petites maisons, encore trop grandes. Avec une densité de 846 habitants au kilomètre carré, 20 000 maisons et 37 000 voitures, l'île finit par ne plus être belle que du chemin de ronde, en regardant la mer.

Le bonheur est privé de déshérités. Tous les malheureux du monde peuvent aller s'installer à Guernesey pour peu qu'ils paient trois millions de francs une propriété sur le marché ouvert aux étrangers. Ils peuvent aussi obtenir un droit d'accès temporaire au marché local si leur entreprise en fait la demande. Au bout d'une quinzaine d'années, il peuvent enfin devenir « résidents essentiels ». Indispensables au bon fonctionnement de la machine. D'après les parents, Guernesey est un endroit de rêve pour élever des enfants. Ils forment de bons citoyens, garçons et filles séparés, dans les collèges privés, et de la planche à voile dans les embruns de l'hiver.

Les plus heureux des Guernesiais étaient, la semaine dernière, les pensionnaires de la maison de retraite de Longue Rue, qui, après mobilisation de leurs députés, venaient d'obtenir l'annulation d'une décision bureaucratique visant à les faire passer comme s'ils étaient déjà malades, de la tuelle du comité du logement à celle du bureau de la santé.

Moins heureux étaient les automobilistes condamnés à vingt ou trente livres d'amende pour trente secondes en double file et dont le journal publiait l'état civil, pour la bonne information du voisinage. La plus malheureuse avait sans doute été Patricia Goddard, quatre-vingt-sept ans, asphyxiée par son chauffeur à parafin le mardi matin à 10 h 30, lors d'un petit instant de laissez-aller individuel.

CORINNE LESNES.

(1) Selon un sondage réalisé du 10 septembre au 10 octobre sur un échantillon de 777 personnes, 43 % des habitants sont très heureux, 54 % heureux, 1 % malheureux, 1 % très malheureux et 1 % sans opinion.

(2) Victor Hugo souligne, dans *Archipel de la Manche*, que Guernesey a donné 38 croix aux victimes d'une insurrection en France en 1856, soit plus que la France (30 croix) et l'Angleterre (6 croix) réunies.

Chômage : 0,2 %

SAINT-PETER-PORT de notre envoyé spécial

L'île de Guernesey, comme Jersey, est un bailliage qui fait partie des possessions de la couronne britannique dans l'appartenance au Royaume-Uni. Elle est située à 25 kilomètres de la côte française et à 130 kilomètres de la côte anglaise. Seules la défense et la diplomatie sont du ressort de la Grande-Bretagne. Les projets de loi doivent cependant être approuvés par le bailli en conseil privé.

Le lieutenant gouverneur représente le roi. Le bailli préside la Cour de justice, les Etats de délibération ou sont adoptés les projets, et il dirige l'administration. Les Etats d'élection choisissent les responsables des quarante-huit comités qui font appliquer les lois. Les trente-trois députés en sont membres mais aussi une forte proportion de

notables n'ayant pas été désignés au suffrage universel. Le système dérive de la législation féodale normande.

L'industrie bancaire et financière est devenue le premier secteur. Elle emploie mille cinq cents personnes il y a cinq ans, et plus de dix mille aujourd'hui. L'impôt est un peu et fixé à 20 %. Il n'y a pas de TVA ni de droits de succession. L'essence est deux fois moins chère qu'en France. Le chômage, qui avait atteint 6 % en 1980, au moment de la récession dans l'horticulture, est revenu à 0,2 %.

Il n'y a pas de sécurité sociale mais des assurances privées. Pas de salaire ni de revenu minimum son plus. Le retraite commence à soixante-cinq ans, qu'on soit homme ou femme, et la pension est de 550 F par semaine pour une personne seule.

C.L.

Je désire faire un essai

Modèle souhaité : _____
 Nom : _____
 Adresse : _____
 Ville : _____
 Code Postal : _____ Tél. : _____

Coupon à renvoyer à :
RENAULT PARIS ILE DE FRANCE
 330, bureaux de la Coffine - 92213 SAINT-CLOUD Cedex
 (télé. réservée à Paris Ile-de-France)

ESSENCE
TS
GTS
TX
GTX
V6 injection
V6 Turbo
Baccara
GTS auto.
GTX auto.
V6 inj. auto.

DIESEL
TD
GTD
Turbo D
Turbo DX

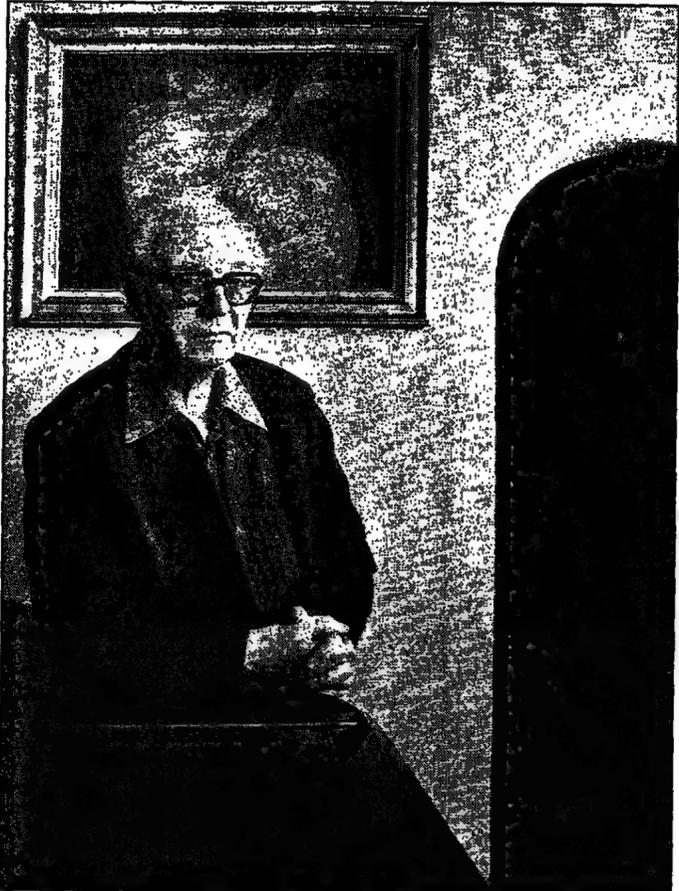
RENAULT
 DES VOITURES
 A VIVRE

MODELE PRESENTE RENAULT 25 BACCARA RENAULT présente elf

**UNE RENAULT 25
 PEUT EN CACHER
 13 AUTRES.**

MUSIQUES

Hommage à Olivier Messiaen aux Champs-Élysées Le temps immobile



Le Tout-Paris de la musique et le ministre de la culture se sont levés pour applaudir longuement un grand compositeur dont l'œuvre n'a pas d'âge. Olivier Messiaen, lui, a quatre-vingts ans cette année.

Faite de blocs juxtaposés, la musique de Messiaen semble à l'abri du temps ; pour un peu, on dirait qu'elle est éternelle. Elle a été voulu ainsi, obéissant les modifications de la sensibilité qui rendent obsolètes un jour ou l'autre tant d'œuvres naguère si parlantes. Malgré son aspect souvent hiératique et monumental, ce n'est pas, comme on pouvait le croire, une musique morte ; même si les oiseaux que Messiaen fait chanter si souvent semblent pétrifiés pour l'éternité.

En ce sens, la soirée un peu mondaine organisée conjointement par le Festival d'automne, le Théâtre des Champs-Élysées et l'Ensemble InterContemporain pour célébrer le cinquantième anniversaire du compositeur ressemble à une célébration sans objet. Que Messiaen ait aujourd'hui soixante, quatre-vingts ou cent ans n'a guère d'importance à l'échelle de cette œuvre. Le temps a marqué dans son corps un homme physiquement fatigué (physique-

ment seulement, assistant presque immobile aux ovations d'une salle qui finit par se lever comme pour aller vers lui, mais ce temps n'a, à l'évidence, aucune prise sur les pages inscrites au programme.

Les Oiseaux exotiques sont de 1956, les Sept Heures de 1962, les Couleurs de la cité céleste, de 1963... Il se trouve qu'Un vitrail et des oiseaux, donné en création mondiale, a été composé en 1986, mais rien, à l'oreille, ne permettrait de le deviner, et c'est sans doute fort bien ainsi.

« Vitrail » et « Rituel »

Toutes ces œuvres ont été créées en leur temps sous la direction de Pierre Boulez, avec, en soliste, le pianiste Yvonne Loriod ; l'un et l'autre en étaient à nouveau les interprètes. Sachant que ce concert, diffusé le lendemain par France-Musique, figure déjà parmi les prochains enregistrements de la collection d'archives du Théâtre des Champs-Élysées (sous le label Disques Montisign), certains ont pu se demander, l'espace d'une seconde, s'ils n'avaient pas mis le pied par inadvertance dans une machine à remonter le temps.

Seule la présence de l'Ensemble Inter Contemporain, dont la moyenne d'âge ne doit pas dépasser

trante ans, témoignait de l'actualité de ce concert, mais avec quel brío, quelle virtuosité et quelle souplesse sonore... Pierre Boulez, dont le style de direction s'accorde idéalement à cette musique si clairement structurée, qu'il est en mesure de son ensemble, obtient de la circonstance d'une vingtaine de musiciens supplémentaires, une unité exemplaire, celle-là même que réclament de telles participations. Quant à Yvonne Loriod, on sait depuis toujours à quel point son jeu est en affinité avec des pages écrites pour elle...

La seule nouveauté d'Un vitrail et des oiseaux réside dans le fait que, lors des cadences, les instruments jouent chacun dans un tempo différent, ce que Messiaen n'avait jamais osé jusqu'ici, mais qui rappelle, comme un clin d'œil, Rituel de Boulez. N'a-t-on pas assez dit, à tort ou à raison, que l'esthétique de Rituel seyait mieux à celle de Messiaen ? L'esthétique de Messiaen, cependant, ne se résume pas en quelques œuvres données l'espace d'un concert. Aussi faut-il saluer la sortie, chez Erato, d'un ensemble de six disques compacts (ou prix de dis) où l'on retrouvera, sinon la totalité de l'œuvre (l'opéra Saint François d'Assise, par exemple, n'y est pas), du moins certaines des pages les plus marquantes du compositeur.

GERARD CONDÉ.

Le lancement du vidéo-disque

Trente centimètres pour une heure d'images et de sons

Dix ans après un premier lancement aux Etats-Unis, le disque compact vidéo (CDV) vient d'être commercialisé par le groupe Polygram. Quatre lecteurs de programmes musicaux sont disponibles.

Depuis l'invention du phonographe en 1877 par Charles Cros et Thomas Edison, les techniques d'enregistrement et de reproduction du son n'ont connu qu'une évolution fondamentale, le passage de l'analogique au numérique, concrétisé, en 1983 par le lancement du disque compact à lecture optique.

Dès la fin des années 60, concevant des possibilités offertes par la découverte récente du rayon laser, des limites atteintes par l'enregistrement analogique et du caractère archaïque de sa lecture mécanique — une pointe suivant un sillon — Philips-matériel lance un programme de recherche visant à intégrer son et image sur un support unique de qualité irréprochable.

En 1972, le constructeur hollandais organise les premières démonstrations publiques du VLP, qui sera finalement commercialisé aux Etats-Unis en 1978, puis en Europe en 1982. Le Laser Vision était né. Le peu de publicité fait autour de ce nouveau support, la concurrence du magnétophone alors en pleine ascension, devaient le condamner à une diffusion de plus restreintes malgré l'excellence de ses performances.

Rassuré par la réussite mondiale du disque compact, soucieux de conserver les parts de marché conquises par une avance technologique et commerciale indiscutable, le géant batave, qui englobe désor-

mais, pour les programmes, les labels Deutsche Grammophon, Barclay, Polidor, Decca et Philips-disques, a décidé de sauter le pas (non sans avoir un passage numérisé la partie son du Laser Vision ; celui-ci s'appelle désormais CDV).

Pris de vitesse — ou n'ayant pas les moyens d'investir — les éditeurs indépendants n'ont pour l'instant rien à vendre. On assiste même à une troublante redistribution des cartes. Arthur Rubinstein, qui enregistrait en exclusivité pour RCA, est vendu images comprises par Decca, l'Otello de Karajan par Deutsche Grammophon, alors que la bande-son a toujours battu pavillon EMI. L'imbroglie est savoureuse. Il devient en effet possible de trouver une même distribution d'opéra sur deux étiquettes différentes, une pour le son, l'autre pour le son et l'image... image dont il est parfaitement possible de se passer pour revenir à une diffusion son.

Le CDV est disponible en trois formats : le CDV-clip (12 centimètres de diamètre pour six minutes d'images plus vingt minutes de son) ; le CDV-20 (20 centimètres de diamètre pour deux fois vingt minutes d'images et de son) ; le CDV-30 (30 centimètres de diamètre pour deux fois une heure d'images et de son) (1).

Les lecteurs lisent ces trois formats, les anciens Laser Vision et les deux formats de disques compacts déjà connus (le Single 8 et le CD audio). Leur installation domestique est fort simple et ne nécessite aucun réglage. Un câble équipé de deux prises péritel relie le lecteur au téléviseur (2), et un cordon audio équipé de prises RCA relie le lecteur à un amplificateur haute fidélité. Le téléviseur devra donc être intégré à la chaîne. Voilà une certitude qui se heurte souvent aux pratiques familiales : l'image se partage, la musique s'écoute en solitaire.

La définition vidéo est excellente et ne semble limitée que par les performances de l'écran du téléviseur. Le son est comparable à celui du disque compact, donc virtuellement sans défaut.

Une centaine de références, équitablement réparties entre variétés, rock et musique classique, sont disponibles en France depuis le milieu de la semaine dernière. Philips, Marantz, Pioneer et Sony ont leurs lecteurs (3). Au-delà du problème posé, dans le format habituel des écrans télé, par l'association du son et de l'image (un grand son plaqué sur une petite image), les programmes édités se signalent par le soin apporté à leur édition (4). On relève les noms de Karajan (éternel pionnier, il filme depuis des années les œuvres qu'il enregistre pour le disque), de Riccardo Chailly (Rigoletto, de Verdi, Decca), Pollini et Böhm (1^{re} et 2^e Concerto, de Mozart, DG), Abbado et Berganza (Le Barbier de Séville, de Rossini, DG), Bernstein (3^e Symphonie, de Mahler, DG), Harnoncourt (Concertos brandebourgeois, de Bach, Decca) et, dirigé par Carlos Kleiber (Philips), une 7^e Symphonie, de Beethoven, qui ferait parler à elle seule sur l'avenir du CDV.

ALAIN LOMPECH.

(1) Les montages sont des maxims possibles techniquement. Les prix du CDV vont de 60 F environ pour un CDV-clip à 240 F environ pour un CDV-30.

(2) Le système est compatible avec tous les téléviseurs Secam équipés d'une prise Péritel. Seuls les téléviseurs PAL pourront être raccordés par leur prise antenne au lecteur.

(3) Le prix de ces lecteurs (de qualité comparable) s'étend de 6 990 F pour les modèles Pioneer, Marantz et Philips, à 7 900 F chez Sony.

(4) Outre les labels du groupe Polygram, Virgin et Picnic Music International ont publié des CDV.

CALENDRIER

Classique

Scott Ross au Théâtre de la Ville. — Le forçat d'une mémorable intégrale Scarlatti (Erato) pour un seul concert, avec son clavecin.

* Mardi 29 novembre, 18 h 30. Tél. : 48-87-34-42.

Yehudi Menuhin aux Champs-Élysées. — Le pèlerin de la paix dirige la Camerata Lysy de Gstaad dans Bach et Mozart, au profit de la Fondation Weizmann pour la recherche contre le cancer. C'est un gala.

* Mardi 29, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37.

Lekes, d'Andy, Brahms à Orsay. — Collard (piano), Dumay (violin), Caussé (alto) et Gary Hoffman (violoncelle) dans une sonate de Leken, des quatuors de d'Indy et de Brahms, au Musée, en soirée.

* Jeudi 1^{er} décembre, 20 h 30. Tél. : 40-49-48-14.

Tatiana Nikolova au Théâtre de la Ville. — Grande dame du piano soviétique, cette spécialiste de Bach et de Chostakovitch a elle-même transcrit pour piano Pierre et le Loup de Prokofiev. C'est un gala.

* Les 2 et 3, 18 h 30. Tél. : 48-87-54-42.

Sinfonia Varsovia aux Champs-Élysées. — L'ensemble polonais dirigé par Emmanuel Krivine avec, encore, Dumay et Caussé, dans un programme intégralement consacré à Mozart.

* Vendredi 2, 20 h 30, tél. : 47-20-36-37.

« Cost », aux Champs-Élysées. — Costi fan tutte, en concert avec Margaret Marshall, Mariana Lipovsek, Barbara Bonney, Keith Lewis, Brian Haggarty, Dietrich Fischer-Dieskau, et l'Orchestre national, dirigé par Neville Marriner.

* Les 3 et 5, 20 h. Tél. : 47-20-36-37.

Daniel-Lesur, Brahms, Stravinsky à Radio-France. — Une création de Daniel-Lesur, Misa surintout, le Triple Concerto de Brahms par Oleg Kagan, Natalia Gutman et Nelson Freire. Avant le Capriccio pour piano et orchestre (encore Nelson Freire) et l'Obseau de feu, de Stravinsky. Le NOP est dirigé par Sergio Battola.

* Vendredi 2, grand auditorium, 20 h 30. Tél. : 42-30-23-08.

Ozawa et Boston à Pleyel. — L'orchestre américain de Monteux, Koussevitzky et Munch « appartiennent » désormais au chef japonais : promesse d'une Naxos symphonie de Mahler probablement mémorable.

* Dimanche 4, 20 h 30, tél. : 45-63-88-73.

Jazz

Fatou Cabane au Sunset. — Fatou Cabane est un dilettante particulièrement doué. Il a tout essayé, tout éprouvé, et pourtant il continue de jouer avec une joie évidente. Toujours bien soutenu (Didier Malherbe se joint à son trio) il ne se départit jamais d'un goût très marqué pour la mélodie.

* Du 29 novembre au 3 décembre, 22 heures. Tél. : 40-26-46-60.

Eddy Louiss au Festival Jazz et Polar. — Le Festival jazz et polar se plaît à rappeler que le jazz a toujours été la tasse de thé des truands (La Nouvelle-Orléans, Chicago, Kansas-City, New-York, etc.) et la bande-son des films policiers. Au programme, des images à l'écran et des concerts sur scène. Par exemple l'immense Eddy Louiss qui, d'ailleurs, a quelque chose d'un Orson Welles organiste.

* Vendredi 2 décembre, Bourg-la-Reine (salle municipale), 21 heures. Tél. : 42-46-30-70.

Rock-Variétés

Les Étoiles au Sentier des Halles. — Costumes à paillettes, maquillages somptueux, mimiques charismes, Rolando et Luiz Antonio, autrement dit les Étoiles, font leur rentrée dans un nouveau duo de scène et de charme. Deux voix singulières qui respirent la passion, le bonheur, le plaisir, les contenus dans la musique bretonne.

* A partir du 29 novembre, 22 h 30. Tél. : 45-08-96-91.

Iggy Pop à la Cigale. — Après bien des mésaventures, l'un des symboles de la seconde génération rock revient en force avec un album somptueux (Instinct), une folle énergie, une étonnante voix de crooner métallique.

* Mardi 29 novembre, 20 h 30. Tél. : 42-23-15-15.

Xalam à la Cigale. — Précurseur de la nouvelle musique africaine, le groupe sénégalais Xalam s'est formé il y a dix-sept ans et a su moderniser, élargir une musique fondée sur les percussions. Ces derniers mois, sous la direction des arrangeurs Jean-Philippe Rykiel et Jacob Desvarieux (du groupe Kassav), Xalam a entrepris un virage à 90 degrés, abandonnant des constructions musicales complexes, ôdant le pas à la simplicité mélodique et rythmique, proposant un mélange des rythmes m'balax, funk, zouk et jazz. Les voici pour deux concerts à Paris, sans Prosper Nang, le batteur et leader du groupe, disparu prématurément il y a quelques mois.

* Les 2 et 3 décembre, 20 h 30. Tél. : 42-23-15-15.

Dixième anniversaire des Transmusicales de Rennes

A l'automne de 1978, un groupe d'amis décide de réunir, pour deux nuits, les meilleurs représentants de la musique rock de la région rennaise. Terrapin, leur association, est née et devient le noyau dur d'un festival-trépan sans équivalent : les Transmusicales de Rennes, rendez-vous annuel où sont apparues quelques-unes des meilleures formations françaises et étrangères. Ici ont débuté Étienne Daho, Stephen Eicher, Marc Seberg et Marcia de Sade, les Mint Julaps...

Pour leur dixième édition, les Transmusicales accueillent cette année, du mercredi 30 novembre au dimanche 4 décembre, une cinquantaine de groupes français et étrangers à l'occasion de dix concerts dans les trois salles du festival et de nombreux rendez-vous dans les cafés du centre de la ville. Voici une sélection des principaux événements dont Moondog, Michelle Shocked, Certain General et Chob Kader devraient être le quarté gagnant.

Mercredi 30 novembre : Moondog (E-U), à 20 h 45 (Théâtre de la ville) ; James Taylor Quartet (G-B), à 23 h 30 (Espace).

Jeudi 1^{er} décembre : concert spécial anniversaire avec, entre autres, Marc Seberg, Stephen Eicher, Mint Julaps et Noir Désir, à 19 h 30 (Cité).

Vendredi 2 : Michelle Shocked (E-U), à 20 heures (Cité).

Samedi 3 : Certain General (E-U), à 20 heures (Cité).

Dimanche 4 : Chob Kader (Algérie), à 20 heures (Cité) ; The Sugar Cubes (Islande), à 1 heure (Espace).

O. S.

* Prix des places : de 80 F à 100 F. Abonnement toutes salles et concerts : 450 F. Location : FNAC Rennes (tél. : 99-31-79-79) et par mail : 36-15 code TVROCK.

c'est dimanche
JEROME DESCHAMPS
du 7 au 30 décembre
Centre Georges Pompidou
LOC. 42744219
LOC. 43450737

THEATRE DE LA VILLE
JUSQU'AU 28 NOV. 20 H 30
LE FAISEUR DE THEATRE
THOMAS BERNHARD
JEAN-PIERRE VINCENT
PAR LE TNP
JUSQU'AU 3 DEC. 18 H 30
AU THEATRE DE LA BASTILLE
RENCONTRES AVEC
BRAM VAN VELDE
CHARLES JULIET
JEANNE CHAMPAGNE
LOC. 42744227
2 PL. DU CHATELET PARIS 4

GALERIE 172 Fg St-HONORE
PARIS 8^e - Tél. : 42-89-13-01
PIERRE-FRANCOIS GORSE
Peintures - Aquarelles
17 NOVEMBRE - 17 DECEMBRE
De 10 h à 18 h 30 sauf dimanche
Le samedi jusqu'à 14 h
1^{er} Salle Philippe-de-Roche

Chaillot!
THEATRE GEMIER, JUSQU'AU 2 DECEMBRE
LE FUNAMBULE
JEAN GENET/PIERRE CONSTANT
Pierre Constant est un funambule totalement inspiré... il fascine... Pierre Constant a trouvé le secret pour rejoindre Jean Genet, dans un silence et une chasteté terribles : il se tait - absolument - impénétrable. Et devient la loi.
ANNE LAURENT (LIBERATION)
THEATRE NATIONAL DE CHAILLOT 47 27 81 15

Culture

MUSIQUES

« Agujetas » à Paris, Aurora Vargas à Lille

Cérémonies du secret

Aussi imprévisible qu'insaisissable, Gitan de Jerez, légende vivante du flamenco, Manuel de Los Santos, dit « Agujetas » comme son père, vient de passer par Paris. Comme passent les cantaores sans souci : en douce et pour un public réservé. Par chance, France-Musique était là.

« Bien Manuel! así vale, Gitano! ». Petite estrade. Éclairage précaire. Confort moyen. Sur scène (deux chaises de bois blanc, deux verres, une bouteille de vin de Cordoue), « Agujetas », un des plus grands, des plus profonds (un des plus « jondos »), des plus « nature » parmi les flamencos actuels, est relancé aux cris de « Manuel ». Pas « Manuel » : Manuel... Comme à Jerez. Ce n'est ni Jerez ni Cordoue. C'est Paris vingtème, fin novembre. « Agujetas » le grand, la gusle taillée au burin, dans un or et balafre de bas en haut de la joue, improvise des couplets pour rire, pousse un hommage à la bouteille, et soudain lance une « siguiriya ». Assis comme il faut. Les pieds collés au sol. Le buste en avant et la main tendue, comme on raconte une histoire douloureuse quand la douleur fait chanter. Puis sans prévenir, de nouveau il amuse. Il s'amuse.

Son cousin (« Gitanito de bronce » : « petit gitan de bronze »)

enchaine avec une « solea ». Une histoire de foulard noir. Le deuil de son frère. Le guitariste de service, chargé de les servir, de les suivre, de les pousser, peine un peu. Il se nomme « Hierbita ». Il sait faire. Mais à l'impossible nul n'est tenu. Or, les deux autres sont dans l'impossible. « Hierbita » tiendra son rôle jusqu'au bout. Les guitaristes de Paris ont d'ordinaire des nuits plus reposantes...

« Je veux chanter ! »

La scène est au bout du monde. Une rue du vingtème que l'on croit reconstituée d'après des photos de Doisneau. Bistrot kalyles ou hâtifs directement tirés de celles de Brassat. Le Sud dans l'hiver parisien. Des passages et des impasses aux noms révérents (les Souhairs, la Confiance, Rollebois, les Crins, la Poule). Un décor qui sent la démolition prochaine. Le pavé luisant. Au fond d'un boyau, un steller désaffecté sert de rendez-vous à la « peña » (association, club, confrérie) des aficionados parisiens. Bouche à oreille parfait : les quatre-vingt-douze présents, amateurs, Andaloux de Paris, Gitans montés de Marseille, directeurs de la « peña » flamenco de Lille descendu un grand complet du grand Nord dans l'apprentissage, guitaristes ou Cubains, Catalans et Nigolés, tout ce petit monde vient de se transporter dans le local un peu plus grand de la fédération anarchiste (guerre d'Espagne). Juste en face.

Quand « Agujetas » passe par Paris, ou par New-York, ou par où vous voulez - Jerez ou Cordoue ont droit au même sort - il appelle qui

il connaît : « Ola! Trouve-moi quelque chose, je veux chanter. » Et il chante. Devant quatre-vingt-douze pékins comme devant deux mille. En flamenco, il n'y a pas de petite salle. Il y a seulement un public prêt à tout (dosage détonant d'exigence et d'indulgence) qui tient « Manuel » pour un génie. Il y a le désir de former la rencontre, une bouteille de vin de Jerez et deux chaises blanches. A partir de là, le chant profond vient ou ne vient pas. Mais on n'y peut plus rien.

Ce soir de novembre, Paris vingtème, il est venu deux ou trois fois. C'est beaucoup. Ainsi flamenco mérite qu'on le guette. Il supporte mal l'idée bien réglée de récital, de concert... A deux ou trois instants près, (mais c'est beaucoup, encore une fois) « Agujetas », ce soir-là, s'en est tenu à un répertoire risqué. Il faut dire qu'il le fait comme personne. Depuis la messe flamenco donnée à Sartroville (le Monde du 18 novembre), Paris, pratiquement à l'improviste, a été le théâtre (discret) de quatre ou cinq instants de vérité « flamenco ». Les deux premiers, au Collège d'Espagne, un mardi de novembre, pendant la présentation du premier Dictionnaire encyclopédique illustré du flamenco (Enrico Morente a tenu à honorer les auteurs en chantant deux fois); les deux ou trois autres, par Agujetas, dans un local qu'on aurait pu croire ingrat.

Le flamenco s'étend. Des noyaux de public avisé entraînent les profanes dans la danse. Le local ne fait rien à l'affaire. Samedi, Aurora Vargas chante à l'Opéra de Lille. Mais oui : de Lille! Au même programme; Yolanda Heredia, et Juan Reina, et El Canastero, et Quique



Aurora Vargas

Parades. Comme pour « Agujetas », des gens vont prendre la route. Parce qu'à l'impossible ils sont tenus. Et comme pour « Agujetas », ils seront suivis par la présence (discret) de France-Musique.

FRANCIS MARMADE.

* « Agujetas », sur France-Musique, mercredi 30 à 14 heures.

* Aurora Vargas, Yolanda Heredia, Juan Reina, à l'Opéra de Lille, 21 heures. Plus « Los Flamencos » (les Flamencos), le samedi 3 décembre. Concert retransmis par France-Musique à 22 heures.

* « Peña » : Flamenco en France ». Tél. : 42-57-89-62.

THÉÂTRE

« Le Camp », de Pierre Bourgeade

Une révélation dans le noir

Une heure et quarante minutes pour un suspense, une terreur noire superbement écrite par l'auteur des Immortelles, interprétée par Raymond Jourdan et Nicolas Lormeau.

Un camp dont on ne sait rien, sinon qu'il recruta ses geôliers au village. Un village dont on ne sait rien, sinon qu'il est dans la forêt. Un vieil instituteur qui dit ne rien savoir du camp, lui qui l'a pourtant si longtemps côtoyé, qui a vu ses élèves le rejoindre. En savoir plus long sur le camp, le stuer, le connaître pour mieux le combattre, décide un jeune homme qui n'a supporté pas l'idée, la proximité, l'oppression diffuse.

Et si, tout simplement, le camp n'existait pas ? Et si, tout simplement, le jeune homme n'existait pas ? Et si le Camp, pièce de Pierre Bourgeade, n'était après tout que la relation au scalpel du cauchemar d'un vieil Européen rescapé de la guerre la plus terrible du siècle, constant, désarmé, la pérennité de lieux d'enfermement, de violence, de négation de l'être et de la pensée ?

Dominique Quehec, dans sa mise en scène, a pris ce parti-là, délaissant l'anecdote pour l'essentiel : les barbelés, les barbaques, les humiliations, les privations, tout l'appareil glacé de la barbarie, nous dit-il, a germé dans l'esprit de l'homme.

Le goût du pouvoir, de la domination de l'autre, voire de sa destruction, hante le cerveau de l'homme. Avec Pierre Bourgeade, il nous montre que le courage, la lucidité, la capacité de révolte, de rébellion, de l'homme jeune - incarné par Nicolas Lormeau - paraît se diluer dans la lâcheté, la confusion, les renoncements de l'homme d'âge - interprété par Raymond Jourdan.

Pierre Bourgeade franchit un pas de plus dans sa tentative d'explication, d'éradication, du mal en décrivant - et c'est là que sa pièce boulescule et bouleverse - combien il est difficile d'imaginer des moyens de combat qui ne consistent pas à reproduire, pour la bonne cause, les schémas utilisés par le mal lui-même.

De ce dilemme noir comme l'enfer, mené d'une plume assurée et implacable, Dominique Quehec a fait un spectacle trop froid, trop propre, presque trop « fini ». Mais il a réuni six bons comédiens et a eu la bonne idée de confier le rôle de l'instituteur à Raymond Jourdan, une nouvelle fois excellent.

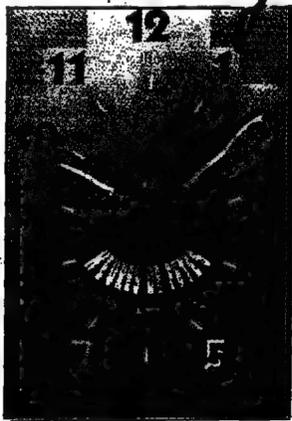
Nicolas Lormeau, vient de sortir du Conservatoire. Il fait la preuve d'une très belle personnalité, d'une technique incroyable, d'une présence qui apprendra très vite à se nourrir d'un peu plus d'intériorité, de sincérité. Rares sont les débutants à un tel niveau d'excellence. Bon vent !

OLIVIER SCHMITT.

* Théâtre 14. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 45-45-49-77. Jusqu'au 18 décembre.

Le Monde

Heures de fêtes



Une journée de rêve

Des cadeaux pour tous les moments de la journée. 7 heures du matin, des objets propices à un réveil dans la bonne humeur. 13 heures, des idées pour les gastronomes esthètes. 21 heures, quelques trucs pour mettre la maison en tenue de soirée. Et de nombreuses autres surprises.

« Je sais ce qui te ferait plaisir »

Une nouvelle inédite de Michel Braudeau.

Plume en herbe

Ecrire une histoire qui deviendra un vrai livre. Le concours Nathan - Le Monde pour les 9-13 ans.

UN SUPPLÉMENT SPÉCIAL EN COULEURS - GRATUIT AVEC

Le Monde

Vendredi 2 daté samedi 3 décembre 1988

M-C-93
BUBIGNY

Cerceau
de Victor SLAVKINE
Mise en scène
Anatoli VASSILIEV

La Salle N°6
D'après TCHEKHOV
Mise en scène
Iouri ERIOMINE

2-19 DEC. 48311145

MERcredi 30 NOVEMBRE

AVEC LES VOIX DE
TOM BERENGER
ELLEN BURSTYN
WILLEM DAFOR
ROBERT DE NIRO
MICHAEL J. FOX
MARTIN SHEEN
KATHLEEN TURNER
ROBIN WILLIAMS

EN VERSION
ORIGINALE
U.S.

AVEC LES VOIX DE
ALAIN DELON
BRIGITTE FOSSEY
ANNIE GIRARDOT
VALÉRIE KAPRISKY
CHRISTOPHE MALAVOY
LAURENT MALET
FLORENT PAGNY

EN VERSION
ORIGINALE
FRANÇAISE

**Dear America,
LETTRES DU VIETNAM**

GALERIE DES ORFÈVRES
66, quai des Orfèvres, 23 place Dauphine Paris 1^{er}
Tél. : 43 26 81 30

JEAN RIGAUD
15 novembre - 3 décembre

Chaillot!

RTL CHRISTOPHE MALAVOY
DANS
D'ARTAGNAN
UN SPECTACLE DE JEROME SAVARY
TEXTE DE JEAN-LOUP DABADIE
DU 25 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 1988
GRAND THEATRE/47 27 81 15
AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL GENERAL DU GERS
THEATRE NATIONAL DE CHAILLOT

Culture

THÉÂTRE

Bastille - Saint-Denis

Daniel Mesguich quitte le Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, remplacé par Jean-Claude Fall, qui laisse libre le Théâtre de la Bastille. Tous deux ont donné quelques raisons de leur départ — notamment les déficits dus, disent-ils à leurs moyens, insuffisants pour mener une politique d'accueil et de créations.

« On pouvait, dit Daniel Mesguich, imaginer une collaboration plus étroite avec la municipalité. Elle a longtemps fait preuve de bonne volonté, puisqu'elle a financé seule le théâtre. Mais le théâtre n'est plus le fer de lance d'une politique culturelle au PC. »

De son côté, Jean-Claude Fall estime que son départ oblige l'Etat et la Ville de Paris à s'engager clairement sur la mission et l'avenir de ce théâtre, dont le déficit est dû aux travaux effectués sans aide supplémentaire.

« Rencontres avec Bram Van Velde »

« Le peintre est celui qui ne peut se servir de mots. Sa seule issue, c'est d'être un visionnaire », disait Bram Van Velde. Pourtant, cet artiste solitaire, a parlé, parfois, de la couleur et de l'espace, de la vie et de la mort. A Charles Juliet, notamment, alors jeune écrivain à la recherche de sa voie. Les deux hommes se sont rencontrés, pendant des années. Bram Van Velde est mort en 1981. En 1973, Charles Juliet publiait *Rencontres avec Bram Van Velde*, un petit livre indispensable, un véritable manuel de simplicité, de sagesse et d'exigence (1).

Passionnée par la hauteur de cette aventure tout intérieure et par la peinture de Bram Van Velde, Jeanne Champagnat a adapté et mis en scène ces *Rencontres* pour la scène. Son spectacle dessert de manière paradoxale sa passion. Le personnage de Charles Juliet est

interprété de manière gauche, voire naïve, par Marc François. Il reste bras ballants, muet. Il parle avec une voix blanche, rajoute du pathos alors que précisément, le livre de Charles Juliet va bien au-delà de l'émotion et de la gravité bon marché. Gérard Lorin s'en sort mieux. Il donne du poids aux silences de Bram Van Velde, esquisse un rire, un geste de la main, des regards rares, mais malicieusement vifs. La scénographie de Gérard Didier — sable blond, boîte grise dont un pan s'ouvre sur une faille jaune — se révèle vide de sens, décoration placquée. Il ne passe dans ce spectacle par une bouffée de théâtre. Faut-il préciser : on le regrette.

Od. O.

(1) Publié chez Fata Morgana. * Théâtre de la Bastille, 19 h à 30. Jusqu'au 1^{er} décembre.

« Le Désespoir tout blanc »

En guise d'adieu, Daniel Mesguich crée un spectacle, non exempt de formalisme ni de longueurs, mais étrange et attachant. Il met en scène l'histoire de Lili, l'« idiot », l'enfant handicapée racontée par Clarisse Nicoïski dans *Le Désespoir tout blanc*, paru en 1968 aux éditions du Seuil. Il prend à bras le corps cette histoire d'un enfant d'aujourd'hui pour la rejouer en une sanglante tragédie primitive. La haine, l'inceste et l'adultère, le meurtre aussi, se donnent en spectacle sous les yeux de l'« idiot ».

Fins rideaux de soie grise qui opacifient parfois la scène, repas de pétales de roses rouges, corps tronqués, fleurs profanes, balles de mains blafardes derrière la nuit d'une vitre. lit-prison aux draps blancs, mannequin portant soutane : on hésite à énumérer les moyens mis en œuvre par Daniel Mesguich. Signes furtifs, dilués dans un espace peuplé de portes et de fenêtres qui ne menent nulle part (décor et lumières de Gérard Poli). La famille de Lili y passe et repasse. Ces personnages fantomatiques parfois s'échappent de leur quotidien blanc et sans âme, pour rejouer leur tragédie sur le devant de la scène.

parés de costumes quasi shakespeariens. La mère et le fils ressemblent leur passion en alexandrine. Un leitmotiv les annonce, les accompagne. Lili aussi a sa chanson.

Trop grande dans ses robes de petite fille, bouche tordue, diction et gestes saccadés, ricanante, horrible et souffrante, avec ces mots qui lui font mal derrière la tête, Catherine Berriane, le haut du crâne déformé par une prothèse, joue l'idiotie handicapée, et crée chez le spectateur la même gêne que Lili dans sa famille. Portée par une mise en scène qui a tout à la fois la fluidité du rêve et l'acuité tranchante du cauchemar, entourée de comédiens impeccables (Coco Felgeirolles, Isabelle Aspar, Magali Leris et Jean-Pierre Becker), Lili, l'« idiot », « désespoir tout blanc » marqué au fer rouge notre indifférence.

ODILE QUIROT.

* Au Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis, à 21 heures. Le 5 décembre à 22 h 30, défilé. « L'enfant handicapé : une place parmi nous », avec Georges Dufoix, Alain Goldman, grand rabbin de Paris, Clarisse Nicoïski, Daniel Mesguich, des psychologues, et le directeur du Poulp. Tél. : 42-43-17-17.

Communication

Le troisième forum d'« Interpeller la presse »

La communication politique « maladie infantile de la démocratie »

GRENOBLE de notre envoyé spécial

Qui l'eût cru ? Il y a deux ans, le premier forum organisé à Grenoble à l'initiative de l'association « Interpeller la presse » réunissait quelques centaines de personnes, ne drainait pas de stats des médias et n'avait que peu d'écho sur le plan national. En 1988, ce forum, devenu rituel, a attiré plus de quatre mille personnes — étudiants, universitaires, journalistes et communicants de tout poil — qui se sont pressés, les 25 et 26 novembre, dans les salles de conférence du Cargo, la maison de la culture de Grenoble.

Le thème central de ce troisième forum national, auquel participait l'Institut d'études politiques de Grenoble, était, il est vrai, judicieusement choisi : « La communication politique », laquelle ne pouvait être qu'à l'ordre du jour au terme d'une année riche en élections — présidentielle, législatives et cantonales — et couronnée par un référendum.

« Les effets des sondages politiques », « La communication politique locale et les médias locaux et régionaux », « Les affiches publicitaires et électorales », « La presse écrite, acteur politique ? », « Les Israéliens face à la communication », « La communication politique risque-t-elle de devenir comédie politique ? » : autant de thèmes de discussion qui ont entrecroisé les six séminaires du forum. Car le public, en dépit de l'attention et du sérieux qu'il témoignait, n'a guère ménagé ses critiques à la communication politique.

D'entrée de jeu, d'ailleurs, lors de la séance inaugurale, Dominique Wolton, directeur de recherches au CNRS, indiquait à quel point « la communication politique a mauvaise presse auprès du public ». « Elle condense tout ce que les gens détestent, notait-il. La communication est devenue elle-même méprisante et le tout aboutit à ce « marketing politique » qui dénature la politique en la consacrant comme politique-spectacle. »

Sondages et affiches politiques, « petites phrases » de dirigeants passés à la moulinette du petit écran, double jeu des journalistes souvent ressentis comme simples chambres d'écho des personnalités politiques, à moins qu'ils ne jouent eux aussi les vedettes, ces ingrédients de la communication politique moderne ne satisfont guère le public.

Celui-ci l'a clairement exprimé lors d'une séance plénière consacrée au thème « Campagnes présidentielles et communication politique ». Une assemblée présidée par André Fontaine, directeur du *Monde*, à laquelle participaient Michel Brulé (BVA), Paul Amar, rédacteur en chef d'Antenne 2, Jean-Marie Colombani, chef du service politique du *Monde*, Jean-Pierre Mounier, maître de conférences en sciences politiques à Paris-1, ainsi que deux conseillers en communication, Bernard Brun, adjoint du directeur de campagne de Raymond Barre, et Michel Duchêne, qui mit au point la campagne du candidat écologiste Antoine Waechter.

Deux absents à ce débat : les conseillers du président de la République et de Jacques Chirac qui, au dernier moment, dédaignèrent de participer à cette table ronde après avoir pourtant fourni la promesse de leur présence. Une désillusion consignée et sifflée par les mille trois cents personnes présentes et vigoureusement stigmatisée par les participants à la table ronde.

On y parla de la genèse de la communication politique et le premier candidat, le président américain Dwight Eisenhower, qui, en 1953, en posa les jalons. On en évoqua aussi les dérives américaines (un bon candidat doit pouvoir « tenir » à l'écran en trente secondes et trois phrases) et les déviances françaises (abus des sondages, la gabegie d'affiches ou le manque de « parler-vrai » des candidats). A la fois critique et désireux de voir les hommes politiques respecter une certaine éthique, le public exprimait là le décalage existant entre la classe politique, celle des journalistes et conseillers en communication, et ses attentes.

« L'électeur ne peut se contenter d'un message minimal », concluait André Fontaine. « Quand il est traité comme quantité négligeable, il traduit cela par l'abstention et l'éloignement des urnes. »

La communication politique, et son arsenal d'outils qui ressemblent parfois à des gadgets, aurait-elle à ce point perdu tout sens dans une démocratie ? Le public grenoblois, alerté et déçu par la politique-spectacle, mais aussi guidé par une forte exigence vis-à-vis du comportement des hommes politiques, semblait pencher fortement en ce sens.

« Il traduit là une autre crainte, notait Dominique Wolton : la peur que l'information soit gangrenée par la communication et qu'elle perde alors de sa distance critique. » Pourtant, précisait-il, un sondage ou une émission

de télévision n'ont jamais « fait » une élection.

Espace contradictoire au sein duquel dialoguent hommes politiques, journalistes et conseillers en communication, la communication politique demeure, selon le mot de Jean-Marie Colombani, « la maladie infantile de la démocratie ». Une maladie qui, en dépit de ses errements et de ses abus, reste, pour Dominique Wolton, un acquis.

YVES-MARIE LABÉ

Premières émissions du satellite TDF 1

Télédiffusion de France (TDF) a procédé, lundi 28 novembre, aux premières émissions du satellite TDF 1, lancé le 28 octobre dernier. Pour prouver que tout va bien à bord de ce premier satellite de télévision directe en Europe, et surtout pour démontrer les qualités de la norme D 2 Mac Paquet qu'il utilise, l'électisme était de rigueur. Tableaux impressionnistes, logos des chaînes de télévision tourbillonnant dans un espace imaginaire, génériques et même publicités en image de synthèse s'étaient mis au service d'une définition de très haute qualité que toute l'Europe peut recevoir avec des antennes de moins de 60 centimètres de diamètre jusqu'à Berlin, Madrid, Dublin ou Naples.

Côté son, c'est la *Bohème* en stéréo qui inaugurait une télévision enfin réconciliée avec les mélomanes. Et un match de rugby, commenté simultanément en quatre langues, ponctué par un essai (français bien sûr !), était là pour convaincre les sportifs que TDF 1 parle leur langue partout en Europe. Le PDG de Télédiffusion de France, M. Xavier Gouyou-Beauchamps, rendu polyglotte par la même technique du multilinguisme sur plusieurs canaux son, ne pouvait que se féliciter d'une telle réussite technique un mois à peine après le lancement, et surtout après des années de polémiques. Reste à savoir quels programmes seront diffusés sur TDF 1 ? Décisions dans quelques semaines, a annoncé prudemment M. Gouyou-Beauchamps.

M. C. I.

Une nouvelle collection aux éditions La Découverte

Deux jeunes auteurs et des cobayes

Elles étaient encore élèves du Centre de formation des journalistes (CFJ) de Paris, il y a un an. Aujourd'hui, Aline Richard, de la *Tribune de l'Expansion*, et Sophie Veyret, de l'Agence centrale de presse (ACP), vingt-six ans chacune, signent un livre de 250 pages intitulé *Cobayes humains, les secrets de l'expérimentation médicale*, sur l'univers généralement peu disert des laboratoires d'hôpitaux et des firmes pharmaceutiques.

Les deux jeunes femmes ont été sélectionnées par les éditions de La Découverte à partir du synopsis de leur livre, de préférence à d'autres projets soumis à la maison d'édition par des étudiants du CFJ.

« Compte tenu de la difficulté à trouver des journalistes prêts à s'engager sur une enquête longue et difficile, sans garantie de succès, nous avons choisi de puiser dans le vivier des jeunes professionnels », indique François Gêze, PDG des éditions La Découverte. Une bourse a été attribuée aux deux jeunes auteurs.

Investigation au long cours

Le résultat est là : un ouvrage nourri de révélations et de faits étonnants, parce que tenus secrets, concernant les expériences menées sur des prématurés et des sujets sains, censées faire progresser la médecine mais aussi accroître le profit de certaines sociétés ou l'aura de quelque « porte » scientifique. Parfois au mépris de l'éthique ou du simple respect humain.

Avec *Cobayes humains, les secrets de l'expérimentation médicale*, les deux jeunes auteurs inaugurent une nouvelle collection, La Découverte-enquête, chargée de publier des ouvrages dans lesquels se mêlent la volonté de dévoiler des pans secrets de la société et la rigueur d'une investigation au long cours.

Y.-M. L.

* *Cobayes humains, les secrets de l'expérimentation médicale*, 246 p., 19 F., éditions La Découverte.

Une semaine française du télé-achat

Le télé-achat se développe en France. Sans atteindre les chiffres d'affaires réalisés aux Etats-Unis, où plusieurs chaînes lui sont exclusivement consacrées, il a acquis droit de cité sur TF 1, Canal Plus ou M 6. Mais cette présence est limitée dans le temps. Aussi le télé-achat attend-il beaucoup du développement de nouveaux espaces de diffusion, comme les réseaux câblés ou les chaînes locales. C'est à eux qu'est destinée la Semaine française de télé-achat, du 28 novembre au 2 décembre.

La plupart des réseaux câblés et Télé-Toulouse diffuseront simultanément chaque soir, de 19 h 15 à 19 h 30, des émissions préparées par la Société française de télé-achat (SFT), qui regroupe des distributeurs des opérateurs du câble comme la Générale des eaux et la Caisse des dépôts, ainsi que France-Câble et Radios et télémarket. La SFT voit dans cette expérience un moyen de promouvoir le câble et l'amorce d'un réseau multivilles de télé-achat.

• A 2 et FR 3 ne diffuseront pas plus de cent quatre films par an entre 20 h 30 et 22 h 30. — Un décret paru au *Journal officiel*, samedi 26 novembre, limite à cent quatre — contre cent quarante-quatre actuellement — le nombre de longs métrages qu'A 2 et FR 3 pourront diffuser l'an prochain aux heures de grande écoute (de 20 h 30 à 22 h 30). Ce décret concrétise une promesse faite, l'été dernier, par M^{me} Catherine Tasca, ministre déléguée de la communication, aux professionnels du cinéma sévèrement touchés par la concurrence de la télévision.

• TF 1 accroît sa part d'audience. — En un an, l'audience globale des chaînes a augmenté de 2 %, selon l'enquête « 55 000 » de Médiamétrie portant sur le mois d'octobre. 84,7 % des Français ont regardé la télévision au moins une fois par jour en octobre 1988, contre 82,7 % en octobre 1987 et 83,6 % en octobre 1986. Le calcul des parts d'audience donne l'avantage à TF 1 (46,7 % d'audience), suivie de très loin, par Antenne 2 (22,8 %), la Cinq (11,4 %), FR 3 (8 %), M 6 (5,2 %) et Canal Plus (4,5 %). En un an, les chaînes privées ont toutes augmenté leur part d'audience tandis que les télévisions publiques ont enregistré une baisse.

Centre Cinéma National de Grenoble

THEATRE OUVERT

TARDIN D'HIVER 42 62 39 49

CARTES BLANCHES à BERANGERE BONVOISIN

et Bertrand Bonvoisin, Guillemette Bonvoisin, Brigitte Catillon, Caroline Chanioleau, Bernard Chatellier, Philippe Clévenot, Nathalie Duvernoy, Philippe du Jansrand, Louise Vincent...

à 19h et 21h

29 novembre - 3 décembre

EUROPE 1.

DES AUDITEURS A LA HAUTEUR.



• Ivan K., 21 ans. Grand amateur d'échecs. Un cerveau. Ecoute Europe 1.

REGIE 1

PRESEN VISITES

Le Carnet du Monde

ons « services

Décès

M^{me} Alquier-Bouffard, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de
Yves ALQUIER-BOUFFARD, survenu le 11 novembre 1988, dans sa quatre-vingt-huitième année.
 Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à « Bouffard », Castres (Tarn).

M^{me} Maurice Boigey, son père, M. Alexandre Boigey, son fils, M. René Lemoine, son oncle, Les familles Lemoine, Wurcolodoff, Boigey, Gable, Voisinet, Ses amis, ont la douleur de faire part du décès, le 23 novembre 1988, à Savigny-le-Temple, de
Françoise BOIGEY, maître de conférences à l'Université Paris-VI.

Son incinération dans la stricte intimité aura lieu au cimetière intercommunal de Valenton (Val-de-Marne), le mercredi 30 novembre, à 10 heures.
 Ni fleurs ni couronnes mais un don à l'Institut Gustave-Roussy, à Villejuif, 6, place de la Poste, 91440 Brun-sur-Yvette.

Le mardi 29 novembre 1988, à 11 heures, à la Communauté de Valpré, 1, rue de Chalin, Ecully (Rhône).

Sylvie, Iris, Emmamella, Clémence, Sa famille, Et tous ceux qui l'ont aimé entourent

François BOINVILLIERS, qui nous a quittés le 25 novembre.

L'inhumation aura lieu le 30 novembre 1988, à Brion-sur-Seigneur (Cher), à 14 h 30.

17, montée des Roches, 69130 Ecully.

Le R.P. Jean Dujardin, supérieur général de l'Oratoire, la Communauté oratorienne de Saint-Germain-en-Laye, Tous les Pères de l'Oratoire, M^{me} veuve Dabot, sa sœur, M^{me} Raymond Muzard, M^{me} veuve G. Guilfon, M. et M^{me} Henri Brasas, ses neveux et petits-neveux, font part de la mort de

Père Maurice BRASDU, prêtre de l'Oratoire, ancien curé de Sainte-Thérèse de Boulogne-Billancourt,

survenue dans sa quatre-vingt-seizième année, le 26 novembre 1988, chez les sœurs franciscaines de Saint-Germain-en-Laye.

La messe sera célébrée le mercredi 30 novembre, à 9 heures, au l'église de Saint-Germain-en-Laye, place du Château.

Cet avis tient lieu de faire-part.
 5, rue Salomon-Reinach, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

M. Alain Caron, son époux, Pierre, son fils, M^{me} Pierre Schmidt, sa mère, M^{me} Charlotte Lalire, sa grand-mère, M. et M^{me} Bernard Schmidt, M. et M^{me} Alain Schmidt, ses frères et belles-sœurs, M. et M^{me} Bianpain, ses beaux-parents, Toute la famille Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de
Danielle CARON, docteur en droit,

survenue le 20 novembre 1988, à l'hôpital Curie, à l'âge de quatre-vingt ans.

L'inhumation dans le caveau de famille a eu lieu à Verres (Marne), dans l'intimité familiale.

4 bis, rue Albert-Thomas, 94500 Champigny-sur-Marne, 6, rue Carpeaux, 94210 La Varenne-Saint-Hilaire.

TARDI SIGNERA

Le voyage au bout de la nuit à la librairie LE GRANT DU MONDE
 20, rue de Mora, 95880 Enghien
 Tél. : 34-12-85-61
 le mercredi 30 novembre 1988 de 17 heures à 20 heures

M^{me} Jean Chidiac, M. et M^{me} David Chaldecott et leurs enfants, M. et M^{me} Rind Obegi, Les familles Chidiac, Issa, Daoud, Chehad, Harroui, Hajjchabine, Braïdi, Massad, Chaldecott, Obegi, Gemayel, Duveger, Khayat et Abou-Hatem, Et toutes les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de
M. Elie CHIDIAC,

survenu à Paris, le 23 novembre 1988, dans sa trentième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 29 novembre, à 13 h 45, en l'église Notre-Dame-du-Liban, 17, rue d'Ulm, Paris-5^e.

Les condoléances seront reçues à l'issue de la cérémonie.

49-51, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris.

Annoey-le-Vieux, Paris.
 M. et M^{me} Michel Balbeze et leurs enfants, M. et M^{me} Christian Dumas-Crouzillac et leurs enfants, Les familles Cottreau, Fabre, Prost, Parentes, alliées et amies, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Xavier COTTREAU, administrateur en chef honoraire des affaires d'outre-mer,

survenu le 25 novembre 1988, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Ses funérailles seront célébrées le mardi 29 novembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Laurent d'Annoey-le-Vieux, suivies de l'inhumation au cimetière des Glaises.

Cet avis tient lieu de faire-part.
 M. et M^{me} Aldo Diegni, M. et M^{me} Pierre Ferrara et leurs enfants, M. et M^{me} Philippe Armand et leurs enfants, M. et M^{me} Laurent Allouche et leur enfant, M. Pierre Armand, Les familles Bessis, parentes et alliées, ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère

M^{me} Mary DIEGNI, née Bessis,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

survenue dans sa quatre-vingt-dixième année, le 19 novembre 1988, à Tunis.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

On nous prie d'annoncer le décès, survenu dans sa soixante-dix-huitième année, de

M. Jean LOTTIN, chevalier de la Légion d'honneur, ancien directeur départemental de l'action sanitaire et sociale du Nord.

De la part de sa famille : M^{me} Jean Lotin-Charles, son épouse, M. Jean-Jacques Lotin et le docteur Marie-Hélène Lotin, ses enfants, Fabienne et Delphine, ses petits-enfants, M^{me} le docteur Catherine Théry.

L'incinération a eu lieu le 18 novembre, 70, façade de l'Esplanade, 59800 Lille.

M. et M^{me} Jacques Michel-Dalès, M. et M^{me} Jean Michel-Dalès, Le comte et la comtesse Stanislas de Hauss-Boncaz et leurs enfants, M. Yves Michel-Dalès, M. Frédéric Michel-Dalès, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Françoise MICHEL-DALÈS, née Paule Bourgoignas,

survenue le 26 novembre 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 29 novembre, à 13 h 45, en la chapelle des sœurs de Saint-Manr, 12, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.
 On nous prie d'annoncer le décès de

M. Lahbib RAMDANI, survenu à Paris, à l'âge de vingt-neuf ans.

De la part de tous ses collègues de la clinique du Marais, Ses amis, Ses voisins, qui partagent la douleur de sa famille et lui expriment leurs condoléances.

Chaque de nos pensées sera une prière pour le repos de son âme.
 9, rue Arziki-Ab-dir, El Mouradia, Alger.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Simone Rolland, son épouse, Brigitte et Francis Gabet et leurs enfants, Paul Alain et Danièle Rolland et leurs filles, Philippe Rolland, Jacqueline Vadrot et leurs enfants, M^{me} veuve Yvonne Andreami, M. et M^{me} Philippe Donzel et leurs enfants, M. et M^{me} Marie Donzel, M^{me} veuve Pradella, née Marie De Ortol, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, M^{me} veuve Diomedé, née Eugène De Ortol, ses enfants et petits-fils, M. et M^{me} Jean-Baptiste De Ortol, leurs enfants et petits-enfants, M. et M^{me} Joseph Bagri, leurs enfants et petits-fils, M^{me} veuve Yvette De Ortol, ses enfants et petits-enfants, M. et M^{me} Jean-Louis De Ortol et leurs enfants, M. et M^{me} Jean-Louis Lesson et leurs enfants, M^{me} Eliot-Bartoli, M. J.-D. Marcotorchino, M. et M^{me} Félix Franchi, leurs enfants et petits-enfants, Parents alliés et amis,

ont la douleur de faire part du décès de
Pierre ROLLAND, ancien administrateur supérieur des TAAF, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre national du Mérite,

survenu le 21 novembre 1988, 49, avenue de Châtigny, 92160 Antony.

Remerciements
 Ce 28 novembre 1988, un mois après sa mort,

Serge FUSTER CASAMAYOR, amir et soixante-dix-sept ans.

Que tout ceux qui nous ont écrit ou manifesté leur sympathie trouvent ici nos remerciements.

Hélène et Jean-Michel Fuster, 63 bis, rue Daurémont, 75015 Paris.

Ne pouvant répondre individuellement aux très nombreux témoignages d'amitié et de sympathie reçus à l'occasion du décès de

M. Amar NAROUN, la famille prie tous ses amis de France et d'Algérie de trouver ici l'expression de ses très sincères et très vifs remerciements.

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

M. Baptiste ANDREANI,

très touchés des innombrables marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur très regretté

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Paris, Nice, Solers.
 M. et M^{me} Jean-Laurent Andreami, Jean-Alexandre, Olivia, M^{me} veuve Toussainte Andreami, ses enfants et petits-enfants, M^{me} veuve Yvonne Andreami, M. et M^{me} Philippe Donzel et leurs enfants, M. et M^{me} Marie Donzel, M^{me} veuve Pradella, née Marie De Ortol, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, M^{me} veuve Diomedé, née Eugène De Ortol, ses enfants et petits-fils, M. et M^{me} Jean-Baptiste De Ortol, leurs enfants et petits-enfants, M. et M^{me} Joseph Bagri, leurs enfants et petits-fils, M^{me} veuve Yvette De Ortol, ses enfants et petits-enfants, M. et M^{me} Jean-Louis De Ortol et leurs enfants, M. et M^{me} Jean-Louis Lesson et leurs enfants, M^{me} Eliot-Bartoli, M. J.-D. Marcotorchino, M. et M^{me} Félix Franchi, leurs enfants et petits-enfants, Parents alliés et amis,

ont la douleur de faire part du décès de
Pierre ROLLAND, ancien administrateur supérieur des TAAF, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre national du Mérite,

survenu le 21 novembre 1988, 49, avenue de Châtigny, 92160 Antony.

Remerciements
 Ce 28 novembre 1988, un mois après sa mort,

Serge FUSTER CASAMAYOR, amir et soixante-dix-sept ans.

Que tout ceux qui nous ont écrit ou manifesté leur sympathie trouvent ici nos remerciements.

Hélène et Jean-Michel Fuster, 63 bis, rue Daurémont, 75015 Paris.

Ne pouvant répondre individuellement aux très nombreux témoignages d'amitié et de sympathie reçus à l'occasion du décès de

M. Amar NAROUN, la famille prie tous ses amis de France et d'Algérie de trouver ici l'expression de ses très sincères et très vifs remerciements.

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

M. Baptiste ANDREANI,

très touchés des innombrables marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur très regretté

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

Le 28 novembre 1987, le compositeur Paul ARMA, nous a quittés.
 Que soient remerciés ceux qui, pendant cette année, ont su rester fidèles à Paul et au musicien.

Le 28 novembre 1978 disparaissait Marie-Anne (Mia) BARDIN.
 Que son souvenir demeure parmi tous ceux qui l'ont connue et aimé.

Avis de messes
 Une messe à l'intention du professeur Raymond MANDE, sera dite en l'église Saint-Germain-des-Prés, le jeudi 1^{er} décembre 1988, à 12 h 15.

Messes anniversaires
 Pour le sixième anniversaire du décès de Michel RUBIN, une messe est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses
 Le Cercle Bernard-Lazare organise une rencontre sur le thème : « Être juif, choix personnel ou hérité ? ». Le débat sera ouvert par l'intervention de Léo Michel Abram, rabbin du Mouvement réformiste américain, chargé de la communauté de Sandouk, en Afrique du Sud, jeudi 1^{er} décembre à 20 h 30, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris.

Le Parti socialiste, la Fédération de Paris et le Cercle Bernard-Lazare organisent le jeudi 3 décembre, de 10 heures à 18 h 30, au 56^{ter}, un face-à-face israélo-palestinien sur le thème : « Une démarche vers la paix », avec M^{me} Marie-Claire Mendès France, M^{me} Henry Bulawko, Harim Dshir, Claude Estier, Christian Fierro, Fayez Abou Rakhmah, Hauss Slonim, Zeev Sternhell. Les invitations doivent être demandées au CBL, à Léo. Tél. : 42-71-68-19 ou au 42-71-01-50, de 15 heures à 18 heures, et vous seront adressées dans la limite des places disponibles, au n° 33, rue Balbo, 75009 Paris. Tél. : 42-80-64-40.

Vous êtes conviés au vernissage de François Cahet (peintures) à la Galerie Élys, galerie parisienne spécialisée dans l'art contemporain figuratif, 7, rue de Bourgogne, Paris-7^e, le jeudi 1^{er} décembre, à partir de 18 heures.

Le Parti socialiste, la Fédération de Paris et le Cercle Bernard-Lazare organisent le jeudi 3 décembre, de 10 heures à 18 h 30, au 56^{ter}, un face-à-face israélo-palestinien sur le thème : « Une démarche vers la paix », avec M^{me} Marie-Claire Mendès France, M^{me} Henry Bulawko, Harim Dshir, Claude Estier, Christian Fierro, Fayez Abou Rakhmah, Hauss Slonim, Zeev Sternhell. Les invitations doivent être demandées au CBL, à Léo. Tél. : 42-71-68-19 ou au 42-71-01-50, de 15 heures à 18 heures, et vous seront adressées dans la limite des places disponibles, au n° 33, rue Balbo, 75009 Paris. Tél. : 42-80-64-40.

Vous êtes conviés au vernissage de François Cahet (peintures) à la Galerie Élys, galerie parisienne spécialisée dans l'art contemporain figuratif, 7, rue de Bourgogne, Paris-7^e, le jeudi 1^{er} décembre, à partir de 18 heures.

Le Parti socialiste, la Fédération de Paris et le Cercle Bernard-Lazare organisent le jeudi 3 décembre, de 10 heures à 18 h 30, au 56^{ter}, un face-à-face israélo-palestinien sur le thème : « Une démarche vers la paix », avec M^{me} Marie-Claire Mendès France, M^{me} Henry Bulawko, Harim Dshir, Claude Estier, Christian Fierro, Fayez Abou Rakhmah, Hauss Slonim, Zeev Sternhell. Les invitations doivent être demandées au CBL, à Léo. Tél. : 42-71-68-19 ou au 42-71-01-50, de 15 heures à 18 heures, et vous seront adressées dans la limite des places disponibles, au n° 33, rue Balbo, 75009 Paris. Tél. : 42-80-64-40.

Vous êtes conviés au vernissage de François Cahet (peintures) à la Galerie Élys, galerie parisienne spécialisée dans l'art contemporain figuratif, 7, rue de Bourgogne, Paris-7^e, le jeudi 1^{er} décembre, à partir de 18 heures.

Le Parti socialiste, la Fédération de Paris et le Cercle Bernard-Lazare organisent le jeudi 3 décembre, de 10 heures à 18 h 30, au 56^{ter}, un face-à-face israélo-palestinien sur le thème : « Une démarche vers la paix », avec M^{me} Marie-Claire Mendès France, M^{me} Henry Bulawko, Harim Dshir, Claude Estier, Christian Fierro, Fayez Abou Rakhmah, Hauss Slonim, Zeev Sternhell. Les invitations doivent être demandées au CBL, à Léo. Tél. : 42-71-68-19 ou au 42-71-01-50, de 15 heures à 18 heures, et vous seront adressées dans la limite des places disponibles, au n° 33, rue Balbo, 75009 Paris. Tél. : 42-80-64-40.

Vous êtes conviés au vernissage de François Cahet (peintures) à la Galerie Élys, galerie parisienne spécialisée dans l'art contemporain figuratif, 7, rue de Bourgogne, Paris-7^e, le jeudi 1^{er} décembre, à partir de 18 heures.

Le Parti socialiste, la Fédération de Paris et le Cercle Bernard-Lazare organisent le jeudi 3 décembre, de 10 heures à 18 h 30, au 56^{ter}, un face-à-face israélo-palestinien sur le thème : « Une démarche vers la paix », avec M^{me} Marie-Claire Mendès France, M^{me} Henry Bulawko, Harim Dshir, Claude Estier, Christian Fierro, Fayez Abou Rakhmah, Hauss Slonim, Zeev Sternhell. Les invitations doivent être demandées au CBL, à Léo. Tél. : 42-71-68-19 ou au 42-71-01-50, de 15 heures à 18 heures, et vous seront adressées dans la limite des places disponibles, au n° 33, rue Balbo, 75009 Paris. Tél. : 42-80-64-40.

Vous êtes conviés au vernissage de François Cahet (peintures) à la Galerie Élys, galerie parisienne spécialisée dans l'art contemporain figuratif, 7, rue de Bourgogne, Paris-7^e, le jeudi 1^{er} décembre, à partir de 18 heures.

Le Parti socialiste, la Fédération de Paris et le Cercle Bernard-Lazare organisent le jeudi 3 décembre, de 10 heures à 18 h 30, au 56^{ter}, un face-à-face israélo-palestinien sur le thème : « Une démarche vers la paix », avec M^{me} Marie-Claire Mendès France, M^{me} Henry Bulawko, Harim Dshir, Claude Estier, Christian Fierro, Fayez Abou Rakhmah, Hauss Slonim, Zeev Sternhell. Les invitations doivent être demandées au CBL, à Léo. Tél. : 42-71-68-19 ou au 42-71-01-50, de 15 heures à 18 heures, et vous seront adressées dans la limite des places disponibles, au n° 33, rue Balbo, 75009 Paris. Tél. : 42-80-64-40.

Vous êtes conviés au vernissage de François Cahet (peintures) à la Galerie Élys, galerie parisienne spécialisée dans l'art contemporain figuratif, 7, rue de Bourgogne, Paris-7^e, le jeudi 1^{er} décembre, à partir de 18 heures.

Le Parti socialiste, la Fédération de Paris et le Cercle Bernard-Lazare organisent le jeudi 3 décembre, de 10 heures à 18 h 30, au 56^{ter}, un face-à-face israélo-palestinien sur le thème : « Une démarche vers la paix », avec M^{me} Marie-Claire Mendès France, M^{me} Henry Bulawko, Harim Dshir, Claude Estier, Christian Fierro, Fayez Abou Rakhmah, Hauss Slonim, Zeev Sternhell. Les invitations doivent être demandées au CBL, à Léo. Tél. : 42-71-68-19 ou au 42-71-01-50, de 15 heures à 18 heures, et vous seront adressées dans la limite des places disponibles, au n° 33, rue Balbo, 75009 Paris. Tél. : 42-80-64-40.

Vous êtes conviés au vernissage de François Cahet (peintures) à la Galerie Élys, galerie parisienne spécialisée dans l'art contemporain figuratif, 7, rue de Bourgogne, Paris-7^e, le jeudi 1^{er} décembre, à partir de 18 heures.

Sports

FOOTBALL : le championnat de France

Les « matraciens » manquent de ressort

Après vingt journées, le Paris-Saint-Germain est toujours leader du championnat de France. Il a consolidé sa première place en gagnant 1 à 0 à Bordeaux. Auxerre, vainqueur sur le même score à Laval, s'accroche à 1 point, derrière. Tout comme les Girondins qui ont perdu leur deuxième match consécutif à domicile, le Matra-Racing de Paris traverse une période difficile. Classé quinzième, il a subi, devant Sochaux (0-2), au Parc des Princes, sa cinquième défaite consécutive.

Matra fait du sur-place. Lorsqu'on a multiplié les succès en formule 1 ou aux Vingt-Quatre Heures du Mans, on comprend qu'un tel constat ne fasse pas plaisir. Pourtant, l'équipe du Matra-Racing de Paris n'avance effectivement plus d'un pouce, ou, plutôt, d'un point. Elle a perdu ses cinq dernières rencontres de championnat et n'a plus gagné depuis deux mois.

« Les matraciens », comme on les appelle, ont subi la loi de leurs trois derniers invités au Parc des Princes. Après le PSG et Auxerre, Sochaux, contre Matra-Racing, s'est imposé dans la capitale. Une victoire symbolique, tant les politiques des deux clubs sont opposées : l'une forme les joueurs et le vend, notamment au Matra qui, lui, compose son effectif à coups de millions.

Sur le premier but des Doubians, Jean-Christophe Thomas et Thierry Laurey ont servi de révélateurs des

insuffisances défensives du Matra, le premier servant le deuxième absolument seul dans l'axe central, à vingt mètres du but parisien. Les départs de l'international de Thierry Toussaint et de Philippe Mahut et de Bruno Garmain, la longue blessure de Luis Fernandez, ont amoindri le Matra dans ce secteur. Pour pallier la blessure de Loti Pérad, Thierry Fernier - qui avait effectué un bon début de saison à son poste de milieu de terrain - s'est reconverti tant bien que mal en arrière latéral.

« Pour bien s'exprimer, il faut une assez défensive. C'est le répondant de l'équipe, dans ce domaine, qui est en cause. Mais attention il s'agit du comportement de toute l'équipe, dès la perte du ballon », explique René Haas.

L'entraîneur de Matra-Racing ne veut pas rejeter la faute sur ses défenseurs. C'est désormais dans tous les secteurs que Matra pêche. Sochaux a le plus souvent conservé la maîtrise du jeu au Parc des Princes. Et, depuis le 1^{er} octobre, où Bordeaux avait subi un véritable affront (4-1), les attaquants du Matra n'ont jamais marqué deux fois dans le même match.

« Les joueurs veulent trop bien faire ; cela se traduit par une non-prise de risques. L'équipe est crispée ; elle n'attaque pas à 100%, elle ne défend pas non plus à 100% ; elle reste entre deux chaises », ajoute René Haas, qui, depuis sa prise de fonction, cherche à redonner à son groupe la confiance, la sérénité et la joie de jouer qui l'habitaient contre Bordeaux.

Une mission bien délicate pour trois raisons : d'abord, les départs de Gérard Buscher pour Montpellier et de Jorge Placido pour le Portugal ont réduit l'effectif et les solutions de rechange. Ensuite, la sévère sanction infligée à l'international marocain Aziz Bouderbal (six mois ferme de suspension, à la suite de son expulsion à Lille) a renforcé, chez les « matraciens », le sentiment d'être les mal-aimés du championnat de France. Enfin, la démission d'Arthur Jorge, l'ancien entraîneur, le 4 novembre dernier, s'est accompagnée de menaces précises de la direction de Matra : « Le point sera fait à la trêve, qui fixera l'avenir du club, avec entendu que la situation actuelle ne sera pas longtemps poursuivie ». Une telle annonce, sans doute destinée à mettre les joueurs face à leurs responsabilités, les a plutôt fragilisés, ceux qui n'ont jamais très bien supporté l'esprit de concurrence que voulait instaurer Arthur Jorge.

Ce dernier était arrivé en juillet 1987, en provenance de Porto, avec lequel il venait de gagner la Coupe d'Europe des clubs champions. Au

bout de six mois, le Matra était troisième du championnat et traitait enfin un rang plus en rapport avec les investissements faramineux consentis par Jean-Luc Lagardère. Mais durant la trêve hivernale, un stage au Maroc allait dévaler des tensions entre les joueurs - peu habitués à la quantité de travail exigée par Arthur Jorge - l'entraîneur, mais aussi les dirigeants. Et différentes affaires se sont succédées, qui ont contribué à dégrader l'ambiance : l'élimination de la Coupe de France par Créteil, alors en division 3 au printemps dernier ; l'abandon par Maxime Bossis de brassard de capitaine ; le refus de Jean-Luc Lagardère de laisser partir Enzo Francescoli à la Juventus de Turin ; la querelle entre Jorge et Fernandez ; les relations distantes entre les joueurs et Jean-Louis Piette, vice-président, directeur général.

Le cas de l'ancien capitaine du PSG, Luis Fernandez, opéré du genou pour la deuxième fois il y a deux semaines, est symptomatique du gaspillage d'argent fait au Matra-Racing. Son salaire mensuel est estimé à 700 000 F et il n'a joué, en tout et pour tout, qu'une mi-tempête depuis le début de la saison.

Aujourd'hui, Matra peut-il encore se permettre de soutenir un club, dont il assure presque totalement le budget, estimé à 85 millions de francs cette année et dont il n'est pas certain qu'il ne soit pas à l'image de marque du groupe tout entier ? Depuis 1982, Matra aurait investi 30 milliards dans son club. Bénéfice : l'équipe évolue en division 1 et ne plus en division 2. Mais tout cela reste bien loin de l'Europe, que Matra rêvait de conquérir.

THIERRY CERINATO.

SKI ALPIN : la Coupe du monde

L'envol de Carole Merle

Les skieurs français ont commencé en fanfare la Coupe du monde de ski alpin. Samedi 26 novembre, Carole Merle a remporté le super-géant de Schladnag (Autriche) devant deux enfants du pays. Dimanche 27, le champion olympique Franck Piccard est monté sur la deuxième marche du podium, devancé de douze centièmes de seconde par le Suisse Pirmin Zurbiggen. La suite des lendis 28 et mardi 29 avec les slaloms géants des Mémoires.

LES MENUISERS de notre envoyé spécial

Malgré ses canons à neige flamboyant neufs, la station des Mémoires n'avait pu convaincre les instances dirigeantes de la Fédération internationale de ski qu'elle était en mesure d'organiser sur ses pentes les deux premiers super-géants de la saison de Coupe du monde 1988-1989. Les épreuves ont donc été transférées en Autriche, juste au moment où les flocons commencent à tomber.

Loïn du futur site olympique, les coureurs français ont envoyé comme un message de consolation aux organisateurs qui s'étaient dépensés sans compter.

Samedi, Carole Merle n'a pas été troublée par l'abandon de son amie Catherine Quittet, qui souffre une nouvelle fois d'un genou. Partant en vingt-cinquième position, la skieuse de Barcelonnette a pu suivre sur les écrans de contrôle les descentes des premières et notamment des Autrichiennes Ulrike Maier (deuxième à 65 centièmes) et Anita Wachter (troisième à 90 centièmes). Elle en

tirait des observations payantes puis-que la Française réussissait à se montrer la plus rapide entre les quarante et une portes de la piste. Déception pour les spectateurs autrichiens, qui avaient crié victoire un peu tôt, mais pas réelle surprise pour les entraîneurs français, qui félicitaient leur championne, Carole Merle, avec ses éclats de rire aussi fréquents que ses larmes, les a habitués au meilleur et au pire. Skieuse de talent, elle avait effectué une entrée en force sur le circuit de la Coupe du monde en 1983 en se classant troisième aux slaloms géants de Saint-Gervais, puis de Megève. Forte d'un titre de championne d'Europe junior dans cette spécialité, Carole séduisait par son « toucher de neige », pour reprendre l'expression de Gilles Mazzega, le responsable de l'équipe féminine.

Grisée par ses premières performances - la jeune fille est alors âgée de vingt ans - elle se laisse tenter par d'autres activités. La conduite automobile - « ma réelle passion » - l'accapare beaucoup, comme l'équitation, autre sport qu'elle pratique avec assiduité. Les podiums des courses de ski, elle commence alors à les regarder de loin. « Je ne croyais pas en moi. Je pensais que je ne pouvais pas gagner, alors je ne m'entraînais pas ou à peine. Une spirale qui tire la skieuse vers le bas du classement jusqu'à remettre en cause sa place en équipe de France ».

Et puis il y a cette fracture de la cheville au début de l'hiver 1986 qui l'écarte des pistes mais qui, au même temps, l'oblige à réfléchir un peu sur son avenir. « J'ai compris que je me trompais de voie », reconnaît Carole. Forte de cette prise de conscience, elle se décide à entre-

prendre un entraînement physique sérieux. Le vélo et la course à pied, ses deux « béliers noirs », sont désormais au menu estival. Et Carole peut à nouveau se faire craindre de ses camarades du cirque blanc.

Au mois de janvier dernier, elle renoue avec le succès en remportant un slalom géant à Tignes. Merle se réveille à nouveau une battante qui sait jeter ses forces au bon moment dans la bagarre. Agée de vingt-quatre ans, elle ne veut pas se voir infliger de leçon par « des petites à peine entrées en équipe de France ». Après qu'elle ait réalisé le meilleur temps de la descente du combiné aux Jeux olympiques de Calgary, la médaille d'or lui semble promise. Hélas ! le rêve est brisé par un piquet de slalom qui arrête la skieuse.

Résultat des Jeux olympiques : aucune citation, aucun point gagné pour le classement. Mais Carole ne s'avoue pas vaincue. Au contraire, elle décide de s'entraîner avec plus de rigueur. Elle réalise enfin le bien-fondé de la préparation physique. La nonchalante entraîne même cet été ses amis dans un tour de Corve à vélo. « Cet hiver, je veux être vite dans le coup », annonce-t-elle quinze jours avant le début des épreuves. S'entraînant « bien armée » pour la descente, la skieuse polyvalente ne fixait pas encore de rendez-vous précis mais laissait entrevoir que les podiums étaient à sa portée.

La décision s'est produite en Autriche. Il annonce peut-être d'autres succès. Il renforce aussi les ambitions des plus jeunes. Cathy Chedal et Nathalie Bouvier, respectivement douzième et seizième à Schladnag, peuvent bénéficier de la dynamique créée par leur aînée Carole Merle.

SERGE BOLLOCH.

L'UEFA recule

L'union européenne de football (UEFA) a décidé, le 27 novembre à Zurich, de ne pas faire rejouer sur terrain neutre le match retour des huitièmes de finale de la Coupe des clubs champions entre les Turcs de Galatasaray Istanbul et les Suisses de Neuchâtel Xamax.

Cette rencontre, disputée le 9 novembre, avait vu la victoire des Turcs par 0 à 0 mais des joueurs suisses et l'arbitre avaient été atteints par des projectiles lancés des tribunes. L'UEFA a alors sanctionné, dans un premier temps, le club turc en annulant le résultat. La mesure avait déclenché de nombreuses protestations en Turquie. Le président de l'UEFA, M. Jacques Georges, avait même reçu des menaces de mort. Finalement, l'UEFA a donc simplement décidé de faire jouer les deux prochaines rencontres des Turcs sur terrain neutre.

ATHLÉTISME : crise à la Fédération italienne

Les baroufs du « clan » Nebiolo

Autre anomalie, les droits perçus par l'Inpsport sur chaque contrat s'élevaient à 50 % au lieu des 15 % en vigueur dans la profession. La société Inpsport affirme que les 35 % supplémentaires qu'elle retenait sur chaque contrat étaient utilisés pour la promotion de la FIDAL et de l'athlétisme. Cet argent aurait notamment servi à prendre en charge les voyages de presse des

journalistes. A ce jour, personne n'a eu accès au bilan financier de cette société qui aurait été sur huit ans quelque 6 milliards de francs (28 millions de francs).

La dénonciation de ce contrat il y a quelques semaines par Giuliano Tosì, vice-président de la FIDAL et adversaire déclaré de Primo Nebiolo, a donné l'occasion au président du CONI, Arrigo Gattai, lui aussi farouche adversaire du pré-

dent de la FIDAL, de nommer officiellement deux avocats chargés d'enquêter sur cette affaire.

Le 17 novembre, Arrigo Gattai, compte tenu de la gravité des irrégularités constatées, décidait de remettre le dossier au Parquet et suspendait Luciano Barra, haut fonctionnaire au CONI, ancien secrétaire général de la FIDAL, démissionné en mars dernier pour avoir été mêlé à l'affaire Evangelisti. Luciano Barra était avec Giuseppe Mastroianni, vice-président de la FIDAL, dans la commission chargée d'attribuer le marché et d'exercer un contrôle financier pendant toute la durée du contrat. Luciano Barra menace aujourd'hui de rendre publics vingt-quatre dossiers sur les irrégularités commises par le CONI et certaines fédérations.

A travers Luciano Barra, c'est évidemment Primo Nebiolo qui est visé. Ses détracteurs lui reprochent de n'avoir exercé aucun contrôle sur les termes et sur l'attribution du contrat et de n'avoir rendu aucun compte au Conseil fédéral. « Je n'ai commis aucune omission », affirme Primo Nebiolo. Pour un président politique comme je le suis, il est impossible d'avoir tout sous contrôle. Les tâches doivent être partagées entre tous les conseillers fédéraux. Le président suit le sport dans ses grandes lignes et n'a pas à s'occuper des détails. Il n'empêche que, compte tenu des sommes engagées et des relations étroites qu'il entretenait avec toutes les personnes impliquées dans cette affaire, beaucoup se demandent comment le président Nebiolo a pu ignorer pendant huit ans les irrégularités commises et les termes inusités du contrat.

Un règne de plus en plus contesté

Largement relayée par la presse transalpine, cette affaire n'est pas la seule à éclater depuis la fin des Jeux olympiques de Séoul. Plusieurs fédérations italiennes sont aujourd'hui agitées par des scandales en tout genre. « La lutte pour le pouvoir est trop acharnée, surtout en période d'élection », a déclaré Franco Carraro, ministre du tourisme et ancien président du CONI.

Dans trois semaines, Primo Nebiolo, qui sollicitera un nouveau mandat à la tête de la FIDAL, ne devrait pourtant pas rencontrer de difficultés dans une élection qui lui semble acquise. En revanche, une fois confirmé dans son poste en Italie, il devra sérieusement s'inquiéter de sa réflexion à la tête de la Fédération internationale d'athlétisme en 1991, car l'Américain Ollan Cassell entend bien mettre fin à un règne de plus en plus contesté. Les Anglo-Saxons ont déjà commencé une campagne de presse contre « l'homme qui ne doit pas être réélu ».

P.-Y. G.

Les résultats

Athlétisme

CROSS-COUNTRY
Le cross de Volvic a été remporté le dimanche 27 novembre par le Parisien Kamel Bouhaloufa (les 8 700 mètres en 26 min 28 s). Celui de Bulbe a vu la victoire du Portugais José Régalo (les 9 200 mètres en 27 min 56 s). A Dijon, c'est le Nantais Pascal Thébaud qui s'imposait (les 8 000 mètres en 26 min 07 s) alors qu'à Mulhouse, au cross de l'Alsace, c'est le Sochalien Jacky Bauerger qui passait premier la ligne d'arrivée (les 9 600 mètres en 29 min 47 s).

Automobilisme

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES RALLYES
Vainqueur du rallye du Var, onzième et dernière manche du championnat de France, Didier Duret et Bernard Occelli (Ford Sierra Cosworth) se sont assurés un troisième titre national consécutif. Les deux Français seront intégrés la saison prochaine à l'équipe officielle Lancia pour laquelle ils devraient disputer sept manches du championnat du monde.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE (quatrième journée)
Mulhouse b. Antibes 97-90
Montpellier b. Gravelines 107-95
Saint-Quentin b. RCF Paris 90-85
Lorient b. Caen 97-89
Ortèze b. Tours 97-79
ASVEL b. Nantes 96-80
Cholet b. Limoges 86-88
Monaco b. Avignon 88-77
Classement. - 1. Limoges, 25 pts ; 2. Cholet, Nantes, 24.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE (vingtième journée)
Marseille et Lille 1-1
Paris-SG b. Bordeaux 1-0
Auxerre b. Laval 1-0
Nantes b. Caen 3-1
Cannes b. Monaco 3-2
Sochaux b. Matra Racing 2-0
Nice et Montpellier 3-3
Lens et Toulouse 1-1
Toulon b. Metz 2-1
Saint-Etienne b. Strasbourg 1-0
Classement. - 1. Paris-SG, 43 pts ; 2. Auxerre, 42 ; 3. Marseille, Nantes, 33 ; 5. Sochaux, 34.

Deuxième journée (vingtième journée)

GRUPE A
Brest b. Rouen 3-1
Mulhouse b. Abbeville 2-1
Guingamp b. Nancy 3-1
Quimper et Rennes 1-1
Nantes b. Le Mans 5-1
Dunkerque b. La Roche AEPB 2-1
Guérogne b. Valenciennes 1-0
Beauvais b. Le Touquet 2-0
Créteil b. Angers 1-0
Classement. - 1. Brest, 47 pts ; 2. Mulhouse, 44 ; 3. Nancy, 39.

GRUPE B

Lyon b. Grenoble 1-0
Nîmes b. Martigues 1-0
Le Havre b. Le Puy 2-0
Dijon b. Clermont-F. 3-1
Bastia b. Istres 1-0
Orléans b. Amboise 2-0
Nîmes b. Albi 2-0
Culcuens-L. b. Sète 1-0
Rodez et Montceau 0-0
Classement. - 1. Lyon, 43 pts ; 2. Nîmes, 42 ; 3. Le Havre, 37.

Tennis

CLASSEMENTS FRANÇAIS 1988
Hommes. - 1. Henri Lecointe, (2) ; 2. Yannick Noah, (1) ; 3. Guy Forget, (3) ; 4. Thierry Tulasne, (4) ; 5. Jérôme Potier, (9) ; 6. Thierry Champion, (6) ; 7. Eric Winogradsky, (8) ; 8. Jean-Philippe Fleurian, (7) ; 9. Olivier Delaître, (14) ; 10. Tarik Benhabiles, (5).
Dames. - 1. Nathalie Tauziat, (1) ; 2. Pascale Paradis, (8) ; 3. Isabelle Demongeot, (2) ; 4. Julie Halard, (3) ; 5. Catherine Tauziat, (7) ; 6. Alécia Dechaume, (5) ; 7. Catherine Suire, (4) ; 8. Karine Quentrec, (22) ; 9. Nathalie Herremans, (5) ; 10. Maïder Laval, (12).

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE (troisième journée)
Grenoble b. Sète, 3-0 (15-5, 15-13, 15-13) ; Cannes b. Poitiers, 3-0 (15-7, 15-2) ; Fréjus b. Asnières, 3-0 (15-2, 15-4, 15-3) ; Racing CP b. Lyon, 3-0 (15-10, 15-12, 15-11) ; Montpellier b. Bordeaux, 3-1 (16-14, 15-7, 10-15, 15-8).
Classement. - 1. Cannes, 6 ; 2. Grenoble, 6 ; 3. Fréjus, 6 ; 4. Montpellier, 6.

RUGBY : Roumanie-France 12 à 16

Le record de Serge Blanco

Marqué par les débuts internationaux de Thierry Degenève en deuxième ligne, la traditionnelle rencontre Roumanie-France, qui a été disputée samedi 26 novembre à Bucarest, par une température de - 5°, et qui s'est conclue par une victoire du Quinze de Laurent Rodriguez (16 à 12), a surtout été l'occasion pour l'arrière bienrot Serge Blanco (ici contre l'Ecosse) de porter à 23 le nombre d'essais marqués en match international par un Français.

Le record du monde appartient à l'aîné australien David Campese, qui, au terme de la tournée des Wallabies en Grande-Bretagne, en est à 31 essais internationaux.



TENNIS : le tournoi de Bruxelles

Deuxième victoire de Lecointe

Pour étrenner son nouveau titre de numéro 1 du tennis français, Henri Lecointe a remporté, dimanche 27 novembre à Bruxelles, son deuxième tournoi du Grand Prix de la saison. Le Français, qui venait d'enchaîner onze tournois afin d'assurer sa qualification pour le Masters de New-York, a battu au finale le Suisse Jakob Hasek (7-6, 7-6, 6-4), qui restait sur deux succès consécutifs à Londres et à Johannesburg.

Face au joueur en forme de cette fin de saison, Henri Lecointe, handicapé par une petite douleur à l'épaule qui l'obligeait à servir moins fort mais avec plus d'effort, n'a pas connu ses pénibles passages à vide habituels. Les deux joueurs ont, en effet, assuré leurs services pendant plus de deux heures jusqu'à l'avant-dernier point par le Suisse.

Henri Lecointe devra maintenant confirmer ces bonnes dispositions à partir du mercredi 30 novembre à New-York où il se retrouvera dans un groupe composé des Suédois Stefan Edberg et Mats Wilander et de l'Allemand de l'Ouest Boris Becker.

LA REALITE D
Sérénité, éo

Le Monde ECONOMIE

LA MÉCANIQUE EN FRANCE

Une panne de compétitivité

Une mauvaise orientation géographique et la faiblesse des structures expliquent le déficit historique des échanges

UNE industrie peut-elle brutalement cesser d'être compétitive ? C'est la question qui vient à l'esprit en suivant l'évolution de la balance commerciale de la mécanique française. Au cours des quinze dernières années, contre vents et marées, ce secteur, numéro deux national, avait obtenu des performances sans cesse croissantes dans le domaine des échanges extérieurs.

La tendance devait s'inverser, en 1986, avec la réduction comme peu de chagrin du solde bénéficiaire. Pis : en 1987, le résultat commercial passait dans le négatif et s'y maintiendra cette année. Mis à part les matériels pour manutention, mines et génie civil, tous les autres biens d'équipement sont touchés.

Une telle évolution, pour une branche importante de l'économie française, dans une conjoncture favorable marquée par des investissements dynamiques et des résultats d'entreprises individuellement brillants, ne manque pas de poser problème. De quelle tare réductrice pourrait être frappée cette industrie, fondement de toutes les autres, pour perdre ainsi des parts de marché face à ses concurrents étrangers ?

La géographie des débouchés français explique pour partie cette situation. Mais la structure des entreprises françaises de la mécanique, comparées notamment à leurs homologues d'outre-Rhin, apporte aussi une réponse plus spécifique, et par là même, peut-être, plus préoccupante.

Grâce aux pays pétroliers

Considérée sur longue période, de 1970 à 1985, l'industrie française de la mécanique montre bien ce que fit sa force s'est retrouvée contre elle. De 1970 à 1978, elle gagne des parts de marché grâce à une progression annuelle de 8,3 % de ses exportations, quand les échanges mondiaux n'augmentent que de 6,8 %.

Les machines françaises font alors un tabac dans les pays au voie de développement qui « récupèrent » la croissance perdue des pays industrialisés frappés par le premier choc pétrolier. En 1977, la France réalise ainsi 22,2 % de ses ventes dans les pays de l'OPEP, contre 9,4 % dans les pays du Comeco, contre 34,7 % dans la CEE.

Dans le même temps, la consommation française augmente peu, signe de la faiblesse des investissements : 1 % par an contre 3,6 % au niveau mondial. Du coup, les importations françaises restent modérées, à un rythme de 3,4 % contre 6,8 % dans le monde. Aussi, en 1977, le taux de couverture des importations par les exportations atteint-il le score de 135,5. Un score dont on se félicite à l'époque et qui ne sera plus jamais égal.

Mais ces performances étaient portées de tous les éléments qui devaient, par la suite, apparaître comme autant de faiblesses. Les pays pétroliers, comme ceux de l'Est, n'étaient guère demandeurs en produits à forte technologie et n'encourageaient pas les entreprises françaises dans la voie de la recherche et de l'innovation. Pas plus qu'elles ne poussèrent à aller chercher d'autres débouchés dans les pays industrialisés. Et il arriva ce qui devait arriver.

Sous l'effet conjugué de la baisse du dollar et du pétrole, les

clients de la France restreignent leurs achats. Les sociétés tricolores, mal implantées commercialement dans les pays industrialisés et n'offrant pas un catalogue de produits élaborés, ne purent regarnir leurs carnets de commandes. De 1978 à 1985, les exportations françaises ne progressent que de 1 % par an contre 2,1 % au niveau mondial.

Par ailleurs, la crise de l'investissement, entamée pendant la période précédente, se prolonge avec un recul de la consommation de 0,4 % par an ; cela n'empêche pas un recours croissant aux importations, avec un rythme de croissance annuel de 2,8 % pour la France contre 2,1 % pour le monde, résultat des efforts insuffisants des entreprises nationales en matière de recherche-

développement et d'investissement.

De 1985 à 1987, la situation n'a fait qu'empirer. Même si les exportations vers les pays industrialisés ont mieux résisté que les années précédentes, elles n'ont pas compensé le recul des autres débouchés. En 1987, l'OPEP n'a représenté que 7,3 % des ventes françaises et le Comeco 5 %. Les exportations se situent à 35,7 % de la production en 1987 contre 37,4 % en 1986.

En revanche, la forte reprise de l'investissement au cours des deux dernières années a entraîné un fort accroissement des achats de machines étrangères. Le taux de pénétration établi par l'INSEE est passé de 36,5 % en 1985 à 38,7 % en 1986 et 39,9 % en 1987.

Cette année-là, le taux de couverture a atteint son point bas (93,4 %).

Plus présentes que leurs concurrentes étrangères sur des marchés en perte de vitesse (FVD, OPEP, pays de l'Est), il est sans doute normal que les entreprises françaises aient plus souffert. Mais certains des facteurs qui ont mis à mal la compétitivité française ont également touché d'autres pays : c'est le cas notamment de la chute du cours du dollar.

Le royaume des PME

Ne faut-il donc pas aller chercher d'autres raisons pour expliquer les insuffisances françaises ? Si elle n'apporte pas forcément toutes les réponses, l'étude des structures comparées de la mécanique française et de la mécanique allemande est en tout cas éclairante.

On peut en tirer plusieurs constats : tout d'abord, c'est le

royaume de la PME de part et d'autre du Rhin. Mais la domination est encore plus forte en France qu'en RFA, et la tendance s'est renforcée de 1981 à 1986. Ensuite, si les entreprises de 20 à 99 salariés et de 100 à 499 salariés ont des effectifs à peu près équivalents dans les deux pays - respectivement une moyenne de 42 pour la première catégorie et de 193 pour la seconde en France, et de 49 et 211 en RFA - la différence est spectaculaire pour la catégorie supérieure, les entreprises de plus de 500 salariés. L'effectif moyen passe alors de 706 pour la France à 1 548 pour la RFA.

Traditionnellement, la force de l'industrie allemande réside dans ses entreprises « grosses et moyennes-grosses » qui, des deux côtés du Rhin, ont le plus fort taux d'exportation. En 1986 les firmes de plus de 500 salariés représentaient 57 % des effectifs et 60 % de la production en RFA contre respectivement 34 % et 45 % en France.

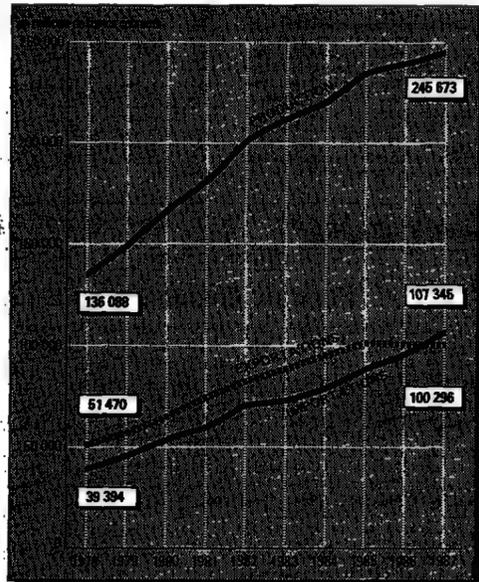
La France souffre donc d'une faiblesse intrinsèque que son histoire récente a eu tendance à aggraver. On se souvient de la faillite de Creusot-Loire, numéro national de la mécanique lourde, dont aucune entreprise française n'a su reprendre le flambeau, laissant ainsi en partie aux étrangers des parts de marché sur le territoire national comme dans les pays tiers. Les disparités d'entreprises dans le secteur de la machine-outil vont dans le même sens.

La mécanique française est-elle pour autant vouée au déclin ? Selon une étude professionnelle, la croissance de la production française se situait à 3,5 % par an de 1985 à 2000 contre 2,8 % pour la production mondiale (en dollars constants 1985). Les exportations croîtraient de 6,2 % par an (contre 4,8 % au cours de la période 1970-1985). La consommation intérieure connaît un rythme soutenu (3,3 % contre 0,3 % durant la période précédente), ce qui profiterait aux entreprises nationales mais aussi aux importations qui continueraient à progresser (6,2 % par an contre 3,1 % de 1970 à 1985).

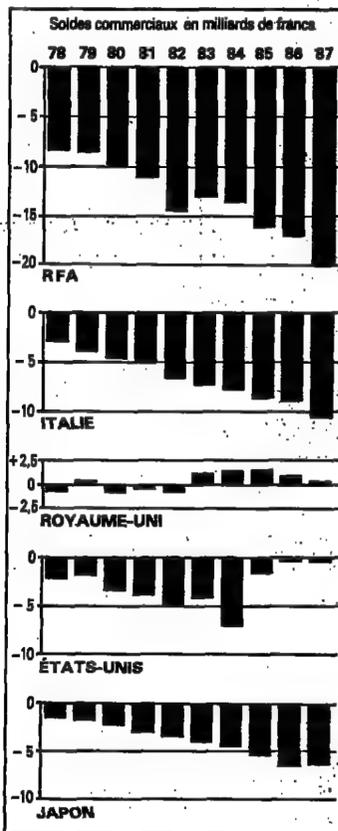
Cependant, sur un marché européen unifié et avec le rétablissement de certains marchés extra-européens (pays de l'Est), les Français envisagent de regagner les parts de marché cédées entre 1978 et 1985. Il s'agit d'afficher 50 milliards de francs d'excédent commercial en l'an 2000 et de devenir le deuxième exportateur européen et le quatrième mondial.

Encore faudra-t-il pour cela poursuivre et amplifier les efforts entrepris en matière de recherche et d'investissement. L'ambition de la profession est de faire passer le budget de la première de 1 % du chiffre d'affaires (en moyenne, toutes entreprises confondues) à 2 % en 1993 et le taux de progression du second à 6 % par an (contre une moyenne de 4,25 % de 1985 à 1987) d'ici au début du troisième millénaire.

CLAIRE BLANDIN.



Source : Fédération des industries mécaniques et transformation des métaux (FIMTM)



LA RÉALITÉ DES PATRIMOINES

Sérénité, équité, efficacité

Toute distinction entre les « bonnes » fortunes et les « mauvais » riches relève du manichéisme

par ANDRÉ BABEAU (*)

RÉALITÉ ambiguë, le patrimoine des particuliers nous inspire des sentiments contradictoires qui engendrent à leur tour des comportements souvent peu cohérents. Les débats, qui ont eu lieu dans l'opinion, dans la presse ou à l'Assemblée nationale à l'occasion de la création de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) ont fait remonter à la surface, parfois sous forme de « non-dits », toute une série d'idées reçues et de préjugés qui confèrent une bonne dose d'irrationalité à certains jugements ou attitudes.

Il est vrai que le patrimoine est une réalité multiforme dont la complexité est susceptible de désorienter non seulement l'opinion publique, mais les experts eux-mêmes. Un seul exemple, qui est d'ailleurs lié à l'application de l'ISF : les droits à la retraite acquis par les personnes actives relèvent plus de ce qu'il est convenu d'appeler le « patrimoine humain » que du patrimoine traditionnel, aussi ne sont-ils pas assujettis à l'ISF.

Fort bien, mais la protection vieillesse obligatoire varie d'un groupe professionnel à l'autre : en

France, par exemple - mais cela est également vrai dans la plupart des pays développés - les salariés sont mieux couverts que les indépendants. Ces derniers doivent donc, pour préparer leur retraite, se constituer personnellement un capital. Or ce capital sera imposé à l'ISF dès lors qu'il dépassera le seuil fixé et cessera d'être déduit sous forme de « outil de travail ». Peut-on dire dans ces conditions que l'égalité à l'égard de l'ISF est réalisée ?

Le poids du soupçon

On pourrait encore citer maints exemples d'hésitations dans l'approche des patrimoines et dans l'application d'un impôt sur l'actif net comme l'ISF. Ainsi le recours aux valeurs de marché pour l'évaluation des biens est de règle en France ; mais en Allemagne fédérale, pour les biens immobiliers, on utilise des évaluations administratives, bien plus favorables aux contribuables.

Le secrétaire général du Centre de recherche économique sur l'épargne.

Plus cependant que de ces difficultés de définition et de mesure, l'incohérence de certaines de nos attitudes à l'égard des patrimoines provient sans doute du caractère souvent contradictoire des jugements qu'ils nous inspirent.

Au-delà du sentiment d'attraction-répulsion à l'égard de l'argent que soulignent les psychologues, il faut interroger la « sagesse » collective.

La légitimité de l'entreprise et du profit, par exemple, fait maintenant en France, depuis peu il est vrai, l'objet d'un large consensus. L'utilité de l'épargne est, d'autre part, hautement proclamée, en particulier pour assurer un financement sain de la croissance. Mais la détention d'un patrimoine semble toujours être restée, à quelque égard, suspecte, et le poids du soupçon pousse à bien des contorsions. On voit les propriétaires, interpellés à l'occasion, choisir avec soin leur justification : tel homme politique, par exemple, tient sa propriété de son vieux père ; tel chef d'entreprise, au contraire, précise qu'il s'est fait lui-même.

L'origine de cette suspicion permanente qui fait partie de notre conscience collective, il y a pour beaucoup l'idée que nous nous faisons des relations de l'argent avec le pouvoir.

(Lire la suite page 26.)

Les codes Dalloz ne cessent de grandir : régulièrement mis à jour, enrichis des annotations de jurisprudence et complétés de bibliographies, toujours accessibles grâce à de nombreuses tables. Code Pénal 1988-89.



Sa grandeur est à l'intérieur.

20 CODES DALLOZ • LE DROIT DE SAVOIR

DPIN la Coupe du monde de Carole Merle

clan Nebiolo

Berge Bladen



Une Europe gravement menacée

Le déficit du Vieux Continent représenterait en 1993 près de 36 milliards de dollars

L'ÉLECTRONIQUE mondiale est-elle en passe de tomber sous le contrôle du Japon ? On est tenté de le penser, au vu de la dernière étude annuelle de l'EIC (Electronics International Corporation) que préside M. Abel Farnoux (1).

A politiques inchangées, le Japon affichera en effet dans cinq ans un excédent commercial de 90,4 milliards de dollars, égal à près de sept fois celui de 1979 et supérieur de 66 % à celui de 1987. Les deux tiers de ce surplus proviendront de l'électronique grand public (25 milliards de dollars), de l'informatique (19,6 milliards de dollars) et des composants actifs tels que les tubes ou les circuits intégrés (12,5 milliards de dollars).

Cette explosion — qui s'opère au détriment des Etats-Unis et de l'Europe — confirme l'irrésistible poussée du Japon dans l'électronique mondiale observée depuis plusieurs années : de 15 % en 1980, sa part dans la production est montée à 27 % en 1988 ; elle avait représenté 124,6 milliards de dollars l'an passé. Dans l'électronique grand public, les groupes nippons contrôlent plus de 40 % du marché mondial et près de 50 % de la production. Ils frôlent la moitié de la production (48 %) dans les composants actifs, occupant plus du tiers (35 %) du marché.

Et on assiste actuellement à une attaque en règle dans l'informatique, bastion traditionnel des Etats-Unis et de leur champion toutes catégories, IBM : avec une

production en hausse de 15 % en 1988 (après + 39 % en 1987), le Japon pèse désormais plus lourd que l'Europe sur la scène informatique mondiale. Il assure plus du quart de la production, soit 9,5 % de plus qu'en 1984 et 1,5 % de mieux que l'Europe. Dans les services et logiciels, un domaine où ils sont en retard, les industriels nippons affichent cette année un taux de croissance de 22,7 % (après + 46,6 % en 1987), qui leur permet d'occuper 13,2 % de la production mondiale (10 % en 1984).

Le déclin américain

Ces chiffres sont certes faussés par les distorsions monétaires : une croissance zéro en yen de 1984 à 1987 se traduit, une fois exprimée en dollars, par une hausse de 70 %. Leur effet est de diminuer le poids apparent des Etats-Unis au profit du Japon et de l'Europe, dont les performances, une fois exprimées en dollars, sont artificiellement surévaluées.

Toutefois, les Etats-Unis font les frais de cette redoutable efficacité japonaise. « Ils ont, semble-t-il, réussi à freiner la détérioration de leur position. Il n'en reste pas moins que leurs perspectives à cinq ans restent préoccupantes », note l'EIC. De fait, leur part dans la production mondiale ne cesse de s'éroder : de 46 % en 1980, elle tombera à 37 % cette année.

Trois fois plus grosse en termes de production que l'électronique japonaise il y a huit ans, l'industrie américaine ne la dépasse plus aujourd'hui que d'une courte tête, un tiers. La position américaine reste néanmoins forte dans des secteurs comme les matériels électroniques professionnels — qui intègrent notamment la défense — où ils occupent encore 56 % de la production mondiale, les logiciels et services informatiques (54 %) la mesure-instrumentation (45 %). En revanche, ils perdent des points en informatique (39 % au lieu de 54 % en 1984) et en composants actifs (27 % contre 35 %).

Ce déclin américain est particulièrement impressionnant dans les échanges commerciaux : d'excédentaire, de 4,3 milliards de dollars en 1979, les Etats-Unis sont devenus déficitaires à compter de 1984, et depuis leur solde négatif a été multiplié par six (7,2 milliards de dollars en 1987). Là encore, il n'est fait d'ici à 1993, le déficit devrait plonger à 23,3 milliards de dollars.

Le déficit américain vis-à-vis du Japon se creusera alors à 37,5 milliards de dollars (+77 % par rapport à 1987). Humiliation suprême : alors qu'ils dégageaient un surplus commercial de 200 millions de dollars l'an passé dans leurs échanges avec les régions autres que le Japon et l'Europe, les Etats-Unis vont essuyer un déficit de 5,6 milliards de dollars en 1993.

Cependant, la grande perdante sera, si elle ne réagit pas, l'Europe, pénalisée commercialement à double titre : inondée par les produits japonais, elle sera également le déversoir des fabrications « made in USA », moins

prises dans le reste du monde. Déjà, sa situation s'est détériorée l'an dernier, son déficit passant en un an de 14 à 22 milliards de dollars, si bien que ses exportations ne couvrent plus que 34 % de ses importations avec les Etats-Unis et 6 % seulement avec le Japon. Avec les autres pays, ses surplus (7,6 milliards de dollars en 1987) ont fondu de 2 milliards de dollars en un an.

Une projection à l'horizon 1993 est encore plus alarmante : le déficit du Vieux Continent se chiffrela alors à près de 36 milliards de dollars, dû pour une part (19,8 milliards de dollars) aux échanges avec les Etats-Unis et pour une autre (25,8 milliards de dollars) avec le Japon. En revanche, le solde avec le reste du monde restera excédentaire (de 9,7 milliards de dollars).

Ce sera l'électronique grand public qui mourra, en 1993, le déficit européen (12 milliards de dollars), ainsi que l'informatique (17,5 milliards de dollars) et les composants actifs (6 milliards de dollars). Cependant, les traditionnels surplus dans le matériel professionnel et les télécommunications stagneront (4,3 milliards et 0,5 milliard de dollars).

Une stratégie communautaire

Dans ces deux domaines, le Vieux Continent occupe encore des positions respectables avec une part dans la production mondiale de 29 % et 34 % respectivement, grâce à des groupes comme Thomson ou Alcatel. Mais le taux de croissance annuelle du marché attendu d'ici à 1993 sont assez médiocres dans ces secteurs (8 % et 6 % en dollars courants), inférieurs à la moyenne de la filière pour la même période (9 %).

Et aujourd'hui, on ne trouve plus que trois entreprises européennes — le néerlandais Philips, l'allemand Siemens et le français Thomson — au palmarès des dix-huit premiers groupes électroniques détenant plus de 1 % du marché mondial, face à huit américains et sept japonais.

Européen convaincu, l'auteur du rapport estime qu'un redressement du Vieux Continent « est encore possible ». Selon lui, le parcours « sans faute » de l'Europe sur la future télévision haute définition doit servir d'exemple, ainsi que la démarche suivie sur les puces submicroniques du futur (programme Jess).

Favorable à une stratégie communautaire en électronique de défense afin de donner un coup d'arrêt à la dégradation actuelle des positions vis-à-vis des Etats-Unis, M. Farnoux plaide également pour un « Euréka » de l'industrie des programmes. « L'Europe représente 30 % du marché mondial de l'électronique. Sa grande faiblesse est d'être morcelée et segmentée. (...) »

« Or, précisément, 1993 devrait voir l'espace communautaire européen unifié. Dans le même temps, en électronique notamment, les normes devraient être communes. Encore faut-il que les frontières de cet espace soient pour les Européens, et notamment les Japonais et les Américains, ce que sont les frontières de chacun des espaces japonais et américains pour les Européens. Ni plus ! ni moins ! », s'insurge-t-il. L'Europe doit-elle être protectionniste pour sauver son électronique ?

FRANÇOISE VAYSSÉ.

(1) M. Abel Farnoux, ancien PDG de Vidéocolor, a été président de la mission « filière électronique » établie par le gouvernement en 1981. Il est actuellement chargé de mission auprès de Mrs Edith Cesson, ministre des affaires européennes.

Acheter européen

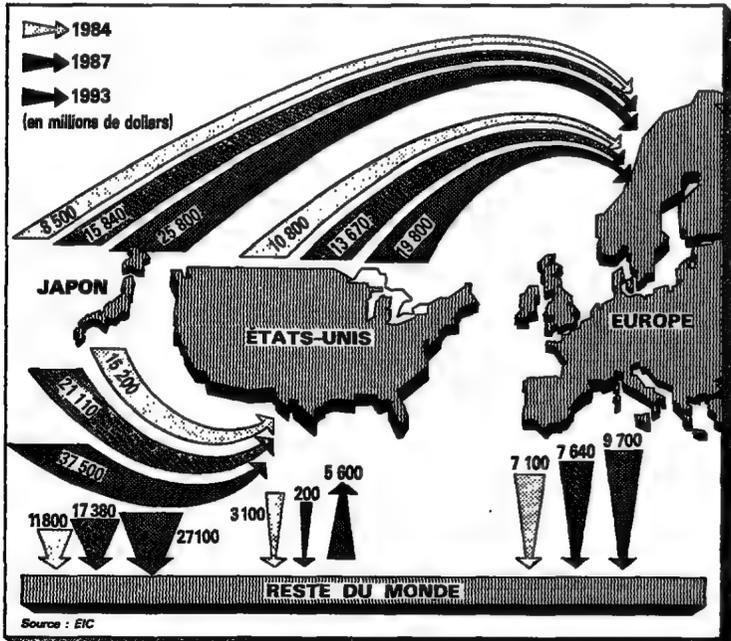
« **A**USSI longtemps que l'ensemble des Etats ne respectent pas le code du GATT et ne se plieront pas au principe de réciprocité, un « buy european act » doit être institué concernant les marchés publics ». M. Jean Caillot, le président du Groupement des industriels électroniques (GIEL), ne mâche pas ses mots dans le rapport annuel de son syndicat.

« La conjonction, d'une part, de l'angélisme libre-échangiste qui semble inspirer certains concepteurs de la prochaine réglementation européenne et, d'autre part, du dumping systématique auquel se livrent les industriels d'Extrême-Orient, va, si l'on n'y prend pas garde, déboucher inévitablement sur une situation intolérable pour l'électronique européenne », ajoute-t-il.

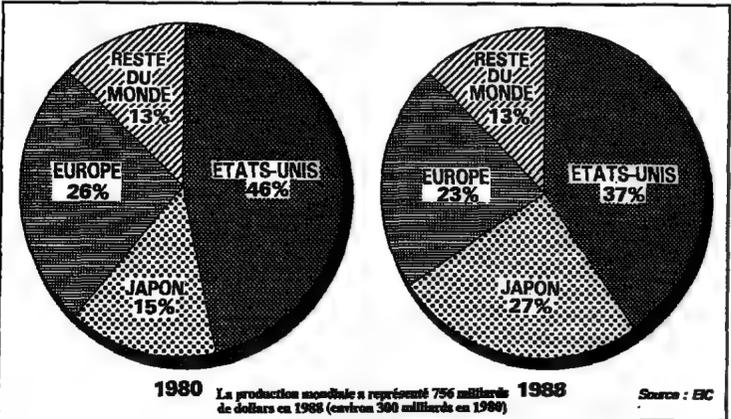
Tout en se défendant d'être « timorée » ou « protectionniste », l'industrie électronique française (166,9 milliards de francs de chiffre d'affaires et 217 043 salariés) estime qu'il est temps pour l'Europe de prouver qu'elle a choisi de défendre son industrie électronique, donc de la protéger des investissements étrangers intempestifs par la mise en place de mesures précises et contraignantes :

- » Aucun investissement industriel étranger dans les domaines en état de surcapacité ou de restructuration ;
- » Aucune autorisation accordée en l'absence de transfert de technologie et d'investissement en recherche-développement ;
- » Obligation d'un seuil d'au moins 60 % de valeur ajoutée locale réelle ».

Soldes des échanges



Répartition de la production



BIBLIOGRAPHIE

« Tutto in famiglia », d'Alan Friedman

Portrait critique de Giovanni Agnelli

« **V**ULGAIRE, minable, tendancieux, scandaleux, nul ! ». L'élite politico-économique italienne est déchaînée. Un journaliste étranger, correspondant à Milan du très influent *Financial Times*, a osé publier la première biographie critique de « l'auguste imperator du business italien », Giovanni Agnelli. Pis encore, à travers la personne du « roi d'Italie » et de son « hydre » omniprésente, la Fiat, c'est à la « vieille garde du capitalisme transalpin » tout entier que s'en prend Alan Friedman, auteur de *Tutto in famiglia* (« Tout en famille »).

D'une façon générale, la presse transalpine n'a pas aimé du tout ce livre. Il est vrai qu'au passage Alan Friedman accuse les médias d'autocensure généralisée, voire de servilité, quand il s'agit d'écrire sur l'homme le plus puissant d'Italie. Mais l'omertà, la loi mafieuse du silence, qui régnerait, selon A. Friedman, un peu partout dans les sommets du capitalisme italien, n'a visiblement pas été décrétée à la sortie de l'ouvrage. Déluge de publicité : « Agnelli et le réseau du pouvoir italien », pour reprendre le titre anglais original du livre, bat déjà, dans sa catégorie, pas mal de records de vente.

« En réalité, s'agissait-on méchamment à Turin, au quartier général de la Fiat, ce n'est rien de plus qu'une compilation de tous les ragots déversés ces dernières années sur le patron. » De fait, « il y a beaucoup d'autres choses bien plus sérieuses dans l'ouvrage, l'auteur consacre deux chapitres à la période « immorale » du « *numero uno* » de la botte italienne. Élégant, charmeur, seigneurial, diplomate jusqu'au bout des ongles — il faillit devenir ambassadeur d'Italie aux Etats-Unis, — « Gianni » est tout ce que l'on veut mais il n'apparaît certainement pas dans l'ouvrage en question comme un grand sentimental. Ses aventures avec les plus belles femmes de la jet-set mondiale et de l'aristocratie européenne pourraient faire l'objet d'un autre ouvrage épais comme le *Boxin* mondain.

Ce qui constitue toutefois le cœur et l'intérêt de *Tutto in famiglia*, ce qui suscite surtout le colère des Italiens, c'est le reste. Comment un homme, héritier

d'un empire dont le fondateur — son grand-père — a tout de même beaucoup « flirté » avec le fascisme — il fut fait notamment « sénateur à vie » par Mussolini en personne — et qui a lui-même valeureusement combattu dans les rangs des partisans antifascistes, a-t-il pu sortir de cette période troublée quasiment blanc comme neige ?

Le miracle de l'empire

Par quel miracle ce « monarche non couronné » parvient-il à contrôler, directement ou indirectement, « près d'un quart de la capitalisation boursière italienne totale, 250 000 employés à travers cinquante pays, près de 180 milliards de francs de revenus annuels — ceux du groupe — à travers 369 filiales, 190 entreprises associées et des participations dans les secteurs les plus divers de la banque au commerce de détail. »

Comment fait-il pour rester à la tête d'un tel empire — « l'un des mieux gérés d'Europe », admet Alan Friedman — et bénéficier en même temps dans son pays et ailleurs dans le monde de l'image d'un patricien cultivé, dilettante, ami personnel des plus grands de la terre dans tous les domaines ? L'auteur de *Tutto in famiglia* propose trois réponses. Agnelli a tout d'abord su s'entourer des meilleurs managers et s'assurer le concours des hommes « les plus cyniques et les moins scrupuleux » d'Italie. Ensuite la « machine de propagande » de la Fiat a un pouvoir de persuasion considérable et assure la pérennité de l'image immaculée du patron. Enfin, l'absence de texte législatif antimonopolistique de l'autre côté des Alpes et surtout le caractère particulier de la société italienne ont permis le vertigineux développement de l'empire.

Alan Friedman frappe fort : le premier chapitre de l'édition anglaise s'intitule : « La Mafia et les autres mafias ». On y lit que « les habitudes des partis politiques italiens sont structurées à l'image de celles de l'honorable société », que « la société italienne est imprégnée de la mentalité mafieuse » et que « la vieille garde du capitalisme transal-

pin », au pinacle de laquelle trône Agnelli et la Fiat, menace, « par ses manipulations machiavéliques », le processus de modernisation du pays. Ce chapitre, fortement controversé et agressif, ne figure pas dans l'édition italienne de l'ouvrage.

Pour la Fiat, « c'est clair, Friedman déteste ce pays et ses habitants. Sa mentalité raciste et néocolonialiste s'exprime trop ouvertement dans ce quelques pages. Il en a privé le public italien pour sauvegarder ses ventes ». Démenti catégorique de l'auteur !

Ventes de missiles à l'Argentine en violation des accords internationaux ; livraisons de mines antipersonnelles au même pays pendant la guerre des Malouines ; rencoeur secrète au Kremlin entre Agnelli et le colonel Kadhafi juste avant l'acquisition par ce dernier de 10 % du capital de la Fiat, revendus en 1986 avec 2,5 milliards de dollars de profit, payés en partie, selon A. Friedman, grâce à des fonds publics et aux dépens des petits actionnaires du groupe, etc. On l'aura compris, l'ensemble est plutôt explosif.

L'auteur affirme avoir fait œuvre d'investigation journalistique à l'anglo-saxonne. « Seulement, ajoutez-lui pour expliquer le tir de barrage déclenché contre lui, en Italie on n'enquête pas sur Agnelli, cela ne se fait tout simplement pas et la critique contre sa personne s'apparente carrément au blasphème. » Chez Fiat, à Turin, « on » exige d'abord l'anonymat et « on » lâche ensuite des mots lourds de sens comme « manipulation, Mossad, extrême droite du Pentagone », avant d'opposer un démenti global et sans appel « à ce catalogue d'insultes mensongères ».

Sans aller jusqu'à dire, comme Piero Bairati, auteur d'études diverses sur la Fiat, que *Tutto in famiglia* « se lit comme un thriller d'espionnage », l'ouvrage pose sur le mode polémique de très intéressantes questions. Ne serait-ce que pour cela, « saint Gianni » nous pardonne, on doit en recommander la lecture.

de Milan
PATRICE CLAUDE.

* *Tutto in famiglia*, édition Longanesi, Milan. Agnelli and the Network of Italian Power, édition Harpan Ltd, Londres.

Des

Amere

Imprimantes profes...

Voici la gamme STAR :

Amerex International

stair

DANS LE MONDE

Des semi-conducteurs en restructuration

Au début du vingt et unième siècle, dix à douze géants contrôleront plus des deux tiers du marché international.

ENFANT prodige entre 1960 et 1975, adolescent fantasque et turbulent depuis 1975, l'industrie mondiale des semi-conducteurs se prépare à entrer dans l'âge adulte au début de la prochaine décennie. Le moment est venu de trouver un équilibre et de mettre de l'ordre si elle veut éviter d'être placée sous tutelle par des gouvernements qui ont pris conscience du caractère éminemment stratégique de ce secteur qui fournit au reste de l'industrie son « pétrole brut » selon l'expression de M. Matami Yasufuku, vice-président exécutif de Fujitsu.

Le risque a été décrit de manière très explicite par M. James A. Noring, directeur général de Motorola Inc. à l'occasion d'une table ronde sur les semi-conducteurs réunie cet automne à Tokyo. « Nous sommes à un carrefour crucial. Nous pouvons choisir le chemin d'une coopération globale authentique. Ou nous pouvons nous engager sur la voie de conflits technologiques et économiques croissants. »

Un double défi

L'industrie des semi-conducteurs doit affronter deux défis. D'abord, mettre en place des structures adaptées à une croissance plus modérée, mais aussi plus régulière de la demande, après l'expansion foudroyante, mais cyclique, caractéristique des premiers âges, au cours desquels ont alterné pénuries et surcapacités mondiales. Ensuite, rétablir un équilibre commercial rompu entre les trois pôles de la « triade » : Etats-Unis, Japon et Europe occidentale.

Le processus de consolidation a déjà commencé et va s'intensifier. « Avant la fin du siècle, estime M. Philippe Geyres, vice-président de SGS-Thomson-Microelectronics (STM), nous devrions avoir un nombre limité (10 à 12) de grandes entreprises généralistes détenant chacune au moins 4 % du marché mondial. » Dans l'ombre de ces poids lourds, les petites entreprises spécialisées exploitent une « niche » pourront survivre, avec une part de marché inférieure à 0,5 % chacune.

Les poids moyens disparaîtront, asphyxiés par le coût croissant des investissements en recherche

développement et en usines. Déjà estimés en dizaines de millions de dollars pour la mise au point et la fabrication d'une puce « VLSI » (Very Large Scale Integrated Circuit), ils vont atteindre des niveaux astronomiques avec l'entrée dans l'ère sub-micronique (intégration des éléments à une échelle inférieure au micron), rappelle M. William Weber, vice-président exécutif de Texas-Instruments. En Europe, le « mégaprojet » lancé en 1984 par les néerlandais Philips et l'allemand Siemens pour les DRAM (mémoires dynamiques) de 4 mégabits et les SRAM (mémoires statiques) de 1 mégabit tablit sur 800 millions de dollars d'investissement : plus de 5 milliards de francs !

La restructuration de l'industrie n'est pas seulement affaire d'argent. Un facteur au moins aussi important est la modification des relations entre producteurs et utilisateurs. Après la percée technologique initiale, qui assura la domination des « compagnies marchandes » américaines, suivie de l'envoie de la production de masse, où les Japonais ont pris la tête grâce à la maîtrise du processus de fabrication, l'industrie entre dans une époque où le marketing fera la différence, estime M. Geyres.

« Fournisseurs et utilisateurs nouent des alliances globales sur une base mondiale qui, couvrant conception, production et technologie, indique M. Weber. Si elles fonctionnent, ces alliances apporteront les avantages d'une intégration, tout en permettant au fabricant de conserver son indépendance et sa flexibilité. » La configuration européenne paraît devoir se rapprocher du modèle japonais. Les divisions semi-conducteurs de Siemens et Philips d'une part, STM de l'autre, sont liées à trois groupes géants de la construction électrique et électronique.

La domination japonaise

Toutefois, si la physionomie future de l'industrie se dessine assez clairement, l'incertitude demeure sur l'origine régionale des dix à douze géants qui contrôleront plus des deux tiers du marché mondial au début du siècle prochain.

Six sont aujourd'hui japonaises, y compris les trois premières, contre trois seulement il y a une douzaine d'années. « Si cette tendance se poursuivait, souligne M. Geyres, avant la fin du siècle les dix premières sociétés seraient japonaises. Ceci ne se produira pas parce que c'est totalement inacceptable pour les Américains et les Européens. Si une industrie électronique tentait de parvenir à la domination mondiale, elle susciterait des réactions extrêmes telles que boycott et mise en quarantaine. »

Dans le domaine des mémoires, particulièrement des DRAM, la

CHIFFRE D'AFFAIRES
(En millions de dollars)

	1987	1988 (estimation)	Croissance 1988/1987 %	1989 (prévision)	Croissance 1989/1988 %
Etats-Unis	10 259	13 085	35,3	15 587	12,2
Europe	6 198	8 125	31,3	9 484	4,4
Japon	12 732	17 629	38,4	19 216	9,0
Asie-Pacifique	3 000	4 835	61,2	5 694	17,7
Reste du monde	352	481	37	567	17,8
Total	32 539	44 955	38,2	49 548	14,2

Source WST (Institut qui regroupe les fabricants américains, européens et japonais).

défaite des Américains et la quasi-absence des Européens ont fait de la domination mondiale japonaise une réalité bien présente. En 1978, les Etats-Unis fabriquaient 87 % des DRAM de 4 kilobits, et le Japon 13 %. Cinq générations technologiques plus tard, les Japonais produisent actuellement 91 % des DRAM de un mégabit, les Etats-Unis 5 %, l'Europe 3 %.

En fait, parce que les semi-conducteurs sont un élément-clé de la « chaîne alimentaire électronique », les industriels des trois grandes zones développées réalisent aujourd'hui qu'une division géographique du travail est politiquement et commercialement intenable. On ne peut, par exem-

ple, abandonner définitivement aux Japonais la production des DRAM, composants indispensables à la télévision à haute définition de demain.

« Chaque partie de la triade doit avoir sa propre industrie de semi-conducteurs, indépendante et compétitive. Une division du travail trans-régionale sur une période prolongée entre les Etats-Unis, le Japon et l'Europe occidentale est difficile à imaginer », explique M. Jürgen Knorr, vice-président du groupe composants de Siemens AG. Ceci vaut pour les Américains, qui étudient un retour à la production de DRAM

tion de celui qu'il va utiliser. » Bien que NEC soit plus avancé que les autres groupes japonais dans la conception de ce composant noble, son retard sur les deux leaders américains Intel et Motorola reste énorme.

« En termes de performances, le V30 (dernier microprocesseur 32 bits) de NEC est compétitif face aux 386 d'Intel », poursuit M. Sasaki. Mais ce n'est pas suffisant. « Les clients ont besoin de beaucoup de programmes déjà écrits et de la compatibilité dans les logiciels d'application. Dans ce domaine, Intel et Motorola ont une avance de plus de quinze ans et pénètrent le marché demande du temps. »

D'une façon générale, la puissante industrie japonaise a aussi son talon d'Achille, expliquent volontiers ses responsables pour rassurer les Américains et les Européens : une créativité insuffisante et un déficit en ingénieurs dans le domaine des logiciels.

Cependant, la compétition entre groupes géants implique certaines conditions. La concurrence doit en particulier être « loyale » et l'accès aux différents marchés ouvert. A cet égard, la méfiance des Américains et des Européens vis-à-vis des Japonais reste très forte. Echaudés dans le passé, ils craignent une reprise du dumping si le marché mondial, encore en expansion, venait à se retourner.

En outre, la pénétration étrangère sur le marché japonais stagne aux environs de 12 % en dépit des engagements pris dans le

cadre de l'accord nippo-américain sur les semi-conducteurs. Or « la part de marché est le seul véritable instrument de mesure des progrès », précise M. Noring.

Pour les responsables nippons, ce sont les fluctuations excessives dans la demande et l'origine des conflits internationaux. « L'industrie du semi-conducteur a traversé des vagues de prospérité et de récession qui ont conduit à de graves frictions internationales », affirme M. Bujiro Kobayashi, directeur général de Mitsubishi Electric Corporation.

Les Japonais proposent en conséquence d'améliorer l'organisme professionnel de prévisions, le « World Semiconductor Trade Statistics », en y associant les utilisateurs et des tiers (sociétés de recherche et industriels). Cette proposition n'a guère eu d'écho chez les autres participants. Un responsable européen observe que les prévisionnistes se sont toujours trompés dans le passé...

Une voie plus prometteuse est celle de la coopération internationale, pour partager les coûts de développement, éviter le surinvestissement et la duplication des efforts. Un bon exemple est fourni par l'association au Japon entre Motorola et Toshiba, le premier apportant son expérience dans les micro-processeurs, le second son avance dans les mémoires de forte capacité.

de Tokyo
BERNARD HAMP

J'AVAIS QU'À DIRE UN MOT ET LE CONTRAT ÉTAIT SIGNÉ!

... CHER AMI, DANS LES AFFAIRES, IL FAUT DE LA MÉTHODE!

ASSIMIL
Le don des langues

ASSIMIL B.P. 25 - 94431 CHENNEVIÈRES-sur-M. Cedex - Tél. : 43.76.88.99
CHEZ VOUS - PAR VOUS-MÊME - 23 LANGUES SUR LE BOUT DES DOIGTS.

Amerex International a choisi STAR

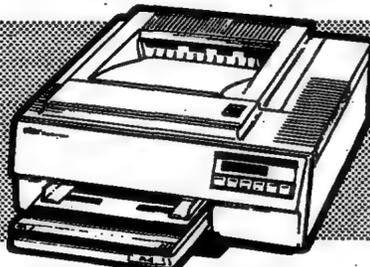
Imprimeries professionnelles, Amerex International : la garantie du meilleur matériel

Distributeur indépendant d'imprimeries, Amerex International peut choisir en toute liberté et proposer aux professionnels le meilleur matériel. Aujourd'hui, Amerex International a choisi pour tous les

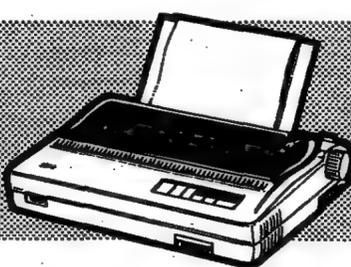
professionnels de l'informatique en France, les imprimantes STAR, immédiatement disponibles.

Voici la gamme STAR :

24 aiguilles..., imprimantes laser, la gamme STAR par ses performances, constitue actuellement le meilleur choix sur le marché des imprimantes; STAR est actuellement le 2^e constructeur mondial d'imprimeries matricielles.



STAR LP 8
Imprimante laser - 4 évolutions en standard - Polices de caractères téléchargeables - Mémoire de base : 1 mégaoctet.



STAR LC 24-10
Matricielle à impact, 24 aiguilles, 80 colonnes - Mode graphique - Polices de caractères téléchargeables - Alimentation feuille à feuille.



STAR LC 10 et LC 10 Couleur
Matricielle à impact, 9 aiguilles, 80 colonnes - Mode graphique - Alimentation feuille à feuille.

Amerex International : la garantie d'une livraison immédiate

Etre indépendant pour Amerex International, c'est avant tout posséder un état d'esprit très "business", très professionnel, ce qui nous permet en premier lieu de vous garantir une livraison immédiate pour les imprimantes STAR. Mais également pour tous les éléments matériels péri-informatiques utilisés par les professionnels de l'informatique en France.

Contactez-nous dès maintenant.

Amerex International
6/8, Avenue Salvador Allende, 93800 Epinay sur Seine
Tél. : (1) 48 26 32 26 - Téléfax : (1) 48 26 82 44 - Télex : 233 137 F
Télételex : (1) 48 26 39 86

star
DISTRIBUTEUR NATIONAL AGREE

AMEREX INTERNATIONAL
NOTRE INDEPENDANCE : LA GARANTIE D'UN CHOIX PROFESSIONNEL

La chronique de Paul Fabra

La Caisse des dépôts est-elle bien inspirée de vouloir jouer les banques d'affaires, même si cette activité est soigneusement séparée de la gestion des fonds d'épargne ? Cette fonction et le désir de la développer sont-ils des facteurs positifs pour le marché de Paris ou bien celui-ci est-il appelé à pâtir de la confusion qui en résulte parfois dans les esprits, notamment à l'étranger ? On s'y étonne de voir un grand établissement public, déjà présent partout, participer à une opération (sur la Société générale) qui ressemble, n'en déplaise à M. Georges Péberou et à ses alliés, à une OPA.

A cette question qui défraye la conversation dans les milieux financiers est liée une autre. Comme le déclarait récemment M. Robert Lion, directeur général de la Caisse, celle-ci n'a point d'actionnaires puisque elle n'a pas de capital. Pourtant, elle a des fonds propres, dont elle fait état dans ses documents comptables. Leur montant s'élève au total à quelque 27 milliards de francs. Exemple désormais connu de tous de l'emploi qui en est fait : l'apport de 1 milliard à la SIGF, constituée sous l'égide de Marcoussis Investissements. Ces fonds propres proviennent des profits accumulés à l'occasion de la gestion des dépôts (dépôts de notaires, soldes positifs de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale ou ACCOSS, etc.) et des consignations (comme faisant l'objet d'un litige). A supposer qu'au lieu d'être bénéficiaire la Caisse soit, au titre de cette activité, déficitaire, sur quel, en l'absence d'un capital, seraient imputées les pertes ? Si Paris doit rester ou devenir une grande place financière internationale, ce point doit être élucidé, sauf à réduire les ambitions de l'institution du quel Voltaire.

Il est entendu que, par ses interventions sur le marché, la Caisse des dépôts et consignations en renforce la « liquidité » d'ensemble. Mais la notion de liquidité est à l'origine de maintes ambiguïtés. Quelle est, sur ce terrain, la doctrine, si elle existe, et la pratique de cette institution ? Au sens strict du terme, un actif ne peut être considéré comme véritablement liquide qu'à deux conditions : si son détenteur peut le céder sans délai et sans perte. C'est là

La « liquidité » de la Caisse des dépôts

une conception très rigide et qu'on préfère pour cette raison oublier. Cet oubli n'empêche pas le principe de liquidité de continuer à gouverner souvent à l'insu des opérateurs le fonctionnement des marchés. Henry Kaufman, le célèbre gourou de Wall Street, a fondé sur la distinction, presque jamais faite de nos jours, entre liquidité et négociabilité l'essentiel de ses analyses. Ce n'est pas parce qu'un actif est facilement négociable qu'il est forcément liquide, puisque cette dernière caractéristique englobe à la fois la certitude de trouver un marché (d'un acheteur) et une recette connue d'avance.

De ce qui précède, il s'ensuit encore qu'il existe comme une sorte de conflit permanent entre le souci de la liquidité, au sens où l'on doit entendre ce terme, et la recherche du rendement. Plus un titre promet d'être rémunérateur, plus le risque que comporte sa détention est en règle générale grand. D'un organisme centralisant les sommes déposées sur les livrets A et B, on pourrait attendre qu'il arbitre systématiquement en faveur de la sécurité la plus exigeante.

S'il est une leçon à retenir du krach de Wall Street du 19 octobre 1987, c'est bien la nécessité de ne pas considérer comme liquide un actif financier sous prétexte que le marché sur lequel on le négocie est vaste, et cela pour deux raisons. D'abord parce que, si immense que soit un marché, cela ne garantit pas en toute circonstance qu'on y trouvera un acquéreur ; ensuite, parce que, si l'absence d'acheteur est exceptionnelle, les fortes fluctuations des cours ne le sont pas. Mais, en dépit de la mode libérale régnante, plus aucune institution publique ou privée ne s'interroge sérieusement sur les conditions de bon fonctionnement d'un marché.

Il existe bien un volumineux rapport que les statuts de la Caisse obligent son conseil de surveillance à présenter chaque année au Parlement. Mais ce document, s'il fournit quantité de renseignements chiffrés complétant les informations diffusées par la Caisse,

contient finalement peu d'analyses et s'abstient de poser des questions.

Pour mesurer la capacité de la Caisse à faire face à ses obligations en toute circonstance, le rapport se borne à reprendre les statistiques publiées ailleurs par la Caisse. Celle-ci fait état d'une « nette amélioration » du ratio de liquidité destiné à mesurer, moyennant certains ajustements, la proportion des avoirs financiers, supposés liquides, par rapport à la masse des dépôts sur livrets A et B, environ 760 milliards de francs. Quant à la masse des actifs financiers en regard, ni leur total en valeur absolue ni leur répartition ne figurent en toutes lettres dans les documents disponibles. Mais la Caisse fournit volontiers les précisions nécessaires.

Le total atteint 116,7 milliards de francs dont on soustrait, pour le calcul du ratio, certains versements faits à l'Etat en contrepartie de la garantie que celui-ci accorde sur les livrets A. Ce total comprend d'un côté 80,9 milliards d'actif monétaire type bons du Trésor et 35,8 milliards de valeurs mobilières diverses, actions et obligations. Ne sont liquides au sens plein et exigeant du terme que les actifs monétaires. On ne peut tout à fait considérer comme tels ni un portefeuille d'actions soumis à tous les aléas de la cote boursière ni un portefeuille d'obligations dont le valeur fluctue au gré des taux d'intérêt. En conséquence, le coefficient de 15,8 % devrait probablement être ramené aux environs de 10 % ou 11 %.

MAIS, au regard de l'extension, de la modernisation et de l'internationalisation des marchés financiers, le problème posé par la liquidité de la Caisse va bien au-delà. A qui sont employées les quelque 85 % des ressources collectées qui ne sont pas investies en « actifs financiers » ? Comme on le sait, l'essentiel va à des prêts à long terme consentis aux collectivités locales et au logement social. La Caisse « transforme » sur une immense échelle les dépôts (à vue pour la plupart) qu'on

lui confie en créances remboursables au bout d'une très longue période pouvant aller jusqu'à trente-quatre ans.

Pour justifier cette « transformation », le rapport au Parlement répète à l'envi l'argument familier : « Cette ressource bon marché, stable et abondante, permet d'offrir aux organismes constructeurs des prêts relativement peu élevés. » L'ambiguïté la plus grave porte sur l'adjectif « stable » appliqué aux dépôts d'épargne. Si, parce que votre revenu s'améliore au fil des ans, vous augmentez chaque année le montant du solde de votre compte de chèques à la banque, il n'en résulte nullement que le contenu de ce compte soit stable. Certes, vos apports sont plus importants mais vous continuez simultanément à tirer constamment sur le compte afin de régler vos dépenses.

Il en est de même pour les dépôts en caisse d'épargne qui ne cessent d'être mobiles, même si, globalement, en période normale, ils augmentent. Pour les épargnants, ils constituent comme une deuxième réserve monétaire dans laquelle ils puisent au gré des besoins. Rien ne peut faire que la transformation telle que la pratique la Caisse des dépôts n'aboutisse à une véritable duplication de la circulation monétaire, car si ces dépôts sont quasiment de la monnaie pour les épargnants, les collectivités locales auxquelles la Caisse des dépôts les prête, s'en servant évidemment pour régler les entrepreneurs de travaux publics et autres fournisseurs.

Le différentiel d'inflation avec l'Allemagne ne tombe pas du ciel. L'abus de la transformation en France est certainement un des facteurs qui expliquent la propension inflationniste plus forte dans notre pays que de l'autre côté du Rhin, en Suisse ou aux Pays-Bas.

En réalité, si la Caisse des dépôts fait-elle une grande sérénité malgré la faiblesse relative de son ratio de liquidité, cela ne peut s'expliquer que parce que, dans le contexte français, elle est assurée de ses arrières. En cas de coup dur,

elle pourrait faire jouer la garantie de l'Etat, elle-même appuyée en dernier ressort sur l'institut d'émission.

Au sujet des pertes qu'on ou que n'a pas assurées sur le MATIF ou ailleurs la Caisse au cours des récents exercices, la seule indication qu'on peut recueillir dans le rapport au Parlement est un poste « reprises de provisions ». Comme les chiffres qui y figurent sont affectés du signe moins, on en conclut qu'en réalité il s'agit d'une augmentation des provisions égale à 3,1 milliards de francs en 1986 et à 2,4 milliards de francs en 1987. Pour couvrir quels risques, ou quelles amputations d'actifs ? C'est ce qu'il n'est pas possible de savoir.

SUR l'évaluation, objet actuellement de tant de commentaires, du portefeuille global géré par la Caisse des dépôts, les diverses publications disponibles se bornent à indiquer qu'il représente 2,4 % de la capitalisation des actions françaises à la Bourse de Paris. En valeur absolue, ce pourcentage correspond à quelque 35 milliards de francs. Mais ce montant ne comprend ni les placements des SICAV ni ceux des fonds communs de placement (FCP) créés par la Caisse des dépôts. Il s'agit respectivement de 16 milliards et de 5,5 milliards. L'addition donne 21,5 milliards. Ajoutés aux 35 milliards déjà mentionnés, on aboutit à un total qui représente par rapport à la capitalisation boursière un pourcentage plus proche de 4 % que de 2,4 %.

Autant que du rapport au Parlement, ce dont on a sans doute besoin d'est d'un rapport annuel du Parlement sur les activités de la Caisse. Ni la compétence ni le dévouement de ses gestionnaires ne sont en cause. Si leur conception de la liquidité n'est peut-être pas assez sévère, que dire de l'idée qui en font les dirigeants des institutions privées américaines comparables, les Savings and Loans Institutions ? Leur déficit attendrait quelque 80 milliards de dollars ; il constitue potentiellement le plus grave problème financier que le nouveau président devra résoudre. Mais les déboires des autres ne sont pas une excuse pour ne pas essayer d'y voir plus clair dans nos propres affaires.

LA RÉALITÉ DES PATRIMOINES

Sérénité, équité, efficacité

(Suite de la page 23.)

Dans de nombreuses sociétés de l'Antiquité, seule la possession d'une certaine fortune permettait d'accéder aux charges les plus hautes et, réciproquement, l'exercice du pouvoir fournissait des occasions d'enrichissement. Ce type de relation symétrique existe hélas encore trop souvent dans le monde, mais il a, sauf exceptions qui suscitent à juste titre une réprobation unanime, disparu des pays industrialisés depuis le siècle dernier.

Certes, il faut toujours dans ce domaine se garder de l'angélisme et porter une extrême attention à toutes les résurgences qui, sous une forme ou sous une autre, pourraient se manifester lors de l'exercice de fonctions électorales. A cet égard, le vote en France de la loi sur la déclaration de la fortune des hommes politiques représente évidemment un progrès.

Mais il faut aussi se garder de l'excès inverse qui est le cynisme : les patrimoines importants seraient par principe dangereux parce que, la vénalité étant la chose du monde la mieux partagée, leurs détenteurs seraient en mesure d'infléchir les décisions politiques dans le sens de leurs intérêts particuliers. En réalité, Jean-Noël Jeanneney a bien montré dans deux ouvrages (1) que les rapports entre l'argent et le pouvoir, au moins dans notre pays, ne sont pas aussi simples.

Ces relations sont complexes d'abord parce que les motivations des acteurs sont souvent plus diverses qu'on ne le croit : dans certains cas, ils peuvent être amenés à agir dans un sens qui n'est pas forcément favorable à leurs intérêts patrimoniaux. Ainsi pourrait-il en être de prise de position « macro-économiques » (en matière monétaire, par exemple) qui trahissent à l'encontre d'intérêts sectoriels. C'est que l'égoïsme comme d'ailleurs l'altruisme ne sont pas des « corps » que l'on rencontre en général à l'état pur dans la nature.

Dans nos démocraties, les relations entre l'argent et le pouvoir sont également complexes parce

qu'elles n'obéissent pas à un « modèle » unique. En France, les « forces de l'argent » ont sans doute souvent soutenu le « parti de l'ordre » ; mais on pourrait citer de nombreux cas dans lesquels ceux-ci ont pris fait et cause pour le « parti du mouvement ».

Tout cela devrait nous éloigner d'une attitude manichéenne à l'égard du patrimoine. On peut préférer telle forme d'accumulation patrimoniale (l'épargne, par exemple) à telle autre (le gain spéculatif, par exemple), mais c'est affaire de conduite personnelle. En termes de morale sociale, toute détention de patrimoine dont il n'a pas été prouvé, selon les lois de la cité, qu'elle est frauduleuse doit être considérée comme légitime.

Une présomption de légitimité

Trop souvent encore, à l'égard des gros patrimoines, c'est, plus ou moins explicitement, une présomption d'illégitimité qui l'emporte.

La présomption de légitimité doit pourtant être retenue dans nos sociétés parce que, si son accumulation a obéi aux lois, le patrimoine, par sa seule existence, joue un rôle « social » (financement de l'investissement et création d'emplois, certes, mais aussi équilibre des marchés, bonne tenue de notre monnaie, etc.).

Toute tentative pour distinguer entre les « bons » patrimoines, qui

correspondraient aux fortunes, petites ou moyennes, composées de biens de jouissance (logement pour l'essentiel) ou d'outils de travail, et les gros patrimoines des « mauvais riches », ne comprenant pratiquement que des actifs spéculatifs, relève d'une culture que certains, à bon droit, qualifieraient d'« archaïque ». Ne serait-ce que parce que, d'une part, il existe maintenant beaucoup de petits patrimoines de rapport et que, d'autre part, les plus gros patrimoines sont en France des patrimoines professionnels qui n'auraient pas à supporter l'ISF et sont donc, de ce fait, reconnus comme créateurs d'une grande utilité sociale.

La présomption de légitimité à l'égard de l'ensemble des patrimoines serait plus claire. Une fois admise cette présomption, on peut en effet envisager de façon moins passionnée et donc plus réaliste tout ce qui touche aux fortunes. En matière de législation fiscale, par exemple, les jugements à connotation morale à l'égard du patrimoine risquent de conduire à des décisions peu raisonnables.

En réalité, dans le domaine de la fiscalité, il faut adopter à l'égard de l'ensemble des patrimoines une attitude instrumentale : comme le revenu, comme la dépense, le patrimoine constitue un indicateur de capacité contributive des citoyens. En supposant résolu le problème du niveau optimal de dépenses publiques et de prélèvements obligatoires, le

« bon » système fiscal est, bien sûr, celui qui fixe une place raisonnable à l'imposition directe et à l'imposition indirecte, puis, au sein des impôts directs, aux impôts sur le revenu et aux impôts sur le patrimoine.

Pour s'en tenir à ce dernier choix, on peut rappeler que, chez nous, jusqu'à la première guerre mondiale, c'est l'imposition patrimoniale des « biens au soleil » qui jouait le rôle prépondérant, précisément parce que ces biens étaient aisément visibles. Ensuite, le patrimoine devenant plus mobilier et donc moins facilement repérable, s'est développé l'imposition des revenus, grandement facilitée par la déclaration par les tiers (salaires, revenus des capitaux mobiliers).

Au cours des années récentes, les économistes ont été amenés à souligner les risques que comportait une trop forte imposition des patrimoines venant s'ajouter à l'imposition des revenus du capital : baisse de l'épargne, ralentissement de la croissance et donc de la progression du niveau de vie, délocalisation des actifs dans l'espace européen ou même dans le reste du monde, etc.

C'est sans doute la raison pour laquelle, dans la plupart des pays développés, sauf en France, on a vu s'amorcer une baisse du poids relatif des impôts assis sur la fortune. Tout est ici affaire de mesure et d'équilibre entre les différents éléments du système. A cet égard, la complexité qui caractérise la fiscalité patrimoniale de la France ne constitue certainement pas un atout pour notre pays, dans le contexte de concurrence renforcée que nous allons connaître.

En adoptant une attitude plus objective et plus sereine à l'égard du patrimoine, on devrait pouvoir, en matière fiscale, simplifier les choses pour gagner en efficacité, sans léser l'équité. S'agissant de cette dernière, elle exige à coup sûr que soit recherchée une moindre concentration de la richesse ; mais, pour y parvenir, les incitations de toute nature à la formation des petits patrimoines sont sans doute un instrument plus performant que les velléités de redistribution des grosses fortunes.

ANDRÉ BABEAU

NOEL EN ECOSSE CHEZ BURBERRYS
Jusqu'au 24 Décembre
Les techniques traditionnelles d'un artisanat de haute qualité seront illustrées sur place par des spécialistes venus d'Ecosse.
Catalogue sur demande au N° VERT 05.40.54.59.
8, BOULEVARD MALESHERBES, PARIS 75008

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RAPPEL

Il est rappelé qu'en raison du vol des registres d'enquête, survenus le vendredi 4 novembre, dans les mairies des 3^e, 5^e et 10^e arrondissements, Monsieur le maire de Paris a décidé de rouvrir une enquête publique dans les mairies concernées du mardi 11 novembre au vendredi 23 décembre 1988 inclus, portant sur le projet de révision du plan d'occupation des sols général de Paris.

Les différents documents composant le dossier d'enquête, projet de révision du P.O.S. général de Paris et projet de création d'une zone naturelle (N.D.), seront déposés dans ces mairies d'arrondissement. Le dossier sera mis à la disposition du public, qui pourra en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures et le samedi de 9 heures à midi (bureaux fermés les samedis après-midi, dimanches et jours fériés) ou à l'adresse par écrit à Monsieur le président de la commission d'enquête chargée d'émettre un avis sur le projet de révision du P.O.S., 17, boulevard Morland 75004 Paris, en vue d'être annexées aux registres d'enquête.

- Ont été désignés pour faire partie de la commission d'enquête :
 - en qualité de président : M. Jacques Aubert, président de section honoraire au Conseil d'Etat.
 - en qualité de vice-président : M. Pierre Henry, inspecteur général de la construction honoraire, architecte D.P.L.G., urbaniste.
 - en qualité de membres titulaires : M. Charles Rambert, architecte D.P.L.G., vice-président du Conseil national de l'ordre des architectes. M. Daniel Legrand, ingénieur E.T.P. M. Roger Daniault, premier juge d'instruction honoraire au Tribunal de Grande Instance de Paris.
 - M^{me} Simone Cahen-Salvador, présidente de la Fédération nationale des associations de sauvegarde des sites et ensembles monumentaux.
 - M. Roger Friedmann, ingénieur de l'Ecole polytechnique, expert honoraire agréé par la Cour de cassation.
 - M^{me} Françoise Dissard, inspecteur général de la construction honoraire.
 - en qualité de membres suppléants : M. André Roussille, ancien directeur de l'urbanisme et du logement de la Ville de Paris.
 - M. Guy Farrando, notaire honoraire.
- Un membre de la commission d'enquête siègera dans chacune de ces trois mairies d'arrondissement pour informer le public et recevoir ses observations aux jours et heures suivants :
 - Mairie du 3^e arrondissement : Samedi 3 décembre de 10 heures à 12 heures. Mercredi 14 décembre de 10 heures à 12 heures.
 - Mairie du 5^e arrondissement : Samedi 10 décembre de 10 heures à 12 heures. Mercredi 21 décembre de 10 heures à 12 heures.
 - Mairie du 10^e arrondissement : Mercredi 7 décembre de 10 heures à 12 heures. Samedi 17 décembre de 10 heures à 12 heures.

Toute personne qui en fera la demande pourra prendre connaissance du rapport de la commission d'enquête dans chaque mairie d'arrondissement concernée ou à la mairie de Paris (Direction de l'aménagement urbain, sous-direction de l'environnement, section de l'urbanisme réglementaire, 17, boulevard Morland 75181 Paris Cedex 04).

instabilité financière et gestion des risques

UN AN APRÈS LE KRACH DE 1987, DIX ÉTUDES SUR LE THÈME

NUMÉRO SPÉCIAL OCTOBRE 1988

sirey

(1) François de Wendel en République (Le Seuil, 1976) et L'Argent caché (Fayard, 1981).

Économie

SOCIAL

Le renouvellement de la convention médicale en 1989

Des médecins mieux rémunérés, des dépenses mieux contrôlées

Les trois caisses nationales d'assurance-maladie (salariés, agriculteurs, travailleurs indépendants) et les deux principales organisations de médecins viennent de tirer le bilan de la convention qu'elles ont signée le 30 juin 1985. Ce bilan indique les inflexions à apporter au texte actuel, sur la rémunération des médecins et la maîtrise des dépenses.

Pour la première fois, la convention médicale est, correctifs exceptés, renouvelable automatiquement tous les quatre ans sans improbable refus des deux organisations médicales ou de deux caisses sur trois. Cela ôte du suspense à la ratification du texte par les instances des différents partenaires dans les jours qui viennent. Evitera-t-on pour autant le long happening - conciliabules et parties de bras de fer publiques - auquel les précédentes conventions ont donné lieu ?

Le point sensible demeure la rémunération des médecins, qui attendent de cette convention, faite en principe pour assurer l'accès de tous aux soins, une garantie de revenus. Malgré des revalorisations assez importantes en 1987-1988, nombre de médecins restent insatisfaits. Les spécialistes utilisant des appareils sophistiqués, s'estiment défavorisés; quant aux généralistes, ils voudraient voir mieux rémunérés les « nouveaux champs d'activité » (urgences, maintien à domicile,

notamment des personnes âgées, etc.). Les syndicats médicaux ont demandé de fixer d'abord l'évolution des tarifs pour 1989. Certains ont aussi évoqué un « desserrement » ou des tarifs différenciés, voire menacé d'opter massivement pour les « honoraires libres »...

La balle à l'Etat

Le bilan-programme refuse les préalables et reste fidèle à la ligne antérieure : les « parties signataires » affirment que « les honoraires opposables » (c'est-à-dire fixes, par opposition aux honoraires « libres ») « sont un des piliers » de la convention, et elles « insistent sur la nécessité » de leur « donner un aspect attractif » pour « permettre aux médecins d'exercer dans des conditions satisfaisantes ». Pour cela, il faut « poursuivre la revalorisation des actes de consultation et des actes chirurgicaux » (ce qui fait entrer les chirurgiens dans le cercle des prioritaires). Les partenaires « envisagent » aussi, fort prudemment, un bonus pour la formation continue, en prévoyant « des études » sur « un dispositif d'indemnisation » pendant les périodes de formation ou sur « une formule de valorisation pour ceux qui suivent de façon régulière une formation accréditée ».

En même temps, caisses et syndicats renvoient la balle à l'Etat : pour réduire les frais des spécialistes

techniques en alignant le taux de TVA sur les matériels médicaux sur celui des médicaments (taux « super-réduit », soit 5,5 %), en adaptant la nomenclature des actes, et surtout pour maintenir le niveau de vie de tous les médecins en assurant une « sélection rigoureuse » à l'entrée des études médicales; la progression du nombre de praticiens (12,9 % depuis 1985) « perturbe » leurs conditions d'exercice (1). Pour leur part, caisses et syndicats entendent relancer le dispositif de « cessation anticipée d'activité » accordé aux médecins en 1987 par M. Philippe Séguin et qui a connu peu de succès jusqu'ici. Pour les services d'urgence ou de garde à domicile, qui tardent à s'échelonner, ils laissent l'initiative à l'échelon local, promettant de donner leur accord au coup par coup.

Pas de quoi faire bondir de joie les médecins. Aussi, au cas où le nombre de praticiens optant pour les honoraires libres dépasserait un seuil dans une spécialité ou dans une localité, prévoit-on un garde-fou : préciser la notion de « tact et mesure » qui aujourd'hui limite seule cette liberté des honoraires...

En échange, les dispositions envisagées pour la maîtrise des dépenses sont prudentes aussi : il est vrai que les médecins peuvent se prévaloir du succès du plan Séguin et des actions menées par les caisses primaires. On va donc simplement resserrer le dispositif actuel, pour assurer un « suivi » des initiatives locales, et en renforcer « l'impact sur l'ensemble

du corps médical » : on rendra plus fréquente les réunions des « commissions conventionnelles » réunissant des représentants des médecins et des caisses locales; on améliorera les statistiques et on les utilisera davantage. Pour cela les caisses disposeront de moyens pour réaliser des études et en faire connaître les résultats.

Plus significatif : pour faire évoluer la « nomenclature », comme le réclament les médecins, on va identifier les actes médicaux techniques (en préservant secret médical et anonymat), en effet le système actuel d'enregistrement ne permet pas de repérer ceux-ci et donc quasiment impossible de suivre l'évolution des pratiques médicales.

Reste à mettre en pratique les intentions : l'expérience du passé montre que la réalisation pratique est encore plus lente que la conclusion des accords. Le gouvernement n'acceptera pas de relèvements sensibles des tarifs médicaux - au nom de la rigueur pour tous - il peut jouer sur les augmentations accordées par son prédécesseur - élections obliges. Cela poussera sans doute les médecins à ne pas se presser - en utilisant aussi la proximité des élections municipales.

GUY HERZLICH.

(1) Caricaturement le niveau de vie des spécialistes a été moins « perturbé », malgré une progression de 19 % des effectifs.

La grève des ouvriers d'entretien du RER

« Un chantage inacceptable » déclare M. Delebarre, ministre des transports

Le conflit du réseau express régional est parvenu lundi 28 novembre à une phase décisive : faute de pouvoir disposer de rames en raison de la grève des ateliers d'entretien depuis le lundi 14 novembre, la direction de la RATP a suspendu comme elle l'avait annoncé la circulation sur les lignes A (est-ouest) et B (nord-sud) et mis en place des systèmes de dépannage par autobus pour lundi 28 et mardi 29. Le mouvement de grève s'est étendu lundi à une bonne partie des lignes de métro, à l'appel de la CGT.

La direction de la RATP, à l'issue de la mission de médiation de M. Bernard Brunhes, ancien conseiller social de M. Fabius à Matignon, a fait dimanche 27 au soir, de nouvelles propositions salariales aux syndicats.

Les dernières propositions de la direction, que M. Michel Rousselot, directeur général, a qualifiées d'« ultime avancée possible » sont les suivantes : une augmentation de cinq points du coefficient de base des ouvriers des services d'entretien du RER et du métro y compris le matériel des stations (6 700 personnes), une prime de 150 F par mois pour les agents de maîtrise et techniciens de ces ateliers (2 700 personnes); une prime supplémentaire de 100 F par mois pour tous les personnels des seuls ateliers du RER (750) en raison de la technicité du matériel; enfin une prime exceptionnelle de 600 F en janvier 1989 à tout le personnel d'entretien

des trains du RER et du métro (3 000 personnes).

Le syndicat FO-exécution a vu dans ces propositions « une avancée », les cinq points de hausse étant intégrés au salaire. Le syndicat CGT a indiqué seulement que les travailleurs décideront le lundi 29 en assemblée générale. M. Henri Krawczyk, secrétaire général de la Confédération faisant valoir que « les grévistes ont des salaires trop bas et des effectifs insuffisants et par conséquent des conditions de travail et de formation qui ne leur permettent pas d'entretenir convenablement le matériel ».

M. Michel Delebarre, ministre des transports, à l'occasion du débat sur le budget de son ministère a fait samedi 26 novembre au Sénat une déclaration très ferme. Il a déclaré que la mission de M. Brunhes constituait « une ultime chance » et fait appel à la « responsabilité » des syndicats. Rappelant que « moins de la moitié des personnels d'entretien se sont mis en grève à l'appel de la CGT », il a ajouté « comment admettre que soit délibérément organisée la paralysie progressive » du RER et a condamné « un dévoiement du droit de grève qui aboutit à prendre en otage chaque jour plus d'un million d'usagers ». « Cette pression, ce chantage délibérément organisé sont inacceptables », a-t-il dit.

D'autre part, il a annoncé que pour compenser « la grave dégradation du service » au mois d'octobre, il demandait à la RATP de réduire de 50 % le prix du coupon de carte orange pour tous les usagers du réseau banlieus pour le mois de janvier.

Manifestation des usagers

De son côté, la fédération des usagers des transports (FUT), que préside M. Jean-Claude Delarue, a appelé les usagers du métro « en colère » à manifester lundi 28 novembre, dans la station Châtelet. Bien que « satisfaite » de la réduction de la carte orange en janvier, elle a appelé les usagers à « ne pas acheter le coupon de décembre tant que le trafic normal n'est pas rétabli dans le RER ». D'autre part, plusieurs personnalités de l'opposition se sont élevées contre les grèves. M. Charles Pasqua, ancien ministre de l'Intérieur, sénateur RPR des Hauts-de-Seine, a estimé qu'« il s'agit d'une déviation du droit de grève », les usagers « servant d'otages dans la partie de bras de fer entre socialistes et communistes en vue des élections municipales ». (Lire page 48 le point sur les grèves).

VÉRONIQUE MAURUS.

ÉNERGIE

En proposant un prix plancher de 15 dollars le baril

L'Arabie saoudite bloque brusquement l'accord des 13 pays membres de l'OPEP

VIENNE de notre envoyée spéciale

La nouvelle a fait l'effet d'une bombe dimanche 27 novembre, alors que tout paraissait bouclé, que les treize membres de l'OPEP s'apprêtaient, confiants, à quitter Vienne, avec en poche un accord solide garantissant un net redressement des cours du brut dans les six mois à venir et scellant la fin du conflit Iran-Irak au sein du cartel, un brusque revirement de l'Arabie saoudite a tout remis en question.

A peine le gouvernement iranien, dont on attendait la réponse depuis deux jours venait-il de faire savoir, de Téhéran, dimanche matin qu'il acceptait les termes et l'accord proposé (Le Monde du vendredi

24 novembre) et convenait enfin, après deux ans de refus farouche de réintégrer son ennemi l'Irak au sein du cartel, à parité avec lui que le coup de théâtre éclatait. La délégation saoudienne informait par lettre le président de l'organisation que son gouvernement refusait la référence au prix « cible » de 18 dollars, seul prévue dans le texte de l'accord et souhaitait en revanche un « prix minimum » de 15 dollars le baril.

Ce revirement de dernière minute, assimilé par beaucoup à un véritable sabotage, a aussitôt remis en cause la fragile consensus que les treize ministres s'étaient péniblement efforcés de réunir en dix jours de tractations byzantines. Bien que théorique, la référence au prix de 18 dollars, retour au prix d'équilibre

adopté par l'OPEP en décembre 1986, constituait en effet un point essentiel de l'accord. Les autres pays, dont l'Irak, et l'Irak, attachés à tout à un redressement des prix, tombés au plus bas depuis l'été à 12 dollars environ.

Assortie d'un plafonnement de la production (à 18,5 millions de barils/jour), qui aurait retiré du marché quelque 4 millions de barils/jour de pétrole produits aujourd'hui de façon exorbitante par rapport à la demande mondiale, cette référence donnait au marché un signal clair, montrant que l'ère du brut à 12 dollars était bel et bien terminée. Comme l'assurait en privé un important ministre, samedi, l'accord ainsi « bouclé » permettait d'espérer le retour à un prix de 16 dollars très rapidement, puis 18 dollars vers le milieu de l'année prochaine. Les cours n'avaient-ils pas déjà bondi de 3 dollars en une semaine, dans l'anticipation de l'accord ?

Cette référence était l'une des principales raisons pour laquelle Téhéran, avide de revenus, avait consenti à faire taire ses susceptibilités politiques en acceptant de partager avec l'Irak le rang de second producteur du cartel. Elle justifiait aussi largement les sacrifices faits par la plupart des autres délégations, qui avaient accepté de donner à l'Irak une partie de leur « part du gâteau » pour faciliter le consensus : « Nous avons discuté d'un prix de 18 dollars, c'était un des points essentiels de l'accord. Maintenant, certains nous veulent imposer de nouveaux éléments. C'est une déviation majeure par rapport à ce que l'OPEP avait convenu. Nous n'accepterons aucun nouvel élément quel qu'il arrive », rappelait, quelques heures après la volte-face saoudienne, le Dr. Barkeshli, l'un des seuls délégués iraniens restés à Vienne après le départ, samedi, de son ministre à Téhéran pour consultation. Assurant qu'il n'était pas mandaté « pour discuter d'un nouveau problème » mais seulement pour signer l'accord initialement prévu. Il s'avouait « très pessimiste » sur l'issue de la réunion et condamnait « ceux qui manigancent tout cela [et] doivent en porter la responsabilité ».

La plupart des autres délégations, tout en s'efforçant de préserver un optimisme de façade - pour limiter les dégâts sur le marché pétrolier lundi -, cachait mal leur colère et leur déception. « Quelquefois le plancher devient un plafond : il n'est donc pas bon d'avoir un prix plancher de 15 dollars », expliquait le ministre vénézuélien, exprimant l'opinion de la plupart de ses homologues, qui, hormis les alliés traditionnels de l'Arabie saoudite (Koweït, Qatar, Emirats arabes unis), condamnaient tous, plus ou moins ouvertement l'attitude saoudienne.

Le ministre saoudien M. Hisham Nasser avait beau rompre avec ses habitudes de secret pour expliquer - dimanche soir - à la presse que « sa seule intention [était] de renforcer l'accord, non de l'affaiblir » et que le royaume voulait seulement « empêcher toute détérioration du prix en dessous de 15 dollars », la plupart s'interrogeait sur les véritables motifs du pays.

Le mal est fait

Il ne faisait illusion à personne que, ce faisant, Ryad avait d'ores et déjà, et quel qu'il arrive, gléché l'impact positif de l'accord. « Le mal est fait. Le marché sait désormais que le véritable objectif n'est pas 18 mais 15 dollars », grognait un analyste.

La plupart voyaient dans l'attitude saoudienne une démarche de nature politique, soulignant le fait que Ryad avait attendu - dix jours pleins ! - que l'Iran accepte finalement de céder pour, à son tour, s'avancer. Les plus optimistes estimaient que le royaume souhaitait ainsi simplement réaffirmer la préminence au sein du cartel, et serait vite prêt à retirer sa demande. « Ils veulent montrer que rien ne peut se faire sans eux », assurait un délégué. De fait, Ryad s'était fait jusque-là ravir la vedette par les deux principales puissances militaires du Golfe - Iran et Irak - dont la réconciliation au nom de la défense des prix risquait d'ouvrir un nouveau rapport de forces au sein du cartel.

D'autres, plus pessimistes, voyaient dans la manœuvre un désir de vengeance et le dessein d'humilier l'Iran en lui faisant boire le calice jusqu'à la lie, voire en l'excluant de l'accord, comme l'avait été l'Irak pendant deux ans... Enfin, certains soulignaient les perturbations qu'avait entraînées, dès le vendredi 25 novembre sur les marchés financiers, la remontée en flèche des cours du brut, soupçonnant la main de Washington derrière la soudaine détermination de Ryad à limiter la hausse des cours.

Quels qu'en soient les motifs, le coup de théâtre provoqué par Ryad compliquait singulièrement les négocia-

● Matières premières : augmentation en octobre pour France. - Les prix internationaux des matières premières importées par la France ont augmenté en francs de 1,1 % en octobre par rapport à septembre, mais ont baissé de 1,3 % par rapport à octobre 1987. Les prix des matières alimentaires ont baissé par rapport au mois précédent de 4,1 % mais ont augmenté de 31,2 % en un an. Les prix des matières premières industrielles, quant à elles, ont augmenté de 3,1 % en un mois mais ont baissé de 15,5 % par rapport à octobre 1987.

Quand tout le monde parle de perestroïka...
...Tours écoute le cœur de l'armée rouge.



26 novembre 88 : lancement de SOYOUZ 7. A bord, un échographe conçu et réalisé à Tours analyse le fonctionnement du cœur des cosmonautes russes et français. La NASA utilise le même.

A Tours la matière grise prend des couleurs.

TOURS

M.S. HEC ENTREPRENEURS

MASTÈRE SPÉCIALISÉ HEC ENTREPRENEURS

UN AN DE FORMATION D'EXCELLENCE

LES LEADERS EN ACTION

Former sur le plan humain et scientifique les managers de demain : bras droits de dirigeants, créateurs, repreneurs, consultants ou redresseurs d'entreprise en difficulté.

DIPLÔME : Mastère Spécialisé HEC-ENTREPRENEURS.

CANDIDATS : Diplômés de Grandes Ecoles d'Ingénieurs, d'un DEA scientifique ou équivalent.

CLÔTURE des INSCRIPTIONS le 31 MARS 1989.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Monique SASSIER HEC - 78350 JOUY-EN-JOSAS

HEC

HAUTES ETUDES COMMERCIALES

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Économie

ÉTRANGER

Les entreprises japonaises investissent à tout va Un bond de 20 % dans l'industrie

TOKYO
correspondance

Si l'investissement est bien une marque de confiance dans l'avenir, on peut dire que les industriels nippons voient la vie en rose. Loin de se laisser décourager par la hausse spectaculaire du yen au cours des trois dernières années, l'industrie japonaise a appris très vite à surfer sur cette vague puissante, y trouvant une impulsion nouvelle. On ne peut qu'applaudir la performance.

Au cours de l'année budgétaire 1988, qui prendra fin le 31 mars prochain, la croissance de l'investissement dans l'industrie manufacturière, qui avait reculé en 1986 et 1987, va faire un bond de plus de 20 %. Une envolée sans précédent depuis l'époque héroïque de la « haute croissance », à la fin des années 60. L'investissement dans les branches non-manufacturières, qui avait mieux encaissé le choc initial du yen fort, passe au second plan tout en restant soutenu.

Avec la consommation des ménages, l'investissement des entreprises est devenu le moteur principal de la croissance économique japonaise, qui devrait approcher les 5 % en termes réels. « La part de la formation brute de capital fixe dans le produit national brut réel a atteint le niveau le plus élevé jamais enregistré », note une étude récente de la Banque du Japon. Elle pourrait en effet franchir le seuil des 20 % pour l'année budgétaire en cours.

Pourquoi cette frénésie d'investissements ? « La poussée actuelle dans les dépenses de capital a deux aspects jumelés », explique un économiste de la Nippon Credit Bank. « A court terme, elle répond à l'expansion de la demande intérieure, à moyen et à long terme, elle accompagne la restructuration de l'économie. »

Capacités de production accrues

De fait, un tiers de l'investissement productif sera consacré cette année à l'augmentation des capacités de production, essentiellement pour faire face à la demande intérieure : 33,4 % l'an précédent, contre 29,2 % au cours de l'année budgétaire 1987, selon la Long Term Credit Bank of Japan (LTCB).

Voici un exemple parmi d'autres. La soif des consommateurs japonais pour la bière, stimulée récemment par la guerre qui fait rage entre grands brassiers autour d'une nouveauté (la « dry beer ») est reflétée dans la hausse de 35,6 % de l'investissement annoncé par l'industrie agro-alimentaire. En somme, on retrouve la trace chez les fabricants de produits métalliques, dont l'investissement doit augmenter de 37,2 %.

Le cycle vertueux de l'investissement s'étend tout naturellement aux fournisseurs de bien d'équipements. Equipements mécaniques : + 49,1 % ; équipements électriques : + 31,5 %, avec ici l'impact d'une très forte demande pour les semi-conducteurs ; métaux non-ferreux : + 41,6 %.

A côté de ces nouveaux leaders, la sidérurgie (+ 0,2 %) et même l'automobile (+ 7,5 % seulement) font figure de parents pauvres. Il est vrai que la première dispose encore d'énormes capacités sous-utilisées et que la seconde investit massivement... aux Etats-Unis et plus généralement hors de l'archipel.

Découvrir, produire, vendre. En dépit de la chute de leurs profits en 1986 et 1987, les industriels japonais avaient accentué leurs efforts de recherche-développement et de mises au point de produits nouveaux. Cette année encore, l'investissement dans ce domaine devrait augmenter de 14,8 %, selon la LTCB. La Banque du Japon évalue l'effort de recherche-développement de la seule industrie manufacturière à près de 6 000 milliards de yens,

soit environ 50 milliards de dollars, bien évidemment un nouveau record absolu. L'investissement en recherche et produits nouveaux représente désormais plus de 20 % de l'investissement total.

A l'autre bout de la chaîne, la compétition intense pour les parts de ce marché domestique en expansion se traduit par de lourds investissements commerciaux. Un exemple relevé par la banque Mitsubishi : les concessionnaires automobiles prévoient l'ouverture d'un million de points de vente dans la région de Tokyo au cours des trois ou quatre prochaines années. Coût : 1 000 milliards de yens, soit environ 8 milliards de dollars.

Simultanément, une diversification tous azimuts est en cours. Le plus souvent, l'entrée dans un nouveau domaine est une évolution naturelle. Ainsi de l'intérêt porté à la biotechnologie par les fabricants de fibres textiles artificielles. Mais c'est parfois une aventure à première vue surprenante, comme l'arrivée des sidérurgistes dans les services informatiques ou les installations de loisirs.

Un phénomène structurel

Citons enfin pour mémoire l'expansion hors de l'archipel, engagée dès fin 1985. En 1987, l'investissement direct à l'étranger représentait près de 6 % de l'investissement à domicile pour l'industrie manufacturière, et la courbe reste ascendante.

La reprise de l'investissement dans l'industrie a été si brutale qu'elle vient de susciter une série de mises en garde de la part des dirigeants de la Banque de Japon, y compris son gouverneur, M. Satoishi Sumita.

A court terme, trop d'investissement, dans un délai trop bref présente le risque d'une tension entre l'offre et la demande (biens d'équipement, matières premières, marché du travail), et donc d'une poussée inflationniste, estime la Banque centrale. A moyen terme, ajoute-t-elle, l'apparition de surcapacités pourrait provoquer soit un sévère ajustement aux conséquences déflationnistes, soit une nouvelle relance à l'exportation dont l'impact sur les relations extérieures du Japon serait désastreux.

En les appelant à une certaine prudence, la banque rappelle, en passant, aux industriels qu'elle détient les clés de la politique d'argent facile et de bas taux d'intérêt qui a largement facilité la reprise de l'investissement. Le pire n'est jamais sûr cependant. « Par comparaison avec le passé, les importations ont augmenté, apportant une soupape de sécurité à l'offre et à la demande qui freinerait une tendance inflationniste », estime Yukihiko Harada, économiste de la LTCB.

En outre, la majorité des investissements en cours est consacrée à la rationalisation plus qu'à l'expansion des capacités de production, et à la création de nouveaux marchés au Japon même. L'investissement manufacturier représente par ailleurs moins du tiers de l'investissement global des entreprises privées.

Dans le logement ou les loisirs, le retard de l'archipel est encore tel que le potentiel d'investissement paraît illimité. Il est considérable également dans les secteurs non manufacturiers atteints ou menés par la déréglementation : télécommunications, distribution, transports. L'entrée en force des groupes antérieurs purement industriels dans ces secteurs est d'ailleurs un des aspects du changement de visage de l'industrie.

Pour les optimistes, la hausse de l'investissement privé n'est pas un feu de paille conjoncturel mais bien un phénomène structurel. La transition financière, en quelque sorte, des fameux rapports Masakawa sur la création d'un nouveau Japon.

BERNARD HAMP.

Inflation : le risque américain

Le rythme d'inflation devrait s'accroître l'an prochain aux Etats-Unis, en raison notamment d'une augmentation plus rapide des salaires (+ 5 % contre + 3,7 % en 1988) due au resserrement du marché de l'emploi, a indiqué le Conference Board, principal organisme de prévisions économiques du patronat américain.

La hausse des prix à la consommation, qui a atteint 4,6 % en rythme annuel de janvier à octobre 1988, devrait s'élever à 5 % en 1989, a précisé le Conference Board.

« Six années de croissance économique ont débouché sur un marché de l'emploi qui est le plus étroit depuis des décennies », a souligné M^{me} Andrey Freedman, responsable

de la Conference Board. « Dans certains secteurs, notamment dans la région de Boston, il n'y a plus de salaires disponibles quel que soit le prix offert », a-t-elle ajouté. Cette situation devrait persister malgré « un ralentissement progressif de la croissance économique l'an prochain », a indiqué cet organisme, en prévoyant toutefois une stabilisation du taux de chômage, tombé à 5,3 % en octobre - niveau le plus faible depuis quatorze ans.

Signe de ralentissement ? Les commandes de machines-outils ont diminué de 19,5 % en octobre par rapport à septembre, mais demeurant en très forte hausse depuis le début de l'année par rapport à leur niveau de 1987.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Accord de coopération entre la Banque Hervet et la Bank für Gemeinwirtschaft

La Bank für Gemeinwirtschaft (BfG-Bank) et la Banque Hervet ont décidé en accord avec leurs conseils respectifs et avec l'assentiment du Ministère français de l'Economie et des Finances d'organiser entre elles une coopération. L'objectif des deux établissements consiste à augmenter leurs opérations en France et en Allemagne Fédérale en s'assurant l'assistance active de l'autre partenaire.

Le contrat de coopération couvre l'ensemble de l'activité de deux banques. Il prendra effet le 1^{er} janvier 1989 et s'appliquera plus particulièrement aux opérations commerciales et à la gestion financière.

La Bank für Gemeinwirtschaft connue maintenant sous le nom de BfG-Bank a, depuis 1986, enregistré une importante modification de son capital du

fait de l'entrée en tant qu'actionnaire majoritaire de l'Aachener und Münchener, quatrième compagnie d'assurances allemande.

BfG-Bank est la sixième banque allemande : 60 milliards de DEM de total de bilan consolidé, 250 guichets en Allemagne, implantations à Londres, New York, Hong Kong, São Paulo, et Luxembourg. Elle emploie 8 000 personnes. Elle est très proche de la Banque Hervet par sa clientèle de PME.

Les deux banques ont signé le 28 Octobre 1988 un protocole détaillé prévoyant notamment un échange de délégués.

Étroitement intégrés dans les équipes respectives des deux banques, ces délégués disposeront des pouvoirs et moyens matériels nécessaires à la réalisation de leurs missions.

NEW ISSUE

Le présent avis est publié à titre d'information seulement.

SEPTEMBER 1988

ECU 75,000,000

Interfinance Crédit National N.V. (a Netherlands Antilles Corporation)

7 3/4 % Guaranteed Notes Due 1991

Unconditionally and irrevocably guaranteed by



Crédit National

Crédit Suisse First Boston Limited

BNP Capital Markets Limited

Merrill Lynch International & Co.

Société Générale

Union Bank of Switzerland (Securities) Limited

Bankers Trust International Limited

Banque Bruxelles Lambert S.A.

Banque Indosuez

Banque Paribas Capital Markets Limited

Caisse Centrale des Banques Populaires

Caisse des Dépôts et Consignations

Commerzbank Aktiengesellschaft

Crédit Agricole

Crédit Commercial de France

Crédit Lyonnais

Daiwa Europe Limited

Dresdner Bank Aktiengesellschaft

Generale Bank

Kredietbank International Group

Mitsubishi Finance International Limited

Sanwa International Limited

SBCI Swiss Bank Corporation
Investment banking

Shearson Lehmann Hutton International

S.G. Warburg Securities

Westdeutsche Landesbank Girozentrale

Marchés financiers

Bourse : accord sur l'apurement des « suspens »

Un accord a été conclu le 25 novembre entre la Société des Bourses françaises (SBF) et l'Association française des établissements de crédit (AFEC) sur l'apurement des « suspens », ces transactions réalisées en Bourse et qui n'ont jamais été régularisées en raison d'incidents techniques ou qui se sont simplement égarées dans la pagaille de certaines ex-charges d'agents de change et dans celles d'établissements bancaires.

Avant le 2 octobre 1989, l'ensemble des suspens qui existent, d'une part entre sociétés de Bourse, d'autre part entre sociétés de Bourse et établissements de crédit, devra être résorbé. Un calendrier d'apurement a été arrêté. Désormais, la saisie de la commission paritaire arbitrale devient obligatoire dans les dix jours de Bourse qui suivent les échéances fixées par le calendrier. Tout manquement à la règle pourra donner lieu à des sanctions, précise la SBF.

Récemment, cet organisme évaluait le nombre des suspens à plus de trois mois à trois cent vingt mille pour un montant de 12 milliards de francs. A titre de comparaison, ce chiffre est légèrement inférieur aux 13,5 milliards de francs traités quotidiennement à la Bourse durant le mois d'août (le Monde du 21 septembre).

RENTABILISEZ VOS INVESTISSEMENTS

MULTI LOC' INFO

VOUS PROPOSE LA LOCATION EVOLUTIVE sur matériels informatiques ICL, DEC, BULL... LOGICIELS BUREAUTIQUE

MULTI LOC' INFO

VOTRE CONSEIL INFORMATIQUE

PLD de LA GARE 69380 LOZANNE 78 43 07 55

Opposition en Norvège à l'offre de Total sur SAGA

L'offre de rachat par Total (le Monde du 24 novembre) de 30 % de SAGA, principale société pétrolière norvégienne privée, suscite en Norvège une opposition politique, car elle ferait passer la firme sous contrôle étranger. TMN AS, filiale norvégienne de Total, détient déjà de 5 % de SAGA et porterait sa participation à 35 %, qui s'ajouterait aux 20 % détenus par le groupe suédois Volvo. Du coup la majorité serait aux mains d'actionnaires non norvégiens. La vente est soumise à l'agrément du gouvernement d'Oslo. Le Parti travailliste au pouvoir s'est déclaré hostile à cette transaction alors que SAGA cherche depuis plusieurs mois un partenaire pour renforcer sa situation financière. Deux tentatives de rapprochement avec un autre français, le groupe Elf ont déjà échoué.

Krupp intéresse Thyssen

Le sidérurgiste allemand Thyssen cherche à prendre une participation dans le capital de son concurrent allemand Krupp. « Les dirigeants des deux groupes se sont rencontrés le 20 novembre pour en discuter », a confirmé un porte-parole de Thyssen, après la parution de l'information dans le magazine Der Spiegel, sans préciser toutefois si cette prise de participation pourrait être majoritaire.

Le groupe Krupp a réagi immédiatement en déclarant qu'une prise de contrôle par Thyssen n'était pas raisonnable économiquement et était impossible pour des raisons légales. Le groupe industriel Krupp est en effet la propriété à 75 % de la fondation privée Krupp qui doit en conserver la majorité. La fondation avait vendu 25 % du capital à l'Iran en 1974, mais dispose d'un droit de veto en cas de volonté de cession par l'Iran de sa participation.

Le Saisine du Conseil national de la concurrence pour le vente de Spontax à 3 M. — Le Conseil national de la concurrence a fait l'objet d'une saisine de la part du ministère de l'économie sur le projet d'achat de la société française Spontax (éprouvée), filiale du groupe Chargeurs SA, par le groupe américain 3 M. Cette procédure, de pure routine, est destinée à vérifier que cette transaction ne favorise pas la constitution d'un groupe dont la puissance pourrait nuire à la concurrence dans ce secteur.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Indice général de base 100 = 26 décembre 1984

	18 nov. 25 nov.	18 nov. 25 nov.
Valeurs franç. rev. variable	137,4	138,3
Valeurs industrielles	142,4	143,6
Valeurs étrangères	112,4	114,6
Pétroles-Energie	128,6	128,4
Chimie	128,4	127,6
Métallurgie, mécanique	123,7	124,9
Electricité, électronique	127,8	129,2
Bâtiment et matériaux	129,8	128,2
Ind. de consommation, non alim.	147,7	144,1
Agro-alimentaire	159,1	157,9
Diversification	135,5	139
Transports, télécom, services	157,7	156,7
Assurances	139,7	149
Crédit bancaire	136,5	141,8
Société	97,1	98,3
Immobilier et foncier	91,7	93,7
Investissements participatifs	158,4	159,1
Bourse 100 : 20 décembre 1984	100	100
Valeurs franç. rev. fixe	105,1	106,4
Empreintes d'état	108,2	108,8
Empreintes garanties et assimilées	104,6	106
Sociétés	104,8	104,8
Bourse 100 en 1984	100	100
Valeurs franç. rev. variable	309,23	320,3
Valeurs étrangères	377,43	373,3
Bourse 100 en 1972	100	100
Valeurs franç. rev. variable	488,8	499
Valeurs étrangères	511	516,4
Bourse 100 : 31 décembre 1980	100	100
Indice des val. franç. rev. fixe	121,4	121,7
Empreintes d'état	120	120,3
Empreintes garanties et assimilées	121,3	121,8
Sociétés	122,2	122,1

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Bourse 100 : 31 décembre 1981

	Indice général	Produits de base
Indice général	352,8	353,8
Produits de base	347,2	347,9
Chimie et pétrole	429,8	429,8
Biens d'équipement	285,5	282,2
Biens de consommation, durables	508,8	512,8
Biens de consommation, non durables	443,8	431,8
Biens de consommation, diversifiés	382,2	380,7
Sociétés financières	392,8	392,8
Sociétés de la zone franc	471	471,8
Exploitation préférentielle		
à l'étranger	294,8	295,4
Valeurs étrangères	382,2	382,8

L'OICV étudie les OPA et les opérations d'initiés

Réunie, à Melbourne, du 13 au 17 novembre, la trentième conférence de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV), qui rassemble les organismes de contrôle des marchés boursiers, a étudié cinq thèmes, dont les OPA et les opérations d'initiés. En matière d'OPA, compte tenu de l'internationalisation des marchés, l'OICV a convenu de besoin urgent d'établir des accords entre les autorités de réglementation, notamment concernant les points suivants :

La reconnaissance mutuelle du cadre de réglementation, de sorte que les actions des sociétés étrangères ne soient pas désavantagées et ne soient pas empêchées de recevoir une offre sur leurs actions, pour autant qu'elle est faite conformément à une réglementation étrangère reconnue.

Les ententes bilatérales d'assistance dans la réglementation des offres publiques, de façon que les opérations menées à l'étranger ne fassent pas échec à la réglementation locale des offres publiques, au détriment des actionnaires.

En ce qui concerne les opérations d'initiés et les manipulations de cours, les participants ont convenu que, malgré les différences entre les pays, en voie d'adoption, l'OICV devrait encourager la coopération entre les pays.

FAITS ET RESULTATS

La Compagnie de navigation mixte s'intéresse à Pochet. — La Compagnie navigation mixte s'intéresse à Pochet, qui détient 19,56 % de la participation de la Compagnie Pochet (spécialisée dans le flottage), cotée au second marché de la Bourse de Paris. La Compagnie a indiqué que ces options, déposées à la Société des Bourses françaises, sont exerçables avant le 16 janvier 1989. Si elle les exerce, elle détendra alors 29 % du capital de Pochet. Cette opération a été conclue « en accord avec le conseil d'administration et la direction générale » de Pochet.

Valco crée une société commune avec Acustar (Chrysler). — Valco et Acustar, filiale de Chrysler dans les équipements automobiles, ont conclu la création d'une société commune, baptisée Valco Acustar Thermal Systems Inc. et détenue à 51 % par Valco. Elle se consacrera, en utilisant la technologie du français, à la mise au point et à la commercialisation de systèmes de climatisation habitacle et de thermique moteur. Un premier système très élaboré sera destiné à Chrysler. Un million d'unités, produites conjointement par Valco et par Acustar dans leurs usines respectives aux Etats-Unis, seront fournies à Chrysler au début des années 90.

L'UAP détient 18,2 % de Sun Life. — L'UAP, numéro un français de l'assurance, a porté sa participation de 10,7 % à 18,2 % dans le capital de Sun Life, quatrième compagnie d'assurance-vie britannique. L'UAP vient en effet d'exercer des options rachetés à

TOKYO, 28 novembre

Forte baisse

Le mouvement de baisse amorcé samedi matin (43,06 points) s'est accéléré lundi. Dès les premières échanges, l'indice Nikkei enregistrant un repli de 11,43 points (2,6 %), revenant à 382,27 points (-1,3 %), revenant à 382,27 points (-1,3 %), revenant à 382,27 points (-1,3 %).

Sur le MATIF, l'arbitrageur s'est moussé, les contrats étant tous orientés à la baisse.

Le volume des titres échangés durant la journée a été de 370 millions, contre 619 millions lors de la dernière séance.

Le mouvement de baisse amorcé samedi matin (43,06 points) s'est accéléré lundi. Dès les premières échanges, l'indice Nikkei enregistrant un repli de 11,43 points (2,6 %), revenant à 382,27 points (-1,3 %), revenant à 382,27 points (-1,3 %).

Sur le MATIF, l'arbitrageur s'est moussé, les contrats étant tous orientés à la baisse.

Le volume des titres échangés durant la journée a été de 370 millions, contre 619 millions lors de la dernière séance.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
ALP SA	295	275	La Commande Béch.	309	306
Amal	280	282	Legi Ben de mot	282	282
Asyst	280	282	Lois Investissement	268 50	268 90
BAC	290	283	Locat	152	152
S. Danbury & Assoc.	581	673	Metalurg. Minier	160 50	155
S.I.C.M.	485	502	Mirogon Invest.	800	495
ELP	680	690	Micronics	178	175
Edis	417	420	M.J.B.M.	817	815
Edis Tech	840	840	Molax	168	200
Batoni	1050	1050	Nord-Delema	170	215
Chimie de Lyon	1465	1460	Orsi-Logitech
Cibacem	718	718	Orsi-Logitech
Cardif	856	867	Or. Gest. Fin.	...	341 50
C.A.L.-de-Fr. (C.C.I.)	...	285	Powal	367 50	367
C.A.T.C.	142	142 50	P.F.A. S.A.	438	435
Comet	1187	1140	Prebory (C. in. & P.)	438	435
C.F. Esp. Sec.	370	374	Polynésie Assurance	448	451
C.E.G.I.D.	744	744	Publ. (Région)	448	462
C.E.G.E.F.	231	231	Razet	718	712
C.E.P.-Communication	1805	1825	St-Gobain Emballage	1440	1440
C.G.I. Intermarché	990	970	St-Honoré Marbrun	232	230
Comet d'Orsay	548	548	S.C.G.P.M.	...	200
CALM	417	417	Sigen	405	410
Concept	280	248	Simo-Mars	498	498
Corfinem	468	467	S.E.P.	...	345
Dalim	170	163 20	S.E.P.	...	1189
Daphne	1155	1155	S.M.T. Grand	...	200
Danway	526	526	Sociétés	805	820
Darès	810	810	Supra	...	200
Daniel-Lafit	980	982	T.F.	313 70	320
EdisTech-Belval	111	110 10	Unilog	170	175
Elyse Investm.	23 10	23	Union Financ. de Fr.	288	296
Finacor	219	220			
G. Fosseur Fr. (B.F.F.)	237	235			
Genetec	300	300			
L.C.C.	228	228			
IDA	215 20	215 10			
L.G.F.	100 50	98 10			
R2	190 50	190			
Int. Neel Service	...	505			

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables

le 25 novembre 1988

Nombre de contrats : 15 800

VALEURS	PRIX EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Décembre dernier	Mars dernier	Décembre dernier	Mars dernier
Accor	480	62	—	1,80	—
CCE	400	19	38	12,50	20
Elf-Aquitaine	368	7,90	22	—	—
Lafarge-Coppée	1 380	65	—	9	30
Nichel	182	4,60	13,50	9	13
Midi	1 355	265	—	—	15
Paribas	448	29,90	50	7	19
Peugeot	1 100	175	207	2,20	19
Saint-Gobain	520	31	58	3,60	—
Société générale	528	35	65	14,50	—
Thomson-CSF	200	5,50	16,50	8	13

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 25 nov. 1988

Nombre de contrats : 88 336

COURS	ECHÉANCES		
	Déc. 88	Mars 89	Jun 89
Dernier	106,50	106,15	105,60
Précédent	106,75	106,40	105,75

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Déc. 88	Mars 89	Déc. 88	Mars 89
106	0,50	1,20	0,01	1,07

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,92 F ↑

Pour la première fois depuis une semaine, le dollar s'est inscrit en hausse à Tokyo, où il a terminé, lundi 28, à 122 yens, contre 121,15 yens vendredi. Ce redressement est attribué par le journaliste à la remontée des taux d'intérêt et par les déclarations du gouverneur de la Banque du Japon, selon lequel le billet vert serait à court terme trop cher. Par le dollar s'échangeant à 5,92 F, contre 5,8715 F au fixing du 25 novembre.

FRANCFORT 25 nov. 28 nov.
Dollar (en DM) .. 1,775 1,759

TOKYO 25 nov. 28 nov.
Dollar (en yen) .. 121,15 122

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100: 31-12-87)

24 nov. 25 nov.

Valeurs françaises .. 137,1 136,4
Valeurs étrangères .. 114 114,7
(Stat. base 100: 31-12-81)

Indice général CAC .. 393,1 393,5
(Stat. base 1000: 31-12-87)

Indice CAC 40 .. 1 481,26 1 464,85
(OMF, base 100: 31-12-81)

Indice OMF 50 .. 407,82 403,39

NEW-YORK (Indices Dow Jones)

Industrielles .. Clos 2 674,68

LONDRES (Indices Financial Times)

Industrielles .. 1 893,7 1 463,6
Mines d'or .. 173,3 175,7
Fonds d'Etat .. 88 87,48

TOKYO

26 nov. 28 nov.

Nikkei Dow Jones .. 28 963,59 28 963,32
Indice général .. 2 275,41 2 245,90

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ base	+ haut	Rep. + ou déq.					
SE-IL	5,9850	5,9100	- 49	- 30	- 125	- 130	- 365	- 285
S. com.	4,9259	4,8543	- 47	- 38	- 250	- 188	- 676	- 598
Yen (100)	4,8481	4,8562	+ 123	+ 164	+ 257	+ 335	855	+ 946
DM	3,4743	3,4182	+ 81	+ 108	+ 158	+ 183	+ 492	+ 561
Florin	3,6274	3,6398	+ 99	+ 73	+ 128	+ 149	+ 387	+ 445
FB (100)	16,2897	16,3170	+ 33	+ 165	+ 135	+ 341	+ 571	+ 1026
RS	4,6788	4,6843	+ 96	+ 115	+ 281	+ 231	+ 678	+ 764
L (1 000)	4,5953	4,6028	- 178	- 123	- 337	- 283	- 898	- 751
F. franc.	16,5770	16,9921	- 449	- 598	- 916	- 841	- 2480	- 2250

TAUX DES EUROMONNAIES

	3/8	6/8	9/8	3/4	9/16	9/16	9/8	9/1/8
SE-IL	8 3/8	8 5/8	8 5/8	8 3/4	9 7/16	9 7/16	9 3/8	9 1/8
DM	4 5/8	4 7/8	4 5/8	4 3/4	4 7/8	5	5	5 1/8
Paris	4 7/8	5 1/8	5 1/4	5 3/8	5 5/16	5 7/16	5 3/8	5 1/2
F.B. (100)	6 7/8	7 3/8	7	7 3/8	7 3/8	7 3/8	7 1/8	7 1/2
F.S.	4 7/8	5 1/8	4 13/16	4 15/16	4 7/8	5	4 1/2	4 5/8
L (1 000)	13	12	13 3/8	11 7/8	11 5/8	12	13	12 1/2
L (1 000)	12 1/2	12 3/4	12 3/4	12 7/8	13	13 1/8	12 15/16	13 1/16
F. franc.	7 1/2	8	7 13/16	8 1/16	8	8 1/4	8 3/8	8 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Votre 205 automatique en livraison immédiate c'est possible chez NEUBAUER



4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎ 42.85.54.34

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

OFF-OMNIUM FINANCIER DE PARIS

L'assemblée générale extraordinaire de l'OFF-Omnium Financier de Paris réunie le 10 novembre a donné son conseil les autorisations nécessaires pour procéder au renforcement des fonds propres de la société. Dans sa séance du 18 novembre, le conseil a décidé de procéder à l'émission d'actions à bons de souscription d'actions dans la proportion d'une action nouvelle pour cinq anciennes. Les actions nouvelles sont émises au prix de 1 350 F par action de 100 F nominal, jouissance 1^{er} janvier 1989. A chaque action nouvelle est attachée un bon de souscription qui permet de souscrire jusqu'au 31 décembre 1992 à une action nouvelle au prix de 1 950 F. Ce prix se compare à la valeur estimative de chaque action OFF qui, évaluée précédemment, ressortait à 2 370 F au 30 septembre 1988, ce qui donnerait environ 2 200 F après l'augmentation de capital.

La souscription sera ouverte du 5 décembre 1988 au 5 janvier 1989.

Par ailleurs, le conseil a confirmé que l'évolution du résultat de l'exercice 1988, en ligne avec des prévisions déjà annoncées en septembre, devrait permettre une augmentation du dividende de l'ordre de 10 %.

Marchés financiers

BOURSE DU 28 NOVEMBRE

Cours relevés à 14 h 52

Main table containing market data for 'Règlement mensuel' with columns for Valeurs, Cours, and % variations.

Comptant (réaction)

SICAV (réaction)

25/11

Table with multiple columns for 'Comptant', 'SICAV', and 'Etrangères' sections, listing various financial instruments and their values.

Cote des changes

Marché libre de l'or

Table containing exchange rates and gold market data with columns for 'MARCHÉ OFFICIEL', 'COURS', and 'MONNAIES ET DEVISES'.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

• : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : dévalué - e : prix précédent - * : marché coté

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	TÉLÉMATIQUE
3 La visite à Paris du chef de la diplomatie yougoslave. 4 M. Shultz tente de freiner toute évolution de la politique américaine au Proche-Orient. 5 La fin du voyage de M. Mitterrand en URSS. 7 Le congrès du FLN en Algérie.	8 L'opposition face aux prochaines échéances électorales. 9 Guerre interne au sein du PS au conseil régional Nord-Pas-de-Calais. 10 Le budget au Sénat. 11 M. Jospin en visite dans le village de M. Tjibou.	13 Le congrès du Syndicat de la magistrature. — La manifestation du Front national. 14 Mgr Gallot, l'évêque trouble-fête. — M. Mitterrand va assister au départ de « Jeanne d'Arc ». 15 Guemesey : une île en proie au bonheur.	16 Les quatre-vingt ans d'Olivier Messiaen. — Le lancement du vidéodisque. 17 Le Camp, au Théâtre 14. 18 Deux spectacles d'adieu. — Communication : le Forum « Interpeller la presse », à Grenoble.	27 La bataille autour de la Société générale. 28 Paris paralysé par la grève du RER. 30-31 Marchés financiers.	Abonnements 2 Annonces classées ... 27 à 42 Campus 21 Carnet 21 Loto 20 Météorologie 20 Mots croisés 20 Radio-Télévision 20 Spectacles 19	● L'actualité de la semaine REP ● L'information 24 h sur 24 FLASH ● Sports : les résultats du week-end SPO 36-15 tapez LEMONDE

Le conflit des transports parisiens

Le blocage gagne le réseau d'autobus

Interrompu, lundi 28 novembre, sur les lignes A et B du RER, sans que les tronçons qui sont exploités par la SNCF (gare du Nord vers Roissy et Mitry-Claye, Cergy-Pontoise-gare Saint-Lazare), le trafic était également perturbé sur plusieurs lignes de métro tandis que la ligne 11 était fermée, par suite du blocage de sept ateliers d'entretien sur douze (Saint-Ouen, Fontenay-sous-Bois, Choisy-le-Roi, Boulogne, Javel, les Lilas, Saint-Denis-Pleyel). Si ce blocage se prolongeait, le trafic serait durablement perturbé, et à terme arrêté.

En principe, les usagers de banlieue touchés par l'arrêt du RER pouvaient trouver des autobus pour les amener, soit dans Paris, soit à des gares SNCF — une ligne spéciale avec les autobus d'une société privée ayant été mise en place de Saint-Rémy-lès-Chevreuses à la gare SNCF de Mussy — mais, à l'appel de la CGT, trois dépôts d'autobus, Thiais, Montrouge et Ivry, dans le Val-de-Marne, avaient été bloqués lundi matin, ce qui restreignait fortement les moyens de transport à la disposition des usagers de la banlieue sud à la mi-journée, vingt-neuf lignes d'autobus de Paris et de banlieue étaient totalement interrompues et quinze fortement perturbées.

Pour l'instant la RATP a obtenu un jugement de référé du tribunal

de Nanterre, lui permettant le cas échéant, de faire suspendre par les forces de l'ordre le blocage des ateliers de Rueil (RER) et de Boulogne (métro).

La RATP s'était aussi adressée au tribunal de Créteil pour les ateliers du Val-de-Marne (notamment celui du RER à Boissy-Saint-Léger) ; mais, à sa demande, l'audience du tribunal a été reportée à mardi 29 novembre en attendant l'évolution de la situation (voir page 43). La date d'audience n'est pas encore fixée pour le troisième référé au tribunal de Corbeil (Essonne).

M. Michel Rousselot, directeur général de la RATP, a déclaré, lundi matin sur Europe 1, à propos du RER que la RATP avait engagé « un processus de sanctions administratives qui doivent aboutir à des mises à pied » pour réagir contre les blocages d'ateliers, mais que ces démarches étaient suspendues en attendant le résultat des assemblées générales de lundi. En fait, la direction de la RATP va être amendée rapidement à répliquer, les assemblées générales réunies lundi matin dans onze ateliers du métro sur douze et dans deux des quatre ateliers du RER (notamment le plus important) ayant décidé de continuer le mouvement.

A propos de la grève déclenchée dans la nuit de dimanche à lundi dans trois dépôts du sud parisien (Montrouge, Thiais, Ivry), neutralisant complètement une trentaine de lignes, M. Rousselot a estimé que « c'est une situation qui est, fort heureusement très localisée, déclenchée par la CGT ». « Nous sommes dans une situation qui est tout à fait anormale et intolérable, et qui va nécessiter une réaction très vigoureuse de notre part dans le courant de la journée. »

Le numéro de « Monde » daté 27-28 novembre 1988 a été tiré à 509 742 exemplaires

M. Mitterrand sur TF1 mardi à 13 heures

M. François Mitterrand sera l'invité du journal de TF1, mardi 29 novembre à 13 h, en direct de Brest, a annoncé lundi la première chaîne. L'Élysée a confirmé que le président de la République, qui sera à bord du navire-école porte-hélicoptère Jeanne-d'Arc (lire page 14), répondra aux questions de TF1.

La grogne du côté de Nogent

« Ils se fichent de nous »

Il fait froid, il fait noir et il y a du brouillard. Une cinquantaine de visages ont l'air fixé sur le virage d'où pourrait déboucher un 313 A ou un 313 B moins bondé que les deux bus qui viennent de passer sans s'arrêter. L'action se déroule à Nogent-sur-Marne et les dialogues sont rares.

A 7 h 15 du matin, l'usager est silencieux. Il attend, à l'arrêt Nogent-Gare avec son porte-documents, de monter dans un bus qui le transportera à vingt kilomètres à l'heure à la porte de Vincennes où il attendra une rame de métro. Il est parti de nuit, il arrivera de jour et il rentrera de nuit. La journée ne fait que commencer.

Les passagers en attente dorment d'un œil, mais de l'autre ils remarquent que les bus supplémentaires mis en place par la RATP, selon le RER, ne se font pas moins désirer de « l'habitude ». « Ils se fichent de nous. » Les automobilistes, eux, progressent déjà au pas. Quelques-uns s'arrêtent et chargent des passagers. Une voiture de « SOS médecins » en prend deux, un minibus de Seine-et-Marne, quatre employés d'un bureau près de la station de Bir-Hakeim, à

l'autre bout de Paris, n'ose pas monter. Elle cherche une copine pour remonter le cours du 313 en prenant le 114.

Cela fait huit jours que les usagers du RER voyagent sur les dessertes du week-end tout en travaillant comme la semaine : un train sur deux, un sur trois. « On nous traite comme du bétail », dit un technicien. Cela fait des mois qu'ils sont secoués dans les rames qui s'arrêtent « pour un oui, pour un non » comme si les conducteurs le faisaient exprès. Et cela fait des années qu'on leur construit des pavillons à l'est alors qu'ils sont employés à l'ouest. Mais c'est la première fois aussi que la RATP suspend totalement le trafic.

« C'est politique », estime un passager du 313 qui, pour avoir trouvé à s'asseoir, pense que cela ne s'est pas mal passé. Mais les usagers attendent le soir. Ils ont remarqué que cela se passe toujours mieux le matin. « Comme par hasard, il y a toujours un train pour emmener les gens au boulot et le soir, il n'y en a plus pour rentrer. »

C. L.

Sur le vif

Magouilles et cafouillages

Je sais pas si c'est le roi, mon Mimi, mais alors, nous, oui ! Les rois des cons. Ça commence à bien faire, dites donc, ces grèves soumoises, surprises, sporadiques. Il y en a vraiment marre. Les matons, les postiers, les mécaniciens au sol, les gardiens de musée, les potards, les conducteurs de trains, de bus et de métro, le RER. Tiens, à propos de RER, jolis titres, ce matin, dans nos journaux : A + B = 0. Trois cent cinquante grévistes mettent à pied un million cinq cent mille usagers. Très drôle. Sauf que ça n'amuse plus personne.

Moi, ce qui m'étonne, c'est notre passivité. On s'entasse, hargné en cacque, dans des rames bondées qui nous recherchent sur des quais engorgés. On s'agglutine, escargots traînant nos coquilles à quatre roues sur des périples embouteillés. On reste parqués, des heures durant, dans des salles d'embarquement, pauvres veaux ruminant les emmerdes causées par tous ces vols annulés ou retardés.

Et pendant ce temps-là, à quoi ils jouent, nos princes ? A ça, justement : à qui sera roi en 1995 ! Faut le voir pour le croire. Il tombe bien, Pasqua, avec son histoire de primaires et de candi-

dat unique à l'Élysée ! Et Léo, qui se fait donner du M'sieur le président dans l'espoir que ce titre prénotoire lui permettra de hisser son petit drapeau au mât du château !

De l'autre côté, pareil. Le PC contre le PS, merci la CGT ! Le PS contre le PS. Eux, ils ont tous les yeux fixés sur l'horizon 89. C'est à qui régnera sur Marseille, Marseille paralysée, sans école, sans courrier depuis des semaines. J'en reviens, il a fallu que j'aie remettre moi-même, de la main à la main, un pli urgent à son destinataire. C'est à vomir, tous ces politiciens de droite, affirmés de pouvoir, salivant sur la mairie, brandissant leur calculatrice : si j'ajoute tant de procurations bion et si je soustraie tant de buts paumés par l'OM, je peux compter sur quatre-vingt-quatre voix de plus que ce chien d'Untel.

Un peu de pudeur, un peu de retenue, je vous en prie. Vous ne voyez pas que ça nous hérisse, que ça nous débecte, là, en ce moment, ce jeu du cynisme et de l'ambition ? Continuez comme ça, et la grève, totale, c'est nous qui la ferons. La grève des électeurs. Rira bien...!

CLAUDE SARRAUTE.

IRAN

Arrestations à la suite de l'assassinat de l'ancien ministre de la santé

L'assassinat du docteur Kazem Sami, ancien ministre iranien de la santé et du gouvernement de Mehdi Bazargan (le Monde daté 27-28 novembre), a suscité une vive émotion en Iran, aussi bien dans les milieux de l'opposition légale, dont la victime était une des figures mar-

quantes, que dans les milieux gouvernementaux, désireux de se démarquer d'un crime qualifié d'« ignoble » par M. Rafsanjani, le président du Majlis.

M. Rafsanjani a appelé « les services de renseignements et de sécurité à travailler dur pour identifier les personnes impliquées et dévoiler la nature de ce meurtre suspect ». L'ayatollah Montazeri, successeur désigné de l'imam Khomeiny, qui entretenait avec le docteur Sami des contacts suivis afin d'établir un dialogue entre le régime et l'opposition légale dirigée par M. Bazargan, a appelé les responsables à sévir promptement contre les auteurs de l'assassinat. « Toute indifférence ou faiblesse, consciente ou inconsciente, face à cet acte odieux, n'est pas acceptable », a-t-il dit, « servirait les intérêts des ennemis de l'Iran et légitimerait le chaos et le sentiment d'insécurité général. »

Le ministre iranien de l'Intérieur, M. Mohtashemi, a pour sa part annoncé qu'un certain nombre d'arrestations avaient été effectuées et a mis en cause des « groupes anti-révolutionnaires, notamment les Moudjahidines du peuple ». Ces derniers avaient accusé, samedi, de Bagdad où ils sont basés, l'imam Khomeiny d'avoir ordonné lui-même le meurtre de l'ancien ministre.

● A Paris. — Les médecins iraniens et amis du docteur Sami organisent, samedi soir 3 décembre, à 20 heures, à Paris, une défilé à la mémoire du disparu à la salle D de la Mutualité.

Téhéran suspend le rapatriement des prisonniers irakiens

L'Iran a annoncé, dimanche 27 novembre, la suspension du rapatriement des prisonniers de guerre irakiens malades ou invalides. Selon l'agence iranienne IRNA, l'Iran ne reviendra sur cette décision qu'« avec la libération des 77 prisonniers iraniens qui n'ont pas été relâchés par Bagdad lors des premières phases de l'échange des détenus ». Le chef du comité des prisonniers de guerre iraniens, l'ayatollah Mohajeri, a accusé l'Irak de « violations répétées de l'accord du 11 novembre », relatif à l'échange de prisonniers malades ou invalides entre les deux pays.

L'accord prévoit un échange quotidien de 115 prisonniers irakiens contre 41 iraniens jusqu'au 7 décembre, sauf les vendredis, jours fériés dans les deux pays. Depuis le début de l'opération, l'Iran a relâché 155 prisonniers irakiens sur les 345 prévus, en expliquant que certains de ces prisonniers ont demandé l'asile politique en Iran et que l'état de santé des autres a été jugé satisfaisant par les médecins du CICR.

En représailles à cette attitude, l'Irak, qui a mis en doute les conclusions du CICR, n'a libéré que 56 prisonniers iraniens sur les 123 prévus.

L'accord, conclu entre l'Irak et l'Iran sous les auspices du CICR, porte sur l'échange de 1 569 prisonniers malades ou invalides (1 158 irakiens et 411 iraniens).

● M. STOLERU : un contrat PS-CDS. — Invité de l'émission « Grand Oral » de Pacific FM le samedi 26 novembre, M. Lionel Stoleru a souhaité que les élections européennes « soient l'occasion de discuter d'un contrat de législature au niveau du Parlement entre le PS et l'UDC. [...] afin de voir s'ils sont capables sur le reste de la législature de s'entendre sur un programme pour faire ce que Raymond Barre appelle « le pacte de la 1^{re} République ». Le secrétaire d'État chargé du Plan prône donc pour ces élections européennes la constitution d'une liste centriste rassemblant M. Pierre Méhaignerie, M. Raymond Barre, M^{me} Simone Veil, le MRG et l'Association des démocrates, qui regroupe les ministres d'ouverture. Selon M. Stoleru, une telle liste ferait « entre 15 % et 25 % des suffrages ».

Paradoxal, mais vrai :
QUAND UNE SEULE ROBE EST TROP CHÈRE, FAITES CINQ ROBES !

L'expérience le prouve. Certaines étiquettes de prix sont décourageantes, d'autres dérisoires. Mais avec RODIN, vous avez enfin l'embaras du choix : manteaux, robes, jupes, ensembles, blazers, c'est tentant. Et c'est possible : vous avez à choisir votre tissu, une idée, un patron. A vous les jerseys, les soies, les laines superbes et les cachemires. Et les prix de la Mode sont au même (pas ou centimètre).

RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS

Sup de Co Marseille

OPA*

SUR L'INTERNATIONAL

Offre Publique d'Achat

DES PRISES DE PARTICIPATION INTERNATIONALES

L'ESC Marseille, grâce à ses "30 OPE" (échange, coopération, partenariat, recherche) signés avec les universités de Lund (Suède), Aarhus (Danemark), Thessalonique (Grèce), Bruxelles (Belgique), Barcelone (Espagne), Constantinople (R.F.A.), Birmingham (Grande-Bretagne), Dublin (Irlande), Madison (Wisconsin), American U., George Washington U. (Washington D.C.), Dallas (Texas), Baltimore (Maryland), Chapel Hill (Caroline du Nord), Korea U. (Corée), Tianjin, Shanghai, Beijing (Chine), Keio (Japon), permet aux élèves pendant leur scolarité de s'ouvrir à un management international.

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE MARSEILLE
ECOLE INTERNATIONALE DES AFFAIRES DE MARSEILLE LUMINY
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MARSEILLE

L'ACTUALITÉ EN DIRECT

LE TITRE DU JOUR
Suivez les événements
heure par heure

ACTUALITÉ
36.15 LEMONDE

SCIENCE & VIE ÉCONOMIE COMPRENDRE POUR AGIR

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE :

- Dossier : La sidérurgie sort du rouge.
- Formation : Comment devenir un "pro de la com" ?

A C D E F G H